3 1761 05610245 2

MONOGRAPHIE.

LA PAROISSE

— DE —

St-Romuald d'Etchemin,

AVANT ET DEPUIS SON ÉRECTION,

— PAR —

L'ABBE BENJ. DEMERS,

ANCIEN CURÉ,

(UN ENFANT DE LA PAROISSE).

OUVRAGE ORNÉ DE PLUSIEURS PHOTOGRAVURES.

" Passez devant mes yeux, souvenirs que j'adore
PAMPHILE LEMAY.

80836
17/10/06

1906

J.-A. K.-LAFLAMME, IMPRIMEUR
QUEBEC

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

A SA GRANDEUR

Monseigneur Louis-Nazaire Bégin,

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,

QUI A BIEN CONNU PENDANT SON ENFANCE,

LA SEIGNEURIE DE LAUZON,

DONT IL EST LE PLUS ILLUSTRE FILS

CETTE MONOGRAPHIE

DE LA PAROISSE DE ST-ROMUALD D'ETCHEMIN,

QUI N'EST QU'UNE PETITE PARTIE

DE LA SEIGNEURIE DE LAUZON,

EST

RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉE.

Imprimatur,

† L.-N., Arch. de Québec.

St FELIX DU CAP ROUGE
QUÉBEC
St COLOMB DE SILLERY
FLEUVE St LAURENT
LÉVIS
Premier Rang
FIEF DES JESUITES
St NICOLAS
Deuxième Rang
Troisième Rang
RIVIÈRE CHAUDIÈRE
CHUTE
Premier Rang
CHEMIN DE FER GRAND TRONC
St ROMUALD
St DAVID DE L'AUBE-RIVIÈRE
C. DE F. INTERCOLONIAL
CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
N-D DU PERPÉTUEL SECOURS
Hetrière DE CHARNY
St Jean
St TELESPHORE
Rang Coulance
Petit St Jean
St Denis
Taniata 2e Rang
Taniata 1er Rang
RIVIÈRE ETCHEMIN
Ste. Elisabeth
St ETIENNE
RIVIÈRE BEAURIVAGE
Beaulieu No 1
Marangouinière
Rang Village des Coulanges
St Grégoire
Ste Anne
Beaulieu No 2
St JEAN CHRYSOSTOME
Concession St O de la Riv Etchemin
RIVIÈRE A LA SCIE
St LOUIS DE GONZAGUE DE PINTENDRE
Abouts de St. Thomas
R. CHAUDIÈRE
St Augustin
St Romain
Concession Penin
St Thomas
Belleaire Nord-Ouest
St André
Petrée
RIVIÈRE PENIN
Belleaire Nord
Concession Nord-Est de la Riv. Etchemin
Belleaire Sud Est
Belrèze
Belleaire Sud
RIVIÈRE LE BRAS
Le Bras
St. Augustin
Beauséjour
Ste Catherine
St. Patrice Nord-Ouest
St Patrice Nord
Concession Plaisance
St HENRI DE LAUZON
Bois-Clair Nord
RUISSEAU FOURCHETTE
RIVIÈRE ETCHEMIN
St LAMBERT
ÉCHELLE DE MILLE ANGLAIS
R GENEST 1906
CANADA ENG. LITHO. CO LTD MONTREAL

PREFACE

Un poète canadien, jetant un regard sur le passé, pour rappeler à sa mémoire les choses que son cœur et son esprit aimaient à revoir, disait, dans un langage bien simple mais plein d'enthousiasme, cette belle parole : "*Passez devant mes yeux, souvenirs que j adore !*"

Ces souvenirs qu'il évoquait et auxquels, par un coup hardi de sa poétique imagination, il donnait ordre de passer devant lui, comme dans une mystique procession, c'était le toit sous lequel il avait vu le jour, le petit bocage où il avait souvent couru à la poursuite des oiseaux, les eaux du fleuve où il avait tant aimé à faire la promenade en canot, le petit ruisseau au doux murmure où il avait pris plaisir à installer des roues hydrauliques ; c'était l'église, avec son haut clocher qui semblait du doigt lui montrer le ciel et dans laquelle il avait entendu le curé annoncer la parole évangélique ; c'était la maison d'école où, malgré bien des fredaines de jeunesse, il avait puisé l'éducation première ; c'était l'image d'un père chéri et respectable, d'une mère tendrement aimée, d'un frère, d'une sœur, d'un ami, d'un compagnon d'enfance ; c'était le récit des légendes dont on avait bercé son enfance et des travaux entrepris par ses an-

cêtres, sur ce coin de terre où ils avaient vécu ; c'était enfin tel ou tel événement, *un petit rien* même qui avait pour lui les plus grands charmes.

Cette parole de l'un de nos poètes — Pamphile Lemay,—nous la prenons pour épigraphe, au moment où nous voulons entreprendre la narration des événements qui se sont passés sur ce tout petit territoire, situé *entre les deux rivières Etchemin et Chaudière*, et connu aujourd'hui sous le nom de *paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin.* Et je dirai avec lui :

Passez devant mes yeux, souvenirs que j'adore !

Rien de plus doux et de plus agréable en effet que de faire passer devant ses yeux et son cœur, — non pas les grands événements qui trouvent leur place dans l'histoire générale d'un pays,—mais les principaux souvenirs intimes qui se rattachent à l'histoire de la paroisse dans laquelle on a vu le jour et grandi.

Ajoutons aussi que rien n'est plus utile et plus instructif en même temps, que de chercher à connaître les premiers hôtes, devenus invisibles et silencieux, des lieux que l'on habite, de saisir la physionomie des premiers temps d'un village ou d'une ville, d'étudier les mœurs, les idées, les coutumes, les croyances religieuses des ancêtres, et de les suivre dans le progrès de leurs travaux, dans leurs joies et leurs tristesses. On peut très souvent en tirer des leçons très pratiques pour la gouverne des affaires publiques et privées.

Si donc, dans le récit des faits qui se sont passés à Etchemin depuis les premiers établissements jusqu'à nos

jours, nous arrivons à dire des choses qui soient en même temps et agréables et utiles, nous aurons amplement atteint notre but, suivant cette parole d'Horace : *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.* (1)

*
* *

Nous voulons, dans les pages qui vont suivre, retracer l'histoire des faits et gestes des familles établies à Etchemin depuis le commencement, et nous n'aurions pas voulu sortir de ce cadre ; cependant il nous faudra bien, au moins d'un manière générale, suivre la marche des événements dans la seigneurie de Lauzon, aux différentes époques de son histoire. Vu aussi que la population catholique d'Etchemin a été desservie pendant cent cinquante ans, par les missionnaires et les curés de St-Joseph de la Pointe-Lévy, nous devrons faire connaissance avec ces prêtres, qui ont été pendant si longtemps les aviseurs spirituels de ces âmes dont ils avaient charge, et raconter les événements auxquels *les gens d'entre les deux rivières* auraient pu être mêlés avec ceux de St-Joseph, jusqu'en 1829. Pour la même raison, nous devrons aussi mentionner les progrès de la colonisation, dans les rangs en arrière d'Etchemin, et assister à la formation de la paroisse de St-Jean-Chrysostôme, à laquelle le territoire d'Etchemin a été attaché pendant vingt-cinq ans. Mais après 1854—époque de l'érection de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin,—nous resterons sur

(1) Art poétique 343.

le territoire de la nouvelle paroisse, pour en suivre le développement qui fut rapide et considérable, et nous ne ferons qu'une exception, en racontant l'histoire de la formation de la jolie paroisse de Notre-Dame de Charny, près du saut de la Chaudière, en 1902.

***

Afin de donner le plus de renseignements possibles et de la manière la plus exacte, nous avons consulté les régistres de Notre-Dame de Québec, de St-Joseph de la Pointe-Lévy, de St-Jean-Chrysostôme et de St-Romuald ; nous avons étudié les vieux papiers, jaunis par le temps et conservés dans les familles anciennes de St-Romuald. Ces actes des anciens notaires sont très précieux, quoiqu'ils soient souvent écrits d'une manière quelque peu hiéroglyphique. Nous avons aussi ouvert et étudié le dictionnaire généalogique de Mgr Tanguay, ce monument colossal qui a été élevé après vingt-cinq ans de patience et de travail, et qui a rendu un service immense à la nationalité canadienne française en éclairant, d'une lumière plus que suffisante, les origines de nos familles canadiennes.

Mais la moisson la plus abondante de renseignements, nous l'avons faite en pénétrant dans cette forêt de dates, de faits et de pièces de tontes sortes que l'honorable M. Chapais qualifie d'œuvre *si vaste et si touffue* (1) et qui s'appelle " l'Histoire de la seigneurie de Lauzon ", par M. Jos. Edmond Roy.

---

(1) " La Nouvelle-France, " Tome IV, page 560.

" Les détails relatifs à l'ouverture de tel rang dans telle paroisse, continue l'hon. M. Chapais, (1) au tracé et au redressement de telle route, de tel chemin vicinal, sont attrayants surtout pour les descendants des anciens pionniers de Lauzon. Mais au milieu de tout cela, l'auteur a su disséminer des renseignements historiques, des traits, des scènes et des descriptions qui raniment et retiennent l'attention, et font de ces précieux volumes quelque chose de plus et quelque chose de mieux qu'une histoire locale à l'horizon morne et restreint. Tantôt l'auteur nous entretient des industries auxquelles s'adonnaient les ancêtres ; pêcheries, tanneries, moulins à farine, scieries, etc. Tantôt il nous dépeint la vie paroissiale, les habitudes sociales de nos aïeux au XVIIième et au XVIIIième siècle. Il nous parle du commerce qui se faisait à ces époques lointaines ; du mode des transactions et des marchés, des procès auxquels recouraient trop souvent les Canadiens de jadis, qui ont transmis à leurs descendants leur goût pour la chicane. Il nous renseigne sur la manière dont fonctionnait notre régime féodal. Les figures et les types d'autrefois nous apparaissent avec un singulier relief. On voit tour à tour défiler, devant nos regards curieux, le vieux curé canadien, l'ancien seigneur, le tabellion, le juge bailli, l'habitant, le voyageur, le trafiquant, le médecin des temps passés. L'auteur nous donne les renseignements les plus précis sur les vieilles méthodes de culture, sur la vie intime, les travaux, les amusements de nos pères, sur notre organisation religieuse, sur les relations du clergé avec le peuple et l'au-

(1) Libro citato.

torité civile, sur nos premiers essais d'instruction primaire, sur les débuts de notre régime électoral. De temps en temps, le chroniqueur cède la place à l'historien. L'auteur voit se dresser devant lui de graves événements, comme le siège de Québec et les campagnes mémorables de 1759 et 1760, comme l'invasion américaine de 1775. Et son érudition lui permet d'ajouter des informations inédites à celles que nous possédions déjà sur ces époques tragiques.

. . . . . .

" M. Roy a consacré plusieurs des belles années de sa vie à explorer les voûtes poudreuses, à compulser les vieux régistres, à scruter les greffes hiéroglyphiques de nos anciens notaires. Il a fait là un véritable travail de bénédictin."

Travail de bénédictin, *science légale d'un parfait notaire*, *amour passionné* des détails intimes de la belle histoire du Canada, voilà les trois grands leviers qui ont fait surgir de l'oubli, en six gros volumes, l'histoire de la seigneurie de Lauzon, regorgeant de faits, de pièces justificatives, de matériaux choisis et variés.

" Charlevoix, Garneau, Ferland, Bibaud, ouvriers de la première heure, ont apporté les matériaux, creusé les fondations et dessiné les grands traits du vaste édifice de l'histoire du Canada. M. Roy s'est appliqué à reconstituer la vie des masses, de cette collectivité de colons dont on ne parle nulle part, et dont pourtant l'endurance et le dévouement avaient donné un monde à la France. Il a voulu faire connaître comment ont vécu,

pensé, agi, ces obscurs. Quels ressorts, quelle influence les avaient fait se mouvoir ? Quelles étaient leurs aspirations, leur volonté ? " (1)

Le travail que M. Roy a fait pour la seigneurie de Lauzon en général, nous voulons le tenter pour la paroisse de St-Romuald en particulier, en faisant connaître les familles qui y sont passées, leurs travaux, leurs progrès et leurs défaillances, les événements qui y sont survenus, pendant deux siècles et demi, soit au point de vue social, soit au point de vue civil, soit au point de vue religieux, enfin les principaux hommes qui, comme les deux seigneurs Henry et John Caldwell, Hamilton, Atkinson et autres, ont beaucoup contribué au développement matériel de la paroisse.

En cela, nous réaliserons, en partie du moins, un des désirs ardents de M. Roy qu'il exprime comme suit, dans sa préface :

" Chacune de nos paroisses devrait avoir son monographe qui ferait revivre les traditions et les moindres épisodes du passé. Ce passé est sans flétrissures, il est simple et si imprégné de mœurs naïves et saines que l'on devrait être fier de le faire connaître au monde entier. Chacun devrait pouvoir dire de sa paroisse, de son village, de son hameau, avec autant d'orgueil que Virgile : " Mantua me genuit "—" Mantoue m'a donné le jour ! "

M. Roy, nous l'espérons, pardonnera à son *premier*

---

(1) Voir Préface Histoire. S. L.

professeur d'histoire, les larges découpures que nous avons faites dans le domaine de Lauzon dont il est aujourd'hui le haut et puissant seigneur, par *droit de conquête*, non à la pointe de l'épée, mais à la pointe. ..... *de la plume.*

Québec, juin 1906.

Guy. Demers ptre

LA PAROISSE

—DE—

ST-ROMUALD D'ETCHEMIN

AVANT ET DEPUIS SON ÉRECTION.

CHAPITRE PREMIER

ETCHEMIN EN 1651

Une pêcherie établie à Etchemin en 1651 par Eustache Lambert.— A cette occasion, on fait connaître la seigneurie de Lauzon et ses premiers colons,—la rivière au loup-marin ou *Etchemin*, — les sauvages Etchemins, — la topographie du sol entre les deux rivières, — les sauvages Abénaquis, — la rivière *Bruyante* ou Chaudière, avec son *bassin* et son *saut*.

ON était au printemps de 1651.

Une flotille de deux ou trois canots et contenant quelques français et quelques sauvages Hurons, sous la conduite d'un chef français, alors âgé de trente-trois ans, se détachait de la ville de Québec pour aller établir une pêcherie, sur la rive sud du St. Laurent, en face de la mission de Sillery.

Le chef de cette flotille était un personnage marquant dans les commencements de la colonie française à Québec. Sa carrière devait être courte, mais pleine de dévouement et d'activité. (1)

Hist. S. L. 1-254 et suiv.

Il s'appelait Eustache Lambert.

"C'est en qualité de *donné* au service de la Compagnie de Jésus que Lambert vint au Canada. De 1645 à 1647, on le voit accompagner les Pères Jésuites dans leurs lointaines et périlleuses missions de l'ouest. (1) Il avait laissé en France, dans le Boulonnais, son pays d'origine, sa vieille mère Françoise Boningle et une sœur Jeanne Bigot. Le 27 septembre 1650, il avait abandonné aux Ursulines de Boulogne, un tiers des biens qu'il pouvait retirer de sa famille, à condition qu'elles prissent soin de ses parents dans leur vieillesse.

"En 1650, quand les Hurons, chassés de leurs terres par les Iroquois, vinrent se réfugier sous les canons de Québec, Lambert les suivit avec le Père Chaumonot dont il semble avoir été le fidèle compagnon, de même que Guillaume Couture le fut du Père Jogues. Le journal des Jésuites appelle ce dévoué serviteur, *Eustache* tout court, comme il dit en parlant de Couture, le *bon Guillaume.*

" Quoique aussi bon interprète que Couture et Guyet, (2) Eustache Lambert manquait complètement d'instruction. Il ne savait pas lire et l'on trouve sa marque apposée à tous les contrats du temps, à la mode sauvage ; mais en revanche il savait manier l'aviron, le fusil et l'épée. " (3)

Les voyages au pays des Hurons lui avaient donné une grande expérience de la vie au Canada et l'avaient préparé au genre de commerce qu'il allait entreprendre.

En visitant la mission des Pères Jésuites à Sillery, il avait jeté les yeux sur les rivages et les terres de la

---

(1) Journal des Jésuites pp. 64-65.

(2) Guyet est l'ancêtre des Guay de Lévy.

(3) Hist. S. L. 1-255.

côte sud et il n'y avait aperçu aucun établissement. Il savait que cette terre avait été érigée en seigneurie, le 15 janvier 1636, et concédée à Simon Lemaître qui l'avait passée quinze jours après, le 29 janvier 1636, à Jean de Lauzon (1). Elle portait le nom de *Seigneurie de Lauzon* et comprenait six lieues de front sur le fleuve,—trois lieues de chaque côté de la rivière *Bruyante* ou *Chaudière*,—et six lieues de profondeur. Il avait vu à la Pointe-Lévy, Guillaume Couture, compagnon des Jésuites comme lui, devenu en 1647, premier colon de l'endroit, et le sieur de la Rivière, François Bissot, marchand bourgeois de Québec, qui y avait pris une *concession* voisine de celle de Couture, depuis 1648.

Il avait aussi visité à la Pointe Lévy une maison en pierres appelée la *Cabane des Pères*. Les Jésuites y avaient établi sur la grève, une pêcherie à l'anguille qui promettait de devenir fameuse dans la chronique locale.

Il n'est donc pas étonnant de voir Eustache Lambert qui devait maintenant donner à sa vie une nouvelle orientation, aspirer à suivre les exemples qu'il avait sous les yeux et essayer de tenter fortune par la *pêche*, la *traite* ou la *culture de la terre*.

La journée était belle, le soleil de mai était radieux et le courant de la marée montante entraînait rapidement les canots de Lambert.

En remontant le fleuve, il pût voir trois établissements nouveaux, sur les hauteurs d'une coulée de la côte Lauzon, (2) et appartenant, depuis le 27 octobre 1649, à Jacques Coquerel, à François et à Pierre Miville. Quelques petites rivières, gonflées par les eaux du printemps, déroulaient leur nappes blanches sur le versant

---

(1) 4ème gouverneur de Québec, (1551-1656).

(2) La coulée Patton, dans St, David, Hist. S. L. I.—70.

de la colline de Lauzon. La falaise lui parût raide et comme coupée à pic, et l'eau du fleuve allait baigner le pied de cette falaise. Point de chemin, si ce n'est à travers les rochers et les précipices.

Lambert constata avec vérité que la colonisation avait fait peu de progrès sur la rive sud, depuis la fondation de Québec en 1608, c'est-à-dire depuis 43 ans.

Les canots arrivèrent bientôt à une rivière qui se jette dans le fleuve, à environ quatre milles de Québec, vis-à-vis la Pointe-à-Puiseaux. Les sauvages l'appelaient la *rivière an loup-marin*, parce que alors ils pouvaient tuer plusieurs de ces amphybies dans les ilets situés à l'embouchure de cette rivière. Mais depuis Champlain (1), elle était connue sous le nom de *rivière des Etchemins*, du nom des sauvages Etchemins qui s'en servaient pour descendre au fleuve St-Laurent.

Quelques familles de cette tribu venaient d'arriver et dressaient leurs tentes sur les îlets de l'embouchure de la rivière, avant de se rendre à l'*Anse aux Sauvages*, à la Pointe Lévy.

Eustache Lambert s'arrêta pour causer avec ces sauvages. En peu de temps, il apprit que les Etchemins occupaient un vaste territoire situé sur les flancs des Alléganys et arrosé par les rivières Pénobscot, Kénnebec et Etchemin. En hiver, ils chassaient l'orignal, le caribou, l'ours, le chevreuil, la martre, le castor, etc. La peau de l'orignal et du caribou servait à la confection de leurs raquettes. Au printemps, ils allaient par les rivières jusqu'à l'océan, pour y chasser les marsouins, les loups-marins, etc.,ou bien ils descendaient au fleuve St.-Laurent par les rivières Penobscot et Etchemin.

---

(1) 1er gouverneur de Québec (1608-1635).

Le voyage sur ces deux rivières leur prenait plusieurs jours. Ils le faisaient aux premiers jours du printemps, après la fonte des neiges, pour profiter de la crue des eaux, vu que la rivière Etchemin était peu navigable, contenait *beaucoup de sauts* ou rapides et *peu d'eau*, surtout en été.

Le campement était élémentaire et coûtait peu de travail. Au centre était le foyer où le feu devait être allumé. "Les femmes allaient chercher des perches qu'on disposait autour du feu. On les enfourchait entre elles, en les faisant reposer l'une contre l'autre, et on y étendait des peaux ou des nattes faites de roseaux tendres ou des écorces. La place à l'entour du feu était jonchée de brindilles de pin sur lesquelles on jetait des nattes ou des peaux de loups-marins....

"Les hommes se faisaient gloire de ne travailler que pour la chasse, la navigation ou la guerre. Ils laissaient aux femmes ou aux filles toutes les autres occupations. C'étaient elles qui écorchaient les bêtes, coupaient le bois, tandis que les guerriers, mollement étendus dans leurs cabanes ou sur le sable des grèves, fumaient leur calumet." (1)

En prenant congé des sauvages Etchemins, Eustache Lambert jeta un coup d'œil sur les îlets de l'Etchemin qui disparaissent aujourd'hui sous les quais construits, pour recevoir les bois préparés aux grandes scieries de la place ; il vit qu'entre ces îlets, poussait un foin sauvage qui devait être abondant en été et qui pouvait être d'une grande utilité pour la nourriture du bétail, tandis que les bords étaient ombragés de grands ormes séculaires.

---

(1) Hist. S. L. I-7

Il s'arrêta à environ vingt arpents plus loin, sur une pointe que l'on appelle aujourd'hui la *Pointe Benson*, juste en face de l'établissement des Pères Jésuites à Sillery. C'est là que Lambert donna des ordres pour élever une cabane, un peu à la sauvage, avec des perches, des branches de sapins, des peaux et des couvertes que l'on avait apportées, et aussi pour préparer les matériaux d'une *claie* qu'il venait construire sur le rivage, non loin de l'endroit où il avait déposé ses canots.

Du sommet de cette pointe, élevée à une hauteur d'une cinquantaine de pieds et s'avançant un peu dans le fleuve, Eustache Lambert pût contempler le splendide panorama qui se déroulait à ses regards. En face de lui, en bas et en haut de la pointe, coulait le fleuve St. Laurent qui lui apparût vraiment grand et majestueux par son volume d'eau, alors augmenté par la haute marée et tout illuminé des rayons chauds et vivifiants d'un soleil printannier, et il dût nécessairement prendre plaisir à le comparer aux rivières relativement petites des pays d'outremer, surtout de son pays natal.

Du côté d'en bas, ses yeux aperçurent, sur la côte nord, la mission de Sillery, la Pointe à Puiseaux, la ville de Champlain bâtie sur les flancs du cap Diamant, et, comme fond au tableau, l'Isle d'Orléans et la côte de Beaupré avec ses montagnes découpées et fermant l'horizon. Sur la côte sud, il vit le cap ou la pointe de Lévy, la côte abrupte et escarpée de Lauzon qu'il venait de côtoyer jusqu'à la rivière Etchemin. Plus près de lui, les îlets où il avait visité le camp sauvage et la pointe sur laquelle il venait réaliser l'un de ses projets, formaient comme une anse de courbure légère dans laquelle l'eau de la marée montante déferlait sur le sable avec la plus grande tranquillité. Il remarqua que,

au fond de l'anse, le terrain était disposé comme en amphithéâtre et formait ainsi l'un des beaux sîtes de la côte Lauzon. Près du fleuve, et sur une profondeur d'environ cinq arpents, le sol est bas, presqu'au niveau du fleuve, et se présente avec les apparences de la plus grande fertilité pour la récolte du foin, du blé, de l'avoine et des autres grains ; trois petits ruisseaux, descendant des hauteurs d'en arrière, y déroulent leurs eaux claires et fraîches, avant de se perdre dans le grand fleuve. Vient ensuite un premier plateau élevé d'environ cinquante pieds et enlaçant d'une manière uniforme et continue toute l'anse, depuis la pointe jusqu'à la rivière Etchemin : le sol paraissait avoir la même fertilité qu'en bas. Enfin, à une dizaine d'arpents du fleuve, s'étend un autre plateau, plus élevé que le premier et couvrant toute l'étendue jusqu'à la rivière. Au bord du fleuve, une rangée de grands ormes semblait avoir été plantée par la main de la Divine Providence pour protéger le sol et la forêt, contre l'invasion des eaux soulevées par les tempêtes des vents et, sur toute l'étendue des plateaux ainsi qu'en bas, le sol était couvert à perte de vue, d'une forêt de bouleaux, de pins, de frênes, de merisiers, de sapins, d'épinettes, de cèdres, etc. Au-dessus des arbres, des centaines d'oiseaux de toute grosseur, libres de toute inquiétude de la part des chasseurs, prenaient leurs ébats dans les airs, pendant que, à travers la forêt, courait le gibier, comme le lièvre, le chevreuil, la loutre, la martre, etc. C'était là le pays d'Etchemin dans toute sa beauté primitive, en 1651, avant que la hache du colon eut pénétré dans la forêt.

Du côté d'en haut de la pointe, le spectacle était encore splendide, mais à part du fleuve qui était toujours grand et qui semblait se resserrer à une distance d'une

couple de milles, la nature du sol apparaissait, sur les deux rives, comme étant rocailleuse, escarpée et sauvage. Du côté nord, on voyait un enfoncement : c'était l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge et dans le loiutain, se dessinaient les côtes des seigneuries des Maures et de Dombourg.

Du côté sud, Eustache Lambert aperçût à ses pieds une vaste et splendide anse, toute recouverte des eaux du fleuve qui allait baigner le pied de la falaise en beaucoup d'endroits ; et cette falaise lui parut escarpée et ressemblant beaucoup à celle de la côte de Lauzon, en bas de l'Etchemin. Elle ne présentait que deux découpures : l'une, à environ une dizaine d'arpents, qui lui sembla comme une coulée par laquelle on pourrait pénétrer sur les hauteurs de la falaise, et l'autre, à une couple de milles, qui n'était autre que l'embouchure de la rivière *Bruyante* ou *Chaudière*, en haut d'un cap dénudé qui était assez élevé. (1). Ses yeux distinguèrent à ce dernier endroit, quelques canots qu'il supposa montés par les sauvages Abénaquis qui venaient souvent y passer l'été, en se servant de la Chaudière pour descendre au fleuve.

Voulant continuer de suite son exploration du pays environnant, il résolut d'aller rencontrer ces sauvages, dès le lendemain, pour visiter le *bassin* et le *saut* de la Chaudière.

Les sauvages Abénaquis reçurent, avec de grandes démonstrations de joie, celui qui avait été le compagnon des *Hommes de la prière*, au pays des Hurons et ils écoutèrent, avec tristesse, le récit des atrocités commises par les Iroquois contre les Hurons.

---

(1) Sur une carte de 1688, publiée dans l'histoire de N.-D. de Ste-Foy, ce cap porte le nom de "Cap Brulé."

D'un autre côté, Eustache Lambert connût bientôt que les Abénaquis,—nation aux mœurs douces et policées et amie des Français—faisaient leurs demeures, à l'ouest des Etchemins, sur les hauteurs de la rivière Chaudière, jusqu'à la rivière Richelieu. La rivière Chaudière était leur chemin de descente au pays des Français. C'est par cette rivière, que le Père Druillettes, S. J. était monté, en 1647, pour aller passer l'hiver chez les Abénaquis. Les sauvages lui dirent que la Chaudière était en général peu navigable, mais qu'elle était plus forte que l'Etchemin. Elle reçoit plusieurs tributaires sur son parcours et elle prend sa source dans un lac qu'ils appelaient *Namesokantic* (Mégantic), qui veut dire : *lieu où se prennent les poissons.*

La rivière est large en certains endroits ; mais en d'autres, elle est si étroite qu'un petit enfant peut atteindre d'une rive à l'autre avec une pierre. Il y a beaucoup de rapides et de *sauts*, et les sauvages commençaient à faire à Lambert la description du grand *saut* de la Chaudière, à quatre milles du bassin, quand il les arrêta et les invita à lui montrer cette merveille.

Le bassin était devant lui ; il y pénétra sur un canot d'écorce et il le vit encaissé des deux côtés, dans des collines élevées et pouvant donner un abri sûr à des vaisseaux tirant trois ou quatre brasses d'eau, et cela, sur une longueur de six ou sept arpents. Ce bassin se divise en deux baies, de forme ovale, que les gens appellent le *grand* et le *petit bassin.* La largeur de ce bassin peut être de 150 à 160 pieds.

Lambert laissa le canot au fond du bassin et s'engagea à travers les sentiers (1) connus des sauvages, pour

(1) Le portage se faisait sur les hauteurs à peu près dans la direction du *chemin du saut d'aujourd'hui* (carte de 1688, déjà citée).

franchir la distance qui le séparait de la chûte. Comme le temps était très calme, le bruit sourd et monotone de du saut parvenait à ses oreilles ; c'est ce bruit qui avait fait donner à cette rivière, par Champlain , le nom de *rivière Bruyante.*

Depuis le bassin jusqu'à quelques arpents du saut, l'eau descend " dans une tranchée étroite, pleine de tourbillons, de convulsions et de bouillonnements. Au fond de cette gorge, dominée de chaque côté par de noirs escarpements, les ondes broyées....roulent déchaînées comme un torrent, remplissant l'air de leurs sauvages clameurs ". (1)

A environ un mille du bassin, les sauvages attirèrent l'attention de Lambert sur deux ruisseaux, l'un à droite, l'autre à ganche, " qui venaient entrouvrir les murailles qui enlacent la rivière et y jeter leurs eaux (2)" : ce sont les *ruisseaux des grandes prairies.* Lambert prévit immédiatement tout le profit que l'on pouvait tirer de ces prairies naturelles, dans un endroit aussi écarté, au milieu des bois de la forêt.

Enfin, après deux ou trois heures de marche, quelque chose comme un brouillard qui s'élève dans les airs frappa les yeux de Lambert et bientôt il sentit qu'une pluie fine mouillait ses habits. Il avait devant lui une immense nappe d'eau, toute éclatante de blancheur, haute de cent trente pieds et large de quatre cent pieds." ' De gros rochers, suspendus sur les bords du précipice, séparaient la nappe d'eau en trois parties et la masse d'eau s'engouffrait dans un abime d'une profondeur impossible à mesurer.....,Une certaine quantité d'eau, se brisant sur les parois abruptes des rochers, jaillissait en

---

(1) Hist. S. L. Introduction XXIII.
(2) Hist. S. L. loco citato.

gerbes étincelantes aux rayons du soleil. . . . Tout l'ensemble, vu à quelque distance, ressemblait à une chaudière gigantesque remplie d'eau en ébullition et d'où s'élevait une buée semblable à la vapeur. " (1)

C'était le *saut de la Chaudière*, spectacle vraiment beau et réjouissant, au milieu des rochers à l'aspect étrange et pittoresque et dans le calme et la paix des alentours qui constrastaient agréablement avec le bruit assourdissant de la chûte.

Si la visite de Lambert avait été faite pendant la saison d'été, alors que les eaux diminuées de la rivière ne coulent que du côté ouest, il aurait pû s'avancer sur le bord de la chûte et descendre quelques marches taillées dans un roc d'une nature un peu schisteuse. Là, il aurait pu examiner des cavités bien arrondies et creusées à des profondeurs de quinze, vingt pieds et plus. Au fond de ces cavités, il aurait remarqué des cailloux ronds et durs comme le granit, dont la puissante masse d'eau s'était servie, (2) pendant des années et des années, pour percer des trous vraiment extraordinaires que le peuple appelle des *chaudières*.

Le terrain des environs offrait l'aspect d'un pays uni, sans accidents ; le sol paraissait fertile et était couvert d'une forêt de hêtres, de pins, de bouleaux, etc. Au-dessus de la chûte, la rivière était assez large, et ça et là, apparaissaient des îlots.

Les sauvages affirmèrent que l'on prenait beaucoup de poisson, à certains endroits de la rivière ; il y avait de la carpe, du brochet, de l'achigan, du poisson blanc, etc. Et ils dirent que, vers la fin de mai, pendant trois ou quatre jours, la rivière, au pied de la chûte, se cou-

(1) Voir Hist. S. L. que nous résumons. Introduction XXII.
(2) L'eau seule peut faire ce travail.

vrait de poissons qui remontent les rapides et viennent frayer sous les bouillons de la chûte ; ils y fourmillaient par milliers et on pouvait les prendre à la main, tant ils étaient pressés et engourdis.

Muni de tous ces renseignements qui devaient lui servir avant longtemps, Eustache Lambert reprit le chemin du *bassin* et revînt en toute hâte aux travaux de sa pêcherie.

L'endroit pour la pêche semblait bien choisi. L'anguille surtout abondait, et Lambert s'attendait à y prendre aussi le saumon, l'esturgeon, l'alose et d'autres poissons, selon les saisons de l'année. Dans le contrat qui lui fut consenti, le 11 octobre 1653, il devait payer le dixième de l'anguille, au seigneur de Lauzon qui s'engageait à lui fournir les barils et le sel. Lambert se libéra de cette redevance, le 22 septembre 1671, moyennant la somme de trois cents livres dont la moitié fut payée en argent et l'autre moitié, en castor. (Greffe Rageot) (1)

Lambert ne fut pas le seul d'ailleurs à faire la pêche à Etchemin, en ce temps là. Les Jésuites de Sillery envoyaient tendre des rets sur les rives de la côte sud. Le Journal des Jésuites, à la date du 30 Juin de cette même année 1651, nous apprend que deux Algonquins furent pris à la rivière du saut de la Chaudière, vis à vis de Sillery, par cinq Iroquois. " Notre frère, Pierre Feauté, ajoute le Journal, (2) y avait été le jour précédent, et y alla le même jour pour visiter ses retz. "

Quant à Eustache Lambert, il était encore, en cette année 1651, le compagnon du Père Chaumonot, S, J. Il

---

(1) Hist. S. L. I—256.

(2) page 156.

était allé demeurer avec lui, le 25 mars, à l'Isle d'Orléans où l'on projetait d'établir les Hurons, et le 26 juin, il partait pour Tadoussac, avec le même Père et quelques canots hurons pour y faire la pêche. Il retourna à Québec, le 26 juillet.

Pour l'avantage du lecteur qui aimait à connaître et à étudier avec nous, ce qu'était Etchemin en 1651, nous avons jugé à propos de réunir, dans la narration d'un seul voyage fait par Eustache Lambert, toutes les connaissances acquises par lui, dans plusieurs voyages qu'il fit nécessairement à Etchemin, à l'occasion de l'établissement de sa pêcherie, que l'histoire de la seigneurie de Lauzon nous dit avoir été fait en 1651. (1)

---

(1) Hist. S. L. I—256.

La chute de la Chaudière

CHAPITRE SECOND

LES PREMIÈRES FAMILLES D'ETCHEMIN.

I.—Eustache Lambert et ses descendants. II.—Jean Demers (Dumets) et ses descendants. III.—Réné Leduc et son gendre Joseph Roberge qui fut la souche d'un grand nombre de familles Roberge dans Lauzon.

LE territoire d'Etchemin, que l'on appelait autrefois communément *Tréchemin* ou bien *Etroits chemins*, comme il est écrit dans certains documents, a une étendue peu considérable d'environ soixante-douze arpents sur le fleuve, entre les deux rivières Etchemin et Chaudière, sur une profondeur de quarante arpents. Mais si l'on veut inclure le terrain des concessions en arrière, dans la paroisse de St-Jean Chrysostôme, on aura alors une étendue d'environ six milles entre les deux rivières, vis à vis l'église de cette paroisse, sur une profondeur d'environ sept milles et demi, depuis le fleuve St-Laurent jusqu'à la concession St-Patrice, dans la paroisse de St-Lambert.

Quelles furent les premières familles établies sur le sol de la première concession ou Etchemin ? Quelles sont celles qui y out toujours demeuré ? Voilà des questions qui nous intéressaient grandement quand nous étions jeunes, et qui doivent intéresser beaucoup de personnes, parmi les 750 familles qui habitent aujourd'hui la paroisse de St-Romuald d'Etchemin.

Nous avons étudié les écrits qui pouvaient nous renseigner, entre autres l'histoire de la seigneurie de Lauzon, les papiers de famille et le dictionnaire de Mgr

Tanguay, et nous voulons ici répondre à ces questions et faire connaître les premières familles qui ont habité Etchemin ;nous le ferons de notre mieux et aussi exactement que possible.... *sauf toutefois erreur ou omission*, dirons-nous, avec un vieil arpenteur que nous avons connu et qui avait toujours le soin d'écrire ces mots, au bas des plans qu'il préparait. Nous regrettons beaucoup de n'avoir pû trouver certains documents qui nous auraient permis d'élucider plusieurs points que nous devrons nécessairement laisser dans l'ombre. Nous espérons que d'autres pourront réussir mieux que nous.

I.—EUSTACHE LAMBERT ET SES DESCENDANTS.

Nous avons déjà fait connaissance avec Eustache Lambert, lors de l'établissement de sa pêcherie à Etchemin, en 1651. Dans l'automne de 1652 (11 décembre), il acquit une terre de huit arpents de front sur quarante de profondeur, à l'endroit de sa pêcherie. Le contrat fut consenti par Mr. de Charny Lauzon, le 11 octobre 1653, (1) quelque temps après le retour d'Eustache Lambert d'une expédition contre les Iroquois en haut de Québec, à la tête du *camp volant* composé de cinquante français, et parti de Sillery le 2 juillet. (2) Cette ferme s'appela *l'habitation de Ste. Marie.* Une maison y fut construite, que le Journal des Jésuites désigne sous le nom de *cabane d'Eustache* (3). C'était un des centres favoris où se railliaient les Hurons et les autres sauvages amis des Français. Lambert sut tirer un bon parti de ses relations avec les sauvages; il fit avec eux la traite des

(1) Greffe Rageot.

(2) Journal des Jésuites, page 183.

(3) page 219

pelleteries et y amassa de l'argent. Il voulait aussi tirer de la culture de la terre sur sa ferme, tous les produits possibles. D'après le recensement de 1666, outre son fils ainé, Gabriel, il y avait plusieurs engagés, entre autres, Jean Adam, menuisier, Pierre Bergeron, agé de 78 ans et ses trois fils, André, Abraham et Etienne Bergeron. (1)

Après s'être marié, en 1656, avec Marie Laurence, il fixa sa résidence principale à Québec, sur la place royale, où il continua ses opérations commerciales qui furent heureuses. Il contracta société avec François Bissot, pour affermer les revenus de la seigneurie de Lauzon, et l'on voit qu'il surveilla ses intérêts avec soin et d'un œil jaloux. (2) Plus tard (en 1671), il fit un contrat de 12 ans, avec le même Bissot, pour faire le commerce de la pêche aux Sept-Isles.

De compagnie avec Guillaume Bonhomme et Jacques Berthiaume, Lambert fit aussi la pêche à l'anguille, sur les rives de Lauzon, en haut de la Chaudière, et, pour cela, il acquit une concession de seize arpents vis à vis la pointe du Cap Rouge. (3) Non content de cela, il acheta, le 6 octobre 1670, de Mr. de la Martinière, administrateur de la seigneurie de Lauzon, une terre en bois debout de huit arpents, du côté est et à quelque distance de la Chaudière. (4) Il eut aussi des propriétés à la Pointe aux Trembles, à la Canardière et à Beauport.

Il mourut la même année que son compagnon

---

(1) Hist. S. L. I—257.

(2) Idem. I.—257

(3) Greffe Fillion.

(4) Hist. S. L. page 258.

François Bissot, et il fut inhumé à Québec, le 6 juillet 1673. Il laissait une fortune, assez considérable dans le temps, évaluée à 31,000 livres.

De son mariage avec Marie Laurence, il avait eu trois enfants : deux garçons et une fille. Gabriel était né le 5 décembre 1657, Eustache, le 18 décembre 1858 et Marie-Madeleine, le 11 mai 1662.

Marie Madeleine épousa, le 24 janvier 1678, Louis Chartier de Lotbinière et reçut en héritage l'habitation de la Pointe aux Trembles et celle de la Canardière.

Eustache, qui prit le nom de Lambert-Dumont, Sieur de Clermont, eut l'habitation de St. Joseph de Beauport et la petite habitation près de la Chaudière. Lambert-Dumont eut une carrière aventureuse. Il alla à Orange, chercher une femme du nom de Sophie Vanneck et veuve de Edouard Scott, un marchand des iles de l'Amérique Méridionale, et il l'épousa, le 31 janvier 1682, au fort St. Louis de Chambly. Il vint faire commerce à Québec et y reçut une commission de capitaine de milice. En 1691, Lambert-Dumont s'embarqua pour la France, sur le vaisseau *St. François Xavier* et l'on n'en eut plus de nouvelles. Il laissait sa femme avec cinq enfants. (1)

Quant au fils ainé, Gabriel, qui nous intéresse davantage, il hérita de *l'habitation de Ste-Marie* et de la pêcherie établie à Etchemin par son père, vingt deux ans auparavant. De mœurs douces et paisibles comparativement à son frère Lambert Dumont, Gabriel resta, presque toute sa vie, sur la propriété que son père avait commencé à défricher en 1652 ; (2) il lui donna de

(1) Hist. S. L. I—259-260

(2) Idem II—44

l'extension et il progressa considérablement ; nous croyons que c'est lui qui fit bâtir, près de la pointe, la grande maison en pierres, avec comble élevé et pointu, suivant la mode du temps, dans laquelle la famille Lambert a longtemps demeuré.

Gabriel Lambert mourut en 1719, à l'âge de 62 ans et fut inhumé, le 25 juillet, dans l'église de la Pointe Lévy. Il était marié, depuis le 18 juin 1683, avec Françoise Renée Roussel, fille du chirurgien Roussel, et il en avait eu huit enfants, dont deux seulement laissèrent de la postérité. L'un des deux, René Louis, marié à Elizabeth Pinguet, alla s'établir à Québec et mourut en 1736, laissant dix enfants. (1)

L'autre de ses fils, Louis-Joseph, était né en 1695. Il épousa à Québec, le 16 novembre 1722, Geneviève Rouer de Villeray, fille d'Augustin Rouer de la Cordonnière et de Dame Marie Louise le Gardeur de Tilly. De cette union, naquirent dix-huit enfants dont la postérité s'est répandue dans toute la seigneurie de Lauzon.

Lonis-Joseph Lambert que l'on appelait *Monsieur de Ste. Marie*, était grand propriétaire de terres à Etchemin et il s'occupa activement de milice. En 1734, il était le premier capitaine de la paroisse de St. Joseph, en la seigneurie de Lauzon, et commandant de la rive sud, dans toute l'étendue du gouvernement de Québec. En cette qualité, il obtint, après procès, (2) que le premier banc dans l'église lui fut donné après celui du seigneur haut-justicier et que le pain bénit lui fut présenté après ce dernier.

Monsieur de Ste. Marie commandait encore les milices de la côte du sud, lorsqu'il mourut, le 21 janvier

---

(1) Hist. S. L. II—44
(2) Edits et Ord. page 165

1760. Il fut inhumé à St-Joseph de Lévy. Trois mois après, le 16 avril 1760, sa femme était inhumée à St-Nicholas.

Parmi ses nombreux enfants, citons surtout Louis-Joseph, né en 1724 et marié, à Québec, le 11 novembre 1758, avec Thérèse Fontenoy ; Louis-Charles, né en 1732 et marié à Québec, le 17 octobre 1752, avec Angélique Ménard ; Louis-Ignace, né en 1736 et marié à St-Joseph de Lévy, le 6 février 1758, avec Geneviève Bourassa, et Geneviève, née le 22 octobre 1723 et mariée, le 7 août 1751, à Jacques de la Fontaine de Belcourt. (3)

Il nous est impossible de raconter ici l'histoire de tous les descendants de Louis-Joseph Lambert, commandant de la côte sud ; nous ne parlerons seulement que de Louis Ignace, marié à Geneviève Bourassa, et de ses descendants directs.

L'inventaire des biens de Louis-Joseph Lambert qui possédait trente deux arpents de front à Etchemin, fut fait par le notaire Saillant, le 31 mars 1761. La vente et le partage des propriétés et effets entre les héritiers eurent lieu, en présence du même notaire, les 2 et 3 avril de la même année.

D'après un *titre nouvel*, donné le 10 mai 1765, au nom de Murray, seigneur de Lauzon, par Saillant, à Louis Ignace Lambert, celui-ci possédait à Etchemin une terre de trois arpents de front, bornée du côté nord-est à Louis Cantin, et du côté sud-ouest à Geneviève Lambert, épouse de Jacques de la Fontaine de Belcourt. Il y est dit que Louis-Ignace Lambert avait reçu dans la succession de son père, un arpent et six perches, et qu'il avait acquis de sa sœur, Louise Lambert, veuve de Jacques Ménard,

(1) Voir dict. Mgr Tanguay, vol. V.

l'année précédente, un arpent et demi qu'elle tenait, elle aussi, de la successsion du père. (1)

Cette terre de trois arpents passa à son fils, Louis Lambert marié à Geneviève Demers.

En 1830, vivaient à Etchemin deux respectables citoyens, Julien et Joseph Lambert. Ils étaient frères et fils de Louis Lambert et de Geneviève Demers, dont ils avaient partagé la propriété. Tous deux étaient mariés aux deux sœurs—filles de Etienne Demers et de M. Madeleine Maheu,—du même endroit. Julien Lambert avait épousé Angélique Demers, et Joseph Lambert avait épousé Louise Demers.

Les deux frères mariés aux deux sœurs eurent de nombreux enfants.

Louis Lambert, fils et successeur de Joseph Lambert, vendit sa terre à feu le Docteur Gédéon Laroque, sergent d'armes de l'Assemblée Législative de Québec. Elle est aujourd'hui la propriété de M. Ed. A. Lebreton de ville Landry.

Rémi Lambert, fils et succésseur de Julien Lambert, se maria d'abord avec Césarie Bégin, puis avec Julie Joncas.

La terre de feu Rémi Lambert est encore aujourd'hui la propriété de sa veuve et de son fils, Edouard Lambert.

En 1830, Louis Lambert, un parent des deux frères Julien et Joseph Lambert, habitait aussi la région de l'Etchemin, en haut de la pointe Benson.

Ce serait un long travail de faire connaître toutes les ramifications de la famille Lambert depuis le temps de la conquête (1760) jusqu'à nos jours ; nous laissons ce travail à l'historien futur de la famille.

---

(1) Voir papiers famille Lambert.

II.—Jean Demers (Dumets) et ses descendants.

La famille *Demers* s'appelait, dans les commencements de la colonie, la famille *Dumet*. On trouve différentes variations dans la manière d'écrire ce nom, entre autres, les suivantes : *DuMet*, *Dumest*, *Dumetz*. *Dumais*. On a écrit ensuite : *DeMer*, *Demerse*, et enfin *Demers*. Vers 1700, plusieurs ont été baptisés sous le nom de *DuMet* et mariés sous le nom de *Demers*.

La famille DuMet ou Demers est originaire de Dieppe, en Normandie. Deux frères, André et Jean et un cousin Etienne, arrivèrent à Québec avant 1647. Etienne demeura au Cap-Rouge pendant quelques années ; il fit baptiser ses enfants à Sillery et à Québec, et nous croyons qu'il alla, sur la fin de sa vie, se fixer dans les environs de Montréal, où l'on voit qu'il maria des enfants à Laprairie et à Varennes.

André et Jean montèrent à Montréal. André se maria, à Montréal, en 1654, avec Marie Chedville et en eut douze enfants qui furent, avec les enfants du cousin Etienne, les chefs des nombreuses familles de Demers répandues dans le district de Montréal. Nous ne nous occuperons ici que de Jean Demers, qui fut l'ancêtre des Demers d'Etchemin et de St-Nicolas. Nous avons publié, en 1905, son histoire et celle de ses descendants à Etchemin, dans un livre intitulé : "La famille Demers d'Etchemin, P. Q. (1)". Nous nous contenterons d'en donner le résumé aussi brièvement que possible.

1° Jean Dumet ou Demers I.

Jean Demers, né vers 1630, à Dieppe, en Normandie,

(1) Edition de 100 exemplaires seulement.

passa d'abord quelque temps, sur une terre qu'il avait prise au Cap-Rouge, avant de monter à Montreal. Il se maria, comme son frère, à Montréal, le 9 novembre 1654. Son mariage fut célébré par le Père Claude Pijart, S. J. en présence de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, Lambert Closse, chirurgien major, Gilbert Barbier et autres.

L'acte de mariage est écrit en latin.

Jean DuMet était fils de Jean DuMet et de Barbe Maugis de la paroisse de St-Jacques de Dieppe, en France. L'épouse s'appelait Jeanne Vedie ou Voidy (1), fille de Michel Vedie ou Voidy et de Catherine Dorbelle de St-Germain, évêché d'Angers.

Jean Demers et son épouse laissèrent Montréal vers 1662, pour venir s'établir dans la seigneurie de Lauzon, à Etchemin, en face de Sillery.

La première terre que Jean Demers prit, d'après l'acte que lui fut consenti plus tard, le 11 octobre 1666, touchait d'un côté, à Eustache Lambert et de l'autre, à René Leduc, et le 29 juillet 1668, il acheta de Jean Adam, une autre terre qui était entre celle de Nicolas Massard et celle de François Bissot. Ces deux concessions furent confirmées, le 1er juin 1671, par M. de la Martinière (2).

Nous croyons que c'est vers 1690, que Jean Demers vendit à René Leduc, les deux terres ci-dessus et qu'il acheta des héritiers Bissot, sept arpents sur les dix que François Bissot avait obtenus du seigneur de Lauzon,

---

(1) C'est bien *Vedie* qu'il faut lire dans l'acte original de son mariage et non *Redié*, comme Mgr Tanguay l'a écrit. Dans son acte de sépulture à Québec, le 7 décembre 1708, elle est nommée *Jeanne Voidy*. Voir aussi l'histoire des Canadiens-Français, par Sulte.

(2) Hist. S. L., I. 292.

en 1670, à partir de la rivière Etchemin. Nous n'avons point trouvé la date de cette transaction. C'est sur cette nouvelle propriété que, d'après le dénombrement de la seigneurie en 1723, il y avait maison, grange, étable, trente arpents de terre en labour et trois arpents en prairie. Dans " la famille Demers d'Etchemin ", nous avons donné la description de la maison, qui avait des murs en pierres de trois pieds d'épaisseur, avec grand comble pointu ; elle était bâtie à environ trente pieds au nord du chemin, un peu en arrière de la pharmacie actuelle de M. J. B. Martel. Le jardin était à droite, le long du chemin, sur les bords d'un rigolet, aujourd'hui l'étang Atkinson. La grange et l'étable étaient au sud du chemin, près du ruisseau.

Jean Demers et Jeanne Voidy eurent douze enfants, baptisés à Montréal, à Sillery et à Québec. Quatre garçons—Pierre, Eustache, René et Jean-Nicolas—et deux filles—Marguerite, mariée à André Bergeron, et Catherine, mariée à George Marion—s'établirent à St-Nicolas, où ils devinrent les souches des nombreuses familles de Demers dans cette paroisse (1). Jean Demers, par sa longue expérience acquise, au prix de bien des travaux et de bien des sacrifices, était en position de guider sûrement ses enfants et de les établir aux endroits les plus fertiles de la côte Lauzon (2).

En 1698, Jean DeMers et son épouse se décidèrent à aller passer leurs dernières années, dans la ville de Champlain, auprès de leur fille Anne, devenue veuve, madame Cureux de St-Germain.

---

(1) Voir " Fragments de l'histoire religieuse et civile de la paroisse de St-Nicolas par l'hon. Et. Théod. Paquet, page 7.

(2) 25 nov. 1672, Concession à Jean Dumets, de douze arpents, touchant à François Hulin, à St-Nicolas.

Dix ans après, ils décédaient tous deux dans la même année : Jean DuMet, le 5 juillet 1708 et Jeanne Voidy, son épouse, le 7 décembre 1708. Avant leur mort, ils avaient fondé sept messes à perpétuité, dans l'église de Notre-Dame de Québec.

Le successeur et héritier du père Jean, à Etchemin, fut son fils,

2° JEAN DEMERS II.

Il avait été baptisé, à Montréal, le 6 juillet 1661, et l'année suivante, il avait suivi son père, à Etchemin. Il se maria, le 2 mai 1696, à Ste-Famille I. O. avec Jeanne L'arrivée, fille de Jean L'arrivée et de Jeanne Barbereau. Il fut marié sous le nom de *DeMers.*

Jean Demers s'appliqua à agrandir et à perfectionner le domaine patrimonial à Etchemin qui avait une étendue de sept arpents sur quarante.

Il eut huit enfants baptisés à Québec ou à St-Joseph de la Pointe Lévy.

Jean Demers II fut inhumé à Québec, le 11 juillet 1736, à l'âge de 75 ans.

A sa mort, sa propriété fut partagée en deux terres de trois arpents et demi chaque. La terre du *nord-est* échut à son fils Jean, baptisé le 25 avril 1709, et marié, le 9 février 1739, à Madeleine Dussault. Celui-ci eut douze enfants parmi lesquels, Etienne, né le 17 février 1754, fut appelé à recueillir l'héritage de son père.

Etienne légua sa propriété à Etienne Demers, son fils, qui était marié à Madeleine Maheu, de Beauport.

A la mort de ce dernier, cette terre du *nord-est* fut vendue, partie à John Ritchie, partie à Pierre Lagueux.

La terre du *sud-ouest* bornée à l'ouest, à Joseph Roberge et au nord-est, à Jean Demers, fut donnée à l'autre fils de Jean Demers II, nommé Louis Joseph Demers.

3° Louis-Joseph Demers.

Louis-Joseph Demers—le troisième ancêtre direct des Demers actuels d'Etchemin,—avait été baptisé à St-Joseph de Lévis, le 7 mai 1711, et il s'était marié à la même paroisse, le 15 février 1735, avec Geneviève Huart, fille de Jean Huart et d'Angélique Jourdain. Il mourut, le 18 décembre 1749, à l'âge de 38 ans, laissant sa veuve avec quatre enfants, Geneviève, Louis, Louis-Etienne et et Marguerite, âgés respectivement de 14, 12, 10 et 5 ans.

La veuve prit en mains l'administration de son bien et de celui de ses enfants et la conserva pendant une quinzaine d'années. Elle gérait les affaires de la propriété, dans l'année *terrible* de la conquête (1759-60). D'après le *titre nouvel* qu'elle reçut de Me. Saillant, notaire, le 10 mai 1765, sa propriété faisait "moitié de sept arpents et une perche appartenant à feu Jean Demers... faisant partie de dix arpents de terre concédés à François Bissot par contrat... le 12 novembre 1670, à elle appartenant et à ses enfants pour lui avoir été donné et abandonné par feu Jean Demers, son beau-père, dont elle n'a pu représenter le contrat." (1) Elle mourut le 28 novembre 1773, à l'âge 81 ans.

4° Louis-Etienne Demers.

Fils de Louis-Joseph Demers et de Geneviève Huart, il était né en 1740, et il s'était marié à St-Nicolas, le 16 juillet 1764, après avoir obtenu dispense, avec Marguerite Demers, fille de Joseph Demers et de Marie-Josephte Gingras, une de ses parentes au troisième degré et au quatrième degré.

---

(1) Voir "La famille Demers d'Etchemin" page 23.

Après s'être libéré des obligations (1) de la succession, Louis-Etienne Demers, devenu maître complètement chez lui, pût s'adonner à l'exploitation de sa terre, alors très fertile, et la mettre en état de produire le plus possible.

Il prospéra grandement. En 1781, il fut nommé *syndic* avec cinq autres citoyens, pour surveiller les travaux d'agrandissement de l'église de St-Joseph et, en 1794, il fut nommé marguiller de la paroisse St-Joseph.

En 1797, la charge de sous-voyer, pour mettre à exécution une loi relative aux chemins et aux ponts, à laquelle il fut appelé, lui donna beaucoup de trouble. On peut lire dans l'histoire de la seigneurie de Lauzon (2) le récit des poursuites qui eurent lieu à cette occasion ; nous en dirons quelques mots plus tard.

Louis-Etienne Demers eut douze enfants parmi lesquels il choisit Julien, pour être son donataire. L'acte de donation (3) fut passé, le 23 octobre 1801, devant le notaire Alexandre Dumas, résidant à Québec.

Il mourut le 14 septembre 1817, à l'âge de 77 ans, et fut inhumé dans l'église de St-Joseph de la Pointe Lévy. Son épouse décéda le 21 février 1831, à l'âge de 89 ans et fut inhumée à St-Jean-Chrysostôme.

5° Julien Demers.

Né le 28 octobre 1777, Julien Demers, donataire de son père Louis-Etienne Demers, se maria à St-Joseph de Lévy, le 25 juillet 1803, avec Geneviève Roberge, fille de Charles Roberge et de Geneviève Lambert, âgée de 16 ans seulement.

---

(1) Voir papiers de famille dans "la famille Demers" page 26-27.
(2) III, p. 271 et suivantes.
(3) Papiers de famille Demers.

Pendant quarante ans, Julien Demers a joué un rôle important à Etchemin, dans le temps où le seigneur Caldwell construisait ses *vastes scieries* et donnait au commerce de bois une grande extension.

Il était *capitaine de milice*, et lors de la formation de la paroisse de St-Jean-Chrysostôme, il fut *syndic* de la nouvelle paroisse, pour la construction de la chapelle.

De l'union de Julien Demers avec Geneviève Roberge naquirent douze enfants,–six garçons et six filles,– parmi lesquels nous devons signaler les noms de Julien, marié à Marcelline Hallé et établi à St-Bernard, de Etienne, marié à Céleste Ainse et cordonnier à Etchemin, de Christine, mariée à Laurent Roberge, navigateur entre Etchemin et Québec, de Marie, mariée à Louis-Elie Bourget, charpentier de St-Joseph de Lévis, de Athanase, marié à Luce Bégin et établi à St-Lambert et de Benjamin, qui fut son héritier et successeur sur la terre d'Etchemin.

Julien Demers est décédé le 1er mai 1860, à l'âge de 83 ans, et son épouse s'est éteinte le 16 février 1869, à l'âge de 82 ans.

Tous deux out été inhumés dans l'église de St-Romuald.

6° Benjamin Demers.

Il était né, le 12 septembre 1823, et s'était marié à l'église de St-Jean Chrysostôme, le 25 novembre 1845, avec Félicité Carrier, fille de Louis Carrier et de Félicité Cantin, du village de Beaulieu.

Benjamin Demers a été mêlé à tous les événements principaux qui ont amené l'agrandissement et le progrès du village d'Etchemin et surtout l'érection de la paroisse de St-Romuald, en 1854. Conjointement avec Edouard Lagueux et Narcisse Cantin, il donna une

partie du terrain nécessaire pour l'église et il fut appelé à entrer au banc d'œuvre, en 1855.

Pendant sa vie, il fut commissaire d'écoles, conseiller municipal, et sur la recommandation du curé Sax, il fut aussi nommé juge-commissaire pour les petites causes.

En 1845, comme l'antique maison en pierres, de la famille Demers commençait à laisser beaucoup à désirer, Benjamin Demers en avait reconstruit une autre en bois, à peu près de même grandeur que l'ancienne, au côté sud du chemin, près du ruisseau, et là aussi, à environ cent pieds de la maison nouvelle, il avait bâti une grange et une étable. En 1871, vu que le nombre de demandes d'emplacements augmentait tous les ans, il fut encore obligé de construire une nouvelle maison, sur la côte, près du couvent, et d'y transporter ses bâtiments.

Son épouse, Félicité Carrier, était décédée le 28 novembre 1864, à l'occasion de la naissance de son dixième enfant qui ne put recevoir le baptême.

Onze ans plus tard, Benjamin Demers décédait à son tour, le 5 août 1875, à l'âge de 52 ans, laissant huit enfants, savoir : Benjamin qui fut ordonné prêtre le 7 décembre 1873 ; Louis Julien, qui fut député de Lévis à la Chambre des Communes, et marié à Elmina Giroux ; Pierre, marié à Georgiana Cardinal ; Marie-Madeleine, mariée à Pierre Guay ; Marie-Célina, mariée à George-Napoléon Guay ; Joseph, célibataire, qui hérita de la terre de son père, Ambroise-Jérôme, alias Edouard, marié à Vénérande-Valérie Pâquet et Marie-Elise, mariée à Joseph Cantin.

Par son testament du 19 juillet 1875, reçu par les notaires Simard et Légaré, Benjamin Demers avait institué son fils Joseph, son légataire universel, et les rentes

foncières des emplacements au bas de la côte ainsi que le reste du terrain non concédé à cet endroit, étaient données, pour être partagées entre eux, à six de ses enfants, savoir : Louis-Julien, Marie-Madeleine, Marie-Célina, Joseph, Ambroise-Jérôme alias Edouard et Marie-Elise.

L'acte de partage entre ces six enfants a été fait le 16 juin 1889, par le notaire Boutin dit Bourassa. Joseph qui avait reçu en héritage la terre de son père, a été obligé, pour cause de maladie, de la vendre, le 13 juillet 1905, à son voisin Henri Lagueux. Il s'est réservé sa part des rentes des emplacements au bas de la côte et les rentes des emplacements qu'il avait concédés sur la côte, en arrière du couvent.

Les terrains des emplacements concédés en bas de la côte et non rachetés, sont encore la propriété des héritiers nommés au testament de Benjamin Demers.

Louis-Julien Demers, un des enfants de Benjamin Demers, acheta, en 1889, les propriétés de M. Hall, situées sur les bords de la rivière Etchemin, et sur lesquelles étaient concédés grand nombre d'emplacements.

Depuis la mort de L.-J. Demers, en 1905, ces propriétés appartiennent à sa veuve et à ses enfants.

III.—René Leduc et son gendre Joseph Roberge.

René Leduc, originaire de Bérès, évêché d'Angers, était à Etchemin dans la seigneurie de Lauzon, au recensement de 1667. Il était voisin de Jean Demers et, le 7 mars 1680, il reconnaît devoir 60 livres à son voisin Jean Demers (Greffe Duquet).

Il s'était marié, à Québec, le 28 octobre 1664, avec Anne Genteau, de St-Nicolas, évêché de Xaintes. Ses enfants furent au nombre de neuf. Deux filles,—Marie et Françoise—furent religieuses hospitalières à Québec.

Deux autres de ses enfants, Guillaume et Geneviève, furent, en 1901, parrain et marraine d'une jeune esclave de huit ans.

Guillaume avait été baptisé à Québec, le 19 février 1669 et s'était marié à Ste-Famille I. O., le 18 novembre 1704, avec Elizabeth Drouin. Dans le dénombrement de la seigneurie de Lauzon, en 1723, il est possesseur de huit arpents de terre à Etchemin, mais dans un procès-verbal de 1738, son nom n'est plus mentionné. Il devait faire le commerce à Québec où il fut inhumé, le 3 décembre 1749, à l'âge de 80 ans.

Geneviève, l'autre fille de René Leduc, baptisée à Québec, le 14 octobre 1674, se maria, en première noce avec Pierre Métayer, et en seconde noce, avec Joseph Roberge. Ce mariage de Joseph Roberge avec Geneviève Leduc eut lieu à Québec, 16 janvier 1716 (1).

Joseph Roberge, avec lequel il convient de faire connaissance d'une manière spéciale, était né à St-Pierre, I. O., le 2 février 1690 ; il était l'un des treize enfants de Pierre Roberge (dit Lacroix) et de Françoise Loignon, et non de Denis Roberge, l'homme de confiance de Mgr de Laval, comme il est dit dans l'histoire de la seigneurie de Lauzon. Il était tanneur de son métier, et par son mariage avec la fille de René Leduc, il avait été attiré à Etchemin, où il s'établit.

Après le décès de Geneviève Leduc, Joseph Roberge se maria une seconde fois à Québec, le 8 janvier 1748, avec Madeleine Girard.

D'après Mgr Tanguay, de son premier mariage avec Geneviève Leduc, Joseph Roberge n'eut qu'un enfant, Joseph, qui se maria à Beauport, le 17 octobre 1740, avec Marie Cécile Lefebvre et fut le père de dix enfants dont

(1) Voir registres de N. D. de Québec.

huit garçons et deux filles. Les garçons s'établirent à Lauzon.

De son second mariage avec Madeleine Girard, Joseph eut trois enfants, un garçon, nommé aussi Joseph, qui se maria à Beaumont, avec Elisabeth Couture, et deux filles.

Ce Joseph, issu du second mariage, eut onze enfants, dont cinq garçons, qui s'établirent aussi à Lauzon ou dans les environs.

Comme on le voit, Joseph Roberge marié à Geneviève Leduc, se trouve à être la souche d'une famille nombreuse, très respectable, et répandue dans les paroisses de St-Romuald, St-Jean-Chrysostôme, St-Nicolas, etc. On compte aujourd'hui plus de vingt-cinq familles de Roberge dans la paroisse de St-Romuald seulement.

Il est évident que ce serait un rude travail à entreprendre que de retracer tous les Roberge d'aujourd'hui à leur premier ancêtre à Etchemin, en 1716.

Le premier ancêtre des Roberge, était voisin de Jean Demers II à Etchemin ; il était propriétaire de la terre aujourd'hui possédée par M. le notaire Simard.

Il prit aussi à ferme, six arpents de terre appartenant à son beau frère Guillanme Leduc, et pour régler définitivement avec son dit beau-frère, il dût aller devant l'Intendant à Québec qui porta jugement, à la date du 8 juin 1721, pour régler le différend entre les deux beau-frères.

Son voisin du nord-est, Jean Demers, se prit aussi de querelle avec lui, au sujet d'une claie ou d'une pêche que Jean Demers avait sur sa propriété. La claie avait été brisée. Jean Demers prétendait que c'était l'œuvre malicieuse de Joseph Roberge. Celui-ci

niait et attribuait la cause du dégât au vent ou à la marée. De là une chicane qui se compliqua de voies de fait, dans lesquelles on se servit de bâton, de hache, etc. On dit même que le sang coula. Le Conseil Souverain s'occupa de l'affaire, et, le 2 juillet 1724, l'appel de Jean Demers contre Joseph Roberge fut *mis à néant.* Cette chicane de *Normands* fit dire bien des paroles, causa des frais assez considérables pour le temps, et nous force à avouer, une fois de plus, que *le pire de tous les arrangements vaut le meilleur des procès.*

Après 1800, on voit François Roberge, occuper la terre de Joseph Roberge, puis Louis Roberge, l'échanger, avant 1830, avec Edouard Lagueux, pour une terre que celui-ci avait dans une concession de St-Jean Chrysostôme. Louis Roberge avait trois frères à Etchemin : Laurent, Olivier et Thomas. Nous les verrons plus tard.

VUE DE LA RADE DE QUÉBEC.

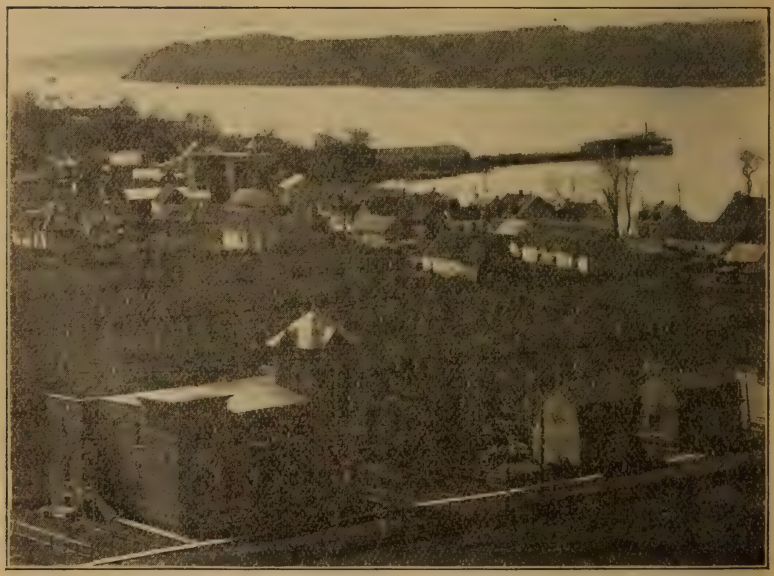

LA POINTE "BENSON"

CHAPITRE TROISIÈME.

LES PREMIÈRES FAMILLES D'ETCHEMIN (*Suite.*)

Jean Adam.—Nicolas Massard.—Jean Guy.—François Bissot.—Jean Charpentier dit la Paille.—André Bergeron.—Le sieur Mouffle.—Adrien Leclerc.—Jean-Baptiste Ducas et son gendre Charles Déjadon.—M. de la Martinière,—Louis Cantin.

Après avoir fait connaître plus longuement, les trois familles Lambert, Demers et Roberge, qui se sont toujours maintenues à Etchemin, depuis le commencement jusqu'à nos jours, il convient de mentionner au moins, les noms des censitaires ou colons qui ont essayé de tenter fortune sur ce coin de terre, jusqu'à la conquête, en 1760. Les uns y ont demeuré quelque temps ; d'autres y eurent des propriétés sans y avoir de demeure. La la liste n'en est pas très longue.

Jean Adam.

Jean Adam, était en 1666, comme nous l'avons vu, un des employés d'Eustache Lambert : il était alors menuisier. Né en 1636, il était marié à Marie Mézeray, dont il eut huit enfants. Son règne comme colon fut court à Etchemin. Il prit une terre voisine de celle de Bissot en 1666, et il la vendit deux ans après, le 9 juillet 1668, à Jean Demers, alors qu'il fut appelé à succéder à Claude Mauge, dans la fonction *de notaire et greffier* en la seigneurie de Lauzon, comme il appert par un document

du greffe de Pierre Duquet, en date du 14 août 1678. (1) Cela laisse à entendre que le menuisier de Lambert avait toutes les qualifications nécessaires pour occuper ce poste. Vers la fin de sa vie, on le voit résider à Beaumont, où il fut inhumé, le 3 septembre 1711.

Nicolas Massard.

Nicolas Massard, originaire du Poitou, était à la côte Lauzon, à Etchemin, en 1667. Il se maria à Québec, le 12 octobre 1665, avec Anne Belle-Sœur, et eut neuf enfants. Sa terre à Etchemin était entre celle de Réné Leduc et celle de Jean Demers. Cette terre passa à Jean Guy, en 1679, puis à Réné Leduc, en 1682.

Jean Guy.

Jean Guy était arquebusier et venait de la paroisse de St-Nicolas, évêché de Larochelle. De lui descendent les Guy de Kamouraska et de l'Islet. Il épousa, en 1671, à Ste-Famille I. O., Marie Levreau, âgée de 16 ans, et fille de Simon Levreau. Cette dernière apportait en dot à son mari, 20 minots de blé, 2 bœufs, 2 vaches, 1 cochon gras, 2 petits porcs-nourritureaux, une tinette de beurre de 25 livres, un matelas, une couverture, 4 draps, 6 chemises, 6 mouchoirs, 6 coiffes. (2)

En mai 1682, Jean Guy et sa femme, Marie Levreau, vendent à Réné Leduc, (3) une terre de deux arpents sur quarante, située à Lauzon, avec une petite cabane, grange et étable, bornée d'un côté à Leduc et de l'autre, à Jean Demers ; ils l'avaient acquise de Massard, en 1679, comme nous l'avons déjà dit.

---

(1) Hist. S. L., I—288.
(2) Hist. S. L., app.. LI
(3) Hist. S. L., app. LI

FRANÇOIS BISSOT.

François Bissot, bourgeois et marchand de Québec, avait acquis en 1647, une propriété à la Pointe Lévy, près de celle de Guillaume Couture ; il s'était marié quelque temps après, à Québec, avec une des filles de Guillaume Couillard.

L'histoire de la seigneurie de Lauzon raconte (1) assez longuement la vie et les exploits de cet homme qui s'est rendu célèbre par ses entreprises commerciales et industrielles, et par les services qu'il a rendus au seigneur de Lauzon et à ses censitaires. Nous avons déjà dit comment il avait été l'associé de Eustache Lambert dans l'affermage des revenus de Lauzon et dans d'autres affaires de commerce.

Nous ne devons nous occuper de lui, ici, qu'en rapport avec l'exploitation de sa ferme de dix arpents, sur le côté ouest de la rivière Etchemin. En 1667, comme Lambert, il avait avec lui plusieurs engagés, entre autres : Jean Guay, (2) âgé de 28 ans ; Martin L'Enfilé, âgé de 29 ans et Pierre Pérot, âgé de 32 ans.

Par lettre datée de Paris, le 8 mars 1664, le seigneur Jean de Lauzon donnait à François Bissot une concession de dix arpents de front sur le fleuve St-Laurent, depuis la rivière Etchemin jusqu'à la terre concédée par Jean Adam, le futur notaire de Lauzon, qui devait vendre cette terre à Jean Demers, en 1668. Cette concession de dix arpents comprenait tous les îlots à l'entrée de la rivière, et le droit de chasse et de pêche. A cet endroit, on faisait autrefois la chasse au loup-marin.

Bissot devait payer chaque année, au seigneur, deux chapons, un sol de rente par arpent de front et la *tren-*

(1) Vol. Ier (passim).

(2) Jean Guay est l'ancêtre des Guay de Lévis.

tième partie de tout le poisson qui serait pêché sur la grève. Ce poisson devait "être bien salé quant à l'anguille, le barre et le saumon, et frais quant aux autres poissons." Cette concession, mesurée par l'arpenteur Jean Guyon, le 4 juin 1666, fut confirmée, le 12 novembre 1670, devant le notaire Gilles Rageot, par M. de la Martinière, administrateur de la seigneurie, en *considération des bons services* que Bissot avait rendus au seigneur et aux habitants de Lauzon.

Une contestation s'étant élevée en 1667, au sujet du pâturage des animaux, le Conseil Supérieur de Québec (1) décida que les îlots, appartenant à Bissot et faisant partie de sa concession sur la rivière Etchemin, n'étaient pas compris dans la grève du St-Laurent, et il lui fut permis de les clore. (2) Cette sentence permettait aux habitants de mener paître leurs bestiaux sur la grève, en les gardant ou les faisant garder, à la charge des dommages qu'ils pourront faire sur les terres des voisins. Par là aussi, Bissot fut en état de mieux sauvegarder les prairies de ses îlots.

Tout marchait à souhait pour Bissot. Ses trois exploitations, la culture de la terre, la pêche, la fabrication du cuir, réussissaient très bien et il était en train de faire fortune. Sa femme, en bonne mère canadienne qu'elle était, lui avait donné la douzaine d'enfants règlementaire : sept filles et cinq garçons, lorsque la maladie vint le surprendre et le forcer à partir pour l'autre monde, le 26 juillet 1673.

L'inventaire des biens de Bissot eut lieu, le 27 avril 1676, et le partage fut fait entre ses héritiers.

---

(1) Délibérations C. S. (I—567).

(2) Hist. S. L. I—185.

Jean Charpentier dit Lapaille

Jean Charpentier dit Lapaille, marié à Barbe Renaud, habitait la Canardière lorsqu'il acquit, le 6 octobre 1670, de Philippe Guion, une terre de dix arpents dans Lauzon. Cette terre était située près de l'habitation de Lambert Dumont, à l'est de la Chaudière, et Guion l'avait eue de M. de la Martinière, administrateur de la seigneurie, au mois de mars précédent.

Ce Charpentier dit Lapaille, a eu une fin de vie retentissante dans le temps.

On sait, par l'histoire du Canada, (1) quels désordres la traite de l'eau de vie aux sauvages entraîna, à cette époque de la domination française. Les autorités de la colonie qui voulaient favoriser ce régime, entrèrent en lutte avec l'évêque de Québec, qui, s'appuyant sur plusieurs consultations des théologiens de la Sarbonne, lança l'excommunication contre tous les traiteurs, et fit un cas réservé de cette offense.

Malgré ces défenses, un nommé Lapaille, habitant de Lauzon, continua à faire la traite de l'eau de vie, et les prêtres lui refusèrent l'absolution, deux ou trois ans durant. Lapaille mourut subitement, alors qu'il était encore sous le coup de la censure ecclésiastique, et l'évêque ne voulut pas permettre son inhumation en terre sainte. Le gouverneur Frontenac, qui était à la tête du parti qui faisait la traite, porta plainte à Colbert lui-même. "Ce Lapaille étant mort subitement, dit-il, les prêtres ne voulurent jamais l'enterrer en terre sainte, disant qu'il n'avait pas fait ses Pâques, quoique leur refus seul en fut la cause pour le seul sujet de l'eau de vie,

(1) Ferland. I—104

en quoi il ne faisait que suivre les règlements du Conseil." (1)

La veuve de Charpentier dit Lapaille, Barbe Renaud, épousa en deuxième noce, le 18 avril 1678, Nicolas Cochard, puis en troisième, le 2 décembre 1679, Mathurin Arnaud. Ce dernier abandonnait, deux ans après, la terre de Charpentier, et M. de la Martinière la revendit, en 1683, à Pierre Maillou des Moulins. Il faut croire que cette terre portait malheur, puisque Maillou la remit à son tour, le 2 octobre 1687. (2) Jean-Baptiste Luneau l'occupait en 1723.

ANDRÉ BERGERON.

André Bergeron, que nous avons vu sur la ferme d'Eustache Lambert, avec son père et deux de ces frères, Abraham et Etienne, était fils de Pierre Bergeron et de Catherine Marchand, de la paroisse de St-Sauveleur, évêché de la Rochelle. Il épousa, le 9 juillet 1673, Marguerite Demers, fille de Jean Demers et de Jeanne Voidy, d'Etchemin. (3)

Le 10 décembre 1670, il prit une terre de huit arpents, bornée d'un côté à la propriété de la veuve Eustache Lambert et de l'autre, à la succession de Jean Charpentier. Il la vendit, le 30 avril 1681, à François Demers, fils de Jean, et prit la direction de St-Nicolas où il devint un des citoyens marquants de l'endroit. C'est chez lui, que le missionnaire de la côte Lauzon disait la messe et baptisait les nouveaux nés, avant la construction de l'église de St-Nicolas.

---

(1) Hist. S. L., I- 287

(2) Idem 1—238.

(3) Son acte de mariage est impossible à trouver. La date est indiquée dans leur contrat de mariage au greffe Rageot.

Il fut la souche de familles populeuses et recpectables, répandues aujourd'hui dans les paroisses de St-Nicolas, de St-Antoine, de St-Apollinaire, etc.

LE SIEUR MOUFFLE.

Dans le procès-verbal du 5 septembre 1738, pour redresser le chemin depuis chez les Lambert en descendant jusqu'à Montapeine, on lit le nom de Sieur Pierre Antoine Mouffle, entre celui des Lambert et celui de Joseph Roberge. Il occupait alors la terre possédée aujourd'hui par Narcisse Cantin. Le Sieur Mouffle était un marchand de Beauvais, en Picardie, qui ne s'établit point au pays.

ADRIEN LECLERC.

En 1747, d'après l'histoire de la seigneurie de Lauzon, (1) sur le territoire d'Etchemin, apparait un autre nom, celui d'Adrien Leclerc. Il venait de l'isle d'Orléans, et une de ses filles était mariée à Louis Cantin. Il ne demeura pas longtemps à Etchemin, et sa terre passa à la famille Cantin. (2)

JEAN BTE. DUCAS ET SON GENDRE CHARLES DEJADON.

Jean-Baptiste Ducas, anglais d'origine et établi sur le même territoire depuis 1718, n'apparait pas au dénombrement de 1723. Pourtant il devait y être. D'après Mgr. Tanguay, il était marié à M. Louise Belville dit de Carmelle, dont il eut sept enfants. Il a été inhumé à St-Joseph de Lévis, le 20 avril 1768, à l'âge, dit-on, de 100 ans. Une de ses filles, Marie-Louise, se maria le 26 août 1637, à St-Joseph de Lévy, avec Charles Déjadon

(1) Hist. S. L. II—188.

(2) Voir greffe Panet (1745) et papiers famille Cantin d'Etchemin.

(Dubouchet), Sieur de la Codrès. Nous reverrons plus tard, les descendants des Ducas et des Déjadon, dans les concessions du saut et de l'Hétrière.

M. DE LA MARTINIÈRE.

Nous ne devons pas passer sous silence, le nom de Claude de Bermen, Sieur de la Martinière, dont la vie est racontée au premier volume de l'histoire de la seigneurie de Lauzon. Nous devons saluer en lui non un résidant, mais un grand propriétaire de terres et pêcheries sur les bords de la Chaudière, à son embouchure, en même temps que le zélé administrateur de Lauzon, pendant plus d'un quart de siècle.

M. de la Martinière était né le 30 mai 1636, à St-Nicolas de la Ferté-Vidame en France, et il appartenait à une famille noble du Perche.

Alors qu'il était juge-bailli de Beauport, M. de la Martinière épousa, le 7 juillet 1664, Anne des Prés, veuve du grand sénéchal, Jean de Lauzon, qui était le troisième seigneur de Lauzon, depuis 1651, et qui avait été tué par les Iroquois, le 22 juin 1661, à l'Isle d'Orléans. (1)

M. de Lauzon Charny, ne pouvait plus, comme il l'avait fait jusqu'en 1668, garder en mains l'administration des biens de son frère, le grand sénéchal. M. de Lauzon Charny, avait décidé, à la mort de sa femme, Louise Giffard, décédée le 30 octobre 1656, d'entrer dans la carrière ecclésiastique ; il était prêtre depuis 1658, et, dès le 21 octobre 1660, il était grand vicaire de Mgr de Laval. (2)

Il fallut donc nommer un administrateur des biens que les de Lauzon possédaient au Canada. La veuve du

(1) Journal des Jésuites 298-299.

(2) Journal des Jésuites, p. 287.

sénéchal était devenue l'usufruitière de la seigneurie de Lauzon, pendant que Charles-Joseph, le seul fils survivant de son père, Jean de Lauzon, et qui était passé en France, presqu'aussitôt après la mort de son père, en devenait le quatrième seigneur. (1) (1661)

M. de la Martinière, marié depuis 1664, a Anne des Près, veuve du sénéchal, fut naturellement nommé à cette charge d'administration, le 1er décembre 1668, et depuis cette date, il exerça à Lauzon, les véritables droits du seigneur pendant vingt-un ans. Nous avons déjà mentionné son nom dans la concession des terres de cette seigneurie.

Il siéga en même temps au Conseil Supérieur de Québec, et comme il était fort instruit, très prudent et doué d'un grand jugement, il fut souvent chargé de missions très délicates.

Son épouse, Anne des Près, décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 12 mars 1689, et trois mois après, à l'arrivée des vaissaux, on apprit la nouvelle que Charles-Joseph de Lauzon, quatrième seigneur de Lauzon, était mort à Paris, l'année précédente, quelques temps après son mariage avec Demoiselle Marguerite Gobelin (1688).

La jeune veuve, Marguerite Gobelin, était donatrice de son mari et, par conséquent, elle pouvait disposer de tous ses biens. Fatiguée des réclamations des créanciers de la famille de Lauzon, elle vendit, le 19 mars 1690, la seigneurie de Lauzon et d'autres propriétés, à Thomas Bertrand, qui devint le cinquième seigneur de Lauzon.

Après bien des pourparlers avec le nouveau seigneur, M. de la Martinière qui n'aimait pas à se séparer de sa chère seigneurie, réussit à continuer à en gérer les affaires, en l'affermant à raison de 200 livres par an.

---

(1) Hist. S. L., I—154

Il en profita pour pourvoir aux besoins de ses vieux jours.

Les pêches à l'anguille que l'on faisait au bassin de la Chaudière étaient renommées. M. de la Martinière en avait fait une exploitation des plus avantageuses, et depuis vingt ans, il s'était réservé cette manne précieuse. Prévoyant que, si la seigneurie changeait de propriétaire il pourrait perdre cette source considérable de revenu, il fit l'acquisition, le 12 octobre 1694, de toutes les terres avoisinant le bassin de la Chaudière, sur une profondeur de cent arpents. Cette concession était bornée au côté est, à la terre de Eustache Lambert-Dumont, et au côté ouest, à la terre de Charles Gauthier de Boisverdun, et comprenait le droit exclusif de pêche dans le bassin. (Greffe Guillaume Royer.)

La seigneurie de Lauzon passa, le 12 novembre 1699, entre les mains d'un sixième propriétaire, le sieur George Regnard Duplessis, alors trésorier de la marine à Québec.

M. de la Martinière se trouva complètement en dehors de l'administration de la seigneurie de Lauzon ; il conserva cependant ses pêcheries au bassin de la Chaudière, et il se consacra activement aux affaires du pays dans le Conseil Supérieur, où il occupa successivement les charges de lieutenant général de la prévôté et de premier conseiller.

Il mourut à Québec, le 14 avril 1719, à l'âge de 83 ans, et il fut inhumé dans la cathédrale.

La terre acquise par lui, en 1694, sur les rives du bassin de la chaudière, et qui comprenait aussi le bassin, fut vendue, le 11 septembre 1727, à Nicolas Lanouillier, membre du Conseil Supérieur de Québec, pour le prix de 1200 livres.

Louis Cantin.

La famille Cantin (on écrivait Quentin, dans les commencements) a fait son apparition sur la côte Lauzon, vers 1740, environ vingt ans avant la conquête.

Nicolas Cantin, le premier ancêtre de cette importante famille, originaire de Normandie, croyons-nous, était fixé à l'Ange-Gardien. Il se maria à Québec, le 3 août 1660, avec Madeleine Roulois. Un de ses six enfants, nommé Louis, se maria à l'Ange-Gardien, le 17 janvier 1701, avec Marie Mathieu qui lui donna quinze enfants.

C'est un de ses fils, nommé Louis, comme son père, qui va se fixer à Lauzon, et fait baptiser, à St-Joseph de Lévy, son premier enfant, Louis-Joseph, le 6 novembre 1740.

Louis Cantin s'était marié en première noce, le 19 octobre 1739, avec Marguerite Leclerc, fille de Adrien Leclerc et de Geneviève Paradis, de St-Pierre, I. O., et dont il eut quatre enfants. Il se maria en seconde noce, à St-Joseph de Lévy, le 13 avril 1750, avec Suzanne Carrier, fille de Ignace Carrier, qui lui donna onze enfants.

Ce sont les enfants de Louis Cantin, nommés Louis-Joseph, issu du premier mariage, et Ignace, Charles, François et Jacques issus du second mariage, qui ont été les chefs des nombreuses familles de Cantin répandues dans la seigneurie de Lauzon et les environs.

François Cantin, fils de Louis, né le 10 mars 1759, et marié 1° à Geneviève Dubois et 2° à Marie-Josephte Blais, se fixa à Etchemin, sur la propriété à l'ouest de celle de Louis Ignace Lambert, et qu'il avait reçue de son père. Cette propriété avait eu plusieurs propriétaires de familles différentes avant la conquête, comme nous l'avons dit.

Nous verrons plus tard que ses successeurs à Etchemin furent François Cantin son fils, et Narcisse Cantin qui maria Ursule, une des filles de François Cantin, fils.

VUE D'ETCHEMIN : CENTRE.

CHAPITRE QUATRIÈME

LA VIE PRIMITIVE A ETCHEMIN.

Difficultés et privations.--Le logement.-Les moyens de vivre : la chasse, la pêche, la culture de la terre.—Le canot.—Paroles de la Mère de l'Incarnation.— Le marché de Québec.— Une réunion de famille où l'on fait connaître l'état d'Etchemin et les familles, en 1681.—La carte de Catalogne, vers 1700.

Le site d'Etchemin, *entre les deux rivières*, présentait, vers 1660, un aspect vraiment beau et pittoresque, mais aussi, grandement *rustique et sauvage*. Il faut bien nous figurer que la *concession des 40 arpents*, comme on l'appelait dans les commencements, était alors complètement recouverte d'une épaisse forêt de bois de toute sorte ; sur la grève seulement, on apercevait ça et là quelques touffes de foin *naturel* ou *sauvage* que l'eau recouvrait à marée haute. Il n'y avait pas de chemin, si ce n'est à travers les galets sur les bords du fleuve, pas de pont sur l'Etchemin qu'il fallait traverser à gué, en choisissant les endroits les plus favorables. En présence d'un semblable état de choses, on peut imaginer les difficultés qui attendaient les premiers colons, les fatigues, les privations qu'ils devaient endurer, les travaux qu'ils devaient entreprendre pour se loger, se nourrir et se vêtir.

Les premiers colons arrivèrent à Etchemin, *en canot*, emmenant avec eux, femme et enfants, et apportant les choses les plus nécessaires : des vêtements, des couvertures, des haches, un petit poël en tôle ou en fer, un fusil,

le briquet pour faire du feu, et des provisions pour quelque temps. Heureux le colon qui, comme Jean Guy, pouvait marier une femme qui lui apportait la corbeille de noce dont nous avons déjà parlé !

Le premier logement fut d'abord l'humble *cabane* de dix à douze pieds carrés, en bois rond travaillé à la hache et recouvert d'un toit en écorce. Les matelats étaient rares ; le sapin fournissait ses branches qui permettaient à nos ancêtres de prendre un sommeil réparateur, après leurs journées pénibles de travail. Il fallait aussi construire une autre cabane qui servait de grange et d'étable pour abriter, pendant l'hiver, les bêtes à cornes et les moutons qu'ils possédaient ; pendant l'été, le bétail paissait sur la grève et couchait à la belle étoile.

Mais comment vivaient les premiers colons ? Les premières provisions apportées ne pouvaient durer bien longtemps. La Divine Providence qui donne au lion de la forêt comme au petit moineau de nos rues qui ne vaut pas deux sous, les moyens de vivre, permit à nos ancêtres de trouver sur place, les éléments nécessaires à leur subsistance, en attendant que la terre d'alluvion qu'ils occupaient, leur en fournit en quantité suffisante, abondante même.

Le recensement de 1681 a le soin de nous dire qu'il y avait alors, dans Lauzon, 52 fusils. Chaque famille en possédait un, et même deux quelquefois. Dans le temps, cette arme à feu était d'une grande importance non-seulement, comme *moyen de défense* contre les Iroquois qui venaient traquer les pauvres Hurons jusque sous les canons de Québec, mais aussi, comme *moyen de subsistance.*

Le fusil valait plus qu'une bête à cornes. Il permettait d'abattre le gibier qui abondait dans la forêt, comme le

chevreuil, la perdrix, le lièvre, etc., et de fournir des mets succulents, dans les temps où les autres aliments manquaient. Les fusils furent enlevés à nos ancêtres par les anglais, en 1759. Cependant quelques-uns échappèrent à la *razzia*, ou furent remplacés après la conquête. Dans la famille Demers, nous en avions un qui était long, lourd et fortement monté ; il était *à pierre* et non *à capsule*. Ce *fusil de nos pères*, nous l'avons porté avec orgueil sur nos épaules pendant notre enfance, et nous avons commis avec lui bien des imprudences ; mais on eût dit que, quand il y avait danger, le fusil *ne voulait pas partir* ! Ce qui faisait dire à notre grand père qui nous réprimandait, que le fusil avait *plus d'esprit que nous autres, les gars.*

La pêche a été aussi, avec la chasse, d'un grand secours pour les colons. Dans les titres de concession de leurs terres, on voit qu'ils étaient obligés de payer *douze deniers* de cens et *quarante sols* de rente pour un arpent de terre, de fournir, de plus, deux chapons vifs et la *onzième partie du poisson pêché chaque année.* Le seigneur fournissait les futailles et parfois le sel, pour saler l'anguille et le saumon, les deux poissons que l'on prenait en plus grande abondance. (1)

La pêche de l'anguille surtout, était des plus fructueuses. A Etchemin, il y avait des *claies* sur les grèves en face de toutes les terres concédées. On lit dans le *Journal des Jésuites*, que, à Sillery, on prit 40.000 anguilles dans une seule saison. (2) Cela donne à entendre qu'à Etchemin, en face de Sillery, on pouvait en prendre également en grande quantité. Vers Ste-Croix

---

(1) Hist. S. L., I--174.

(2) Page 69.

et Lotbinière, les relations des Jésuites affirment qu'il s'en prenait jusqu'à 70.000 par saison. (1)

L'anguille, assez dédaignée aujourd'hui, comptait alors comme le principal aliment des colons. C'était pour ainsi dire la manne dans le désert, " manne inconcevable, suivant l'expression d'un ancien missionnaire, qui se trouvait à toutes les portes, qui ne coûtait qu'à prendre et qui apportait avec lui tout son assaisonnement." (2)

L'anguille était, avec les peaux de castor, la monnaie courante d'alors; l'argent étant chose presque inconnue parmi les colons, les paiements se faisaient en nature.

Que dire du canot de nos ancêtres? On remarque que, au recensement de 1681, il n'y avait qu'un cheval dans la seigneurie, chez Etienne Charest, à la Pointe-Lévy ; le canot remplaçait le cheval. Il servait de voiture d'été et même de voiture d'hiver, quand le pont de glace ne se formait pas. C'est avec le canot que l'on se rendait d'une habitation à une autre ; c'est avec le canot que l'on traversait à Sillery, que l'on se rendait à Québec, pour y vendre l'anguille et les autres denrées et en rapporter des effets utiles à la famille ; c'est avec le canot encore, que l'on remontait le fleuve jusqu'à St-Nicolas, la Pointe aux Trembles et même jusqu'à Montréal.

En ce temps-là, tout le monde savait manier l'aviron. On s'est d'abord servi du canot fait d'écorce de bouleau, lequel était léger, rapide, facile à transporter, mais dangereux dans des mains non expérimentées ; en hiver, on recouvrait la proue de ces canots, de peaux vertes de veau ou de chevreuil, pour les garantir contre les glaces.

---

(1) Relation de 1660.
(2) Hist. S. L., I—176

On adopta ensuite le canot de bois que l'on creusait et façonnait à même un pin de trois ou quatre pieds de diamètre, abattu dans la forêt voisine. La chaloupe et des petites barques pouvant porter trois ou quatre tonneaux furent aussi bientôt en usage. C'est en faisant une promenade avec une chaloupe que se noyèrent, le 5 juillet 1693, trois jeunes filles : Catherine, âgée de 18 ans, fille de Jean Demers, d'Etchemin, Jeanne Buisson, âgée de 15 ans, fille de Michel Buisson, de St-Nicolas, et Madeleine Moisan, âgée de 14 ans, fille de Pierre Moisan, pilote, de Québec. (1)

Cependant, les colons d'Etchemin ne négligeaient point de faire une trouée dans la forêt et d'agrandir le champ de leurs travaux de ferme. Peu à peu, ils firent des progrès et après quelques années de travail, ils eurent la consolation de voir pousser en abondance, sur leurs terres fertiles, le blé, l'orge, l'avoine, les pois, le foin, en même temps qu'ils veillaient à l'amélioration et à l'agrandissement des bâtisses qui leur étaient nécessaires.

Nos ancêtres étaient agriculteurs avant tout ; mais ils savaient aussi exercer le métier de maçon, de menuisier, de charpentier, de forgeron, de cordonnier, de chasseur, de pêcheur et de navigateur. Ils préparaient à la hache, pendant les jours de l'hiver, les bois ou les matériaux qu'ils prévoyaient devoir user pendant la belle saison.

Nos pères étaient de rudes travailleurs ; ils étaient économes, polis et hospitaliers. Les femmes ne s'épargnaient pas. Vêtues d'une jupe courte qui leur allait à mi-jambe, à la façon indienne, on les voyait toujours dans les champs, à la maison ou à l'étable, faisant n'importe quel travail.

---

(1) Mgr Tanguay,—A travers les régistres, page 177.

Il nous semble que les paroles de la Mère de l'Incarnation, en 1665, au sujet des premiers colons du pays, ne seraient pas ici hors de propos ; on peut les appliquer aux colons d'Etchemin.

"Quand une famille commence une habitation, dit-elle, il lui faut deux ou trois ans, avant d'avoir de quoi à se nourrir, sans parler du vêtement, des meubles et de toutes les choses nécessaires à l'entretien d'une maison. Ces premières difficultés passées, les colons commencent à être à leur aise, et s'*ils ont de la conduite*, ils deviennent riches avec le temps, autant qu'on peut l'être dans un pays nouveau. Au commencement ils vivent de leurs grains, de leurs légumes et de leur chasse qui est abondante en hiver. Et pour le vêtement et les autres ustensiles de la maison, ils font des planches pour couvrir les maisons et débitent des bois de charpente qu'ils vendent bien cher. Ayant ainsi le nécessaire, ils commencent à faire trafic et de la sorte ils s'avancent peu à peu," (2)

Ces paroles nous disent comment les colons progressaient et en même temps nous montrent le trafic que les colons pouvaient faire.

"La ville de Québec offrait un excellent marché pour toutes les campagnes environnantes qui y apportaient le blé, le bois, les légumes, les volailles, le beurre, les oeufs, le lait et toutes les denrées nécessaires à la vie. Ces produits de la ferme se vendaient fort cher. Les colons recevaient en échange, des étoffes, de la toile, des souliers. Vu la rareté de l'argent monnayé, les commerçants étaient obligés de recevoir, en échange de leurs marchandises, des peaux de castors et d'orignaux, du blé et des produits des champs.....

(2) Lettres II, pp. 313-314.

"Les habitants de Lauzon apportaient aussi une grande quantité de poissons. Ils étalaient ces produits sur la place devant la clôture de la maison de M. Macart. L'anguille, par exception, pouvait se vendre sur la grève." (1)

Maintenant, afin d'étudier d'une manière plus complète, la physionomie des premières familles d'Etchemin, et leur état de fortune, vers la fin du premier quart de siècle d'existence, en 1681, nous prions le lecteur de nous suivre dans l'habitation de Jean Demers et d'y assister avec nous a une réunion de famille ; nous ferons aussi, en même temps, connaissance avec toute la population fixée à Etchemin à cette date.

C'était un samedi du commencement de septembre 1681. Les enfants de Jean Demers venaient en toute hâte annoncer à leur père qu'un canot monté par trois hommes et une femme, venait d'être signalé à la pointe chez Lambert, et se dirigeait vers la demeure de Jean Demers. Celui-ci court aussitôt vers ces étrangers et il a le bonheur de recevoir dans ses bras André Demers, son frère, arrivant de Montréal avec sa femme, Marie Chedville, et deux de leurs enfants, Jean-Baptiste et Michel, âgés respectivement de 20 et 18 ans. Inutile de dire que la joie fut grande dans la famille Demers, que la plus grosse anguille fraîche fut mise à la broche, rôtie en peu de temps sur un brasier ardent, servie aux chers hôtes avec du pain cuit sous la cendre et arrosée d'une goutte d'eau de vie. Pendant ce temps, André Demers qui habitait l'Ile de Montréal, où il s'était marié en 1654, la même année et au même endroit que son frère Jean, maintenant âgé de 51 ans, renouvelait sa connaissance avec Jeanne Voidy, épouse de Jean, alors

(1) Hist. S. L., I—379-380.

âgée de 43 ans, et avec les enfants : François, 25 ans ; Jean, 20 ans ; Pierre, 18 ans ; Anne, 16 ans ; René, 14 ans ; Madeleine, 12 ans ; André, 10 ans ; Eustache, 9 ans ; Catherine, 6 ans ; Nicolas, 4 ans ; Jean, 1 mois. Une seule fille était absente : c'était Marguerite, mariée, depuis 8 ans, à André Bergeron.

En peu de temps, André Demers apprit que son frère Jean était en voie de prospérer. Il avait complètement refait son logis daus les derniers temps. La maison était à peu près comme celle qu'il occupait au Cap-Rouge, avant 1650, et qui "mesurait trente-trois pieds de longueur sur dix-huit de largeur, avait *une chambre*, un caveau, une cheminée, un grenier, un fonr à cuir le pain à un bout, et deux chambres séparées par une cloison en pin à l'autre bout, avec portes et fenêtres munies de fermetures." (1) Jean Demers possédait un fusil, 8 bêtes à cornes, et trente arpents de ses deux terres,—l'une près de Lambert et l'autre près des héritiers Bissot—étaient en valeur. Le frère Jean avait l'intention de diriger ses pas vers St-Nicolas où son gendre André Bergeron s'était installé tout récemment et où il voulait établir ses garçons. André Demers ne put s'empêcher de contempler la beauté du site où il se trouvait et la fertilité du sol qui donnait une récolte abondante, tandis que les *claies* établies sur la grève devaient rapporter de beaux profits.

Laissant d'un côté, les femmes faire la causette à la maison et de l'autre, les deux plus vieux garçons de Jean et leurs cousins de Montréal, se diriger vers les bois avec le fusil et un chien dressé à lever la perdrix, pour tenter d'abattre quelque gibier, les deux frères, Jean et André

(1) Voir hist. de N.-D. de Ste-Foye, par l'abbé Scott. I—314

allèrent visiter les lieux environnants et les familles qui y résidaient.

Suivons-les.

Leur première visite fut à la *cabane d Eustache.* Eustache Lambert était mort depuis 8 ans ; sa femme, restée veuve, habitait la basse-ville, à Québec, avec son fils Gabriel, alors âgé de 24 ans.

La veuve n'avait point abandonné *l'habitation de Ste Marie* ; elle la faisait cultiver et y entretenait sa pêcherie. C'était le fils Gabriel qui y surveillait les travaux, en attendant d'y demeurer définitivement, après s'être marié. La famille avait deux fusils, possédait plusieurs bêtes à cornes et avait défriché une grande étendue de terre. (1)

En haut de la propriété de feu Eustache Lambert, il n'y avait que quelques cabanes pour abriter les pêcheurs et point de familles résidantes.

Revenant sur leurs pas, les deux frères, allèrent rendre visite au voisin, Jean Guy, arquebusier, âgé de 40 ans et à sa femme, Marie Levreau, âgée de 25 ans. Cette dernière s'était mariée à l'âge de 16 ans, et elle avait trois enfants : Jean, âgé de 4 ans, Marie, âgée de 2 ans et Jean-Baptiste, âgé de trois mois. Jean Guy avait un fusil, trois bêtes à cornes et huit arpents en valeur.

Le voisin immédiat de Jean Guy était René Leduc, l'un des premiers colons d'Etchemin (1666). René Leduc était alors âgé de 42 ans ; sa femme, nommée Anne Gentreau, était âgée de 38 ans. Leurs enfants étaient : Marie, 16 ans ; Jean, 14 ans ; Guillaume, 12 ans ; Marie Anne, 10 ans ; Jacques, 8 ans ; Geneviève, 6 ans ; René, 5 ans ; François, 3 ans ; Louis, 1 an.

---

(1) Le recensement de 1681 ne donne pas de détails.

René Leduc avait un fusil, 5 bêtes à cornes et 8 arpents de terre en valeur.

La terre au nord-est de celle de René Leduc, était l'autre propriété de Jean Demers ; elle avoisinait les dix arpents de front appartenant aux héritiers Bissot et dont nous avons parlé. Il n'y avait qu'une cabane, destinée a protéger ceux qui venait y faire la pêche et couper les foins sur les îlets appartenant à la succession Bissot. Il n'y avait pas d'autre bâtisse ni de défrichement. Jean Demers, invitant son frère à jeter les yeux sur cette belle propriété, bornée à la rivière Etchemin, dût lui dire qu'il espérait que sa famille en serait un jour propriétaire en tout ou en partie.

Ils étaient à peine revenus à l'habitation de Jean Demers, lorsque les cris joyeux des enfants annonçaient l'arrivée du gendre André Bergeron, de son épouse et de ses quatre enfants. Ils habitaient depuis quelque temps à l'ouest de la Chaudière, sur les hauteurs de St-Nicolas, et ils venaient passer le dimanche avec la famille de Jean Demers.

André Bergeron avait alors 38 ans, sa femme, Marguerite Demers en avait 22. Leurs enfants étaient : André, 7 ans ; Jean, 5 ans ; Pierre, 4 ans ; Jacques, 5 mois.

Prenons maintenant congé de cette famille en joie. Ne la troublons pas, surtout le lendemain, —à l'heure de la grand'messe dans les églises catholiques, — laissons-la faire la prière bien dévotement avec toute la population d'Etchemin et chanter les cantiques importés de la Normandie et de la Bretagne, pour célébrer dignement le jour du Seigneur. Nous aurions aimé à déguster, avec la famille, une bonne soupe au pois, les plats de chevreuil, les perdrix au lard, un fro-

mage à la crême, le sirop d'érable et arroser tout cela d'une goutte d'eau de vie. Assis sur des chaises à fond tressé avec des lanières d'écorce de chêne, nous aurions été curieux d'examiner la vaisselle dont on se servait dans le temps : les couteaux, les fourchettes, les cuillers et les assiettes. Il y aurait eu là, une étude très intéressante à faire sur les usages et les moeurs du temps.

Mais notre but est atteint : nous voulions faire connaître le recensement de 1681, en tout ce qui regarde Etchemin. C'est ce que nous avons fait, en supposant une visite faite par un colon de l'île de Montréal qui voulait, comme nous, avoir tous les renseignements sur Etchemin. Cette visite d'ailleurs était assez vraisemblable, puisque notre héros-visiteur, après avoir été le père de douze enfants et être devenu par là, la souche d'un grand nombre de familles Demers dans le district de Montréal, est venu mourir quelque part à St-Nicolas, chez l'un de ses neveux et a été inhumé à la Pointe-aux-Trembles de Québec, le 23 novembre 1710, par le missionnaire Basset qui desservait la côte sud, dans Lauzon.

Donc, en 1681, les trois familles Demers, Guy et Leduc étaient les seules qui résidaient à Etchemin. Les autres concessionnaires résidaient à Québec ou ailleurs. La population totale comptait 28 âmes. Chaque famille avait son fusil. Les bêtes à cornes étaient au nombre de 16 ; il n'y avait pas de cheval. 38 arpents de terre étaient en valeur, à part des défrichements faits sur la terre de feu Eustache Lambert et les autres terres plus près de la Chaudière et dont le recensement ne parle pas.

Laissons maintenant écouler 42 années, et, en 1723, nous aurons pour faire la comparaison avec le recensement de 1681 qui a été le dernier de la domination française, un autre document bien important : *l'aveu et*

dénombrement de la seigneurie de Lauzon en 1723. C'est ce document que nous allons maintenant examiner. Mais auparavant, jetons les yeux, en passant, vers l'année 1700, sur une " carte du gouvernement de Québec levée depuis l'année 1685 jusqu'à 1709, d'après les ordres de Mgr le comte de Pontchartrain, ministre d'Etat, par Monsieur Catalogne, lieutenant des troupes, et dressée par Jean-Baptiste de Couagne, arpenteur juré." (1). Pendant les quatorze années de la confection du plan de Catalogne, plusieurs changements ont dû nécessairement avoir lieu. Cependant, il est intéressant de lire les noms des colons inscrits sur ce plan, depuis la rivière Etchemin— qui cependant n'est pas indiquée,—jusqu'à la rivière Chaudière, qui l'est.

Les voici :

Bissot,
Dumay (Demers),
Leduc,
M. Lambert,
Dumay (Demers),
Dumont (Lambert),
(Rivière Chaudière)
M. de la Martinière.

D'après cette carte, les héritiers Bissot n'avaient plus que trois arpents, les sept autres arpents étaient passés à la famille Demers. Leduc en avait huit ; les héritiers Lambert, trente-deux. Dumay (Demers) occupait la propriété possédée par André Bergeron, gendre de Jean Demers, avant d'aller se fixer à St-Nicolas. La propriété de M. de la Martinière s'étendait des deux côtés de la rivière Chaudière, comme nous le verrons.

---

(1) Une copie de ce plan qui est à la bibliothèque du parlement d 'Ottawa, a été reproduite au Ier vol., page 395, de l'histoire de la paroisse de Ste-Foy, par l'abbé Scott.

CHAPITRE CINQUIÈME.

L'AVEU ET DÉNOMBREMENT DE LA SEIGNEURIE DE LAUZON EN 1723.

Noms des colons à Etchemin,—à Taniata,—à l'Hétrière.

Nous avons donné dans les chapitres précédents les noms et nous avons décrit le genre de vie des familles qui se sont établies ou qui ont tenté de s'établir à Etchemin, depuis 1652. Nous croyons ne rien faire de mieux, pour résumer ce que nous avons dit, que de reproduire en tableau, la partie qui a rapport à Etchemin et aussi à Taniata, dans *l'aveu et dénombrement* de la seigneurie de Lauzon, en 1723.

En considération de la somme de 40.000 livres, la seigneurie appartenait, depuis le 28 mars 1714, au Sieur Etienne Charest, fils d'Etienne Charest et de Catherine Bissot, qui exploitait, à Lévy, des fermes et une tannerie. Il fut le septième seigneur de Lauzon, et le premier qui résida parmi ses censitaires. (1)

Quelques jours après avoir porté foi et hommage, tel que le voulaient les anciennes coutumes féodales, Etienne Charest, produisit à la date du 6 mars 1723, l'aveu et dénombrement de la seigneurie. (2) Ce document est très important, en l'absence de recensement officiel qui n'existe pas pour cette époque. Il indique avec grande exactitude les noms des censitaires, l'éten-

(1) Hist. S. L., II—58
(2) Hist. S. L., II—111.

due des terres que chacun possédait, les redevances dont elles étaient chargées. Nous y ajouterons quelques remarques qui nous permettront, avec ce que nous avons déjà dit, d'embrasser, d'un coup d'œil, toute l'histoire des familles d'Etchemin, pendant le premier siècle, et jusqu'à la conquête, en 1760. (1)

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Dénombrement de 1723, entre les deux rivières.

(Rivière des Etchemins)

Noms des censitaires	Etendue en arpents		Charge et redevances			Maison	Grange	Etable	Bergerie	Arpents en labour	Arpents en prairie	Remarques :
Premier rang sur la rive du fleuve	Front	Profondeur	Rente par arpent	Chapons	Poisson droit de pêche							
Héritiers du Sieur Joliet	3	40	1 sol par arpent en superficie		30ième	.						Pas bâti et sans travaux
Jean Demers	7	40	do	1½	30ième	1	1	1		30	3	
Guil. Leduc	8	40	15 sols 10 liv .	1	11iéme					40	4	
Héritiers de Eust. Lambert	32	40	2 sols 7 liv.		11ième	1	1	1		60	5	
J.-Bte Luneau	6	40	15sols 4 liv.		11ième	1	1	1		8	1	
Héritiers de Lamb. Dumont	8	40	7 sols	1	11ième							Sans bâtisses ni travaux
Héritiers de M. de la Martinière	8	100	4 sols 6 deniers									do
	72					3	3					

(Rivière de la Chaudière)

(1) Hist. S. L., II—114

Remarques.—

1° Les trois arpents des héritiers Joliet, et les sept arpents voisins de Jean Demers II, fils de Jean Demers I, formaient les dix arpents concédés, en 1664, par Jean de Lauzon à François Bissot.

Ces héritiers Joliet, étaient les héritiers de Louis Joliet, le fameux découvreur du Missisipi, qui avait épousé Claire Françoise Bissot, un mois avant la mort de son père, François Bissot, en 1673. Louis Joliet était mort sur une île, dans le golfe St-Laurent. Il avait hérité de cette propriété, dans le partage des terres de son beau-père Bissot.

Dans le procès verbal de 1738, pour redresser le chemin de front à Etchemin, on voit que ces trois arpents appartenaient à M. Fleury de la Gorgendière, qui avait épousé Claire, une fille de Louis Joliet, et qui se trouvait à les posséder par héritage.

Ces trois arpents passèrent plus tard à Jean Demers III, qui en fit donation, le 10 juillet 1776, à son fils Joachim, devant le notaire Berthelot d'Artigny.

2° Les sept arpents, marqués au nom de Jean Demers II, avait été achetés des héritiers Bissot ou Joliet, nous ne savons en quelle année, (vers 1690, croyons-nous), et c'est sur ces sept arpents, que la famille Demers, avait, comme nous l'avons dit, maison en pierres, grange et étable, après avoir cédé à Leduc, les deux premières terres qu'elle possédait un peu plus à l'ouest. Nous avons déjà dit aussi qu'à la mort de Jean Demers II, ces sept arpents furent divisés en deux et donnés à ses fils Jean III et Louis-Joseph.

3° Guillaume Leduc, fils de René, a huit arpents marqués en son nom ; une partie cependant devait être

occupée par son beau-frère, Joseph Roberge, qui était voisin de Jean Demers.

Plusieurs transactions d'ailleurs ont été faites sur ces huit arpents, comme nous l'avons vu. En 1738, dans le procès-verbal déjà mentionné, on lit le nom de Joseph Roberge ; celui de Guillaume Leduc est disparu et est remplacé par le nom du Sieur Mouffle.

4° Les héritiers Lambert possèdent trente-deux arpents. Il y a maison, grange et étable : soixante-cinq arpents sont défrichés.

5° La terre de Dumay d'après le plan de Catalogne, appartient à Jean-Bte Luneau. Celui-ci, qui était navigateur, s'en retourna bientôt à Québec,

6° La propriété des héritiers de Lambert-Dumont, par ordonnance de l'Intendant Hocquart en date du 30 mars 1731, fit retour au domaine seigneurial parce qu'on y avait négligé d'y tenir feu et lieu et qu'aucun travail n'y avait été fait pour la mettre en valeur, comme les titres de la concession le demandaient.

7° Enfin l'immense concession de M. de la Martinière devait être vendue comme nous l'avons dit, en 1727, au Sieur Lanouillier.

Le dénombrement de 1723 nous fait connaître aussi les noms des colons, qui s'étaient établis dans la concession en arrière du rang d'Etchemin ou du *bord de l'eau.* Cette concession s'était d'abord appelée la concession *Cadoret ;* le seigneur Charest lui donna le nom de *St-George* en l'honneur de l'ancien seigneur de Lauzon, le Sieur George Duplessis ; elle s'appelle aujourd'hui la concession *Taniata.* Dans le mois de novembre 1717, le seigneur Charest y faisait faire l'arpentage des terres dans cette concession, et le 16 février 1721, il consentait un bail à rente, à un anglais du nom de Scot, d'une

habitation au bord de l'Etchemin, de quatre arpents de front, bornée d'un côté à feu François Dubois, et de l'autre à Sans-Soucy. Charest se réservait pour y construire un moulin, quatre arpents en superficie de chaque côté d'un ruisseau qui se jette dans l'Etchemin. Scot avait acquis précédemment cette propriété de Louis Jourdain. (1)

Dans le dénombrement de 1723, on trouve les noms suivants des colons, dans St-George ou Taniata. (2)

Jean Cadoret,	6	arpents	en	culture.
François Cadoret,	8	"	"	"
Jean Dubois,	6	"	"	"
Ve. Frs. Dubois,	15	"	"	"
J.-Bte. Digence, (anglais)	6	"	"	"
Prisque Boucher,	3	"	"	"
Pierre Dubé,	4	"	"	"
Philippe Lafrance,	30	"	"	"

Le 11 mai 1734, le seigneur Etienne Charest décédait dans son manoir de la Pointe Lévy, à l'âge de 56 ans, et deux jours après, il était inhumé dans l'église St-Joseph, sous le banc seigneurial. (3) Ses enfants, Etienne, Joseph et Thérèse devinrent les huitlèmes seigneurs de Lauzon. Etienne Charest, l'ainé, homme prudent et rangé, devait gérer les affaires de la seigneurie. Il accorda des terres à de nouveaux colons dans Taniata et les environs. En 1745, on y trouve les noms suivants : Antoine Cadoret, Joseph Vivier, Jacques Dubois, Joseph Guilbault, Nicolas Lafrance et Louis Penin. Ce dernier a donné son nom à la concession et au ruisseau *Penin.*

---

(1) Hist. S. L. II.—59
(2) Hist. S. L., II—117.
(3) Hist. S. L., II.—134.

Un chemin de sortie fut donné aux colons de Taniata en 1751 et tracé par le grand voyer, M. de la Gorgendière. Ce chemin traversait la rivière Etchemin vers le bas de la rivière, sur la terre de M. de la Gorgendière, et suivait le long de la rivière jusque chez Dubois qui devait redresser le chemin dans le pied de la côte. (1)— Ce chemin était là où est la *route pavée*, dans St-Romuald.

En 1752 et en 1754, Jean Ducas, Pierre Ducas, Joseph Ducas, Charles Déjadon et Louis Créquis commençaient des défrichements, en arrière du premier rang d'Etchemin, dans la concession de l'Hétrière qui va aboutir à la rivière Chaudière, à quelques arpents en haut du saut. (2)

---

(1) Hist. S. L., III.—17.
(2) Hist. S. L., II.—242.

CHAPITRE SIXIÈME.

LA DESSERTE RELIGIEUSE D'ETCHEMIN JUSQU'EN 1760.

Etchemin a fait partie de la paroisse de Notre-Dame de Québec jusqu'en 1679,—et de la paroisse de St-Joseph de Lévy, depuis 1679 jusqu'en 1829.— Les missionnaires : Ths-Jos. Morel, Georges Harel, Claude Volant de Saint-Claude, Germain Morin, Ambroise Pellerin, Jean Pinguet.—Les curés : 1° M. Philippe Boucher ; 2° M. Montenon de la Rue ; 3° M. Ls-Jos. Mercereau ; 4° M. Youville-Dufrost.

" L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu." Cette sentence des Saints-Evangiles nous dit que, à part de la nourriture matérielle qui convient à notre corps, il est une autre nourriture spirituelle qui doit sustenter les forces de notre âme.

Le territoire d'Etchemin fournissait à nos pères, par la chasse, la pêche et la culture de la terre, le pain quotidien pour entretenir la vie de leur corps ; mais où devaient-ils aller chercher la nourriture convenable à leur âme, cette nourriture que donne la parole de Dieu et qui fait pratiquer les vertus de charité, de justice, de sobriété, d'honnêteté et de pureté ?

Les colons d'Etchemin ont d'abord appartenu à la paroisse de Notre-Dame de Québec jusqu'en 1679. C'est là que les Lambert, les Demers, les Leduc ont fait baptiser plusieurs de leurs enfants, et c'est là qu'ils ont voulu recevoir la sépulture chrétienne. Cependant on voit, de temps en temps, quelques actes de baptême des

enfants d'Etchemin, inscrits à la mission des Pères Jésuites à Sillery, laquelle était beaucoup plus proche que l'église paroissiale de Québec. Avec quelques coups d'aviron, on traversait facilement à Sillery.

En 1663, le séminaire de Québec fut chargé par Mgr de Laval (1) de faire les fonctions curiales dans les principaux endroits de la colonie. Les habitants de Lauzon et d'ailleurs furent invités à commencer la construction d'une église et d'un presbytère, afin que les prêtres pussent "résider sur les lieux convenablement à leur condition et par ce moyen desservir les paroisses."(2)

A partir de 1671, le missionnaire en titre de la côte Lauzon fut l'abbé Thomas-Joseph Morel, prêtre du séminaire. Il y exerça le ministère jusqu'en 1681. Il faisait sa résidence au séminaire, et inscrivait, dans les régistres de Québec, les actes de sa mission. Ce n'est que le Ier juillet 1679 qu'il inscrivit le premier acte dans les régistres des baptêmes, mariages et sépultures de St-Joseph de la Pointe Lévy.

"L'église de St-Joseph, commencée en 1675, la première qui fut construite sur la côte de Lauzon et sur la rive droite du St-Laurent, s'élevait au même endroit que l'église actuelle, sur le terrain que François Bissot avait donné. Cette église complètement restaurée et considérablement agrandie en 1721, fut détruite en 1830 par un incendie. Elle était en pierres, et avait une longueur de quarante pieds." (1)

C'est à cette église que le territoire d'Etchemin fut attaché depuis 1679. Cependant, à raison des difficultés de communication, on voit les colons s'adresser â

(1) Ier évêque de Québec (1658-1688).
(2) Hist. S. L.. I.—269.
(1) Hist. S. L., I.—273.

l'église de N.-D. de Québec, pendant un certain nombre d'années, plus souvent qu'à l'église de la Pointe Lévy.

Le récollet, George Harel, exerça les fonctions curiales à Lauzon, de novembre 1679 à février 1680. Ses actes à St-Joseph sont écrits en latin.

L'abbé Morel prit alors (1680) la charge de desservir un district considérable, depuis la Rivière du Loup jusqu'à Lotbinière. Il parcourait le pays, tantôt en canot, tantôt à pied, chargé de sa *chapelle*, donnant aux nouveaux nés les eaux du baptême, et aux mourants les derniers secours de la religion.

C'est en 1681, que se passa un évènement dans lequel un colon d'Etchemin, Jean Dumets (Demers), fut grandement intéressé. Nous laissons la parole à l'auteur de l'histoire de la seigneurie de Lauzon. (1)

" Pendant les longues absences du missionnaire, c'était l'habitude quand il naissait un enfant dans une famille de le faire ondoyer immédiatement par quelqu'un des voisins, puis l'on attendait souvent des mois avant de le porter au baptême Cet usage avait entraîné des abus considérables contre lesquels l'évêque de Laval avait déjà fulminé dans deux ordonnances, l'une du 29 mars 1664, l'autre du 5 février 1677. Au retour de sa visite pastorale de 1681, on vint lui apprendre qu'il était né à la femme de Jean Dumets (Demers), habitant de Lauzon. un enfant depuis plus d'un mois, et que le père négligeait de le faire baptiser. L'évêque le fit avertir à trois reprises différentes, d'abord par son grand vicaire, puis par M. Basset, et enfin par le missionnaire Morel, qu'il eut à se conformer à la loi ecclésiastique. Nous ne savons pour quelle raison, mais Jean Dumets

(1) I—304 305.

et sa femme persistèrent dans leur refus de porter l'enfant à l'église.

Monseigneur voulut alors donner un exemple sévère. Il ordonna, le 21 octobre 1681, à Jean Dumets et à sa femme de porter sans délai leur enfant à St-Joseph, l'église de leur district, pour lui faire recevoir le saint baptême. " S'ils demeurent, dit-il, dans leur désobéissance, au bout de huit jours que notre présente ordonnance leur aura été signifiée, nous les déclarons dès lors tous deux privés et interdits de l'entrée de l'église et de la participation des sacrements, jusqu'à ce qu'ils aient obéi et fait baptiser leur enfant."

Jean Dumets fit sa soumission quelque temps après. Son enfant fut baptisé, le 16 novembre 1681, dans la maison d'André Bergeron, son gendre, à St-Nicolas, par le missionnaire Basset, de la Pointe aux Trembles. L'acte de baptême de cet enfant, qui fut appelé Michel, est à Québec, sur une feuille séparée, dans le régistre de 1681 ; nous avons donné l'extrait de cet acte, en appendice, dans " La famille Demers d'Etchemin." Cet enfant, nommé Michel, était évidemment celui que le recensement de 1681, appelle " Jean " et dit être âgé de " un mois." Il mourut à St-Nicolas, et fut inhumé, le 21 février 1701, à l'âge de 20 ans.

En 1682, la côte sud du fleuve St-Laurent fut divisée en districts religieux. Le district s'étendant de la Rivière du Loup à la Rivière du Sud, échut au missionnaire Morel ; le district depuis la Rivière du Sud jusqu'à St-Jean Deschaillons, fut donné à M. Claude Volant de Saint-Claude, qui fit sa résidence à St-Joseph de la Pointe de Lévy, chez un habitant, et qui, de là, parcourait les vingt-cinq lieues de sa desserte. Ses successeurs furent MM. Germain Morin, (1683) ; Ambroise

Pellerin, (1684) ; Jean Pinguet, (1686-1689) ; Philippe Boucher, (1690).

"Ce qui frappe tout d'abord, en parcourant les vieux régistres paroissiaux, ce sont les voyages incessants que le missionnaire est obligé de faire, et la rapidité avec laquelle il les accomplit. Aujourd'hui il est à Lotbinière, demain il sera dans Lauzon, et deux on trois jours après, on le trouve à l'autre extrémité du district qui lui est confié, à la Durantaye ou à Berthier. Le missionnaire avait certains endroits fixes où il s'arrêtait de préférence. C'était comme chose convenue qu'on devait l'y rencontrer." (1)

Les endroits où le missionnaire disait sa messe, baptisait et confessait, étaient surtout les suivants : dans la Durantaye, chez Bazin ; dans Beaumont, chez Denis Belleperche ; dans St.Nicolas, chez André Bergeron ; dans Villieu (St-Antoine de Tilly), chez Pierre Lambert.

A Etchemin, c'est Jean Dumets (Demers)—le révolté de 1681,—qui devient l'un des amphytrions habituels du prêtre voyageur, et lui rend tous les services possibles. C'est dans sa maison, que le missionnaire baptise la plupart des enfants de la partie ouest de Lauzon. Voici entre autres, quelques noms d'enfants baptisés à Etchemin :

17 Janvier 1976.—En la maison de Jean De Mer, baptême de Jeanne Méline.—Parrain : Jean De Mer ; marraine : Françoise Gaudry.

18 Janvier 1687.—En la maison de Jean De Mer, baptême de Marguerite Bergeron.

19 Février 1687.—En la maison de Jean De Mer, baptême d'Angélique Méline. (2)

---

(1) Hist. S. L., I—314.
(2) Hist. S. L., I—311

A la Pointe aux Trembles de Québec, le premier registre s'ouvrait le 13 juillet 1679. A la suite des voyages que faisait le missionnaire dans la côte Lauzon, on trouve sur ce registre, plusieurs baptêmes, mariages et sépultures des colons de Lauzon. En voici quelques-uns. (1)

Le 8 novembre 1684, M. Pinguet, baptise à la côte Lauzon, en la maison de Jean Dumets, Jacques Marié, fils de Michel Marié.

Le 9 Mars 1684.—Baptême à la côte Lauzon, dans la maison de Jean Demers , par M. Basset, missionnaire, de Marie Françoise Pilote, fille de Jean Pilote.—Parrain : Michel le Marié ; marraine : Marguerite Dumès, femme d'André Bergeron.

Le missionnaire Philippe Boucher, nous l'avons dit, était rendu à St-Joseph de Lévy, en 1690 ; il y avait été installé, le 11 avril, par Mgr de Laval, en visite pastorale.

M. Philippe Boucher en était le huitième enfant de M. Pierre Boucher, qui s'illustra, comme commandant de Trois-Rivières, par les grands services qu'il rendit à la colonie, et qui eut seize enfants de son union avec Jeanne Crevier.

M. Ph. Boucher s'appliquait à construire des bancs dans son église et à mettre tout en ordre, lorsqu'un matin du mois d'octobre 1690, il vit défiler, des fenêtres de son presbytère, la flotte de l'amiral Phipps qui venait assiéger Québec.

On sait que le siège ne fut pas long, et que le gouverneur Frontenac, (2) *répondit par la bouche du canon* à l'insultante sommation de l'amiral anglais. A la fin

---

(1) Hist. S. L., I—340

(2) 12ième gouverneur, (2me fois) (1689-1698)

d'octobre, la flotte anglaise descendait à toute voile, vers le golfe St-Laurent. (1)

Le 18 septembre 1694, Mgr de St-Valier érigeait canoniquement la paroisse de St-Joseph de Lévy et y nommait régulièrement, le 18 octobre 1694, M. Philippe Boucher comme curé.—C'était le premier curé de St-Joseph.

Dans la même année 1694, on commençait à tenir registre à St-Nicolas.

M. Boucher acheta, le 9 novembre 1696, de Thomas Gasse une terre excellente et très étendue, située à quelques arpents de l'église et il s'occupa de la mettre en valeur. Il y fit des plantations considérables d'arbres fruitiers qui lui rapportaient un bon revenu. Le verger du curé de St-Joseph était connu sur toute la rive sud du fleuve St-Laurent, en aval de Québec. (2) C'est sur cette terre que se trouvent aujourd'hui les cimetières de St-Joseph et de Notre Dame de Lévis, les forts du gouvernement fédéral qui couronnent les hauteurs de la Pointe Lévy et une partie du champ de manœuvres militaires du district de Québec.

M. Boucher, très assidu à sa besogne et menant une vie sédentaire, aimait passionnément les livres et, avec le temps, il réussit à se former une des plus belles bibliothèques de la colonie, une bibliothèque de plus de cinq cents volumes.

En 1713, M. Boucher ayant été obligé d'aller prendre en mains, sur l'invitation de Mgr. de St-Valier, (3) le soin des affaires de l'Hôpital Général de Québec,

---

(1) Voir Ferland. Hist. du Canada. Phipps laissait 600 morts, son artillerie et ses amunitions.

(2) Hist. S. L. II—64

(3) 2nd évêque de Québec (1688-1727)

un tout jeune prêtre, l'abbé André-Joseph Montenon de la Rue, était venu le remplacer au presbytère de St-Joseph. A son retour, le curé Boucher voulut conserver les services de ce précieux auxiliaire. L'abbé de la Rue accueillit volontiers la demande qu'on lui faisait et, pendant huit ans, le vieux pasteur et son jeune assistant vécurent dans la plus parfaite union.

En 1721, on commença à l'église de grands travaux de réparations et d'agrandissement. Mais le curé Boucher ne devait pas voir l'achèvement des ouvrages qu'il avait entrepris de concert avec son zélé confrère, M. Montenon de la Rue.

"Au commencement de 1721, il fut atteint de maladie, et au printemps, le 8 avril, à 9 hrs du matin, il rendait son âme à Dieu. Par son testament qui fut le couronnement d'une vie passée tout entière à faire le bien et la charité, il léguait quelques souvenirs à ses parents, et tous ses autres biens : terre, bibliothèque, ameublement du presbytère, il en faisait abandon aux curés et missionnaires qui lui succéderaient dans la paroisse, " afin que le revenu pût les aider à s'acquitter des devoirs de bons pasteurs auprès de leurs paroissiens. " (2)

M. André-Joseph Montenon de la Rue fut le successeur de M. Boucher et le second curé de St-Joseph. Sa nomination date du 10 janvier 1722.

C'est lui qui fit continuer et mener à bonne fin les travaux à l'église qui avaient été commencés pendant l'administration du curé Boucher. " La vie curiale de M. de la Rue ne fut marquée par aucun événement de grande importance. Après avoir été occupé pendant près de dix ans à la restauration et à l'ornementation de son église, il allait jouir en paix du prix de son travail,

---

(1) Hist. S. L. II—97-98.

lorsque la mort vint lui enlever en 1734, son meilleur ami, dans la personne du seigneur Charest dont il était le conseiller et le confident de chaque jour. Les deux années qui précédèrent cette perte douloureuse furent aussi remplies de deuil pour le bon curé. Le premier mai 1732, trois de ses jeunes paroissiens, Louis Dubois, François Dubois et Joseph Branchaux s'étaient malheureusement noyés dans la rivière des Etchemins. En 1733, dans le cours de l'été, le fléau de la picote fit son apparition dans la paroisse et enleva, du 11 juin au 14 septembre, seize personnes. L'épidémie se répandit surtout parmi les enfants.

Au mois de février 1739, M. de la Rue tomba malade ; la paroisse fut alors desservie par les récollets François Carpentier et Barnabé et MM. Gastonguay et Guyon Fresnay.

M. de la Rue mourut le 18 juin 1739, à l'âge de 54 ans. Il laissait tous ses biens à la fabrique de St-Joseph.

Bon administrateur, prêtre généreux et dévoué, le deuxième curé de la Pointe de Lévy qui portait, comme son prédécesseur, un des beaux noms de la colonie et qui était allié aux meilleures familles, signait tout simplement ses actes : *J. Larue.* (1)"

M. Louis-Joseph Mercereau fut le troisième curé de St-Joseph. Né à Montréal, le 15 juin 1716, il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Québec et fut ordonné prêtre, en juillet 1739, par l'évêque de Rennes, en France, où il passa un an.

La même année, le 9 octobre, il entrait en possession de la cure de St-Joseph. Son règne fut paisible et dura quatorze ans. Il vit la paroisse prendre des développe-

(1) Hist. S. L., II.—171.

ments considérables du côté de St-Henri et en arrière de l'Etchemin : il se plaisait lui-même à encourager la poussée des colons vers l'intérieur, sur les bords de l'Etchemin. On voit par sa correspondance avec le seigneur Charest, qu'il lui recommandait ceux qu'il jugeait capables de faire de bons colons.

La paroisse de St-Henri de Lauzon doit le compter au nombre de ses bienfaiteurs et même le considérer comme son fondateur.

L'établissement de la mission de St-Henri lui donna un surcroît d'ouvrage. Aussi, dès 1748, on voit qu'il eut l'aide d'un vicaire, dans la personne de M. Charles Plante. De 1750 à 1754, ce fut M. Antoine-Marie Morand, qui lui prêta l'aide de son ministère. Dans l'été de 1754, il dût s'absenter près de deux mois. Le récollet Didace Cliche, M. Jean Baptiste Fréchette, le récollet Daniel Normandeau, le père Gélase de l'Estage, vinrent tonr à tour le remplacer. Son dernier acte, sur le registre de St-Joseph, est daté du 11 octobre 1754.

En 1758, M. Mercereau était curé à Verchères, où il mourut le 8 Juillet 1777. (1)

Ce fut M. Charles Marie-Madeleine Youville Dufrost qui succéda à M. Mercereau, comme quatrième curé de St-Joseph. Il fit son entrée dans la paroisse, le 15 octobre 1754.

M. Youville Dufrost appartenait à une famille très distinguée de la colonie, et dans laquelle on compte plusieurs personnes consacrées au service de Dieu. La mère du curé de St-Joseph, Madame Marguerite Dufrost de la Gemmerais, veuve de François Madeleine Youville, est la fondatrice des Sœurs de la Charité de Villemarie, dans l'île de Montréal.

---

(1) Hist. S. L., page 233 et suivantes.

Jusqu'en 1759,—l'année de la conquête,—le ministère du curé Youville Dufrost fut bien paisible.

La paroisse, avec les développements que prenait la nouvelle paroisse de St-Henri, et aussi avec l'augmentations des familles dans Taniata et Etchemin, devenait très fatiguante à desservir. Aussi M. Youville Dufrost demanda l'aide d'un vicaire. De 1755 à 1757, il eut M. Jean Baptiste René Leridon Desallières qui fut remplacé par M Joseph Hypolite Filiau Dubois.

Arrêtons nous ici. Déjà le canon gronde ! Wolfe est devant Québec. Monkton a établi son camp près de l'église de St-Joseph de Lévy. Le curé Youville Dufrost est prisonnier avec 257 de ses paroissiens.

Arrêtons-nous ; nous reverrons le curé, au temps de la conquête.

VUE D'ETCHEMIN : LE BAS.

CHAPITRE SEPTIÈME

QUELQUES FAITS HISTORIQUES.

1° Les incursions des Iroquois.—2° Un village Abénaquis à la Chaudière (1683-1700).--3° Hivernement de 400 sauvages à Etchemin, en 1747.—4° Perte du vaisseau du roi "le Caméléon," au bassin de la Chaudière, en 1753.—5° Etchemin au temps de la conquête (1759-1760).

C'est une curiosité légitime de se demander si le territoire d'Etchemin, qui était à proximité de la capitale du Canada français où se sont passés grand nombre d'événements historiques, n'a pas été le théâtre de quelques faits d'armes ou de certains exploits dignes de figurer dans l'histoire du Canada. Nous n'en trouvons pas qui soient de grande importance. Cependant,il y a certaines choses qui ne doivent pas être passées sous silence et dont le récit pourra intéresser, surtout ceux qui actuellement foulent le sol d'Etchemin. C'est ce que nous allons faire en racontant, aussi brièvement que possible, les *quelques faits historiques* qui ne doivent point être omis.

1° LES INCURSIONS DES IROQUOIS.

On sait par l'histoire du Canada comment les Iroquois, ces sauvages féroces, étaient animés d'une haine implacable contre les Hurons qui étaient les amis des Français, et comment ils venaient les poursuivre jusqu'à Québec, l'isle d'Orléans et même jusqu'à Tadousac.

Pendant un demi-siècle et plus, jusqu'à la paix qui fut signée à Montréal en 1701, entre eux et les autres nations sauvages, en présence du gouverneur Callières, (1) on eut à les redouter.

En 1652, aux environs de Québec, sur la côte Lauzon et ailleurs, tout était dans la consternation. Les Iroquois étaient partout, et les annales du temps notent chaque jour les alertes et la vie d'angoisses des pauvres colons. Ces sauvages dressaient leurs embûches avec une indicible patience ; perchés dans la tête des arbres, ils vivaient pendant de longs jours avec un épi de blé-d'Inde, un peu de mousse et de feuilles.

" La façon que tiennent les Iroquois dans leurs guerres, dit *une relation des Jésuites*, est si cachée dans leurs approches, si subite dans leur exécution et si prompte dans leur retraite que l'on n'a pû savoir leur venue. Ils viennent *en renards*, dans les bois qui les cachent, et qui leur servent de fort inexpugnable. Ils attaquent en *lions* et comme ils surprennent lorsqu'on y pense le moins, ils ne trouvent pas de résistance, ils fuient en *oiseaux* disparaissant plutôt qu'ils ne paraissent " (2) Nous avons déjà dit comment un frère Jésuite qui allait voir à ses rets près de la Chaudière, vit disparaître ses deux compagnons algonquins qui furent entraînés dans les bois. Le 5 mai 1652, on eut *apercevance* des Iroquois à la côte Lauzon ; mais ils disparurent.. Le 6 mai 1657, les Iroquois tuent à Pierre Miville une vache sur la grève, près de son logis à la côte Lauzon et aussi un cochon. Miville tira sur eux un *pierrier*, sans effets. Il y avait 40 Iroquois cabanés en quatre cabanes vis-à-

(1) 13ième gouverneur de Québec (1698-1703)

(2) Citation dans l'hist. S. L. I—73.

vis de Sillery, de l'autre bord du fleuve, c'est-à-dire à Etchemin. (1)

Elle était vraiment rude la tâche des pionniers courageux d'Etchemin et de la côte Lauzon en général. A l'isolement, aux rudes hivers, à toutes les misères des commencements d'une vie de défricheurs dont nous avons parlé, venaient se joindre encore les alertes continuelles que donnaient les sauvages. C'est avec le fusil en bandoulière, que le colon promenait la charrue à travers les troncs d'arbres calcinés. Les femmes faisaient le guet et donnaient l'alarme. C'est alors que le fusil avait son importance ; quelques colons comme Pierre Miville avait des *pierriers* en batterie. (2)

En 1684, le gouverneur de la Barre (3) eut à faire face à une nouvelle invasion des barbares. Dans la campagne qu'il entreprit avec succès contre ces tribus guerrières, on voit que la seigneurie de Lauzon fournit une compagnie de cinquante neuf soldats qui était commandée par M. Dumont, capitaine de la côte, son lieutenant le Sieur Vincelot et trois sergents. Ce M. Dumont était le fils d'Eustache Lambert que nous connaissons. Nous avons déjà dit que ce M. Lambert-Dumont périt en mer quelques années après (1691).

2° Un village Abénaquis à la Chaudière.

La nation Abénaquise, nous l'avons déjà dit, habitait primitivement le territoire qui forme aujourd'hui l'état du Maine, dans la république américaine ; de toutes les tribus aborigènes, elle était la plus fidèle et la plus brave alliée des Français. Resserrés de plus en

(1) Voir Journal des Jésuites, pages 156-167-209.
(2) Hist, S. L. I—179.
(3) 10ème gouverneur de Québec (1682-1685).

plus sur leurs territoires de chasse aux bords de la rivière Kennébec, pressés à la fois par les Anglais et les Iroquois, les Abénaquis désiraient, depuis 1676, venir s'établir à Sillery, avec les restes des familles Algonquines et Huronnes.

Le gouverneur Frontenac saisit cette occasion pour se les attacher plus étroitement, en vue des guerres contre les Iroquois, et leur permit de s'étendre sur le territoire situé au sud du St-Laurent, depuis la Chaudière jusqu'au Richelieu, surtout sur les rivières Bécancour et St-François. (1680).

Le 1er juillet 1683, le gouverneur accorda aux Jésuites qui avaient déjà attiré 500 ou 600 Abénaquis à Sillery, deux lieues de terre de front sur pareille profondeur, aux environs du saut de la Chaudière, avec les îlots qui se trouvaient dans la rivière. Un peu en bas du *saut* et à quelque distance du bassin, deux ruisseaux, venant, l'un de St-Nicolas et l'autre, venant de St-Jean-Chrysostôme, se jettent dans la rivière Chaudière. C'est à l'embouchure du ruisseau du côté de St-Nicolas, que le père Bigot, S. J. établit la bourgade Abénaquise. Et de là les Abénaquis se répandirent, pour faire la chasse, sur les terrains alors inoccupés en arrière d'Etchemin et de Lévis, et où l'on voit aujourd'hui trois villages qui ont gardé la mémoire du passage de ces sauvages : les villages de *Taniata*, de *Sarosto* et de *Arlaca.*

En arrière d'Etchemin, il y avait des prairies naturelles le long du ruisseau que l'on a toujours appelé le *ruisseau des grandes prairies*, comme il y en avait aussi à St-Nicolas. Les femmes Abénaquises venaient y semer le maïs ou blé-d'Inde, qui formait, avec la chasse, la principale nourriture de la nation. Vu que la mission placée par le Père Bigot, sous le vocable de *St-François de Sales*,

se trouvait du côté ouest de la Chaudière, en dehors d'Etchemin, nous n'en dirons point davantage ; mais nous invitons le lecteur à en lire les intéressants détails, au chapitre trentième du premier volume de l'histoire de la seigneurie de Lauzon. (1) Le lecteur verra comment ils y ont vécu jusqn'en 1700, époque où ils allèrent s'établir, les uns à Bécancour, et les autres, le long de la rivière Chaudière, à St-Joseph et à St-François de la Beauce.

3° HIVERNEMENT DE 400 SAUVAGES SUR LES BORDS DE L'ETCHEMIN EN 1747.

L'histoire de la Seigneurie de Lauzon (2) nous dit que, dans l'hiver de 1747, quatre cents sauvages, y compris les femmes et les enfants, vinrent camper sur les bords de l'Etchemin, à quatre milles de Québec, et le gouvernemeut dût leur fournir la ration. (3)

Vers 1850, on devait revoir d'autres sauvages qui venaient camper en été, à cet endroit.

4° PERTE DU "CAMÉLÉON," AU BASSIN DE LA CHAUDIÈRE.

Le bassin de la Chaudière est un endroit excellent en été pour les vaisseaux tirant quatre ou cinq brasses ; ils y trouvent un abri qui les protége avantageusement contre les vents de l'est. Au printemps, lors de la débacle le courant y est très fort et entraîne tout avec lui. Soit pour tenter une expérience, soit parceque l'on n'avait pas eu le temps de l'envoyer ailleurs, les autorités du

---

(1) I—390-410

(2) II—188.

(3) Voir "Mémoires du Canada" (1747-48) dans les "New-York Paris Collections" (X—147.)

gouvernement de Québec laissèrent hiverner, en 1753, le " Caméléon," un vaisseau du roi, dans le bassin de la Chaudière. Au printemps, lors de la débacle, le vaisseau fut perdu complètement. (1)

5° ETCHEMIN LORS DE LA CONQUÊTE EN 1759-60.

Nous sommes rendus à *l'année terrible* dans l'histoire de notre cher pays. Nous n'avons pas ici l'intention de faire le récit complet de cette lutte engagée entre la France et l'Angleterre pour la possession du Canada ; lutte qui s'est continuée avec acharnement jusqu'au printemps de 1760. Nous voulons seulement noter sur les pages, tristes mais glorieuses, de notre histoire que l'on aime toujours à relire, les quelques incidents peu nombreux d'ailleurs dont Etchemin a été le théâtre en ce temps-là. Nous résumerons plusieurs chapitres du second volume de l'histoire de la seigneurie de Lauzon. (2)

L'Angleterre avait décidé de frapper un grand coup en 1759. Trois armées formidables, comprenant 60,000 hommes, entraient en campagne ; l'une commandée par le général Pridaux, venant par les lacs, l'autre commandée par Amherst, venant par le lac Champlain et le Richelieu, l'autre commandée par le général Wolfe et venant par le fleuve St-Laurent..

A cette armée, la colonie (3) n'avait qu'à opposer 5300 soldats de troupes régulières et 15,000 hommes de la milice. Et la France avait fait savoir aux autorités de la colonie qu'elles étaient abandonnées à leurs seules ressources. En février 1759, des prières publiques furent

---

(1) Archives coloniales, vol. 98, 25 oct. 1753.

(2) II.—264-340.

(3) Le 18ème gouverneur de Québec était alors M. de Vaudreuil. (1755-1760).

ordonnées par Mgr de Pontbriand (1). On y alla en foule ; les hommes s'y rendaient, la raquette au pied et le fusil en bandoulière. Les capitaines de milice reçurent ordre de tenir leurs compagnies prêtes à marcher au premier ordre. Celui qui commandait la milice de la côte sud était le lieutenant colonel Louis-Joseph Lambert, petit-fils d'Eustache Lambert que nous avons connu à Etchemin. Il ne parait pas cependant avec les braves miliciens qu'il avait sous ses ordres ; nous croyons que la maladie qui devait le mener au tombeau, le 21 janvier 1760, ne lui permettait pas de prendre le commandement. Ordre fut aussi donné de se retirer dans les bois, avec les femmes, les enfants, les bestiaux et les vivres, à l'approche de l'ennemi. Les curés avaient permission de dire la messe dans les cabanes, sans lumière, sans servant, à la façon des missionnaires chez les sauvages. A Etchemin, on devait se retirer aux *grandes prairies* foulées, avant 1700, par les sauvages Abénaquis.

On prépara activement la défense de Québec et l'organisation d'un camp retranché à Beauport, (2) tandis que la flotte, conduite par Canon, célèbre corsaire de Dunkerque, comptait dix-sept bâtiments portant trois cent quatre-vingt-six recrues et des munitions.

Le 25 juin 1759, l'escadre anglaise commença à arriver. Le général Wolfe fit débarquer 5000 soldats à l'Isle d'Orléans et 2000 à Beaumont sous la direction de Monckton. Ce dernier se dirigea sur la Pointe Lévy où il eut à essuyer le 30 juin, une rude escarmouche de la

---

(1) Les évêques de Québec sous la domination française furent : Mgr de Laval (1658-1688) ; Mgr de St-Valier (1688-1727) ; Mgr de Mornay (1728-1733) ; Mgr Dosquet (1733-1739) ; Mgr de l'Auberivière (1739-1740) ; Mgr de Pontbriand (1741-1760).

(2) Voir carte ci-jointe que nous publions avec la bienveillante permission du Rév. Frère P. Gonzalès, des Frères Maristes d'Iberville.

part de 50 colons, conduits par le brave et patriote seigneur de Lauzon, Etienne Charest.

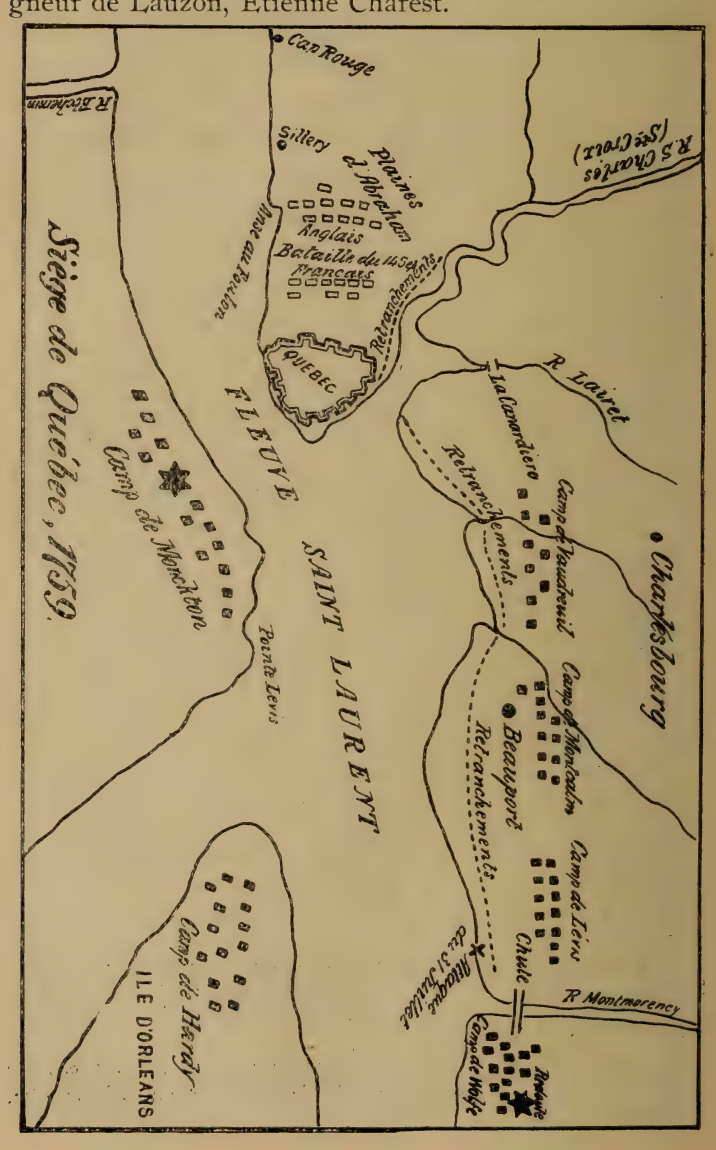

L'arrivée de Wolfe permit à Monkton d'établir son camp à la Pointe Lévy, près de l'église qui fut transformée en hôpital.

Dans le même temps, une partie de l'armée de Wolfe campait sur la rive est de la chute Montmorency (1) et le colonel Hardy allait prendre position sur la pointe ouest de l'île d'Orléans. Wolfe avait déjà fait commencer l'érection de batteries sur les hauteurs en face de Québec, pour bombarder le boulevard de la nationalité canadienne française en Canada.

Le 11 juillet, les anglais commencèrent à démasquer quelques batteries et firent comprendre aux habitants de la ville de Québec le malheur qui les attendait.

Le 12 juillet au soir, le bonbardement commença : de demi heure en demi heure, les anglais tiraient cinq coups de canon et autant de bombes ; ce fut un feu roulant toute la nuit, et ce feu devait se continuer sans relâche, jour et nuit pendant un mois. Les plus belles maisons de la ville, avec la cathédrale, devinrent la proie des flammes. La basse-ville fut entièrement incendiée. On estime qu'il fut lancé contre la ville 4,000 bombes et 10,000 boulets, du 12 juillet au 5 août.

Les femmes étaient retirées dans les bois, et les anglais étaient en possession de la côte Lauzon vis-à-vis Québec. Mais ils n'étaient pas tranquilles possesseurs ; ils étaient constamment harcelés par des partis de canadiens et de sauvages qui les guettaient continuellement, déchargeaient leur armes et ensuite disparaissaient dans les bois.

Des ordres furent donnés par le général anglais pour faire détruire par le feu les habitations des français, sur les deux rives du fleuve jusqu'à Ste-Croix en haut,

(1) Voir carte ci-jointe.

et la Malbaie en bas. On dit que plus de 1400 maisons furent incendiées dans les campagnes (juillet 1759).

" Dans le même temps, le 24 juillet, le major Dalling, à la tête d'un détachement d'infanterie, reçut l'ordre de se rendre à St-Henri pour y chercher des ravitaillements et ramener ceux des paysans qui s'étaient réfugiés là. Dalling accomplit sa mission avec célérité, il revient le lendemain au camp de Monkton, après avoir fait prisonnier le curé Youville Dufrost avec 287 de ses paroissiens, dont 54 hommes en état de porter les armes, 64 femmes et 169 enfants. Dalling ramenait aussi 300 têtes de bétail, chevaux, vaches et moutons. Monkton donna à diner dans sa tente au curé Youville Dufrost, puis fit servir des rafaîchissements aux prisonniers. Dans la soirée, tous furent transportés à bord des frégates qui étaient mouillées en face du camp de la Pointe de Lévy. (1)

Le 31 juillet, avait lieu la bataille de Montmorency, dans laquelle les troupes anglaises ne furent pas heureuses. Les français attendirent que l'ennemi fut à quelques verges de leurs lignes et les couchèrent en joue ; leurs décharges furent si meurtrières, que les colonnes anglaises furent jetées en désordre et ne purent se rallier. Au même instant survint un orage furieux de pluie et de tonnerre dont le bruit imposant fit taire celui de la bataille. Quand le brouillard fut dissipé, on aperçut les troupes anglaises qui se rembarquaient avec leurs blessés.

Le général Wolfe, accablé par cet échec, fit alors prendre position à toutes ses troupes sur les hauteurs de Lauzon, entre l'église de St-Joseph et les batteries qui ne cessaient point de bombarder Québec.

---

(1) Hist. S. L. II—302.

" Le 4 septembre, dans l'après-midi, du haut des ramparts de Québec, on put voir les anglais rangés en bataille derrière leurs batteries, d'oû ils défilèrent jusqu'à la rivière Etchemin, où ils dressèrent quelques tentes pour faire voir qu'ils voulaient camper, mais pendant la nuit les tentes furent abattues et une partie des troupes s'embarqua dans les vaisseaux qui étaient à l'ancre vis-à-vis Etchemin et St-Nicolas.

" Du 5 au 8 septembre, ce fut ainsi un défilé continuel de troupes qui se dirigeaient vers la rivière Etchemin. Les colonnes traversaient la rivière à gué, à peu près à cinquante verges de son embouchure, et s'embarquaient sur des vaisseaux plats qui les transportaient à bord des vaisseaux de guerre .....

" Dans la nuit du 13 septembre, à une heure du matin, Wolfe s'embarquait à St-Nicolas, avec une partie de ses troupes, et descendait silencieusement jusqu'à l'anse qui devait garder son nom désormais immortel...

" A huit heures du matin, 8000 anglais étaient déjà rangés en bataille sur les hauteurs qu'ils avaient gravies à travers les broussailles et sans tirer un coup de feu." (1)

Les troupes de Wolfe avaient complètement déjoué la surveillance de Bougainville envoyé pour épier les mouvements de l'ennemi.

Montcalm arriva avec son armée et alors, à dix heures du matin, sous les rayons chauds d'un soleil de la mi-septembre, commença cette bataille célèbre des *Plaines d'Abraham* qui fut favorable aux anglais et dans laquelle les deux généraux ennemis, Wolfe et Montcalm, périrent tous deux, ensevelis, le premier dans sa victoire éclatante et le second dans sa défaite glorieuse.

La capitulation de Québec suivit la défaite de l'ar-

(1) Hist. S. L. II.—307.

mée. La garnison obtint les honneurs de la guerre. Les soldats et les marins devaient être transportés en France. Les citoyens conserveraient leurs biens, leurs droits et leurs privilèges avec le libre exercice de la religion catholique. Les habitants des campagnes qui mettraient bas les armes auraient les mêmes avantages.

Le 18 septembre, avant le coucher du soleil, les portes de la ville furent ouvertes. Le général Townshend, suivi de son état major et de ses troupes y fit son entrée solennellement, reçut les clefs de la ville et hissa sur la citadelle le drapeau anglais, d'où il ne devait plus descendre.

Monkton avait été blessé lui-même à la bataille des plaines d'Abraham. Impatient de retourner en Angleterre, il laissa au général Murray le gouvernement de la ville conquise, qui n'était plus qu'un monceau de ruines, et le 19, l'amiral levait l'ancre pour aller prendre la haute mer.

Laissons Québec sous le régime d'un camp militaire jusqu'au printemps de 1760, et suivons les événements qui vont se passer à Lauzon et surtout à Etchemin, pendant ce temps.

Les équipages de la flotte de Canon furent d'une grande utilité pendant le siége de Québec pour le service des pièces de batteries ; mais vu qu'ils ne pouvaient faire face aux vaisseaux anglais, ordre avait été donné au capitaine Canon de mettre sa flotte à l'abri au-dessus du Richelieu. Ce marin intrépide ne voulut point, une fois la place rendue, exposer ses navires à hiverner dans le fleuve St-Laurent où la débâcle les aurait infailliblement fait périr. Il résolut donc de forcer le passage de Québec pour retourner en France. Le 22 novembre, sa flotte paraissait à la hauteur du Cap-Rouge. Elle ne se

composait que d'une douzaine de voiles, deux frégates et deux autres navires en ayant été détachés pour hiverner à Sorel. Le capitaine Canon appareilla hardiment pendant la nuit obscure du 24 et franchit le passage malgré les boulets et les bombes lancés de la haute et de la basse ville. Trois frégates et un navire s'échouèrent dans le trajet, sur la côte du sud, en face d'Etchemin. Les équipages les abandonnèrent après y avoir mis le feu.

" Un de ces vaisseaux, l'*Elisabeth*, n'ayant pas brulé, les Anglais envoyèrent une goëlette armée pour s'en emparer ; mais le commandant français lança sur elle deux de ses embarcations montées de ses plus braves marins, conduits par son second, M. de la Géraudière. Ils l'abordèrent sous le feu de ses canons et de sa mousqueterie, la saisirent et allèrent triomphalement rejoindre la flotte. (1)

" Après que Canon eut disparu, le capitaine Miller, du *Racehorse* destiné à rester à Québec avec le *Porcupine*, vint avec une quarantaine d'hommes prendre possession de l'*Elisabeth*. Le commandant de ce dernier, avant de l'abandonner, avait mis une trainée de poudre depuis la *sainte-barbe* jusqu'à la cabine d'arrière avec une mèche allumée. Miller, ne voyant pas cette mèche presque éteinte, eut l'imprudence de faire du feu, des étincelles tombèrent sur la poudre et le vaisseau sauta. Presque tout le parti fut tué instantanément et le reste fut grièvement blessé. Un habitant du voisinage, attiré par l'espoir de recueillir quelques provisions parmi les épaves, les trouva entourées de morts et de blessés affreusement mutilés. Il porta chez lui les survivants avec

(1) Casgrain, Montcalm et Lévis, II—317.

l'aide de ses voisins, leur prodigua les premiers soins et vint donner l'alarme à Québec, où ils furent transportés ; presque tous moururent en peu de temps.....

"Cet habitant reçut, en récompense de sa belle conduite, vingt piastres et une quantité de viandes salées.

" Quelque temps auparavant, vers la fin de septembre, un autre frégate française, *le Maréchal de Sennetaire*, commandée par M. de Grande Rivière, s'était aussi perdue près de la rivière *Chaudière.* " (1)

Les richesses possibles contenues dans ces vaisseaux naufragés ou déposées, après le naufrage, dans certaines cachettes faciles à reconnaître plus tard, hantèrent pendant longtemps l'imagination d'un certain nombre. Aussi les chercheurs de trésors se mirent à l'œuvre avec un zèle infatigable.

La *Gazette de Québec* publia, le 30 avril 1821, sous le titre de " *Trouvaille d'un canon à l'embouchure de la rivière Etchemin*," l'entrefilet suivant :

" La chute des eaux du St-Laurent qui a été remarquée au-dessus des lieux où la marée monte, l'a été pareillement dans les environs de Québec. Le corps d'un vaisseau de guerre qui a péri du *temps* des Français, vis-à-vis l'embouchure de la rivière Etchemin, s'est trouvé découvert à basse marée, et *on dit qu'il a été trouvé plusieurs pièces* de canon de cuivre et autres articles. Nous serions bien aises de savoir les particularités d'une *personne qui les aurait vues* elle-même. "

Il n'en fallut pas davantage pour enflammer de nouveau l'esprit des gens et pendant plusieurs années, on fit des recherches, en employant, paraît-il, les moyens conseillés dans les livres célèbres à l'usage des chercheurs

(1) Hist. S. L. II—318-321.

de trésors. Vers 1860, nous entendions le curé de St-Romuald ridiculiser du haut de la chaire, les moyens pris pour trouver les précieux trésors : *certaine branche d'arbre* ; *le cierge qui avait brûlé à la tête d'un mort, pendant son service* ; *la chandelle faite avec de la graisse d'un mort*, etc., et il disait à ses paroissiens que l'état de disette dans lequel se trouvait le pays, lors de la conquête, et les circonstances dans lesquelles les vaisseaux de Canon avaient laissé le pays ne permettaient pas de croire qu'ils pouvaient receler de grandes richesses.

Mais revenons à la Pointe Lévy, à la fin de novembre 1759.

Les détachements anglais qui avaient été laissés à St-Joseph, s'en allèrent à Québec, pour y passer l'hiver avec les autres soldats.

" Le 30 novembre, le capitaine Leslie, à la tête d'un détachement de 195 hommes, traversait à la Pointe Lévy, avec ordre de désarmer tous les habitants sur la rive droite du fleuve St-Laurent, en aval de Québec. Il fut retenu quelque temps à l'église de St-Joseph, afin de surveiller des partis de maraudeurs qui se montraient dans le voisinage. Après avoir fait prêter le serment d'allégeance et obtenu la soumission des habitants de la côte sud, Leslie revint à la Pointe Lévy, vers le 15 décembre. Le gouverneur Murray, ayant eu vent que le capitaine St-Martin se tenait dans ces parages avec 500 hommes d'élite, Leslie dût se barricader dans l'église et le presbytère. Il ne rentra à Québec que le 22 décembre. L'hiver du Canada était alors définitivement établi, avec ses avalanches de neige, ses ouragans, ses nuages de poudrerie, ses vents glacés fouettant les joues, les déchirant comme des morsures." (1)

---

(1) Hist. S. L. II—321.

Le capitaine St-Martin ne devait descendre à la Pointe Lévy que vers la fin de janvier 1760, au moment où le pont de glace se formait. Il avait reçu des ordres du chevalier de Lévis qui s'était retiré à Jacques-Cartier, fort mécontent de la capitulation de Québec, et se préparant à prendre la revanche le plus tôt possible.

St-Martin s'appliqua à fatiguer les anglais de ses escarmouches et de ses sorties soudaines et souvent rudes pour l'ennemi. Il se fortifia dans l'église et le presbytère qui avaient été désertés par les anglais.

Le 13 février, le major Dalling traversa sur la glace avec deux cents soldats, deux canons, et des canoniers que devait accompagner un plus fort détachement. La première décharge du canon mit la confusion dans les rangs français ; cependant les soldats de St-Martin firent une résistance opiniâtre jusqu'à ce que se voyant sur le point d'être cernés par des forces supérieures, ils se replièrent sur les côteaux voisins où ils continuèrent à se défendre. St-Martin battit en retraite vers l'Etchemin, laissant l'église et les environs en possession des anglais qui s'y barricadèrent. Quatre cents soldats anglais furent chargés de défendre ce poste.

Le 19 février, l'officier commandant envoya deux sergents et vingt hommes battre la campagne jusqu'à Etchemin. Ces derniers furent attaqués par les Français et les sauvages, près du *pont Amyot*, et perdirent deux hommes qui fureut tués et sept autres qui furent faits prisonniers.

St-Martin voulut prendre sa revanche, le 24 février ; mais l'arrivée du gouverneur Murray avec 3000 hommes le força à retraiter. St-Martin traversa l'Etchemin, puis la rivière Chaudière et alla se cantonner dans la paroisse de St-Antoine de Tilly.

" Le gouverneur Murray, ennuyé des attaques continuelles que St-Martin faisait subir à ses avant-postes, résolut de frapper un grand coup.

" Le 26 février au matin, le major Elliot, du 43ème. régiment, traversait le fleuve avec un détachement de 390 soldats et matelots, et il faisait mettre le feu aux maisons des paysans désarmés, depuis la rivière Etchemin jusqu'à la Chaudière. Ainsi furent détruits en une journée, au milieu du plus rigoureux hiver, tous les établissements qui se trouvaient alors sur le territoire des paroisses de St-Romuald et de St-Jean Chrysostôme. " (1)

C'était la seconde fois que les maisons d'Etchemin passaient au feu, depuis l'arrivée des anglais à la Pointe-Lévy ; on se rappelle en effet que sept mois auparavant, le général Wolfe avait donné ordre, le 24 juillet 1759, d'incendier toutes les maisons en haut et en bas de Québec ; les maisons d'Etchemin avaient subi le même sort que les autres. Celles qui étaient en pierres avaient été refaites assez vite après la capitulation de Québec ; cette fois, au milieu du froid de l'hiver, toute la population d'Etchemin fut forcée d'en revenir à la *cabane* des premiers colons de l'endroit. Les temps sont durs pendant les guerres !

" Les détachements de M. de St-Martin, dit Malartic, dans son journal (p. 309), n'ont pas été d'une grande utilité. Ils sont cause que Murray a fait brûler vingt-cinq maisons à la Pointe Lévy."

" On a voulu, dit Knox, punir ces habitants de leur rebellion, car non-seulement leurs jeunes gens ont pris les armes et joint l'armée française, mais ils ont fait tous leurs efforts pour entraîner les paroisses voisines à suivre

---

(1) Hist. S. L. II-335.

leur exemple et à manquer à leurs engagements. Bien plus, ils ont négligé, au mépris des ordres répétés du gouverneur, d'avertir de l'arrivée de St-Martin." (1)

Mais, après la prise de Québec, qu'était devenu le vaillant curé Youville Dnfrost?

Le curé qui avait été fait prisonnier de guerre, le 24 juillet 1759, à St-Henri, avait-il été pendu ou fusillé sur l'un des vaisseaux anglais?

"Ce n'est pas sans émotion que celui qui veut étudier les événements de cette époque, ouvre les registres paroissiaux de 1759-60. Il semble que chacun de ces feuillets soit marqué de sang et porte la trace des pleurs qui furent versés pendant l'*année terrible.* Ces lignes irrégulières, pressées les unes sur les autres, écrites d'une main nerveuse, ces pages maculées, froissées, demie rongées, ne sont-elles pas des témoins vivants?

"Partout le deuil et la désolation. La cloche qui annonçait les joyeuses fiançailles ou le baptême des nouveaux nés est muette. Elle ne sonne plus, même pour les morts. Ceux qui tombent sont enfouis à la hâte, au bord des routes, dans les profondeurs des bois, sans prêtre, sans prières, sans chants funèbres.

"Les cérémonies du culte, forcément interrompues pendant l'occupation militaire de la Pointe Lévy, se continuèrent à l'automne, après la prise de Québec.

"On retrouve alors le curé Youville Dufrost, sorti de captivité et donnant la sépulture chrétienne en terre sainte, à ceux qui étaient disparus pendant le siège. Le premier janvier de l'année 1760, il était encore à la Pointe Lévy. Il y bénissait même un mariage, la veille des Rois, dans l'église en ruine." (2)

---

(1) Hist. S. L., II—335.
(2) Hist. S. L., II—340-342.

Prévoyant que son église, à l'arrivée de St-Martin, serait encore occupée par les anglais, et comme il était déjà soupçonné d'intelligence avec l'ennemi, il ne voulut pas s'exposer à renouveler l'expérience d'un séjour sur les pontons anglais dont il venait de goûter.

Vers le milieu de janvier et peut-être avant, le curé Youville Dufrost s'empara de ses papiers les plus précieux et fila vers la région de Montréal où flottait encore le drapeau blanc.

Au mois de juin 1760, il dirigeait la petite cure de Ste-Rose, sur l'île Jésus, en arrière de Montréal.

Après le départ précipité du curé de St-Joseph, un prêtre récollet, le père Didace Cliche, vint tenir sa place jusqu'au commencement de février. Ce fut le père Cliche qui présida, le 21 janvier, à la sépulture dans l'église, d'un respectable citoyen d'Etchemin, le lieut-colonel de la milice de la côte sud, Louis-Joseph Lambert, décédé à l'âge de 65 ans. Son épouse, Geneviève Rouer de Villeray, qui mourut trois mois après son mari, ne fut pas inhumée à St-Joseph, mais à St-Nicolas, le 16 avril. Nous croyons qu'après l'incendie des maisons d'Etchemin, le 26 février, elle était allée demeurer dans cette dernière paroisse.

Cependant l'hiver s'en allait ; qu'allait-il arriver au printemps? Les anglais espéraient d'en finir complètement à la belle saison. Les canadiens, " aussi français de cœur qne s'ils avaient vécu au milieu de la France " dit Sisonondi, ces canadiens qui avaient tout perdu : habits, meubles, instruments d'agriculture, chevaux et bestiaux et qui étaient obligés de vivre dans des cabanes, à la façon indienne, eux aussi espéraient et ils passèrent l'hiver à préparer des fascines et des échelles, à réparer les bateaux, à amasser des provisions et des munitions.

" Aux premiers jours du printemps, Lévis se mit en marche avec son armée. On vit alors accourir sous ses drapeaux, des vieillards de quatre-vingts ans et des enfants qui avaient peine à porter un fusil.

" Aussitôt que le général Murray connut les approches de l'ennemi, il donna l'ordre d'expulser de la ville tous les français, sans en excepter les femmes et les enfants. Ce fut un triste spectacle que de voir ces pauvres gens errant à travers la campagne, sans abri, sans nourriture, à moitié vêtus. Mais ainsi le veut le sort de la guerre !

" Le 28 avril, avait lieu la glorieuse bataille de Ste-Foy, le dernier adieu de la victoire aux armes françaises sur la terre d'Amérique. Près de 3000 hommes tombèrent sur le champ de bataille. Le sol fut rougi du sang que la terre gelée ne pouvait boire.

" Murray opéra sa retraite sur Québec, bien décidé à prolonger la résistance jusqu'à l'arrivée de la flotte de secours.

" On attendit !

" Enfin le 9 mai, vers onze heures du matin, une voile apparût derrière la Pointe Lévy. Etait-elle française ou anglaise ? " (1)

Quand les anglais virent que c'était un navire anglais, suivi de plusieurs autres, l'allégresse fut vive et bruyante parmi eux. La ville, le camp de Lévis qui faisait le siège de Québec depuis le soir de la bataille de Ste-Foy, le fort et les campagnes voisines retentirent au loin de leurs cris et du roulement de leurs canons.

Toute espérance devait maintenant s'évanouir dans les cœurs français, et le Canada devait passer à la couronne d'Angleterre !

---

(1) Hist. S. L. II—337.

Lévis se replia sur Montréal où le général anglais Amherst arriva bientôt avec 20,000 hommes. La ville ne pût soutenir un siège et capitula (8 septembre 1760). Comme on refusait au brave Lévis, les honneurs de la guerre, celui-ci se retira à l'ile Ste-Hélène et brûla ses étendards plutôt que de les livrer.

70,000 français devaient rester sur les bords du St-Laurent et faire l'essai du régime anglais.

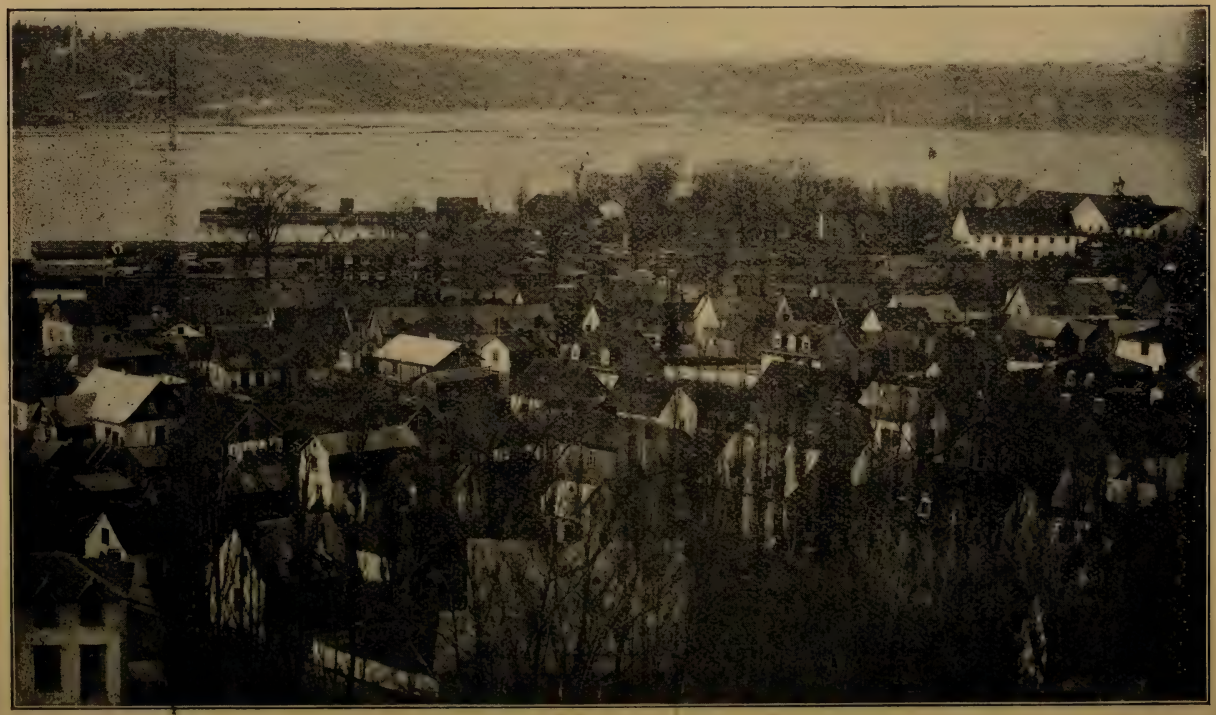

VUE DES MOULINS D'ETCHEMIN

CHAPITRE HUITIÈME.

ETCHEMIN DE 1760 A 1800.

Etat des esprits après la conquête.—Etienne Charest vend la seigneurie de Lauzon au gouverneur Murray (1765), et passe en France.—Les censitaires donnent un *titre nouvel* au neuvième seigneur.—Route Taniata.—Nouveaux colons dans l'Hétrière.—Henry Caldwell afferme la seigneurie (1774).—Route dans Beaulieu.—Concession St-Augustin.—Route du Saut.—Emeutes au sujet des chemins.

"Au printemps de 1760, les débris de l'armée de Lévis s'embarquaient pour la France. La plupart des familles nobles, les fonctionnaires, les négociants qui n'avaient dans la colonie que des comptoirs, laissèrent en même temps ce pays devenu terre anglaise." (1)

Cependant le clergé et le peuple espéraient ! Mais quand, au printemps de 1763, arriva à Québec la nouvelle du traité conclu à Versailles, et qui cédait définitivement le Canada à l'Angleterre, la consternation fut grande dans la population. La clause qui garantissait le libre exercice de la religion "en autant que les lois de la Grande Bretagne le permettaient," semblait cacher un piège. Mgr de Pontbriand était mort quelque temps auparavant ; les vicaires capitulaires, MM. Perrault, Briand et Montgolfier, résolurent d'envoyer un des leurs, (M. Montgolfier), en Angleterre pour négotier le maintien de l'épiscopat, avec mission de faire accepter M.

(1) Hist. S. L., II--356.

Montgolfier, comme évêque de Québec. De leur côté, les citoyens de Québec, auxquels se joignirent ceux de Lauzon, envoyèrent un délégué pour présenter au pied du trône leurs respectueuses demandes. Le seigneur Charest fut choisi pour cette mission.

Les démarches de MM. Montgolfier et Charest furent peu fructueuses.

M. Briand, ayant été choisi à la place de M. Montgolfier, partit pour l'Angleterre, et réussit, le 16 mars 1766, à recevoir la consécration, comme premier évêque sous la domination anglaise. Il était le septième, depuis Mgr de Laval.

Quant au délégué Charest, désespérant de pouvoir vivre en paix sous la couronne anglaise, il résolut d'opter pour la France. Il revint à Québec, vendit sa seigneurie, le 12 février 1765, au gouverneur Murray pour la somme de 3.750 livres sterling, régla toutes ses affaires et dit adieu définitivement au Canada. Quelque temps auparavant, environ 270 âmes, hommes, femmes et enfants, principalement des officiers avec leurs femmes, leurs enfants et leurs serviteurs, avaient également opté pour la France.

Les censitaires de Lauzon étaient naturellement anxieux de savoir comment leur nouveau seigneur les traiterait. C'était lui qui, comme on le sait, les avait traqués comme des bêtes fauves et fait brûler leurs demeures dans Lauzon. Cependant, sous une apparence sévère, on avait déjà des preuves qu'il cachait un cœur sensible et plein de bonté.

Les censitaires eurent d'abord à donner *un titre nouvel* de leurs propriétés au neuvième seigneur de Lauzon, devant le notaire Saillant, qui prit huit long mois, en 1765, pour faire la besogne. Saillant n'a pas conservé la minute de ses actes, mais nous en avons vu des

copies dans les papiers des familles Lambert et Demers, d'Etchemin. Le curé Youville Dufrost y signe comme témoin.

Dès 1761, Murray s'était occupé de faire réparer les chemins, et les routes dans les environs de Québec. La seigneurie de Lauzon se ressentit particulièrement de cette politique bienfaisante, sur plusieurs endroits.

En 1765, le grand-voyer Cugnet, afin de diminuer la distance que les colons de Taniata avaient à parcourir pour aller au fleuve, fit abandonner le chemin tracé en 1751, par M. de la Gorgendière et fixa un chemin de descente de quarante arpents de parcours jusqu'à l'ancien lieu d'embarquement. (1) Ce chemin d'abord fixé entre les terres de M. de la Gorgendière et de Jean Demers fut deux ans après, tracé dans la ligne qui séparait les établissements d'Etienne Demers et d'Ignace Roberge. A la demande du lieutenant-gouverneur, l'arpenteur général Holland dût lui-même se rendre sur le terrain, afin de faire cesser toute contestation. C'est ce chemin de descente, appelé d'abord *route St Georges*, et connu plus tard sous le nom de *route des quarante arpents*, ou encore, *route Taniata*, qui devait être la source d'un procès fameux entre les habitants de St-Jean-Chrysostôme et de St-Romuald. (1)

Disons de suite, sans tarder, que ce procès finit en 1876, par un jugement en conformité avec un principe aujourd'hui bien clair du code municipal ; à savoir que chaque municipalité doit pourvoir à l'entretien des chemins et routes qui sont dans ses limites. Depuis cette date, la route Taniata est à la charge de la municipalité de St-Romuald d'Etchemin.

---

(1) Hist. S. L. III—18.
(2) Hist. S. L. loco citato.

Le gouverneur Murray, du haut du rocher de Québec, devait voir avec satisfaction les travaux qui améliioraient son beau domaine de Lauzon, mais il n'en devait pas jouir longtemps. Le 28 juin 1766, il dût s'embarquer pour aller en Angleterre se disculper des accusations portées contre lui par une nuée d'aventuriers, d'intrigants, de valets d'armée qui s'était abattue sur le Canada, comme une volée de corbeaux sur les champs de bataille. Son neveu, Richard Murray, fut chargé de prendre soin de toutes ses propriétés, pendant son absence.

Richard Murray fit quelques concessions sur le territoire de St-Jean-Chrysostôme.

Le 18 septembre 1766, il concédait à Claude Lemieux, habitant de la Pointe Lévy, une terre de trois arpents, à environ une lieue des terres bordant l'Etchemin, sur le même trait carré, à l'ouest de Michel Lemieux son frère, bornée au sud par le *ruisseau aux truites* et près du fief de M. Berthelot.

" Le 26 août, il avait également concédé, au même endroit, une terre à Etienne Lemieux, bornée au nord par Joseph Lemieux.

" Ces terres qui sont encore en la possession des familles Lemieux, se trouvaient dans le village que l'on nomme aujourd'hui l'*Hêtrière*, à quelques arpents des gares de l'Intercolonial et du Grand-Tronc, près du saut de la Chaudière. (1) " Nous verrons plus tard une nouvelle paroisse se former à cet endroit, et une église s'élever sous le vocable de *Notre-Dame du Perpétuel Secours de Charny.*

Le 7 avril 1774, Murray loua pour 99 ans à un jeune officier de l'armée de Wolfe, nommé Henry Caldwell, la

(1) Hist. S. L. III—39.

seigneurie de Lauzon et tous ses biens-fonds du Canada.

Devenu fermier de Lauzon, Henry Caldwell commença par faire construire un vaste moulin à farine à l'embouchure de la *rivière à la scie*, à environ un mille à l'est de l'Etchemin. " Et l'on venait à peine d'y mettre la dernière main quand, le 7 novembre 1775, les paysans de St-Henri, occupés au labour, virent tout à coup déboucher des bois de Sartigan qui les séparent de la Beauce, une troupe de soldats déguenillés, couverts de boue, crottés jusqu'aux yeux.

" C'était l'armée des sans-culottes du général Arnold qui venait, envoyé par le congrès américain, pour s'emparer de Québec. " (1)

L'émoi fut considérable, comme on peut se l'imaginer. " Plusieurs familles cachèrent au fond des bois, comme au temps de l'invasion anglaise, tout ce qu'elles avaient de plus précieux. On ne tarda pas à s'apercevoir cependant que les hordes de la Nouvelle-Angleterre venaient comme des libérateurs plutôt qu'en conquérants." (2)

Les censitaires de Lauzon se montrèrent assez sympathiques aux soldats Bostonnais. Ils avaient là une chance d'écouler leurs produits et, en guise de numéraire, ils recevaient des monnaies de cartes que le congrès avait fait émettre.

L'invasion américaine dura jusqu'à l'arrivée de la flotte anglaise, le 7 mai 1776. On sait que, après une malheureuse attaque contre Québec, le 31 décembre 1775, laquelle fut ensanglantée par la mort héroïque du commandant américain, Montgomery, les troupes américaines se répandirent dans les environs de la capitale, pour y

(1) Hist. S. L. III—47.
(2) Hist. S. L., III.—63.

passer l'hiver. Ils élevèrent des ramparts sur la côte de Lauzon et tirèrent 780 coups de canon et 180 bombes sur Québec.

Quatre jours après l'arrivée de la flotte anglaise, le 11 mai, les Bostonnais étaient déjà rendus à Lotbinière. Le 18 juin, il n'en restait plus un seul au Canada.

Les troupes anglaises furent alors, de 1776 à 1784, cantonnées dans les campagnes et firent payer très cher aux habitants les sympathies qu'ils avaient eues pour les Bostonnais.

A Etchemin, pendant cette invasion on ne signale aucun événement sérieux, si ce n'est le mouvement des troupes américaines d'abord, puis des patrouilles anglaises qui parcouraient le pays sur les bords du St-Laurent ou les rives de la Chaudière, pour surveiller les habitants et arrêter les suspects.

Caldwell, fermier de Lauzon, pût alors se mettre à l'œuvre pour exploiter sa belle propriété. Il devait " y travailler pendant plus de trente ans, avec un zèle et une énergie qui ne se démentirent pas. Sous son impulsion vigoureuse, les arbres de la forêt furent abattus, des routes nouvelles furent percées, des moulins à farine et des scieries s'élevèrent, les rivières furent canalisées et domptées pour y charroyer les bois de commerce, des villages nombreux et prospères s'établirent où vivent aujourd'hui des populations heureuses et contentes de leur sort " (1)

D'ailleurs, la charge de receveur-général qu'il reçut en 1794, lui aida grandement dans ses entreprises.

" En 1794, le grand-voyer Taschereau, à la demande de Caldwell, se transporta au haut du village de Taniata et des terres appelées *Pointes de la rivière Etchemin*, et

(1) Hist. S. L., III.—130.

fixa un chemin de front et une route de sortie au village de Beaulieu qui n'en avait pas depuis son établissement.

"Voici les noms des habitants qui étaient alors fixés dans cette région, et dont les terres furent traversées par le nouveau chemin : Etienne Demers, Joseph Demers, Louis Boucher, Charles Couture père, Louis Cadoret, Joseph Lambert, Jean-Marie Gendreau, Etienne Demers père, Antoine Boucher, Michel Boutin, François Couture, père et fils, Laurent Couture fils, Paul Roberge, Joseph Elk, François Simoneau, Jean Couture, Laurent Laliberté, Thomas Lafrance." (1)

L'année suivante (1795), James Johnston, Jean Dussault, Michel Lemieux, Etienne Demers, Michel Lemieux fils et François Paradis ayant pris des terres et ouvert un village au bout de Taniata (St-Augustin), le grand-voyer leur accorda un chemin de front et une route de sortie.

En 1795, un procès-verbal statua sur la continuation du chemin de front de la Pointe-Lévy, sur les bords du fleuve, depuis chez les Lambert jusqu'au saut de la Chaudière, et régla le chemin de front de la concession du Saut et la route qui la mettait en communication avec le fleuve. (2)

Nous venons d'inscrire ce que nous pourrions appeler les actes de naissance des principaux chemins ou routes. Mais ce n'est pas tout. Ces chemins et ces routes, il faut les entretenir ; couverts de poussière aveuglante sous les chauds rayons du soleil d'été, ils sont souvent, en certains endroits, de vraies fondrières pendant les pluies d'automne ou à la fonte des neiges au printemps.

Le parlement de Québec intervint pour règler cette

---

(1) Hist, S. L. III—184.
(2) Hist. S. L., III—304

question épineuse de l'entretien des chemins qui devaient être à la charge des censitaires.

Nous allons résumer, pour ce qui concerne Etchemin, ce que dit, sur ce sujet, l'histoire de la seigneurie de Lauzon. (1)

" A la cession du parlement de 1795, on avait passé une loi relative aux chemins et aux ponts, et cette mesure se présentait sous les formes les moins acceptables, parce qu'elle obligeait, ou à payer une certaine somme, ou à contribuer par le travail à ces ouvrages. On établissait un système de voirie sous la surveillance d'inspecteurs et de sous-voyers distribués par régions, sous les ordres d'un grand-voyer.

Cette loi fut très impopulaire à Lauzon comme ailleurs. En 1796, le grand-voyer, Gabriel Elzéar Taschereau, voulant mettre à exécution cette loi, divisa la seigneurie de Lauzon en 23 circonscriptions. La paroisse de St-Joseph de la Pointe Lévy eut un inspecteur et neuf sous-voyers.....

L'élection se fit, le 1er janvier 1797, comme suit :

Capt. Etienne Bégin,	inspecteur.
Louis Lecours	sous-voyer.
Ignace Couture	"
J.-Bte. Charest	"
Joseph Larrivée	"
Michel Dussault	"
Pierre Baron	"
Etienne Demers	"
Antoine Carrier	"
Joseph Carrier	"

Etienne Demers était d'Etchemin, *entre les deux rivières*, et sa division était la *quatrième* dans la paroisse

(1) Hist. S. L., III—271 et suivantes.

de St-Joseph, comprenant les chemins, les routes, les ponts et gués de rivières, depuis la *route pavée de St-Henri* jusqu'au *sault de la Chaudière.*

" Les choses s'étaient passées assez tranquillement, et rien ne laissait soupçonner la conspiration qui se tramait. Les nouveaux fonctionnaires, se prélassaient pleins de quiétude, et satisfaits de la confiance que leurs concitoyens leur avaient témoignée. Le 9 janvier au soir, à la même heure, ils furent tous empoignés, dans leurs maisons, par neuf bandes différentes, solidement garottés et emmenés sous escorte, dans un endroit convenu, au centre de la paroisse, et là on les obligea à renoncer à leur charge et à remettre les instructions qu'ils avaient reçues pour leur gouverne. On raconte même que trois d'entre eux ayant voulu persister à exécuter la loi, furent enfermés dans une maison isolée et inhabitée où on ne leur laissa qu'un pain et un seau d'eau, bien décidé que l'on était de les laisser mourir de faim. Les familles de ces sous-voyers, pleines d'inquiétude sur le sort de leur chef, firent, on le comprend, les plus actives perquisitions pour les retrouver, mais ce ne fut que la troisième journée qu'elles les découvrirent et qu'elles pûrent les délivrer. Ils en était temps car ils étaient exténués....

" On comprend qu'un pareil attentat ne pouvait rester sans punition.

" Le 11 janvier, un mandat d'arrestation était lancé contre quatre meneurs, et le 25, deux huissiers traversèrent de Québec pour les empoigner. Ils s'en allaient avec leurs prisonniers lorsque rendus sur les bords du fleuve, ils furent entourés par une bande de huit hommes armés de gourdins qui les forcèrent à lâcher prise. Les huissiers furent priés de retourner à Québec et d'informer ceux qui les envoyaient que les habitants de la Pointe de

Lévy ne souffriraient pas qu'aucun mandat fut exécuté dans la paroisse. Qu'ils envoient qui il voudront, ajoutèrent-ils, nous avons trois cents hommes armés, prêts à supporter notre décision.

" Cependant force devait rester à la loi.

" Les meneurs des premières émeutes aussi bien que leurs sauveteurs finirent par être arrêtés.

" Douze des chefs de la révolte comparurent donc devant le tribunal.....

" Ignace Lambert, Louis Roberge, François Cantin et François Roberge, pour avoir assailli le surveillant Etienne Demers, pour l'avoir emprisonné pendant une heure, furent condamnés à un chelin d'amende et à six semaines d'emprisonnement.....

" Les autres furent condamnés à des amendes variant de un chelin à vingt chelins avec emprisonnement de six semaines à trois mois. Ceux qui avaient, le 25 janvier, arrêté les officiers du shérif, eurent à subir des amendes plus fortes et à faire beaucoup plus de mois de prison.

" Certes, le châtiment était sévère, mais il faut dire aussi qu'il était mérité, car on ne joue pas impunément avec la justice et il n'est pas permis de se révolter à main armée contre la loi, quelqu'injuste qu'elle puisse être.

" Après cette échafourée, le grand-voyer pût librement donner ses ordres et travailler à l'amélioration des chemins."

CHAPITRE NEUVIÈME

ETCHEMIN DE 1800 A 1830.

Henry Caldwell, dixième seigneur de Lauzon, (1801).— Commerce de bois.—Moulins d'Etchemin.—Manoir seigneurial.—Chemin de front de Taniata.—Travaux à St-Nicolas.—Les MM. Hamilton à New-Liverpool.—John Caldwell, successeur de son père et onzième seigneur de Lauzon.—Etat d'Etchemin et de New-Liverpool en 1815.—Immigration venant des vieux pays.—Catholiques et protestants.—La défalcation du receveur général Caldwell connue en 1823.—Procès de Caldwell, devant la Chambre d'assemblée.—Le lieutenant-colonel Lambert,—Pont sur l'Etchemin en 1818.—Pont snr la Chaudière en 1830.

Le gouverneur Murray avait répondu victorieusement aux attaques de ses ennemis du Canada ; mais il ne devait plus revoir sa seigneurie de Lauzon. Il mourut en 1794, à l'âge avancé de 90 ans, dans une maison qu'il avait nommée " *Beauport*, " dans le comté de Sussex, en Angleterre.

Le 28 février 1801, Henry Caldwell acheta la seigneurie de Lauzon et toutes les propriétés que l'ancien gouverneur avait possédées en Canada, pour la somme de 10,180 louis sterling. Des amis complaisants lui vinrent en aide pour solder le montant ci-dessus.

Le dixième gouverneur de Lauzon. Henry Caldwell, non content de ces propriétés qui étaient considérables, en acheta d'autres. Une de ses grandes jouissances fut toujours d'acheter, de vendre et d'échanger.

L'ancien officier de l'armée de Wolfe, devenu seigneur de Lauzon, possédait déjà, sur sa propriété de

Lauzon, les moulins à farine de St-Nicolas, de la Pointe Lévy et de St-Henri. Il en construisit un autre dans la paroisse de St-Henri, sur la rivière Boyer qu'il fit écluser. Par là, il fut à même de faire de bons profits dans les exportations de blé en Angleterre qui s'étaient élevées, en 1802, à 1,010,033 boisseaux. Le prix moyen d'un boisseau était de *7 shellings 6 pences* ($1.50).

Mais c'est dans le commerce de bois que Caldwell employa toute son activité. Le blocus continental ordonné par Napoléon contre l'Angleterre, devait forcer celle-ci à tourner les yeux vers les forêts du Canada. " C'est alors que ce commerce prit dans le pays, des proportions inconnues auparavant. Ce fut l'origine de l'établissement des puissantes maisons des Price et des Hamilton. Pendant cinquante ans, Québec, un des plus beaux ports du monde, devait vivre de ce commerce. Ses grèves, encore désertes, se couvrirent de la dépouille des forêts et l'on ne comptait plus les navires qui, chaque année, venaient y prendre leur chargement. " (1)

,, La seigneurie de Lauzon située en face de la capitale, bordée par un rivage admirablement adapté pour les fins du commerce de bois d'exportation et creusé comme il est par des anses spacieuses et de facile accès, partagea avec Québec, la bonne fortune qu'apportaient les hasards de la guerre. " (2)

Le territoire d'Etchemin, " entre les deux rivières " devait avoir sa bonne part et, avec le temps, devait connaître une activité que la seule culture de la terre n'aurait jamais pu lui donner.

Mais continuons à citer l'histoire de la seigneurie de Lauzon ; nous ne pouvons pas dire mieux.

---

(1) Hist. S. L., III—363.
(2) Hist. S. L. III—364.

"Caldwell n'était pas homme à laisser dormir les immenses ressources qu'il possédait dans les forêts de sa seigneurie. Aussi, dès 1804, on le voit donner des ordres pour abattre des grandes quantités de chênes sur les bords de la rivière Etchemin. Aux côtés de ses moulins à farine, il va installer des scieries perfectionnées et s'emparer de tous les terrains, de toutes les grèves, de tous abords de rivières qui pourront faciliter le grand commerce qu'il veut entreprendre.

"On sait, que sous le régime féodal, le seigneur avait le droit de reprendre du censitaire, moyennant compensation, tous les terrains qu'il lui avait concédés ; c'est ce qu'on appelait le *retrait féodal.*

"Caldwell usa abondamment de ce privilège.

"C'est à l'embouchure de l'Etchemin qu'il avait résolu de fixer le centre de ses opérations et il commença de suite, sans compter, à retraire des habitants toutes les pièces de terres qui lui semblèrent utiles. Il serait oiseux de relater ici, les actes d'échanges ou de transactions qu'il imposa alors aux propriétaires. Qu'il nous suffise de dire qu'en 1806, il était déjà en possession de tous les îlots qui gisent à l'entrée de l'Etchemin et de la plus grande partie des terrains qui bordent cette rivière, près du fleuve St-Laurent." (1)

C'est alors, par une transaction du 8 octobre 1806, que les héritiers de Joachim Demers dûrent faire le sacrifice de tout le bas de leur terre avoisinant le côté ouest de l'Etchemin et comprenant les îlots, et dûrent aller fixer leur demeure au bout d'en haut de la *concession des 40 arpents.* C'était l'ancienne terre de M. de la Gorgendière. Les autres propriétaires, Etienne Demers et Julien Demers, ne perdirent que leurs grèves et leurs

(1) Hist. S. L. III—364

îlots jusqu'au bord sud du *rigolet* coulant à quelques pieds du chemin du roi.

Caldwell fit aussitôt relier les îlots par des quais, creusa des bassins, éleva des chaussées et y bâtit une des plus belles scieries que l'on pût voir dans le pays.

Le *rigolet* fut fermé par une écluse à doubles portes, munies de *vannes* chacune, en arrière de la maison de Julien Demers, et forma le bassin qui s'appelle le *petit étang*. Un pont construit sur l'écluse permettait aux piétons et aux voitures de communiquer entre les moulins et le village. L'autre bassin, appelé le *grand étang*, était au nord et fournissait l'eau au *grand* et au *petit moulin*. Ces deux *étangs* étaient alimentés par la rivière Etchemin qui avait été barrée par une chaussée assez large pour permettre aux voitures de passer et qui, par là, déversait son eau dans les étangs.

Quand il fallait recevoir les bois qui arrivaient par le fleuve St-Laurent, on ouvrait, à la marée montante, les écluses du petit étang. Lorsque le bois était entré, on fermait les écluses et l'on faisait arriver dans cet étang l'eau de la rivière Etchemin. Une fois le petit étang rempli d'eau, on n'avait qu'à ouvrir une porte pour faire pénétrer les bois dans le grand étang.

Les moulins d'Etchemin n'ont pas cessé, depuis 1804, de fonctionner, même après avoir changé de propriétaire, et ils ont toujours eu une légitime renommée jusqu'aujourd'hui, malgré les vicissitudes à travers lesquelles le commerce de bois a passé.

Il ne restait plus maintenant au seigneur Henry Caldwell, qu'à posséder un manoir dans sa seigneurie, pour y recevoir la foi et l'hommage de ses censitaires.

"L'endroit qu'il choisit pour y bâtir son manoir, fut un côteau alors couvert de pins gigantesques, d'où la vue

embrasse toute la rade de Québec, à mi-chemin entre la rivière Etchemin et la petite rivière à la Scie. "La maison, sans être somptueuse dans ses formes architecturales, fut cependant aménagée de façon à donner tout le confort digne de la large hospitalité avec laquelle Caldwell savait recevoir. La forêt épaisse au milieu de laquelle elle s'élevait, fut taillée de façon à donner de belles échappées de vue sur le fleuve. On groupa les massifs d'arbres, de larges avenues furent tracées et des mains habiles dessinèrent de beaux jardins anglais." (1)

Aux environs du manoir, la terre était cultivée avec succès, et suivant les nouvelles méthodes. La ferme de Caldwell devint célèbre par ses plantureuses récoltes.

Pendant ce temps, on travaillait encore à ouvrir de nouveaux chemins. Le 25 juillet 1804, fut fixé le chemin de front du village de Taniata, de manière à en faire comme la prolongation de la *route des 40 arpents* qui partait du fleuve.

Le 19 février 1804, Henry Caldwell avait perdu son épouse, Anne Caldwell, à sa résidence de Belmont, sur le chemin de Ste-Foy. Ils n'avait qu'un fils unique, John Caldwell, dont l'éducation fut très soignée. D'esprit très éveillé, et servi par une belle intelligence, le fils John fit de grands progrès.

Il fut reçu avocat en 1798, et il se fit donner une commission d'officier dans la milice volontaire.

Le père se faisant vieux, le fils prit sa place. Habile ingénieur, il améliora beaucoup les machineries des moulins à farine de la seigneurie, et comme les ouvriers spécialistes manquaient, il en fit venir d'Europe et des Etats-Unis. C'est lui qui mena à bonne fin les travaux gigantesques, entrepris à St-Nicolas, pour détourner les

(1) Hist. S. L., III—366.

eaux de la rivière Beaurivage et les conduire aux moulins à farine de cette paroisse ; avec le pic et la pelle seulement, les ingénieurs d'aujourd'hui n'auraient pas fait mieux !

Il fut député du comté de Dorchester qui comprenait alors la Beauce et la seigneurie de Lauzon, depuis 1800 jusqu'à 1812, où il fut alors fait conseiller législatif.

C'est en 1809, que la maison Hamilton, célèbre dans le commerce et l'exportation des bois, ouvrait son établissement près de la Chaudière, à l'endroit qui prit dès lors le nom de New-Liverpool. Le 31 août 1809, Henry Caldwell consentit un bail à George Hamilton, d'une grève de neuf arpents de front, où celui-ci commença à bâtir une fortune qui devait être évaluée plus tard à plusieurs millions. (1) Ce chantier fut continué par MM. Price, Jameison, Roberts et Benson, dans la belle anse de New-Liverpool. Vers 1826, les MM. Hamilton tinrent leur grand chantier de *madriers*, qu'ils faisaient descendre de l'Ottawa, sur la grève en face de l'ancienne propriété du premier colon Eustache Lambert, depuis la *Pointe Benson* en descendant. Une statistique intéressante serait celle qui nous donnerait le chiffre des quantités de bois qui sont sorties des chantiers Hamilton et Benson ainsi que des moulins Caldwell ou Atkinson. Ce chiffre devrait être énorme !

Ajoutons aussi en passant que, en 1809, Caldwell reprit, pour l'utiliser dans les chantiers de bois, le terrain que les descendants du sieur Déjadon, possédaient au même endroit appelé New-Liverpool,

Voyant sa santé diminuer de plus en plus, Henry Caldwell fit nommer provisoirement son fils John, à la charge de receveur général qu'il occupait depuis 1794.

---

(1) Le 8 mars 1811, le grand-voyer ouvrit et redressa le chemin qui longe le fleuve dans New-Liverpool jusqu'à l'établissement de MM. Hamilton.

Il vit arriver stoïquement la mort qui vint le chercher, le 28 mai 1810, dans sa résidence de Belmont, alors qu'il était agé de 75 ans. Il laissait un testament olographe, *non daté*, par lequel il instituait son fils John Caldwell, son légataire universel.

John Caldwell devenait le onzième seigneur de Lauzon et en même temps,il était continué dans la charge de receveur général qu'occupait son défunt père.

L'histoire du nouveau seigneur de Lauzon s'ouvre pour ainsi dire avec la guerre de 1812 qui éclata entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Nous n'en dirons rien, parceque Etchemin n'a pas été le théâtre d'aucun fait qui mérite d'être signalé.

En 1815, John Caldwell rendit foi et hommage pour sa seigneurie, mais sans l'accompagner d'un *aveu et dénombrement*, comme c'était la coutume sous le régime français. Cependant une carte, publiée à Londres en 1815, nous fait connaître l'état de la seigneurie de Lauzon à cette époque ; on y voit que la paroisse de St-Romuald d'aujourd'hui était connue sous le nom de moulins ou chantiers d'Etchemin et de New-Liverpool.

Sur le territoire de St-Jean Chrysostôme, les villages de Taniata, de l'Hétrière, de St-Augustin, de St-Romain, du Bras, de Penin, de Bélair, de Boisclair, de Plaisance sont établis. La paroisse de St-Lambert n'était alors qu'une forêt, avec quelques éclaircies, sur les bords de la Chaudière.

La même année, le géographe Bouchette, dans sa *Topographie du Canada*, mentionne les moulins d'Ethemin et les chantiers de New-Liverpool.

" De la pointe des Pères jusqu'à la rivière Chaudière, dit-il, le rivage était complètement occupé par des chantiers. Le principal est le *crique de New-Liverpool*,

appelé vers 1814, *New-Glascow*, et appartenant à MM. Hamilton & Cie. Dans cette baie sablonneuse, protégée au nord-est par une pointe de rochers où il y a *un vaste quai*, les vaisseaux mouillent pour prendre cargaison. La situation du rivage et la profondeur de l'eau rendent cet endroit très commode pour la construction des vaisseaux. *De nombreuses maisons* sont construites dans cette anse pour le logement des travailleurs. A l'entrée de la Chaudière, il y a un autre quai avec des magasins pour le chargement des farines. " (1)

On voit, par ce témoignage de Bouchette, que les maisons deviennent nombreuses à New-Liverpool, pour contenir les familles des travailleurs. Mais d'où venaient ces familles? Sans doute quelques-unes étaient du pays même, mais aussi, il y avait des familles protestantes venant d'Angleterre et d'Ecosse, et surtout des familles catholiques émigrées d'Irlande. En 1815 et pendant les années suivantes, l'immigration des familles étrangères fut considérable. Caldwell et Hamilton firent leur possible pour retenir plusieurs des nouveaux arrivés qui avaient peu de goût pour la culture mais qui pouvaient être d'excellents manœuvres à l'exploitation des moulins et des chantiers.

Une nouvelle classe d'hommes allait se former à côté de celle des propriétaires du sol. D'après les registres de St-Joseph, depuis 1817, on voit quels étaient ceux qui étaient les premiers arrivés dans la paroisse; on y lit les noms de John Maguire, Eruca Magowen, Bartholomew Kelly, William Foley, Denis Powell, et son père, Daniel Powell, Charles O'Dougherty, John Baker, aubergiste, Philip Whitty, forgeron, John Wood, Thomas Hukay, Arthur Allen, John Doherty, John Scallen,

(1) Hist. S. L., IV—29-30

Cornelius McAvoy, Patrick Gallagher, Robert Wilson, Henry McReady, Thomas Dunly, William Gatney, William Toping et Thomas Quinly.

Plusieurs des familles portant les noms ci-dessus habitaient Etchemin et New-Liverpool, comme nous aurons occasion de le voir.

La paroisse de St-Nicolas en reçut aussi un grand nombre.

Les protestants commençaient aussi à compter. La ville d'Aubigny, projetée par Caldwell sur les hauteurs de Lévy, en face de Québec, avait son pasteur anglais, le Révérend Burrage qui desservait en 1825, tous les endroits de la seigneurie où il était appelé ; il allait jusqu'à St-Nicolas, à St-Antoine et dans la Beauce même. A part de ceux qui résidaient à Lévy, on voit, à Etchemin, Alexander Hall, Andrew et John Ritchie ; à New-Liverpool, William Bright, Thomas Jolly et Timothé Amiraux ; ce dernier y tient un magasin.

" En 1817, John Caldwell vendit sa résidence de Belmont sur le chemin Ste-Foy et vint habiter, pendant l'été, son manoir seigneurial près de l'Etchemin. C'est là que pendant vingt années, il devait mener ce train de vie qui fait encore l'étonnement et l'admiration des braves censitaires de Lauzon. C'est là qu'il était dans son rôle préféré de grand propriétaire et de gentilhomme campagnard. (1) "

Il était veuf depuis 1806, après avoir vécu six ans avec son épouse, Jane Davidson, qui lui avait laissé deux enfants : Henry John et Ann Caldwell.

" Cependant les immenses travaux entrepris par Caldwell, le grand commerce de bois qu'il menait, les nombreux moulins qu'il élevait de toutes parts, les nou-

(1) Hist. S. L. IV—90.

velles acquisitions qu'il ne cessait de faire, entraînaient une mise de capitaux extraordinaire. " (1)

Où prenait-il l'argent, ce nerf de la guerre et de bien d'autres choses ? La chambre d'assemblée soupconnait depuis longtemps Caldwell de puiser dans la caisse publique dont il avait la garde, comme receveur général. Il lui semblait mystérieux que ce fonctionnaire pût mener tant d'opérations à la fois, et se suffire à lui-même.

Elle voulait, depuis 1815, s'enquérir de ses comptes et connaître la vraie situation des finances du pays, mais Caldwell avait des amis sur les hauteurs du pouvoir et, comme sa nomination relevait du gouvernement impérial, il prétendait ne pas être obligé de rendre compte à la chambre provinciale.

Enfin en 1823, la catastrophe prévue depuis si longtemps, éclata et pendant près de vingt années, la *défalcation du receveur-général Caldwell pour un montant de 100.000 louis sterlings* allait défrayer la chronique scandaleuse du pays.

Caldwell lutta en vain contre la catastrophe ; il envoya son beau-frère, John Davidson, en Angleterre, mais celui-ci n'eut pas de succès. Le gouverneur fut obligé d'annoncer à l'assemblée, le déficit du receveur, et Caldwell fut suspendu.

Il n'entre pas dans notre plan de suivre toutes les péripéties du grand procès qui lui fut intenté par la chambre d'assemblée et qui devait se prolonger après les troubles de 1837.

Laissons-le en 1830, au moment où il vient d'hériter, d'un parent d'Angleterre, du titre de *baronet* et appelons-le à l'avenir *Sir John Caldwell.*

---

(1) Hist. S. L., IV.—277.

Qu'il nous soit permis de saluer, en passant, l'une des créatures de Sir John Caldwell et l'un de ses fidèles agents pendant nombre d'années, dans la personne d'un respectable citoyen d'Etchemin, nommé Pierre Lambert. Celui-ci appartenait à la famille des Lambert de St-Antoine de Tilly, était marié à Marie-Cécile Noël, et avait reçu son brevet d'arpenteur à la date du 17 octobre 1797. (1) Il a cumulé à Etchemin les charges d'agent de la seigneurie, d'arpenteur, de secrétaire des écoles, de maître-chantre dans les églises de St-Jean-Chrysostôme et de St-Romuald, et enfin celle de lieutenant-colonel de milice. Il nous fait plaisir de lire aujourd'hui ses écrits qui sont bien faits et tracés avec une plume d'oie, conduite par une main exercée. Au jour de sa sépulture, à St-Romuald, le 23 janvier 1863, alors qu'il était âgé de 83 ans, la paroisse voulut lui témoigner sa reconnaissance. Tous les fusils de la paroisse furent décrochés et mis entre les mains des jeunes gens qui reçurent d'un professeur d'une école indépendante d'Etchemin, devenu *sergent instructeur*, quelques leçons pour s'aligner et mettre un pied devant l'autre avec un ensemble uniforme, afin de faire de dignes funérailles militaires au regretté lieutenant-colonel. Le sergent-instructeur de ces soldats d'un jour n'était autre que le Dr Michael Ahern, aujourd'hui l'un des plus habiles chirurgiens de la cité de Québec.

Depuis 1818, les familles d'Etchemin étaient heureuses d'avoir un pont sur la rivière Etchemin à l'endroit où est aujourd'hui la chaussée Fitch ; cela les exemptait de traverser la rivière à gué comme ils l'avaient fait depuis les premiers établissements dans l'endroit, ou sur

(1) Hist. S. L., IV—400 (note).

la chaussée Caldwell, comme ils pouvaient le faire depuis 1805, souvent à leur grand péril.

Ce pont fut construit aux frais du pays par les commissaires nommés par la chambre d'assemblée qui firent rapport comme suit, le 26 janvier 1818.

" Un pont sur la rivière Etchemin, près du fleuve, a été fait. Ce pont était nécessaire pour faciliter la communication au sud, et le long du fleuve. Il n'aurait pu être demandé par des individus pour être fait avec un droit de péage, parce qu'il n'aurait pas promis un gain assez sûr et assez considérable pour indemniser des frais d'une bâtisse ; mais comme cette rivière, où il *a péri plusieurs personnes*, obstrue la voie publique, nous avons bâti ce pont à même les deniers de la commission." (1)

Malheureusement, ce pont fut emporté par la débâcle, au printemps de 1824, et comme les habitants ne pouvaient le reconstruire, il fallut revenir à l'ancien chemin tracé plus bas et de nouveau passer la rivière à gué ou sur la chaussée Caldwell. Plusienrs projets furent émis pour reconstruire ce pont ; entre autres, Pierre Lagueux, d'Etchemin, offrit de prendre l'entreprise à sa sa charge, à condition que chaque habitant de Lévy et des paroisses d'en haut jusqu'à Ste-Croix, lui payât d'abord deux chelins et demi et s'engageât ensuite à lui payer pour l'entretien une contribution annuelle de un chelin.

A une assemblée tenue au moulin banal de la Pointe Lévy, le 23 juin 1825, la proposition de Lagueux fut repoussée par 210 voix contre 55. (2)

On ne pût s'entendre. Cependant la reconstruction

---

(1) Voir rapport, 58 Geo. III, app. A, No. 9.

(2) Hist. S. L., V.—455.

du pont s'imposait. Le gouvernement, dans l'intérêt public, prit encore l'initiative et le fit reconstruire en 1831, dans la même année que celui de la Chaudière fut construit. Ce nouveau pont fut placé un peu plus bas que l'ancien ; c'est le pont actuel. Il est aujourd'hui à la charge de la commission à barrières de la rive sud, de même que le chemin royal.

Un autre pont sur la Chaudière avait été décidé en 1818 et la législature avait donné à Walter Davidson le privilège de coustruire ce pont. Pour une raison ou pour une autre, Davidson n'avait pas mis son projet à exécution. La population de la rive sud se trouvait privée de toute facilité de communication. A la crue des eaux, au printemps, le passage était pour ainsi dire impossible. En automne, la glace ne s'affermissait qu'au mois de janvier. En été, un passeur volontaire qu'aucune loi ne régissait, était la seule ressource. Il fallait la plupart du temps se résigner à naviguer en canot sur le fleuve, une distance de deux à trois lieues pour se rendre à Québec. Le 22 décembre 1828, les habitants présentèrent au gouvernement une pétition lui demandant de prendre à sa charge la construction d'un pont au bassin de la Chaudière. On fit des enquêtes pour savoir où il serait plus avantageux de le placer, au grand ou au petit bassin. Les témoignages contradictoires qui furent donnés, firent renvoyer la décision à un autre année.

Enfin, le 26 mars 1830, la construction fut sanctionnée par le gouverneur. (1) Les entrepreneurs François Normand, de Trois-Rivières, et Edouard Normand, de Québec, furent chargés de le construire au

(1) 10-11, Geo. IV, chap. 41.

grand bassin. Les entrepreneurs affirmèrent avoir déboursé £3404-11-9, pour construire ce pont.

En 1832, la première débâcle qui suivit la construction du pont le détruisit complètement ; on put cependant sauver la plus grande partie des matériaux et les mêmes entrepreneurs refirent l'ouvrage moyennant une nouvelle subvention. Dans le "Canada Pittoresque" de N. P. Willis (1842), (2) on peut voir une jolie gravure représentant ce pont de la Chaudière.

Ce pont ne devait durer que vingt ans.

En 1852, leg ouvernement en ordonna la démolition, parce qu'il était complètement détérioré et qu'il offrait à la circulation les plus grands dangers. Cependant, on dit que l'entrepreneur, Louis Roberge de New-Liverpool, rencontra beaucoup de difficultés dans l'ouvrage de la démolition.

Les populations des comtés de Lévis et de Lotbinière devaient être encore privées d'un pont sur la Chaudière pendant plus d'un quart de siècle. On n'en entendait parler qu'au temps des élections ; alors les candidats, pour stimuler le zèle des libres et intelligents électeurs garantissaient, avec grands efforts de paroles, la reconstruction du pont. Et le pont restait toujours dans le néant.

Ce n'est qu'en 1888, que le gouvernement de l'hon. H. Mercier prit l'affaire en mains et construisit, au bassin de la Chaudière, le pont actuel,—*le pont Garneau*,—en fer avec des piliers solides en granit. L'inauguration solennelle du pont eut lieu en 1890, alors que L. J. Demers était maire de St-Romuald d'Etchemin.

L'entretien de ce pont est aujourd'hui à la charge des municipalités de St-Romuald et de St-Nicolas.

---

(2) Vol. 2, p. 35, traduction française.

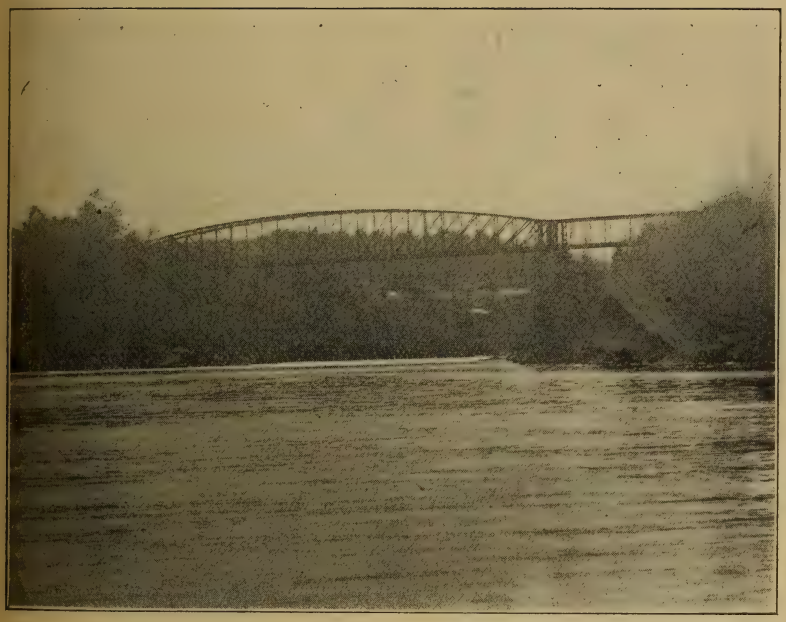

Le Pont Garneau

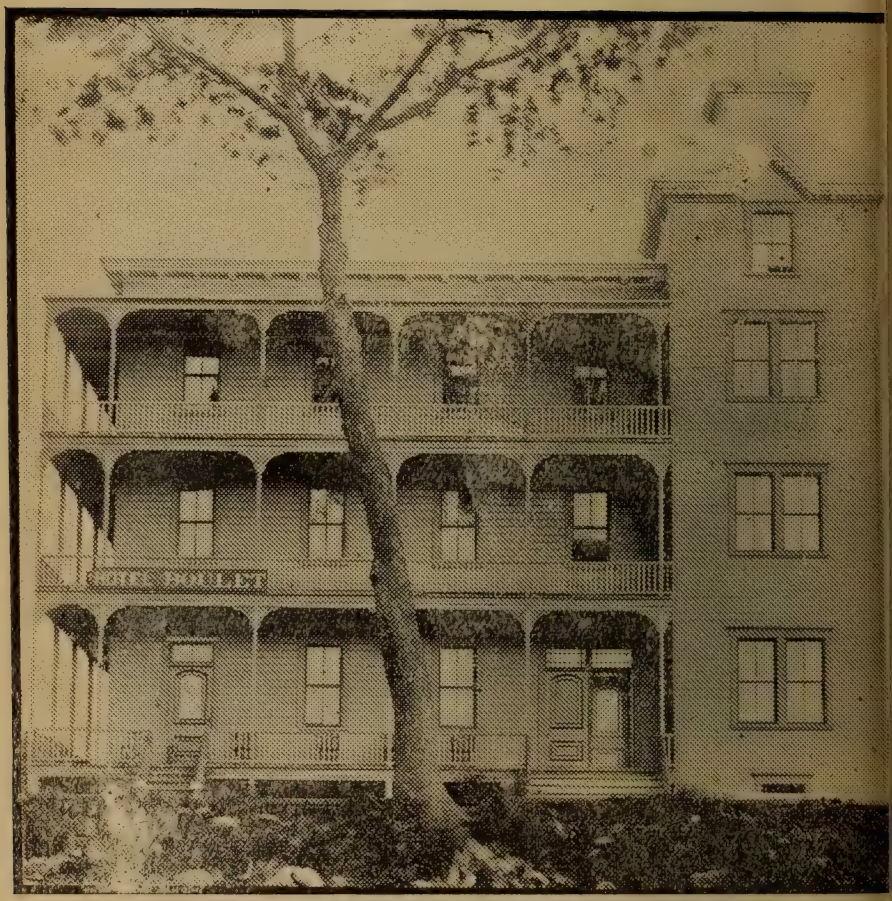

Le Grand Hôtel de St-Romuald

CHAPITRE DIXIÈME

LA VIE A ETCHEMIN VERS 1800.

Une visite à Etchemin, où l'on fait connaître les usages et les coutumes,—l'intérieur des maisons et les dépendances,—les meubles,—la vaisselle,—les industries domestiques,—les contrats de mariage,—les actes de donation,—l'instruction.

Nous avons décrit, dans un chapitre spécial, la *vie primitive* des colons d'Etchemin avant 1700, et nous avons dit leur manière de vivre, de se loger et leurs usages à cette époque. Il nous sera aussi intéressant d'étudier les coutumes, les usages, les idées, la manière de vivre de nos ancêtres vers 1800, à un siècle de distance de la vie des premières familles établies à Etchemin et aussi à un siècle de distance de notre temps.

" La vie d'un peuple est si mobile, dit l'auteur de l'histoire de la seigneurie de Lauzon (1), qu'à dix ans de distance elle peut subir des changements considérables. Combien de coutumes ont cessé déjà en partie à l'heure qu'il est, que nous avons connues et que nous ne pouvons nous empêcher de regretter. Hélas ! tout s'en va. Depuis seulement vingt ans, il s'est fait plus de mouvement dans les idées et les usages de nos paroisses que pendant tout le siècle précédent."

Ceux qui, comme nous, ont doublé le cap de la cinquantaine peuvent jeter un regard en arrière, sur ce

(1) IV.—158.

demi siècle écoulé, et voir l'évolution morale, sociale et matérielle qui s'est opérée, à Etchemin, par l'établissement des chantiers et des moulins et au contact de l'immigration anglaise, écossaise et irlandaise. Quant à l'autre demi siècle commencé en 1800, nous serions dans l'obscurité complète, si nous n'avions pas pour nous éclairer, les actes des vieux tabellions de la seigneurie de Lauzon qui nous ont laissé, précieusement couchés sur des parchemins quelque peu difficiles à comprendre, des contrats de concession, de vente, de mariage etc., et de longs testaments qui nous font connaître les richesses de nos ancêtres, et si, de plus, nous n'avions pas les récits faits en maintes circontances par nos grand-pères et nos grand-mères qui avaient été les témoins ou les acteurs de ces faits qu'ils se plaisaient à nous raconter.

Notre grand-mère surtout--Geneviève Roberge épouse de Julien Demers, —était une femme assez parlante. Dans les longues soirées d'hiver, elle nous a souvent parlé de son curé, M. Masse, qui au jour de son mariage, le 25 juillet 1803, alors qu'elle n'avait que seize ans, avait béni son anneau nuptial et cette petite croix d'argent massif, longue de quatre pouces, que l'on mettait toujours en ce temps-là, dans la corbeille de noce de la mariée. Elle nous a dit les difficultés du chemin et de la traverse de la rivière pour se rendre à l'église de St-Joseph, en certain temps de l'année, surtout au printemps, quand il fallait aller faire *les Pâques*. Elle nous a raconté bien des fois qu'il y avait cinq maisons en pierres à Etchemin, lors de son mariage ; les autres étaient bâties *pièces sur pièces*, c'est-à-dire, avec des troncs d'arbres d'épinette équarris, posés les uns sur les autres, avec un toit pointu à la façon normande, recouvert de *bardeaux*. " Notre maison, disait-elle, a été brûlée deux

fois par les anglais lors de la conquête, pendant que les habitants étaient réfugiés au *ruisseau des grandes prairies.*"

Elle nous a donné encore maints détails sur les choses d'autrefois qu'elle rapportait souvent au temps de son mariage, en 1803 ; époque évidemment très importante dans sa vie. Ces détails intéressants et caractéristiques nous les glisserons dans le récit d'une visite faite sans cérémonie à Etchemin par M. Masse, curé de St-Joseph, au commencement du mois d'août 1804, en compagnie d'un anglais.

Cet anglais logeait à Québec depuis quelque temps ; il connaissait assez bien le français qu'il avait appris à Londres dans les familles françaises qui s'y étaient réfugiées lors de la révolution française, et il aimait à prendre des connaissances sur les mœurs des habitants du Canada. M. Masse l'avait rencontré quelque fois, et il l'avait invité à venir voir la seigneurie de Caldwell. Voilà comment il se fait que cet anglais que M. Masse appelait *M. John* tout court, était en promenade avec le curé de St-Joseph, en 1804, sur la côte de Lauzon.

Ils prirent le chemin qui avait été redressé par procès-verbal du grand-voyer Lanouillier de Boisclerc, en date du 5 septembre 1738, depuis chez les Lambert à Etchemin, jusqu'à Montapeine, dans le commencement de Beaumont, et ils se dirigèrent vers l'Etchemin. En route, on peut croire que M. Masse raconta à M. John les principaux épisodes de la guerre de la conquête, qui se sont passés sur la côte de Lauzon. Après avoir passé la petite *rivière à la scie*, M. Masse indiqua à son compagnon une petite route très étroite qui menait au moulin banal de Caldwell, bâti à l'embouchure de cette petite rivière, près du St-Laurent. C'est à ce moulin que les

censitaires de cette partie de la seigneurie, allaient faire moudre leur grain. Ils traversèrent la rivière Etchemin à gué, à peu près à deux arpents de son embouchure, et ils se trouvèrent bientôt au milieu du village d'Etchemin. Sur chaque propriété il y avait maison, grange, étable, bergerie et porcherie ; près de chaque maison, était construit un four destiné à cuire le pain. Les prairies étaient belles et les habitants travaillaient à rentrer les dernières charretées de foin. La récolte avait une apparence superbe ; le blé, l'orge, l'avoine étaient en abondance. M. Masse fit remarquer à M. John que les terres étaient cultivées par *routine* et non suivant les règles de l'art ; le haut des terres, moins fertile, se divisait en trois ou quatre parties qui étaient ensemencées alternativement de manière à ne pas fatiguer le sol. " Les canadiens aiment beaucoup les chevaux, dit M. Masse, leurs jeunes gens ne peuvent s'en passer dans les courses qu'ils aiment à faire en *calèche.* Ils devraient en

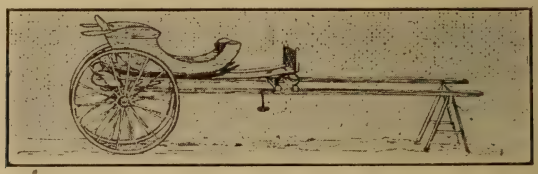

La calèche en 1800

garder moins et avoir plus de bêtes à cornes d'une race améliorée. Ils n'ont généralement que six à sept vaches, une paire de bœufs, une vingtaine de moutons et quatre ou cinq cochons. Le poulailler est peu poupuleux, continue M. Masse en riant ; *une douzaine de poules dont un coq*, comme l'écrivait un vieux notaire. Les canadiens sont économes et épargnants ; vu la rareté du numéraire, ils se sont toujours appliqués à acheter le

moins possible et à fabriquer tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Ainsi les toits des granges sont en *chaume* ou paille de seigle ; les chevilles remplacent les clous partout où c'est possible ; les *clanches* des portes sont en bois, les pentures sont en cuir, les herses ont des dents en bois d'érable et non en fer ; dans leurs charrues il n'y a que le couteau et le soc qui sont en fer, tout le reste est en bois ; les traîneaux sont tout en bois, les charrettes sont aussi en bois, excepté le bandage des roues. Les colliers des chevaux, les harnais sont fabriqués à la maison. Les habitants — cultivateurs, connaissent à peu près tous les métiers ; mais surtout, ils sont habiles charpentiers et menuisiers. Venez avec moi, je vais vous le prouver, dit M. Masse à son compagnon " Et tous deux, laissant leur voiture, entrent dans un *fournil* bâti sur le bord du chemin. Et là, ils voient des outils de toute sorte : des scies de travers, des scies à mains, des égohines, des haches grandes et petites, des marteaux, des galères, des guillaumes, des bouvets à planches, des compas, des équerres en bois, des maillets, des tenailles, des limes, des planes, des ciseaux à froid, une enclume sous forme de gros morceau de fer fixé sur un solide billot, un blanchissoir à bardeaux, etc. Et chose remarquable : la plupart de ces outils étaient montés avec du bois travaillé sur place. (1)

Pendant ce temps passé à l'inspection des outils, l'éveil était donné et l'on avait annoncé la présence à Etchemin du curé Masse et d'un étranger.

Le curé Masse voit aussitôt accourir le propriétaire, son paroissien, un respectable vieillard de 64 ans, nommé Louis-Etienne Demers.—" Bonjour père Etienne, dit M. Masse, j'ai l'honneur de vous présenter M. John, un

(1) Voir hist. S. L., IV, chap. III, passim.

anglais qui veut savoir si les habitants du Canada sont aussi à l'aise et aussi hommes d'affaires que ceux de son pays."—"M. John, j'ai l'honneur de vous présenter M. Louis-Etienne Demers, un brave canadien qui avait 20 ans lors de la conquête du pays, et qui est un de nos marguilliers de l'église de St-Joseph, élu en 1794, dans la première année de mon séjour dans cette paroisse."—"Vous êtes les bienvenus, Messieurs, dit le vieillard, et je suis à votre service. Veuillez, s'il vous plaît, vous rendre à ma maison."—En s'y rendant, les visiteurs jetèrent un coup d'œil sur le jardin à droite de la maison au bord d'un rigolet (1); il y avait de beaux carrés d'oignons, de fèves, de blé-d'inde, de betteraves, d'oseille, etc. Le jardin était bordé sur le chemin, d'une belle rangée de pommiers et de pruniers.

La maison était bâtie à une trentaine de pieds, au nord du chemin. Elle était en pierres et les murs avaient trois pieds d'épaisseur. Elle avait un grand comble et une grosse cheminée au centre, qui montait du sol jusqu'à quatre ou cinq pieds au-dessus du toit. Elle avait une porte au centre et deux fenêtres de chaque côté en avant et en arrière.

"Père Etienne, dit M. Masse, nous ne voulons pas vous troubler bien longtemps; M. John ne veut que voir comment est disposée une maison canadienne à l'intérieur."

La maison en dedans, était divisée en deux pièces appelées : *la cuisine* et *la chambre*. Les poutres étaient énormes et supportaient un plafond en pin non peinturé. Point de luxe mais beaucoup de comfort. On y voyait la large cheminée avec l'âtre ouvert et le foyer de pierres plates, la crémaillaire et les chenets, le grand chaudron

(1) Aujourd'hui l'étang Atkinson.

et les marmites, un gril, des poëlons, une bombe, tout un régiment d'ustensils. Au-dessus de la corniche, étaient rangés les fers à repasser, un fanal en fer blanc, des chandeliers. (1)

—De quelle lumière faites-vous usage ? demanda M. John.

—On s'éclaire à la chandelle de suif que l'on fabrique à la maison, dit le père Etienne, chaque habitant possède un moule à chandelle. Quelques-uns ont aussi des lampes en fer où l'on fait brûler de l'huile de loup-marin, au temps des noces, ou bien on fixe alors aux murs de nombreux *lustres* sur lesquels on allume la chandelle de suif. On fait du feu avec des loupes d'érables sèches sur lesquelles on jette une étincelle avec un briquet et une pierre à fusil.

Il y avait aussi dans cet appartement, des chaises à fond tressé avec des lanières d'écorce d'orme, une huche, une table, deux ou trois coffres, une armoire, etc. Près de la porte était le *banc aux seaux.*— "Quelle vaisselle avez-vous, demanda M. John."— "Voyez, dit Louis-Etienne Demers, en ouvrant une grande armoire à deux panneaux. Les assiettes sont en grès et les cuillers sont en étain ; un fondeur de cuillers passe sur la côte, de temps en temps, pour les fondre. Les fourchettes sont en fer, et les terrines sont en fer-blanc. Il y a peu de couteaux ; chacun se sert de son couteau de poche. Voyez aussi un moulin à poivre, un couloir, une boîte à sel, un fromager ; on fait le fromage avec la *présure* tirée de l'estomac des jeunes veaux. Là, à la poutre, est suspendu le fusil *à pierre* avec la *corne à poudre.* Autrefois, on chassait le caribou et l'orignal ; mais aujourd'hui ces animaux s'éloignent de plus en plus. On se

(1) Voir Hist. S. L. IV, 165.

dédommage sur les tourtes qui sont en grand nombre et que l'on prend avec des rêts. Ce petit gibier qu'on pourrait appeler un *pigeon bleu*, est un met délicat, délicieux à manger. Nous prenons aussi l'anguille, le saumon, l'esturgeon, mais en quantité moindre qu'autrefois ; nous avons tout ce qu'il faut pour faire la pêche: des rets, des lignes, des claies, des grappins, des nasses, des aiguilles à rets et aussi des canots."—" Alors, vous avez abondamment pour vivre ? dit M. John."—" Oui, répond le père Demers. La nourriture ordinaire se compose de soupe aux pois, de lard ou d'un ragoût de tourtes avec des pommes de terre, (1) du pain de ménage, du beurre ou du lait caillé, le matin, le midi et le soir."

—" Père Etienne. dit M. Masse, n'oubliez pas la petite *goutte de rhum* de temps en temps. M. John, voyez dans *la chambre* ces deux grosses cruches en grès, contenant trois ou quatre gallons chacune. C'est là que se met en réserve le *rhum de la Jamaïqne.*

—" Je crois, répond M. John, que le rhum de la Jamaïque est meilleur pour la santé que le whiskey écossais.

—" Cela n'empêche pas, riposta M. Masse, qu'avec l'un ou l'autre, on s'enivre tout de même.

La chambre était ouverte. M. John y jeta un regard d'inspection : il y avait une commode dans laquelle la maîtresse de la maison entassait les sous, un rouet et son accompagnement nécessaire, le dévidoir, trois lits, à trois coins de la chambre, tous surmontés d'un baldaquin appelé *ciel de lit* et recouverts de la traditionnelle *courte-pointe.* Un des trois lits,—le lit du père et de la mère,—appelé le lit garni de la communauté dans les actes des

(1) La pomme de terre n'était cultivée que depuis 50 ans.

notaires, était un véritable monument renfermant des couvertes, des draps de laine, des taies d'oreiller, un matelat, un lit de plume, etc. Au centre de l'appartement était le métier à tisser la laine et la toile, prêt à fonctionner pour la fabrication d'une pièce de toile.

M. John désirant avoir des explications sur la fabrication de la toile, M. Masse les lui donna.

" La toile *du pays*, dit-il, se fabrique avec du lin que l'on récolte en septembre. Avant d'être mis sur le métier que vous voyez, le lin subit trois opérations.

LES BROYEUSES.

1° Par une belle journée d'octobre, il faut d'abord le *broyer*. C'est un jour de joie pour les *broyeurs*, et les *broyeuses*. On étend le lin sur des perches au-dessus d'une braise que l'on entretient sans flammes, pour le

faire *rouir* et ensuite on le frappe avec un instrument qui s'appelle la *broie* pour l'amollir et le réduire en petits filaments. 2° Il faut ensuite l'écorcher pour l'amollir davantage et lui enlever de plus en plus la peau rude qui le recouvre et qui est l'étoupe. On se sert pour cela d'une planche fixée sur un pied solide, qui s'appelle un *écorchoir*, et on le bat avec un gros couteau en bois, appelé *battoir*. 3° La filasse, devenue *soyeuse*,—remarquez bien, M. John, que c'est la *soie de notre pays*,—est enfin mise sur cette *quenouille* que vous voyez avec le rouet et filée délicatement par une main de femme.

Il ne reste plus qu'à la tisser sur ce métier que l'on trouve dans toutes les familles des habitants. Ce sont les femmes qui travaillent *au métier*.

La toile sert à la confection des sacs de farine ou de grain, des draps de lit et des habits d'été pour les hommes et pour les femmes.

En été, c'est un habit léger et frais ; les hommes y ajoutent le chapeau de paille tressé à la maison et la botte sauvage. Avec le chapeau de paille, les femmes ont aussi la capeline d'indienne.

Pendant la rude saison de l'hiver, hommes et femmes portent la laine qui fait des habits chauds, des bas et des tuques bien propres à préserver du froid.

A Montréal, on dit que la couleur de la tuque est bleue et qu'à Trois-Rivières, elle est blanche ; ici, à Québec, la couleur est rouge."

Pendant que l'on faisait l'inspection de *la chambre*, la femme de Louis-Etienne Demers, — Marguerite Demers,—alors âgée de 62 ans, avait fait son entrée dans la maison, avec son fils Julien et sa jeune épouse, Geneviève Roberge.

M. Masse les présenta à M. John, puis il ajouta : —" Ce sont deux jeunes époux que j'ai mariés l'année dernière, le 25 juillet 1803 ; je leur ai souhaité de marcher sur les traces de leurs ancêtres."

—Combien avez-vous eu d'enfants ? M. Et. Demers, demanda M. John.

—Douze, répondit le père Demers.

—Eh bien, jeunes gens, dit M. Masse, j'espère que vous apporterez au baptême la douzaine reglémentaire d'enfants que toute bonne famille canadienne doit avoir. Vous avez dû prévoir ce cas dans votre contrat de mariage passé devant le notaire Lelièvre.

—M. le curé, dit John, vous parlez de contrat de mariage ; pourrais-je lire les principales clauses d'un semblable contrat ?

—Très certainement, dit le père Etienne Demers.

Et le *contrat* fut tiré du coffre aux *papiers de famille* et remis à M. Masse qui le résuma comme suit :

" Le contrat, dit-il, porte la date de 9 juillet 1803, —16 jours avant le mariage.

" Le futur a 25 ans et la future, 16 ans.

" Les futurs devront vivre sous le régime de la *communauté de biens.* Les dits futurs époux seront uns et communs en tous leurs biens, meubles et immeubles ainsi que dans leurs acquêts immeubles, dérogeant pour cet effet à toutes les coutumes, us et usages contraires...

" Les dettes contractées antérieurement au mariage seront payées par celui des deux qui les aura contractées et sur ses propres biens.....

" Il se marient avec les droits et biens à chacun d'eux appartenant, tant échus qu'à échoir.....

" Le père de la future s'engage à donner aux futurs, le lendemain des épousailles, en avancement de leur

future succession, une mère vache, deux mères brebis et un rouet.....

" Le *douaire préfix* de la future est fixé à la somme de trois cent livres de vingt sols à prendre sur les biens du futur époux.

" Le *préciput* sera égal et reciproque de la somme de cent cinquante livres, de vingt sols à prendre par le survivant en deniers comptants ou immeubles de la future communauté.....

" Les futurs se font donation pure et simple entre vifs et irrévocable au survivant d'eux, de tous les biens meubles et immeubles acquêts et conquêts qu'ils pourraient avoir,.....pourvu qu'au décès du premier mourant il n'y ait pas d'enfants vivants, nés ou à naître..... Cette donation reprenant sa force et vertu, si tous les enfants nés ou à naître du futur mariage venaient à décéder en minorité et sans laisser d'héritiers légitimes."
" Maintenant, ajouta M. Masse, je veux vous montrer, M. John, comment la propriété de M. Etienne Demers est passée à son fils Julien et à quelles conditions ; cela devra vous intéresser davantage."

On passa de suite au curé Masse, une copie de l'*acte de donation* de Louis-Etienne Demers à son fils Julien Demers, passé devant le notaire A. Dumas, le 23 octobre 1901.

M. Masse en fit le résumé comme suit :

" Ls.-Etienne Demers et son épouse cèdent et transportent à leur fils Julien une terre et habitation de trois arpents et demi de large ou de front sur quarante arpents de profondeur, située au premier rang.....attenant au nord-est à Etienne Demers et au sud-ouest à François Roberge.....ensemble la maison en pierres, grange, étable et tous autres édifices en bois ou pierres sus cons-

truits ; compris dans la présente donation, tous les meubles et ustensiles de ménage et de culture, vaisselle de toute sorte, animaux, volailles, voitures d'été et d'hiver, linge de ménage, de corps, hardes, argent monayé, grains battus ou en grange, fourrages de toute sorte et généralement et sans exception. tous autres objets mobiliers et immobiliers.....que les dits donateurs ont et possèdent quant à présent et qu'ils auront et possèderont lors de leur décès.

La susdite donation est néanmoins faite par les dits donateurs avec la réserve de jouir à titre d'usufruit et de maîtrise la vie durant d'eux deux, de tout ce que dessus donné, pendant laquelle jouissance et maîtrise le dit donataire restera, vivra et travaillera ainsi que sa femme et ses enfants, si Dieu leur en donne, suivant leur force et adresse, pour et sous la direction des dits donateurs ; et durant les années que les dits donateurs et donataire vivront ainsi, si les profits de chaque année excèdent la dépense d'icelle, cet excédent sera partagé par moitié pour les donateurs et moitié pour le donataire qui ne pourra transporter à personne la présente donation sans le consentement par écrit des dits donateurs.....

Et s'il arrive que les dits donateurs ne puissent ou ne veuillent continuer leur maîtrise et usufruit susdits, alors le donataire sera tenu—de payer les droits seigneuriaux,—de fournir aux donateurs la chambre sud-ouest de la maison,—une place dans la cave et au grenier pour leurs provisions et de bien entretenir la dite chambre, de la garnir et fournir d'un lit en plume, de couvertes, de draps au besoin,—d'y mettre un poêle de fer garni et en bon service,—de leur fournir dans cette chambre des meubles, ustensiles et vaisselle dont ils auront besoin,—de fournir une place dans la cuisine pour faire leur ordi-

naire,—de leur donner l'usage du four, et du bois qui leur sera nécessaire pour faire cuire le pain,—de les soigner en santé, maladie et infirmité,—de faire leur cuisine, leur pain et les blanchir et racommoder lorsqu'ils ne pourront le faire eux-mêmes, de leur fournir constamment une vache qui sera renouvelée chaque fois que la circonstance le requerra, qui sera nourrie, établée l'hiver et pacagée l'été,—aussi un cheval attelé de voiture commode et de saison pour assister aux offices les dimanches et fêtes d'obligation et ailleurs lorsqu'ils le désireront.....de leur fournir des chirurgiens, des médicaments et les douceurs nécessaires à leurs maladies et infirmités, et de souffrir que les deux sœurs non mariées aient place et restent dans la maison jusqu'à ce qu'elles se marient ou tant qu'elles voudront rester avec lui pour leur travail et convenable entretien .....

"Et par chaque année, à titre de pension viagère, le donataire leur fournira vingt-quatre minots de blé net et marchand converti en farine rendue au grenier, son et gru à part—deux cents livres de lard,—un quartier de bœuf d'environ quatre vingt livres,—trois agneaux, de l'année, livrables morts en automne,—deux minots de pois cuisants, du jardinage à leur besoin, un minot de sel, la moitié de l'anguille qu'il prendra à la pêche de la dite habitation, quinze cordes de bois coupé pour le poêle, et mis dedans si les donateurs ne peuvent le faire, de la chandelle au besoin, cent livres de sucre du pays, une demie livre de poivre, trente pots de rhum bon et potable, du savon au besoin, des œufs au besoin, du beurre frais et salé au besoin, quatre livres de thé de magasin, huit livres de café, des souliers tannés et de magasin au besoin, un demi papier d'épingles, deux capelines d'indienne et une de coton blanc, toutes faites,

quatre mouchoirs pour le col et pour la poche, pour chacun des donateurs, deux chemises bien faites, huit aulnes d'étoffe du pays pour le donateur, huit aulnes d'autre étoffe du pays pour et au goût de la donatrice, une paire de bas pour chacun, avec deux paires de chaussons pour homme et une paire pour femme, vingt-quatre livres de tabac du pays à l'un, cinq livres de tabac en poudre pour la donatrice, six piastres en argent, deux minots de patates, chaque deux ans, un fichu et un bonnet drappé pour le donateur et chaque quatre ans, un habillement de pied en cap ponr chacun des donateurs, à les prendre dans les magasins et délivrés tout faits.

" Au décès du premier décédé des donateurs, toute fourniture cessera et toute autre fourniture sera réduite à moitié, sauf la chambre, bois, lumière, vache, la voiture et les articles particuliers au survivant, au décès duquel toute pension sera éteinte au profit du donateur."

—Voilà, M. John, ajoute M. Masse, comment on fait les affaires dans notre Canada. Qu'en dites-vous?

—Je ne puis m'empêcher de déclarer que cet acte de donation est très correct ; mais les détails en sont longs ; n'y avait-il pas moyen de les simplifier en marquant, par exemple, une rente annuelle de 100 ou 150 louis sterling ?

—Je vous attendais avec cette remarque, M. John, riposta M. Masse ; je vous l'ai déjà dit, l'argent est rare dans cette région, mais les provisions et les produits de la terre, —surtout de celle de M. Etienne Demers,—le sont bien moins. Si le donataire avait été obligé de payer à ses père et mère une rente un peu considérable en argent, il lui aurait fallu vendre bien des denrées, du bétail, etc. ; il aurait eu beaucoup de peine à y arriver, mais avec les stipulations *en effets* de la donation telle

qu'elle est, le jeune Julien qui a bon pied et bon œil, ainsi que son épouse, se tirera d'affaire, malgré que les obligations vous semblent trop détaillées et onéreuses.

En examinant les choses de près, on voit que le donataire a relativement peu d'argent à débourser ; il paie les rentes seigneuriales, il donne $6.00 par année à ses parents, il leur achète quelques effets de magasin, du tabac, du rhum et certains autres articles indispensables, et de plus il est obligé de leur donner une sépulture convenable dans l'église paroissiale. Le reste, il le trouve chez lui, sur sa terre qui n'est grevée d'autre hypothèque que celle de la donation. Il a dans sa maison le logement demandé par les donateurs, avec le lit garni, le poèle, les meubles et ustensiles nécessaires ; il a dans son étable des chevaux, des vaches, des moutons, des cochons, des bœufs ; il a dans sa grange du blé, de l'avoine, des pois, et dans son jardin, les patates et les légumes qu'il devra leur donner suivant les quantités marquées à la donation. Il a aussi une pêche qui fournira l'anguille et d'autres poissons et il a des filets pour prendre le lièvre, des rêts pour saisir les tourtes par centaines ; il a un fusil pour chasser le chevreuil et le caribou, etc. Sous un régime semblable, le point important pour les donateurs et donataire c'est de vivre en paix et avec harmonie à *la même table*, comme l'on dit. L'union fait la force ! Mais souvent, quand il faut se séparer et que le donataire est obligé de payer aux donateurs retirés dans leur appartement, jusqu'à la dernière obole en argent et jusqu'à la dernière livre de bœuf ou de lard, alors, les difficultés commencent et les charges deviennent, dans bien des cas, trop lourdes pour le donataire, sans compter les autres misères inhérentes à la nature humaine. La *donation* devient *une damnation* !—

—Maintenant, mes chers paroissiens, je crois que M. John est suffisamment renseigné, nous allons prendre congé de vous.

—Oui, dit M. John, et je serai grandement reconnaissant à cette respectable famille pour les renseignements qu'elle a bien voulu me donner sur les coutumes de ce pays. Je leur dirai franchement que je trouve les Canadiens bien plus heureux que ceux des vieux pays qui sont grevés de taxes de toute espèce. Ici, il n'y a pas, d'après ce que je vois, d'hypothèques sur vos terres, et les rentes à payer au seigneur sont peu considérables. Je vous souhaite de vivre toujours heureux sur vos terres.—

Les deux visiteurs, saluèrent leurs hôtes, puis ils prirent la route de la pointe de Lévy.

En chemin, M. John ayant repété à M. Masse qu'il trouvait les Canadiens heureux sur leurs terres où ils élevaient leurs enfants nombreux dans la paix et la tranquilité, M. Masse lui dit que c'était bien le cas ; malgré les accidents, malgré les ravages de la grêle ou des insectes, malgré leurs rudes travaux, les canadiens étaient vraiment contents de leur sort, et ils savaient manifester leur joie dans les fêtes de noces ou les *fricots*, qu'ils donnaient de temps en temps.

Ils ont des défauts sans doute, mais ils sont charitables et hospitaliers. Ils aiment aussi les honneurs qui les distinguent dans leur paroisse ; comme les titres de marguillier, de lieutenant, de capitaine de milice, de major et de lieutenant-colonel.

" Sont-ils bien instruits ? demanda M. John."

" Bien peu savent lire et écrire, répondit M. Masse, il n'y a pas d'école en permanence ; mais je crois qu'en vertu d'une loi passée en 1801 par la chambre d'assem-

blée, les écoles vont s'ouvrir. Je conseille aux jeunes de se mettre à l'étude chez un voisin qui sait lire et écrire. Ainsi, m'étant aperçu que le jeune Julien Demers, que nous venons de voir, ne savait pas signer son nom, lors de son mariage, je lui ai fait remarquer qu'un homme qui sait manier une hache doit être capable de manier une plume et d'apprendre à écrire et à lire. Il s'est mis à l'œuvre et je crois qu'il réussira avant longtemps. (1) "

Ce voyage à Etchemin, le lecteur s'en est aperçu, est purement fictif, quoique vraisemblable.

Nous voulions faire connaître sous une forme un peu plus agrémentée, les usages et les coutumes des habitants d'Etchemin vers 1800.

Cette civisation est aujourd'hui disparue à Etchemin, sous le souffle puissant du progrès moderne. Voilà pourquoi il nous a semblé bon d'en faire connaître les principaux éléments à la génération actuelle qui se figure difficilement comment les communications étaient alors pénibles et comment, vu la rareté du numéraire, on était obligé de recourir à bien des industries locales, pour se loger, se nourrir et se vêtir.

---

(1) De fait, Julien Demers, qui fut plus tard *syndic* de St-Jean Chrysostôme et *capitaine de milice*, a signé son nom bien souvent. Il savait aussi lire ; c'est lui qui nous a donné les premières notions de l'alphabet dans notre enfance.

L'AUTEUR.

CHAPITRE ONZIÈME

LA DESSERTE RELIGIEUSE D'ETCHEMIN DE 1760 A 1830

Les curés de St-Joseph de la Pointe Lévy :—4ème. M. Youville Dufrost (suite).—5ème. M. Augustin Hubert.—6ème. M. Jean-Jacques Berthiaume.—7ème. M. Michel Masse.—On demande l'érection d'une nouvelle paroisse. — D'autres veulent avoir l'église au centre de la paroisse.

Nous avons vu le curé Youville-Dufrost, pendant l'année de la conquête, laisser sa paroisse de St-Joseph vers le milieu de janvier 1760, et dans le mois de juin de la même année, il desservait Ste-Rose, sur l'île Jésus. En son absence, les prêtres suivants se succédèrent à l'église de St-Joseph : le père Didace Cliche, du 20 janvier au 8 février ; le curé de Beaumont, M. Dosque, du 1er mars au 22 octobre, qui s'intitule *curé de la Pointe Lévy et de Beaumont*, enfin le père récollet Daniel, du 22 octobre 1760 au 15 novembre 1761.

A cette date du 15 novembre 1761, le curé Youville-Dufrost était revenu dans son presbytère. Il s'était *ennuyé grandement* à Ste-Rose et il avait accepté de revenir à St-Joseph, pourvu que M. le grand vicaire Briand *se chargeât de faire sa paix* avec M. le gouverneur Murray ; "*il ne se sentait pas l'âme assez brave*, disait-il, pour se présenter lui-même devant le gouverneur ! "

Hélas ! les malheurs de la guerre avaient pesé lourdement sur l'église, le presbytère et les maisons des censitaires de Lauzon. On se relevait à peine des désastres de cette guerre à la fin de 1761. Le presbytère était

dans un état lamentable ; le splendide ameublement laissé par le curé Boucher était disparu, et les livres de la bibliothèque qui avaient occupé les loisirs des officiers de Monkton, manquaient pour la plupart.

Ah ! ce fut un triste premier de l'an que le curé Youville passa en 1762. " Je suis pauvre comme un rat d'église " écrivait-il à M. Briand, le 4 janvier 1762.

Cependant il se mit à l'œuvre avec courage pour faire disparaître les traces que la guerre avait laissées à l'église et au presbytère. Il fit faire de nouveaux bancs, ferma les ouvertures pratiquées dans les murs pour servir de *meurtrières*, acheta de nouveaux tabernacles, des chandeliers, construisit une balustrade, refit les croisées du rond-point et toutes les boiseries partout où cela était nécessaire.

Le bon curé ne devait pas jouir bien longtemps de tous ces travaux de restauration.

Le premier mai 1774, il rendait ses comptes de fabrique et après vingt ans de séjour à St-Joseph de Lévy, il allait prendre possession de la cure de Boucherville, oû il mourut en 1790, à l'âge de 60 ans et 8 mois.

M. Augustin Hubert, qui lui succéda, fut le cinquième curé de St-Joseph. Il n'y resta qu'un an et demi (1774-1775). Appelé à la cure de Notre-Dame de Québec, il devait venir se noyer, en 1792, avec dix autres personnes, en face de la Pointe-Lévy, à l'endroit que les marins appellent : *entre les deux églises.* Son corps, trouvé le 21 mai, près de l'Ile d'Orléans, fut inhumé dans la cathédrale de Québec.

M. Jean-Jacques Berthiaume fut le sixième curé de St-Joseph (1775-1794). Ce fut sous son administration que la paroisse de St-Henri fut détachée de celle de St-Joseph. L'église y fut construite en 1782, et le premier

curé résidant fut M. Joseph-Marie Vézina, qui y était installé depuis le 1er octobre 1781. Le premier acte inscrit sur les registres est celui de Jean Demers, fils de Jean Demers IV et de Véronique Roberge d'Etchemin. Il porte la date du 5 mai 1775, et il est signé par M. Hubert, curé de St-Joseph.

L'année même où avait lieu la séparation définitive entre St-Joseph et St-Henri, commença à s'agiter une question qui devait causer bien des ennuis au curé Berthiaume.

L'église de St-Joseph, que M. Boucher avait fait complètement restaurer en 1721, que M. Youville Dufrost avait essayé de sauver des ruines du siège, commençait à subir *du temps l'irréparable outrage.* Les murailles étaient toutes décrépites et crevassées, les planchers, la voûte, le clocher menaçaient de s'écrouler.

L'on ne pouvait plus décemment tenir les offices religieux dans cet édifice vieux déjà de plus d'un siècle et qui avait subi les horreurs de la guerre. (1)

Il fallait donc travailler à la restauration de l'église. C'est là, la grande question qui passionna les esprits pendant près de dix ans et qui reprit, cinq ans après, pendant l'administration du successeur de M. Berthiaume.

Vu que les gens d'Etchemin et de Taniata, ont pris une assez large part à cette affaire, nous allons en résumer les principales phases, d'après l'histoire de la seigneurie de Lauzon. (2)

Sur cette question de restaurer l'église, la paroisse se divisa en trois partis. Le parti *du bas* qui voulait la restauration ; le parti *du centre* qui demandait de placer

---

(1) Hist. S. L. III.—165.
(2) Hist. S. L., III—166-175

l'église vers le milieu de la paroisse ; enfin le parti *du haut*, comprenant Etchemin et Taniata, qui voulait une nouvelle paroisse, *entre les deux rivières.*

M. Berthiaume qui comprenait mieux que personne la nécessité d'une restauration, assembla donc les paroissiens, le 14 octobre, 1781, et d'un commun accord, on régla que "l'église serait allongée de quinze à seize pieds au moyen de deux tours qui seraient élevées de chaque côté du portail, sur le modèle de celles que l'on voyait alors à l'église du Château-Richer. L'église devait être crépite en entier, le rond-point remblissé, les planchers renouvelés." *Six syndics* furent élus pour surveiller les travaux et recueillir des offrandes, plusieurs s'offrant de contribuer généreusement à la dépense. Les archives nous ont conservé les noms de ces braves gens :

1° Joseph-Jean Guay, pour le bas de la paroisse et le petit village, à commencer depuis l'église.

2° Charles Bégin, depuis l'église au sud-est jusqu'à la croix du chemin chez Magnan (la côte Labadie).

3° Jean Dussault, depuis cette croix jusqu'à la rivière des *Très-chemins* (Etchemin).

4° Etienne Demers, entre les rivières et le village de Taniata.

5° Augustin Hallé, pour le village de Coutances ou Sorasteau.

6° Pierre Nolin père, pour les villages d'Arlaca et de Pintendre.

Cependant un groupe nombreux de colons établis en allant vers l'Etchemin faisait opposition. Les raisons qu'ils alléguaient ne manquaient pas de justesse.

" L'église, disaient-ils, avait été placée, à l'origine, à l'extrémité de la seigneurie, parce qu'alors c'était le centre de la population, mais depuis cent ans, tout a

bien changé. Le temple ne répond plus aux besoins de notre époque. Ne vaudrait-il pas mieux le démolir et en construire un nouveau à proximité des établissements qui ont été formés depuis ?"

Mgr Briand, à qui ils adressèrent leur supplique, la trouva bien fondée. Il décida même de retarder les réparations projetées et de fixer un endroit plus central pour la majorité des paroissiens. L'âge et les infirmités vinrent, et il ne put donner suite à sa résolution.

Les choses en restèrent là jusqu'en 1784.

M. Berthiaume commença à faire quelques travaux ; mais il dut les interrompre presque aussitôt. Les opposants s'étaient adressés, le 18 juin 1784, au coadjuteur, Mgr d'Esgly, pour protester et demander de mettre à exécution la décision prise trois ans auparavant par Mgr Briand, de changer le site de l'église.

Mgr d'Esgly, comme son illustre prédécesseur, aurait voulu lui aussi changer le site de l'église ancienne, afin, parait-il, de pouvoir réunir à Beaumont une partie de St-Joseph, mais il prévoyait que les oppositions seraient trop violentes pour lui permettre de prendre parti immédiatement.

Une année s'écoula encore en cabales et en discussions de toutes sortes.

Pendant ce temps, le clocher menaçait de s'écrouler mais comme on ne pouvait le réparer, il fallut descendre la cloche.

En juin 1786, les opposants firent visiter l'église par quatre experts, deux maçons et deux charpentiers ; leur rapport fut très défavorable à l'église.

Le camp opposé ne fut pas en peine, de son côté, de trouver des experts qui prouvèrent que l'édifice bien réparé pouvait durer encore cinquante ans.

M. Berthiaume, étant d'un caractère doux et ami de la paix et de la concorde, était beaucoup ennuyé de toutes ces disputes. Il demandait à grands cris une lettre qui pût mettre fin aux débats et rétablir la paix et l'union.

Le 25 juin 1786, une centaine de paroissiens de bonne volonté se réunirent et décidèrent de travailler incessamment à couvrir l'église, au moins le rond-point. Ignace Samsom, Charles Bégin et Pierre Nolin père, furent nommés syndics et chacun commença à se *bourciller de trois livres*, suivant l'expression de M. Berthiaume.

Les réparations n'avancèrent que très peu et le zèle des partisans de l'église, par pauvreté ou autrement, semblait se ralentir. On se trouvait dans l'impossibilité de faire une répartition et aussi de prendre de l'argent au coffre de la fabrique, sans l'autorisation de l'évêque.

Le 28 août 1786, le notaire Pinguet se présenta au presbytère de St-Joseph, sur les deux heures de l'après-midi. Il y venait au nom des *protestants*, ainsi qu'on appelait les habitants en allant vers l'Etchemin, sommer le curé de mettre fin aux réparations commencées.

Au mois de mars 1787, les opposants, en féaux sujets, résolurent de porter leurs plaintes au pied du trône et ils adressèrent au gouverneur Dorchester une supplique qui a été conservée, et dans laquelle ils exposaient leurs griefs et demandaient qu'une nouvelle église fut bâtie sur un terrain convenable, *au-dessus de la pointe, à une petite distance de la ville de Québec*, et ils suppliaient de faire arpenter et mesurer la nouvelle paroisse.

Lord Dorchester, après avoir référé la requête au grand vicaire Panet, ne parut pas vouloir se mêler de cette querelle et l'appel des *protestants* demeura sans réponse.

La restauration de l'église continua à traîner en langueur, et le curé Berthiaume n'y pouvant plus tenir, voulut changer de cure ; mais sa demande ne fut pas accordée.

Au printemps de 1790, Monseigneur l'évêque Hubert, en visite pastorale, pût consoler le curé Berthiaume dans ses peines et ses misères.

" Deux mois après, le 22 juillet 1790, dit l'histoire de la seigneurie de Lauzon, qui termine ainsi le récit de ces troubles, au milieu d'un violent orage, la foudre éclatait sur le vieux temple. Entré par le mur du côté ouest, le tonnerre monta au clocher dont il emporta les côtés du sud et de l'est. Après avoir endommagé une partie de la charpente, il descendit, perça le plafond et sortit par une fenêtre du côté du sud, dont il fracassa le châssis. Dans sa marche capricieuse, il avait aussi séparé en deux, un verrou de fer et cassé la majeure partie des vitres. (1)

" Ainsi se termina par le feu du ciel une querelle qui avait duré près de dix années.

" Les dommages furent réparés sans que personne ne trouva à redire." (2)

M. Berthiaume passa encore quatre ans à St-Joseph, à faire le bien, à pratiquer la charité et à faire fleurir la piété dans la paroisse. La paix ne fut troublée que par une chicane entre le bedeau et un chantre, en 1793.

Le bedeau, au temps de Pâques, faisait une tournée dans la paroisse pour collecter ses étrennes ou *ses œufs de Pâques* et se dédommager du travail qu'il donnait gratuitement à l'église. Un chantre refusa de lui donner la moindre chose, sous prétexte que, lui chantre, servait

(1) Gazette de Québec, 22 juillet 1790.

(2) Hist. S. L., III.—175.

le bedeau gratuitement dans l'église comme les autres paroissiens, et que le bedeau pouvait en faire autant.

Le bedeau se vengea du chantre en n'allant point lui présenter la corbeille de pain bénit, le dimanche suivant.

Ce fut un scandale et le chantre, furieux, ne se fit plus entendre le reste de la messe.

Le curé parvint à calmer le bedeau et à le décider à agir comme auparavant. Mais dans l'intervalle, le chantre et son père ayant apostrophé un jour le bedeau à la porte de l'église, d'une manière un peu cavalière, celui-ci, le jour de la Pentecôte, priva de nouveau le chantre de son pain bénit.

Le chantre, doublement humilié, alla porter plainte à l'Evêque.

Le curé Berthiaume, régla l'affaire par un compromis qui fut accepté par le bedeau. Il fut résolu que ce dernier aurait droit tous les ans de faire sa tournée de Pâques et que pour obvier à la mauvaise volonté des uns ou à la pauvreté des autres, la fabrique lui donnerait cinquante livres de vingt sols, " moyennant qu'il s'engageat de sa part à distribuer le pain bénit indifféremment et sans distinction aucune à tous ceux qui se trouveraient dans l'église, suivant leur place et leur rang, et qu'il balayerait l'église tous les quinze jours." (1)

M. Berthiaume fut vivement regretté à St-Joseph de Lévy, lorsqu'il laissa cette paroisse, le 1er octobre 1794, pour occuper successivement les cures de Chambly (1794-1796) et du Château Richer (1796-1807). Il mourut, le 26 février 1807, et fut inhumé dans l'église du Château Richer.

Le septième curé de la paroisse de St-Joseph,

(1) Hist. S. L. III—214-215.

M. Michel Masse, cousin de M. Berthiaume, y faisait son entrée, le 2 octobre 1794, à l'âge de 30 ans.

Les vieux de Lévis et d'Etchemin nous ont parlé souvent de M. Masse qui fut curé de St-Joseph pendant 37 ans ; ils se souvenaient de son caractère affable et ils nous disaient, quand nous étions jeunes, comment il avait le verbe haut et sonore, et comment il aimait à faire sa visite chez l'habitant et à causer sans façon avec les gens.

" Comme l'œil des anciens s'allumait, lorsqu'ils parlaient de la grande taille du curé Masse. Il était bâti comme un géant, disaient-ils, et il avait toujours à la main une grosse canne noueuse qu'il brandissait comme une massue. La canne du curé Masse est aussi fameuse dans la légende que celle de Salaberry et plus d'une famille prétend posséder la seule véritable. Car il y a plusieurs cannes du curé Masse comme il y a plusieurs clés de la Bastille. Il y a aussi plusieurs tabatières du curé Masse. (1)"

Il faut dire aussi que, pendant la longue durée du ministère de M. Masse, devaient se passer des événements assez remarquables pour frapper l'imagination.

A part des grandes entreprises des Caldwell dont nous avons déjà parlé, nous allons assister à la reprise des luttes commencées pendant l'administration du curé Berthiaume, au sujet des réparations à faire à l'église et au presbytère.

Nons avons déjà dit que dans la paroisse il y avait trois partis : le parti du *bas*, le parti du *centre* et le parti du *haut*, et nous avons vu comment le parti du *centre*, aidé beaucoup du parti du *haut*, avait livré bataille pendant dix ans, pour faire changer le site de l'église.

---

(1) Hist. S. L. III—320.

Cette fois le parti du *haut* va s'essayer lui aussi, à la lutte, et prendre le devant.

Six mois après l'arrivée de M. Masse dans la paroisse, le parti du *haut* se mit à l'œuvre ; mais on ne voit qu'il fut beaucoup appuyé par le parti du *centre.*

" Le 24 mai 1795, une soixantaine d'habitants des villages de Taniata, de Beaulieu, de la rivière à Pénin et St-Henri demandaient par requête à l'évêque Hubert de bâtir un presbytère dans la région où ils étaient établis. Ils invoquaient la longueur du chemin qu'ils avaient à parcourir pour se rendre à l'église de St-Joseph. " Les femmes sont souvent des années, disaient-ils, sans aller à l'église ; les enfants ne connaissent le culte extérieur qu'à l'âge viril " Ils parlaient aussi de la difficulté qu'ils éprouvaient à traverser la rivière Etchemin qui déborde au printemps et à l'automne. A la dernière Noël, ils n'avaient pu la franchir. Ils terminaient leur supplique en disant que cette partie de la paroisse, où il restait encore beaucoup de terres à défricher, s'établirait bien plus vite si l'on voulait y placer un église. (1)

Le seigneur Caldwell appuyait leur demande et la recommandait fortement.

La démarche des habitants de Taniata, de Beaulieu et de Penin resta cependant sans résultat. Ils ne pouvaient compter guère plus que 200 communiants dans le temps, tandis que le reste de la paroisse en comptait près de 1000.

" L'année 1797 fut désastreuse. Une invasion de sauterelles détruisit presque toute la récolte depuis la rivière Etchemin jusqu'à la croix que le curé Masse avait plantée le 11 juillet 1796, à deux milles en bas de l'église St-Joseph. Plusieurs attribuèrent ce fléau à de

(1) Hist. S. L. III—324.

vilains sortilèges. En cette fin de siècle, on se laissait encore dominer par toutes espèces de superstitions. On croyait aux sorts, aux loup-garous, à la chasse-galerie. On disait que cela portait malheur que de refuser l'aumône à un mendiant quel qu'il fut. On citait même des cas, où des ménagères acariâtres pour n'avoir pas voulu faire la charité à des pauvres errants avaient vu le lait de leurs vaches se couvrir d'animalcules hideux. Les sauvages Micmacs qui, chaque été, venaient encore planter leurs tentes sur les grèves de la Pointe de Lévy, contribuaient par leurs jongleries à entretenir ces enfantines légendes. (1) "

En 1798, le curé Masse fit faire un plancher neuf dans l'église, sans difficulté ; mais comme on s'aperçut qu'il désirait ardemment la restauration de l'église, le parti *du centre* présenta tout-à-coup un front serré pour faire opposition. Le parti *du haut*, aimant mieux avoir une église à l'ouest de l'Etchemin, se tint sur la réserve, au moins pendant quelque temps.

La partie *du centre* présenta des requêtes au coadjuteur, Mgr Plessis, l'une datée du 16 décembre 1800, et l'autre du 26 janvier 1801. " L'église est trop petite, disait-on. Elle convenait aux premiers établissements qui se sont faits sur le bord du fleuve, mais depuis cinquante ans, *des terres précieuses ont été défrichées et ont formé des rangs, des concessions et des villages dans les profondeurs.* On devrait construire sur la terre de Joseph Lemieux, *terre heureusement située au plus près du milieu de la paroisse, presque vis à-vis Québec, près du bord du fleuve, à proximité des routes et des côtes.*"

Cette fois encore, de sa résidence de Belmont,

(1) Hist. S. L., III.—325.

Henry Caldwell appuyait la requête pour le *bien général de la paroisse qui s'étend vers le saut de la Chaudière.*

Le parti *du bas*, riposta de son mieux, par une requête en date du 28 janvier 1801 et signée par 207 habitants. La requête disait en substance : "Cela nécessiterait des frais énormes que de construire une nouvelle église. Les réparations faites en 1788 et en 1798 seraient en pure perte. Qu'allait-on faire de la jolie chapelle de Ste-Anne qui est parfaitement finie et qui a coûté une somme considérable, si l'église est placée à soixante arpents plus loin ? Il faudra aussi que le curé perde les avantages de la terre donnée à la fabrique par M. Boucher, et dont il tire les revenus. L'église actuelle n'est pas dans le centre de la paroisse, c'est vrai ; mais elle est au milieu des paroissiens, cette région étant beaucoup plus habitée que l'autre."

Voyant qu'il ne pouvait obtenir l'assentiment de tous ses paroissiens à la restauration de l'église, le curé Masse changea de tactique et résolut de faire remplacer le presbytère qui datait de 1686 et qui avait subi toutes les horreurs du siège. Il invita les paroissiens à faire l'inspection du vieil édifice qui tombait littéralement en ruine. Et le 7 février 1802, à une assemblée où se trouvaient 92 paroissiens, il fut décidé, d'une voix unanime, qu'il était absolument nécessaire de démolir le presbytère et d'en bâtir un neuf. On convint que l'édifice serait bâti en pierres et qu'il aurait soixante dix pieds de long par trente pieds de profondeur. Trente pieds étaient réservés pour le logement du curé et quarante pieds devaient être utilisés pour des salles publiques.

Le 16 février 1802, deux cent huit paroissiens signaient une requête à Mgr Deneau, afin d'obtenir la permission de faire ces travaux. Un certificat au pied de la

requête constate que la paroisse comprenait alors 308 paroissiens. On avait donc une majorité de plus des deux tiers.

Le curé Masse est dans la jubilation. Il écrit, vers le 16 février, que les troubles qui agitent sa paroisse depuis si longtemps, sont sur le point de se terminer. "Il n'y a plus, continuait-il, que deux ou trois habitants du haut de la paroisse qui cherchent à détourner les autres, mais leur conduite est sans conséquence. En demandant un nouveau presbytère, je me suis rencontré avec le désir de plus des trois quarts des habitants. Les deux tiers ont signé la requête, les autres ne l'ont pas fait, étant absents ou indifférents. *Aucun des habitants entre les rivières* (*Etchemin et Chaudière*) *n'a signé.* Ils ne sont pas *encore déterminés* sur le parti qu'ils doivent prendre. Il y a là environ *cinquante habitants.* Le petit nombre des mécontents se trouve dans l'espace de trois quarts de lieue *depuis la rivière Etchemin en descendant.*"

L'évêque Deneau, résidant alors à Longueuil, recevait la requête, le 22 février, et députait Mgr Plessis, son coadjuteur, pour en vérifier les allégués.

Dans l'intervalle, une expertise fut faite par deux entrepreneurs distingués de la ville de Québec, P. Emond et Charles Jourdain, à la demande de 140 habitants de St-Joseph et le presbytère était déclaré "*incapable de pouvoir soutenir aucune réparation.*"

Le 23 mars 1802, Mgr Plessis (1), accompagné de son

---

(1) Les évêques de Québëc sous la domination anglaise furent jusqu'aujourd'hui : De 1760 à 1766, pas d'évêque ; Mgr Briand (1766-1784) ; Mgr d'Esglis (1784-1788) ; Mgr Hubert (1788-1797) ; Mgr Deneau 1797-1806) ; Mgr Plessis (1806-1825) ; Mgr Panet (1825-1833) ; Mgr Signay (1833-1850) ; Mgr Turgeon (1850-1767) ; Mgr Baillargeon (1867-1870) ; Le Card. Taschereau (1870-1898) ; Mgr Bégin (1898- —).

secrétaire, M. Lajus, se rendait à la Pointe de Lévy, ordonnait la démolition du presbytère, à raison de sa vétusté et de sa mauvaise construction, et fixait le site qu'il occupait comme étant le plus convenable, pour en construire un nouveau. Le 27 mars, Mgr Deneau approuvait l'action de son coadjuteur.

La cause était gagnée devant l'autorité ecclésiastique ; restait à la débattre maintenant devant l'autorité civile.

" Au mois d'avril, on s'adressait aux commissaires nommés pour l'érection civile des paroisses et la réparation des églises et presbytères, afin d'obtenir l'autorisation d'élire trois syndics et de procéder à une répartition régulière sur toute la paroisse. Cette requête était signée par 228 habitants.

" Ceux qui s'opposaient à la construction du nouveau presbytère et qui n'avaient pu réussir auprès de l'évêque, continuèrent à faire valoir leur cause devant les commissaires, où ils se firent représenter par l'avocat Bédard. Afin de grossir le nombre de leurs adhérents, ils s'avisèrent de faire signer leur requisition par une quantité considérable d'enfants depuis l'âge de sept et huit ans. Si un habitant possédait quatre arpents de terre, on prenait les signatures de quatre de ses enfants sous le prétexte que les biens du père, appartenant à ses enfants comme à ses héritiers, ceux-ci devaient exercer les mêmes droits que lui. Ce fut le notaire Louis Miray qui avait trouvé cet ingénieux moyen. (1)

" Une pareille hérésie légale méritait bien les foudres d'un procès.

" Le 13 avril, les commissaires, Jenkin, Williams,

(1) Lettre du curé Masse, 19 avril 1802.

P. A. de Bonne et William Grant, malgré l'opposition de l'avocat Bédard, autorisèrent le curé Masse à convoquer une assemblée de ses paroissiens pour élire des syndics.

" Le notaire Miray fut chargé de dresser procès-verbal et de recueillir les votes. Cependant comme ce savant tabellion avait été quelque peu mêlé à la cause des opposants, on jugea à propos de lui adjoindre le notaire Berthelot (24 avril).

" Le 9 mai, eut lieu l'assemblée. On insista sur les votes d'une soixantaine d'enfants. Le résultat de l'élection fut le suivant :

" Pour les syndics, 209 voteurs ; contre les syndics (en comprenant les enfants), 176 voteurs. Ce qui donnait une majorité de 33 au parti du curé. En mettant de côté les votes donnés par les enfants, la majorité réelle était de 92 voix. Les syndics élus étaient Ignace Couture père, Jean-Baptiste Corneaux père et Henri Guay.

" Le notaire Berthelot s'était en vain objecté aux votes des mineurs ; le notaire Miray avait persisté dans son opinion. Du 10 mai au 5 juin, les avocats des deux partis se débattirent devant les commissaires. On obtint que l'élection serait recommencée. Le 5 juin, la cour donnait ordre, vu la mésintelligence qui existait entre les notaires Miray et Berthelot, qu'une nouvelle assemblée aurait lieu et que le notaire Félix Têtu serait adjoint à ses deux confrères. Une décision donnée par la majorité des trois présidents devait faire loi."

C'est alors que le curé Masse, si heureux le 16 février, prend la plume pour faire connaître les sentiments qui débordent de son âme.

" Cette question, écrit-il, vient échouer contre les

plus sublimes connaissances des plus intelligents practiciens et ils promettent que la plus longue et la plus sérieuse discussion qu'on en pourra faire dans la suite et avec bien du temps, servira *de loi fondamentale* pour pareilles occasions. C'est-à-dire qu'il faut que tous les MM. juges, avocats, notaires, etc, *s'instruisent à nos dépens* et que nous les payions bien cher pour prendre des *connaissances qu'ils n'ont pas et qu'ils devraient pourtant avoir.* Quoiqu'il en soit, jeudi prochain, il faudra encore pencher la tête sous le joug d'une seconde élection surchargée d'un second pour et contre et écrasée par les *contradictions de trois notaires.* Les opposants doivent ce jour-là faire maison nette et amener avec eux femmes, filles et enfants de *toute espèce*, *de tout âge*, de *toute qualité* et *dénomination*, et prétendent faire recevoir leur vote contre l'élection. Les avocats qui voient l'embarras des notaires, ont *bien suiet de rire.* J'attends toujours quelque heureux coup de la Providence, car sans cela, je *suis bleu comme la montagne de Chambly.*"

Il serait intéressant pour nous de connaître l'attitude du *parti du haut*, (Etchemin et Taniata), dans cette lutte. Le *parti du bas* dût essayer de lui faire comprendre que si l'église et le presbytère restaient *en bas*, la région *du haut* courait la chance d'avoir une église bien plus vite. Mais les cabaleurs du *parti du centre*, comme les bons cabaleurs le font, dûrent faire au *parti du haut* de grandes promesses et assurer d'une *reconnaissance éternelle et sans bornes*, ceux qui voudraient être de leur parti. Plusieurs du *parti du haut* dûrent se laisser entraîner.

" Le 10 juin, eut lieu la nouvelle assemblée. Ainsi que l'avait prévu le curé Masse, du côté des opposants chaque chef de famille, père et mère, votèrent contre l'é-

lection des syndics au nom de tous leurs enfants, depuis l'âge d'un jour (deux même avaient été baptisés le jour de l'élection). Du côté des partisans du curé, quelques veufs ou veuves votèrent pour leurs mineurs propriétaires, comme étant leurs tuteurs élus en justice, mais ils refusèrent de voter pour des enfants non-propriétaires dont le père et la mère vivaient.

" Le vote donna le résultat suivant :

Majeurs et mineurs contre l'élection des syndics....358
Majeurs et mineurs pour l'élection des syndics.....270

Majorité contre l'élection..... 88

" En décalquant de ces chiffres les voix des mineurs on arrivait au résultat qui suit :

Mineurs contre l'élection des syndics.....230
Mineurs pour l'élection des syndics..... 56

" Ce qui laissait 214 votes de majeurs en faveur de l'élection et 128 votes de majeurs contre l'élection, soit une majorité de 86 pour le parti du curé.

" Le 25 juin, les commissaires Jenkin, William, P. A. Bonne, William Grant et LeCompte Dupré, sans avoir égard aux votes donnés par les mineurs de part et d'autre qu'ils jugèrent inadmissibles, ordonnèrent la bâtisse du nouveau presbytère, déclarent les syndics élus et condamnèrent les opposants aux frais.

" On demanda en vain d'en appeler à la cour du banc du roi, le juge Williams s'y refusa carrément (5 juillet).

" Il fut alors procédé à la répartition de ce que chacun aurait à payer suivant l'évaluation de sa propriété, pour la construction de la nouvelle bâtisse. Chaque arpent fut cotisé à raison de 11 sols et 7 deniers, ce qui formait pour une terre ordinaire de 3 arpents sur 40, une cotisatien de 69 livres 10 sols.

" Les opposants employèrent tous les moyens imaginables pour troubler les syndics dans l'exécution de leur charge et empêcher l'homologation du procès-verbal. Le 7 septembre, jour fixé par les commissaires pour entendre les parties au mérite, écrit le curé Masse, les avocats des opposants filèrent un nombre infini des raisons d'opposition, débitèrent de longues harangues pour faire rejeter le procès-verbal, lesquels raisons et arguments furent habilement réfutés par l'avocat Olivier Perrault. Les avocats des opposants étaient MM. Bédard et Panet.

" Après une heure de délibéré, les commissaires rendirent leur sentence. Le procès-verbal était dûment homologué et les opposants condamnés aux frais.

" Ainsi se termina cette longue querelle, dont le curé Masse nous a conservé la mémoire, en inscrivant jour par jour sur les régistres, les divers incidents qui la signalèrent." (1)

Le 18 novembre 1803, le nouveau presbytère était terminé, et les syndics, rendant compte, remettaient au coffre de la fabrique, la balance de 843 livres et 13 sols.

Avec cette balance, un peu d'argent de la fabrique et les dons d'un certain nombre de paroissiens, on construisit une sacristie en bois de 20 pieds par 22 ; avantage dont la paroisse avait été privée jusque là.

Tout semblait aller pour le mieux dans la paroisse. Mais le curé Masse n'était point encore à la fin de ses tribulations. Il était à peine entré dans son presbytère neuf, que l'on se mit en tête d'installer à côté de ses logements, dans la *salle des habitants*, une école, avec un maître et sa famille.

Mais cette nouvelle querelle ne nous regarde pas.

---

(1) Hist. S. L., III—332-341.

Laissons le curé Masse travailler au bien de son église et de ses paroissiens, parmi lesquels il y avait plus de 1200 communiants disséminés sur une grande étendue. Plusieurs travaux importants, tels que la construction d'un clocher, d'un second jubé, d'une nouvelle voûte dans l'église, d'un agrandissement de cimetière, furent faits de 1816 à 1826. (1)

Présentons-lui nos plus vives sympathies lorsque, dans la nuit du 29 septembre 1826, sept à huit hommes armés et masqués, faisant irruption dans son presbytère, vers une heure et demie du matin, le saisirent et le forcèrent à livrer l'argent qu'il possédait, ou dont il était le dépositaire, à peu près $7,200 de notre monnaie.

Cinq des voleurs furent arrêtés plus tard ; leurs noms étaient William Ross, le nègre Robert Ellice, Benjamin Johnson, Jean-Baptiste Monarque et Michel Monarque.

Le 31 mars 1827, après un procès retentissant, le tribunal prononçait sentence de mort contre les cinq accusés.

William Ross, Robert Ellice, et Benjamin Johnson furent pendus en face de la prison de Québec, le 21 avril. Parmi les deux Monarques, le plus jeune, Michel, fut gracié, mais l'autre fut pendu en face de l'église de St-Joseph de la Pointe Lévy. Nous renvoyons le lecteur qui voudra connaître tous les détails de ce vol chez le curé Masse, à l'histoire de la seigneurie de Lauzon (2).

De 1829 à 1831, M. Masse reçut les services d'un vicaire, M. P. Villeneuve. qui fut plus tard curé de St-Charles de Bellechasse, où il mourut le 31 août 1856.

Le curé Masse se montra sympathique aux gens de

(1) Hist. S. L. IV—120
(2) V.—219-241.

Taniata quand, en 1828, ils prirent les moyens de former une nouvelle paroisse, dans leur région. Les habitants de cette nouvelle paroisse, placée sous le vocable de St-Jean-Chrysostôme, venaient à peine de faire leurs adieux à la vieille église de St-Joseph qui avait desservi la région d'Etchemin pendant un siècle et demi (1679-1829), lorsque, dans la nuit du 14 février 1830, le feu détruisit complètement l'église de St-Joseph, avec tout son mobilier.

Le presbytère, qui avait été l'occasion de tant de chicanes, servit de chapelle et l'église fut rebâtie. C'est l'église actuelle que nous voyons dans cette paroisse.

M. Masse réussit à mener à bonne fin la reconstruction de l'église, non sans rencontrer encore quelques difficultés ; mais sa santé était épuisée par les travaux, les soucis, la desserte de cette grande paroisse. Il avait alors 70 ans. L'évêque l'appela à aller se reposer en 1831, dans la cure de Notre-Dame de Ste-Foy, qui était sa paroisse natale. Mais son cœur resta à St-Joseph de Lévy. Au bout de cinq années, dans l'automne de 1836, M. Masse reprenait le chemin de la pointe de Lévy pour y finir ses jours, avec sa fidèle ménagère Marie Nolet, qui le servit pendant 28 ans avec une fidélité exemplaire.

M. Masse mourut le 20 octobre 1845, à l'âge de 82 ans, et fut inhumé dans l'église de St-Joseph qu'il avait reconstruite.

Nous croyons bien terminer l'histoire de M. Masse, le septième curé de St-Joseph, en donnant les noms de ses successeurs dans la paroisse de St-Joseph. Les paroissiens de St-Jean-Chrysostôme et de St-Romuald, qui ne les ont connus que de loin, aimeront sans doute à retenir ces noms. Les voici :

8ème curé, M. Philippe Angers (1831-1839),
9ème " " Charles Poiré (1839-1843),
10ème " " Jos.-David Déziel (1843-1852),
11ème " " Jos.-Honoré Routhier (1852-1873),
12ème " " Ed.-Sévérin Fafard (1873- —).

RÉSIDENCE DE FEU L. J. DEMERS, M. P.

CHAPITRE DOUZIÈME

ETCHEMIN EN 1830

Les anciennes et les nouvelles familles canadiennes.—Les familles Lagueux et Cantin. — Les familles irlandaises.—Les familles protestantes.—Un coup d'œil sur les concessions en arrière d'Etchemin.

Nous avons étudié le *recensement* de 1681, *l'aveu et dénombrement* de la seigneurie de Lauzon en 1723, et aussi un *procès-verbal* fait en 1738, redressant le chemin depuis chez les Lambert jusqu'à Montapeine, dans le commencement de Beaumont, et nous avons vu quelles étaient, à ces différentes époques, les familles fixées à Etchemin. (1)

Il nous plait maintenant de nous arrêter à considérer l'état d'Etchemin et des familles qui l'occupent en 1830, c'est-à-dire quatre-vingt-douze ans après le procès-verbal ci-dessus mentionné.

L'année 1830 est une année importante dans les annales d'Etchemin, puisqu'en cette année-là, Etchemin, détaché de la paroisse de St-Joseph de Lévy, commençait à faire partie de la paroisse de St-Jean Chrysostôme, à laquelle il devait rester annexé jusqu'en 1854.

---

(1) Voir chap. IV et V.

Nous devons être curieux de savoir combien de familles anciennes y sont restées et combien de familles nouvelles sont arrivées.

De grands événements se sont passés depuis 1738 : le Canada a changé de maître en 1760, et il est devenu un pays anglais ; Caldwell a bâti les moulins d'Etchemin en 1805, et les chantiers Hamilton fonctionnent depuis 1810. De nouvelles familles, venant des pays d'au-delà l'océan, sont venues se mêler aux anciennes, apportant avec elles, des goûts, des coutumes et des usages bien différents de ceux que l'on trouvait auparavant à Etchemin. Ces familles nouvelles sont-elles en grand nombre ? Quelles sont les nouvelles familles canadiennes qui sont venues s'établir dans cet endroit ? Combien de familles irlandaises ou anglaises y compte-t-on ?

Voilà ce qu'il nous faut élucider, en l'année 1830.

I.—Les anciennes et les nouvelles familles canadiennes-françaises.

Malheureusement, nous n'avons pas en mains un document, comme un recensement ou un aveu et dénombrement de la seigneurie, pour nous guider ; mais nous trouvons parmi les *papiers de la famille Demers d'Etchemin*, une feuille importante, écrite, mais *non signée ni datée*. Cet écrit est évidemment de la main de l'arpenteur Pierre Lambert, agent de Sir John Caldwell, dont nous connaissons bien l'écriture, et il nous donne les noms des *canadiens franc-tenanciers* à Etchemin qui étaient obligés de contribuer à la construction de la chapelle de St-Jean-Chrysostôme. Le voici textuellement :

DIVISION DE JULIEN DEMERS, Syndic.

Noms des tenanciers	Superficie Arpents	Perches	Pieds
Louis Couture	140		
Etienne Demers	137	50	
Julien Demers	137		
Michel Boutin (emplacement)		6	216
Edouard Lagueux	95		
Pierre Lagueux (emplacement)	1	50	
do do do	1	25	
do do do		25	
François Roberge do		24	
Thomas Roberge do		8	
François Cantin, fils	220		
Jos. et Julien Lambert	144		
Jean-Baptiste Cantin	210		
Louis Lambert	118		
Louis Lambert, fils	41	75	
Louis Ducas	77	44	236
Jean Pelletier, un emplacement		62	170
do do do		41	216
Joseph Girard do		41	216
Vve. J.-Bte Huart do	1		25
France Huart do		3	228
Etienne Duperron do		3	228
Ls. Dubord do		1	301
Julien Roberge	143		
Olivier Roberge	1		
Gaspard Lemieux	105		
Jean Samson	35		
do do	140		
Ignace et Joseph Roberge	222		
	1970	38	216

Le document ci-dessus est très précieux pour nous ; il nous donne les noms de 27 familles franc-tenancières fixées à Etchemin en 1830 ; mais il ne mentionne pas les familles *locataires*, vivant dans d'autres familles ou dans les maisons appartenant aux bourgeois ou à d'autres. Il devait y en avoir plusieurs, surtout en été, lors des travaux qui se faisaient dans les chantiers ou les moulins.

Nous allons maintenant étudier ce document que l'on doit diviser en deux parties : 1° depuis chez Louis Couture jusque chez Joseph et Julien Lambert inclusivement, comprenant la *division d'Etchemin proprement dite*, et 2° depuis chez Jean-Baptiste Cantin inclusivement jusque chez Ignace et Joseph Roberge et comprenant la *division de New-Liverpool et du Saut.* (1)

Voici les principales remarques que nous croyons devoir faire.

1° LOUIS COUTURE possédait, près de la rivière Etchemin, l'ancienne terre de M. de la Gorgendière, par son mariage avec Marthe Roberge, veuve de Joachim Demers, qui l'avait reçue de son père Jean Demers III. A la mort de sa femme, Louis Couture la passa à Louis Morneau, un enfant adoptif, marié à Marcelline Morin, et alla résider à St-Jean Chrysostôme, après s'être marié avec Marianne Giroux, sœur de Pierre Giroux, marchand de l'endroit.

2° ETIENNE DEMERS et JULIEN DEMERS occupaient les sept arpents possédés par Jean Demers II et divisés, à sa mort, entre ses deux fils Louis-Joseph et Jean III. Etienne Demers et Julien Demers étaient parents au troisième degré, d'après l'arbre généalogique suivant :

---

(1) Dans le document, les noms de tenanciers sont un peu mêlés dans la concession du Saut.

I.—Jean Demers I.
II.—Jean Demers II.
III.—Louis-Jos. Demers—Jean Demers III.
IV.—Louis-Etienne Demers—Etienne Demers IV
V.—Julien Demers—Etienne Demers V.

A la mort de ETIENNE DEMERS, qui avait trois filles mariées, l'une, Angélique, à Julien Lambert, l'autre, Louise, à Joseph Lambert, et la troisième, Marguerite, à Etienne Lapierre, sa terre fut vendue, partie à John Ritchie et partie à Pierre Lagueux, fils de Pierre.

JULIEN DEMERS devait céder sa propriété à son fils Benjamin.

3° JOSEPH et JULIEN LAMBERT, deux frères mariés aux deux sœurs, comme nous venons de le dire, occupaient une partie de l'ancienne propriété des Lambert à Etchemin. Leurs ancêtres avaient été comme suit :

I.—Eustache Lambert,
II.—Gabriel Lambert,
III.—Louis-Joseph Lambert.
IV.—Ls.-Ignace Lambert,
V.—Louis Lambert,
VI.—Julien et Joseph Lambert.

JULIEN LAMBERT laissa sa terre à son fils Rémi, comme nous l'avons dit (chap. II). Certe terre appartient encore à la veuve de Rémi Lambert et à son fils, Edouard. JOSEPH LAMBERT eut pour héritier son fils *Louis*, qui la vendit, comme nous l'avons déjà dit, au Dr Gédéon Laroque. Cette terre est aujourd'hui possédée par M. E. A. Lebreton de ville Landry.

Les autres Lambert, nommés dans le document ci-dessus, LOUIS LAMBERT père et LOUIS LAMBERT fils, étaient aussi les descendants de Eustache Lambert.

Louis Lambert père, avait cédé à Sir John Caldwell, le 17 août 1809, une grande étendue de sa propriété près du fleuve ; c'est ce terrain, comprenant neuf arpents de grève dans l'anse de New-Liverpool, qui fut revendu par Sir John Caldwell, le 21 août 1809, à George Hamilton.

4° L'ancienne famille des ROBERGE est largement représentée par plusieurs Roberge qui ont entre eux des liens de parenté et remontent à une souche commune, Joseph Roberge, marié à Geneviève Leduc, fille de René Leduc, l'un des premiers colons d'Etchemin. Si nous ne faisons point erreur, voici la généalogie des descendants de Joseph Roberge sur la terre voisine de celle des Demers, à l'ouest de la route Taniata.

I.—Joseph Roberge,
II.—Joseph Roberge,
III.—Ignace Roberge,
IV.—François Roberge.
V.—Louis—Laurent—Thomas—Olivier.

Louis Roberge qui avait trois frères que nous venons de nommer, et qui occupait le bien paternel, l'avait échangé, avant 1830, avec Edouard Lagueux, pour une terre que ce dernier possédait dans la concession *Penin* de St-Jean-Chrysostôme.

5° Nous venons de nommer EDOUARD LAGUEUX devenu propriétaire à Etchemin.

EDOUARD LAGUEUX et son frère PIERRE LAGUEUX ont fait leur marque dans Etchemin et les descendants de Pierre Lagueux y sont appelés, comme dans le passé, à y jouer un rôle important dans l'avenir.

Edouard Lagueux et Pierre Lagueux étaient les descendants " de ce navigateur français du nom de Pierre Lagueux, originaire de Bordeaux et établi à l'Isle aux

Coudres. Pierre Lagueux avait épousé à la Petite Rivière, en 1755, Madeleine Tremblay, fille d'un colon de cet endroit. De ce mariage naquirent six enfants. Dans l'automne de 1762, d'autres disent en 1763, Lagueux prit, en qualité de pilote, la charge d'un vaisseau anglais et fut conduit en Europe. Il ne revint jamais au Canada. Périt-il en mer? Fut-il assassiné sur les quais de Londres ou de Liverpool? Malgré ses démarches, sa famille n'en put avoir aucune nouvelle. La pauvre Madeleine Tremblay resta seule, abandonnée, avec six orphelins, dont l'ainé n'avait que cinq ans.

"Pendant qu'il était curé aux Eboulements, M. Berthiaume vit cette famille affligée et en eut pitié. Il la prit sous sa protection, enseigna à lire et à écrire à ses enfants et les traita comme un véritable père.

"A son départ pour la Pointe de Lévy, M. Berthiaume emmena avec lui la famille Lagueux. Quand Pierre Bernard Lagueux, le fils ainé, eut vingt-deux ans, il acquit une terre dans la seigneurie de Lauzon au village d'Arlaca, et son dévoué protecteur lui donna les moyens d'y fonder un établissement. Pierre Bernard Lagueux était un bon travailleur, actif, intelligent. Il s'était marié, le 17 février 1783, avec Agathe Samson, fille de Joseph Samson et de Marguerite Guay de St-Joseph et il mourut dans la même paroisse, le 12 juillet 1816, à l'âge de 64 ans, laissant plusieurs enfants.

"Abraham et Etienne Lagueux, frères de Pierre Bernard s'établirent, à Québec et surent acquérir une belle fortune dans le commerce." (1)

Edouard et Pierre Lagueux d'Etchemin étaient fils de Pierre Bernard Lagueux et de Agathe Samson.

---

(1) Hist. S. L., III—222-224

(*a*) EDOUARD LAGUEUX, a été l'un des donateurs du terrain de l'église de St-Romuald dont il fut aussi l'un des premiers marguilliers ; de plus il a été pendant de longues années, l'un des dignes et respectables magistrats de l'endroit.

Marié à M. Louise Samson, il n'eut que deux filles : Adélaïde, mariée à Pierre Bourassa et Célanire, mariée, en première noce, au Dr Jules Maurice Quesnel, et, en seconde noce, au respectable notaire Etienne Simard, établi à St-Romuald depuis 1855. M le notaire Simard a occupé les charges les plus importantes de la paroisse et il a été aussi appelé à remplir la fonction d'assistant-greffier de l'assemblée législative pendant plusieurs années. Maintenant malade et privé de la vue, il vit retiré sur la propriété, dont il a hérité à la mort de son beau-père, Edouard Lagueux, décédé le 6 mai 1876.

(*b*) PIERRE LAGUEUX, le frère d'Edouard, tenait magasin et faisait le commerce de bois. Il ne cultivait pas la terre à Etchemin mais il y était propriétaire d'un morceau de terre formant une superficie d'environ trois arpents.

Nous avons déjà dit que Pierre Lagueux, en 1825, avait offert de reconstruire le pont sur la rivière Etchemin à ses frais, moyennant une certaine redevance immédiate et une autre annuelle, de la part des habitants. Il fut aussi candidat pour la chambre d'assemblée de Québec aux élections générales de 1824 et 1827 ; mais son cousin, Louis Lagueux, avocat de Québec, l'emporta. Pierre Lagueux se présenta encore en 1830 ; mais il ne fut pas plus heureux. Le cousin Louis Lagueux et Henry John Caldwell, fils de Sir John Caldwell, remportèrent la victoire. (1)

---

(1) Voir Hist. S. L.—passim V—264-265-280.

Le représentant Louis Lagueux, ayant été l'une des premières victimes du choléra le 15 juin 1832, Pierre Lagueux d'Etchemin se présenta de nouveau aux élections de 1832 et de 1834 ; mais il fut encore défait. (2)

Pierre Lagueux s'était marié, le 12 juin 1812, avec Angélique Guay. Sa postérité fut très nombreuse comme suit :

1° *Angélique*, née le 17 juillet 1813.

2° *Pierre*, né le 7 juin 1814.

3° *Luce-Henriette*, née le 7 mai 1815.

4° *Julie*, née le 14 mai 1816 et mariée à Edouard Horion, de St-Romuald.

5° *Christine*, née le 2 octobre 1817, et mariée à Pierre Barras dit Lecours, de Lévis.

6° *Etienne*, né le 31 octobre 1818.

7° *Jean*, né le 27 décembre 1819.

8° *Philippe*, né le 3 août 1821.

9° *Henriette*, née le 25 juin 1823 et mariée à Antoine Lemieux ; elle est la mère de l'honorable juge F. X. Lemieux.

1°. *Camille*, née le 26 mars 1824.

11° *Joseph*, né le 18 juillet 1825.

12° *Luce*, née le 24 novembre 1826.

13° *Marine*, née le 11 mars 1828, et mariée à Marcel Guay junior, notaire.

14° *Caroline*, née le 7 mars 1830.—Elle ne se maria pas ; mais héritière de la fortune de sa sœur Christine, mariée à Pierre Barras dit Lecours, elle en disposa une grande partie en faveur de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

15° *Pierre*, né le 21 août 1831 et marié à Marie Guay, fille du notaire Marcel Guay, senior, de St-Joseph de Lévis.

---

(2) Hist. S. L. V—339-341.

Ce dernier, PIERRE LAGUEUX II, a été grand propriétaire de terres à Etchemin et à St-Jean Chrysostôme. Il a été aussi juge de paix pendant longtemps, conseiller et maire de la paroisse, commissaire d'écoles, membre de la commission de barrières, et marguillier à l'église de St-Romuald.

Il eut aussi, comme son père Pierre I, qui est décédé le 6 mai 1860, grand nombre d'enfants. Nous ferons connaissance plus tard avec plusieurs d'entre eux ; entre autres, avec Robert, prêtre et curé, Henri, héritier des propriétés de son père, Joseph, notaire, et Pierre, médecin.

Pierre Lagueux II, époux de Marie Guay, est décédé le 14 août 1894.

6° La famille CANTIN, arrivée dans Lauzon quelques années avant la conquête, a pour représentants *François Cantin fils* et *Jean-Baptiste Cantin*, deux petits cousins.

(*a*) FRANÇOIS CANTIN, marié à Marie Hallé, était fils de François Cantin et de Geneviève Dubois. Ce dernier était fils de Louis Cantin, qui fut le premier Cantin établi à Lauzon, comme nous l'avons dit. (1)

François Cantin, fils de François, eut quatre filles, qui se partagèrent la propriété de leur père, à Etchemin : Camille, mariée, à Jérémie Demers ; Adélaïde, mariée à Jean Samson ; Marie, mariée à Augustin Gingras et enfin Ursule, mariée à Narcisse Cantin, le 5 avril 1853, après avoir obtenu dispense double du troisième au troisième degré de consenguinité. (2)

NARCISSE CANTIN, fils de Pierre Cantin et d'Euphrosine Dubois, possédait une propriété à l'est de

(1) Chap. III.
(2) Voir papiers famille Cantin de St-Romuald.

l'Etchemin et, lors de son mariage avec Ursule Cantin, il vint habiter la terre que son épouse avait reçue de son père à Etchemin. Du premier mariage avec Ursule Cantin, Narcisse Cantin eut deux filles : Ursule mariée au notaire Joseph Boutin dit Bourassa et Adélaïde, mariée à George Bégin. D'un second mariage avec Euphrosine Bégin, Narcisse Cantin eut trois fils dont l'un, François, est décédé à l'âge de 21 ans, et une fille, Marie, mariée à Hector Bégin. Nous ferons connaissance plus tard avec les deux autres fils de Narcisse Cantin, dont l'un est médecin et l'autre avocat.

D'un troisième mariage avec Eléonore Labrie, Narcisse Cantin n'a pas eu d'enfants.

Narcisse Cantin a été l'un des donateurs du terrain de l'église, et a occupé dans la paroisse les charges de marguillier, de conseiller et de président des commissaires d'école, etc.

Avec le temps, Narcisse Cantin a acquis presque toutes les propriétés que son beau-père possédait à Etchemin, entre celle de Edouard Lagueux et celle de Julien Lambert, tout en conservant sa terre à l'ouest de l Etchemin.

M. Narcisse Cantin est le frère de M. Pierre Cantin, un des principaux citoyens de St-Télesphore, dont il a été maire pendant longtemps et qui est le père de M. Onésiphore Cantin, aujourd'hui curé de la belle paroisse de St-Nicolas de Lévis, et de plusieurs autres enfants qui sont des citoyens respectables et influents de St-Télesphore et de St-David. M. Pierre Cantin et son épouse, Olive Côté, célébrent en cette année 1906, leurs *noces de diamant.*

JEAN BAPTISTE CANTIN possédait l'une des belles propriétés de l'endroit, sur les hauteurs du bassin de la Chaudière.

Il éleva une nièce, nommé *Suzanne Cantin*, qui contracta mariage avec BENJAMIN COTÉ, originaire de St. Henri de Lauzon. Par ce mariage, Benjamin Côté hérita de la propriété de Jean-Baptiste Cantin.

Benjamin Côté a joué un rôle important dans la paroisse de St-Romuald, dont il fut l'un des premiers marguilliers. Il est le père de *Léon Côté* qui fut aussi marguillier et juge de paix, pendant longtemps, de *Anthime Côté* qui fut conseiller, commissaire d'écoles et marguillier, de *M. Jacob Côté*, ancien curé de N.-D. de Chicago, de *Adélaïde Côté*, épouse de *François Xavier Guay*, boulanger, un citoyen marquant qui fut marguillier, conseiller et président des écoles, de *Olive Côté*, épouse de Pierre Cantin, de St-Télesphore (St-David), comme nous l'avons déjà dit, et de *Brigitte Côté*, épouse d'un autre Pierre Cantin, cultivateur dans la concession *du Saut.*

Jean-Marie Côté, un frère de Benjamin Côté, fut marguillier à l'église de St-Jean Chrysostôme. Il était célibataire et cultivateur dans la concession *du Saut.*

7° MICHEL BOUTIN qui tenait un petit magasin sur son emplacement, resta à Etchemin plusieurs années. Il finit par vendre sa propriété à John Ritchie qui était son voisin, et s'en alla résider quelque part, sur la côte de Beaupré.

8° Les familles HUART, LEMIEUX et SAMSON venaient de la paroisse de St-Joseph de Lévy.

9° LOUIS DUCAS qui avait une terre de soixante dix-sept arpents en superficie, dans la concession du Saut, était un descendant de l'anglais Jean-Baptiste Ducas décédé, parait-il, à l'âge de 100 ans, en 1768, comme nous l'avons déjà dit.

1° Les autres familles PELLETIER, GIRARD,

DUPERRON, DUBORD, venues de différents endroits du pays, sont demeurées plus ou moins longtemps à Etchemin. La famille Pelletier y fait souche et elle compte dans les personnes de MM. Eusèbe Pelletier et Edouard Pelletier, de dignes citoyens de St-Romuald.

II.—Les familles Irlandaises catholiques.

Dans le *document* que nous avons étudié, nous ne trouvons que les noms des familles des tenanciers canadiens-français. On doit se demander quelle était le nombre des familles irlandaises arrivées avec les autres immigrants et fixées à Etchemin en 1830. Nous n'avons pour nous guider qu'une requête des Irlandais de Belair et d'Etchemin, adressée à l'évêque de Québec en date du 27 mars 1830, pour demander un curé parlant l'anglais. Au pied de cette requête, on lit les noms des Irlandais qui sont alors établis à Etchemin, à part de ceux qui sont dans la concession de Belair.

Les voici :

John McNaughton, — Hugh Scullon, — Thomas Hickay, —James Clancy, — Owen Quinn, — William McLaughlin,— Daniel Mooney,— Alexander Mason,— William Gething,—Timothy Fernan,—Dennis Smith,— James Henry,—John Quinn,—John Clain. (1)

Dans cette liste de noms irlandais, nous devons saluer avec respect M. JOHN McNAUGHTON qui a été, pendant longtemps, un digne citoyen d'Etchemin où il a fini sa vie. Originaire de Cork, Irlande, il était le gérant du chantier de madriers de MM. Hamilton, et il était si connu des gens de la place que l'on ne disait point, *travailler chez MM. Hamilton*, *mais travailler*

(1) Voir archevêché de Québec ; cartable de St-Jean-Chrysostôme, 1830.

chez John, tout court. Il a laissé une famille nombreuse et très respectable. Il a été l'un des premiers marguilliers de St-Romuald.

Nous ne sommes pas en état de faire l'histoire des autres familles dont nous avons donné les noms. Nous nous permettrons seulement de rappeler que nous avons déjà dit, d'après le témoignage de Bouchette, que de nombreuses maisons étaient bâties en 1815 dans l'anse de New-Liverpool, *pour le logement des travailleurs.* (1)

Le flot de l'immigration grossissait d'ailleurs tous les ans. Quelques années plus tard, le nombre des familles irlandaises devait beaucoup augmenter. C'est ainsi que peu après 1830, on voit arriver à Etchemin, un autre irlandais bien honorable, M. PATRICK SHAUGHNESSEY qui devait, lui aussi, y finir ses jours. M. Patrick Shaughnessey était à l'emploi de Sir John Caldwell, sur les moulins d'Etchemin, et il bâtit sur le côté sud du petit étang, à quelque distance du chemin du roi, une rangée de maisons destinées à recevoir les familles irlandaises ; c'est ce que les canadiens appelaient le "Faubourg à Paddy." M. Shaughnessey n'eut qu'une fille, Ellen, qui se maria avec M. Johnny Vachon, marchand et mesureur de bois. Après la mort de sa femme qui avait hérité de son père, M. Vachon se trouva possesseur du *faubourg à Paddy*. Il se maria en seconde noce, avec Camille Roberge, fille de Hubert Roberge, de New-Liverpool. M. Johnny Vachon est mort à St-Romuald en 1906, à l'âge de près de 80 ans.

III.—Les familles protestantes.

Nous ne sommes pas en état de dire combien de familles protestantes habitaient avec les familles irlan-

(1) Hist. S. L. IV.—29-30.

daises dans les maisons construites par les bourgeois pour loger les travailleurs. Etaient-elles aussi nombreuses que les familles irlandaises ? Nous ne le savons pas. En dehors de ces maisons, d'après l'histoire de la seigneurie de Lauzon que nous avons déjà citée, Alexander Hall, Andrew Ritchie étaient mécaniciens aux moulins d'Etchemin ; John Ritchie devait venir les joindre avant longtemps. A New-Liverpool, William Bright et Thomas Jolly étaient à l'emploi des marchands de bois. Timothy Amiraux y tenait un magasin. (1) Les familles Hamilton, Thompson et Cosgrove devaient aussi se trouver sur ce territoire peu après 1830.

Les MM. Andrew et John Ritchie avaient leurs maisons au sud-ouest de la maison en pierres de Julien Demers et un chemin passant entre elles faisait communiquer le village avec les moulins d'Etchemin, par un pont construit sur l'écluse du petit étang.

IV.—Un coup d'œil sur les concessions en arrière

Laissons maintenant le rang du *bord de l'eau* où nous avons constaté l'existence d'au moins 50 familles, canadiennes, irlandaises et protestantes, en l'année 1830. Allons, dans la même année, jeter un coup d'œil, à vol d'oiseau, sur le territoire en arrière d'Etchemin jusqu'à une distance de sept milles et demi, à partir du fleuve St-Laurent.

Prenons la route des *quarante arpents* ou *Taniata*, et montons.

A deux milles du fleuve environ, nous arrivons sur une petite élévation couronnée de vertes érables et si nous jetons nos yeux en arrière, nous apercevons les côtes de Sillery et le cap Diamant. De l'autre côté en mon-

(1) Hist. S. L., V—170.

tant, nos regards contemplent le beau rang uni de *Taniata*, traversé vers le milieu par un chemin qui est comme le prolongement de la route des *quarante arpents*; devant nous, sont quelques unes des terres les plus fertiles du Canada. A droite, une route mène à la concession du *petit St-Jean* et à celle de l'*Hétrière* qui va s'arrêter au saut de la Chaudière. A gauche, la même route se rend à la rivière Etchemin, où vient se jeter le ruisseau *Pénin*, à l'embouchure duquel le seigneur Charest avait réservé deux arpents de chaque côté du ruisseau, pour la construction d'un moulin, comme nous l'avons déjà dit.

Traversons maintenant la concession de Taniata jusqu'à une autre élévation que nous avons devant nous, à environ deux milles de l'autre.

Nous sommes à la fourche de *quatre chemins*. A droite, si nous avançons quelques arpents, nous verrons le beau et splendide village qui porte bien le nom de *Beaulieu* et qui s'étend jusqu'à la Chaudière et, en montant le long de la rivière, se trouve le village de *St-Augustin*, où les MM. Breakey devront bientôt établir une grande scierie.

Revenant sur nos pas, aux quatre chemins, à gauche, la route qui va jusqu'à la rivière Etchemin nous permet de voir la concession de la *Maringouinière*, de *Penin* et du *sud ouest de la rivière*. Le ruisseau Penin venant de plus haut, traverse la concession Penin.

Continuons à monter au centre. Nous sommes dans la concession de *St-Romain* avec, à notre droite, une autre concession qui est un agrandissement de Beaulieu. Montant encore, nous voyons à droite et à gauche, quatre concessions portant le nom de *Bélair*, sud, nord, sud-ouest, et nord-ouest, alors habitées par un groupe de familles irlandaises, comme à Etchemin. Une route à gauche mène à la rivière Etchemin et jusqu'à St-Henri.

En montant encore jusqu'à la concession St-Patrice, à droite, nous avons la concession Beauséjour et à gauche, la concession du Bras, sur la rivière de ce nom qui se jette dans l'Etchemin.

En 1830, sur ce territoire que nous venons de traverser, il n'y avait plus que 68 terres à concéder.

Le territoire, en comprenant Etchemin, avait sept milles et demi de profondeur sur une largeur moyenne de quatre milles : il était baigné à l'est par la rivière Etchemin, et à l'ouest par la rivière Chaudière, et il comprenait alors environ 200 terres et 50 emplacements, avec une population de 1200 âmes dont 500 communiants. (1)

Ne soyons donc pas surpris de voir les habitants de ce territoire s'agiter, pour bâtir une chapelle en cette année 1830 et jeter les bases d'une belle paroisse dont nous allons raconter l'histoire des premières années.

---

(2) Requête du 1er août 1828.

M. JOHN McKFNZIE

M. PIERRE LAGUEUX II

M. FERD. VILLENEUVE

CHAPITRE TREIZIÈME.

LA DESSERTE D'ETCHEMIN PAR ST-JEAN-CHRYSOSTOME (1830-1854).

Fondation de la paroisse de St-Jean-Chrysostôme.— Le desservant, M. Dufresne.—Les curés : MM. Leduc, Daveluy et Beaumont.— La chapelle.—Construction de l'église.—Les curés depuis 1854.

C'est en 1828, un an après la fondation de la paroisse de St-Anselme, que les habitants de la seigneurie de Lauzon, établis sur cette péninsule qu'enserrent les rivières Etchemin et Chaudière, demendèrent à l'évêque de Québec, de les constituer en paroisse sous le vocable de *St-Jerôme*. Ils alléguaient dans leur requête du 1er août 1828, les difficultés de la traverse de l'Etchemin, au printemps et à l'automne, alors que la rivière se gonfle et devient impassable. Le pont, construit en 1818, avait été emporté par les glaces au printemps de 1824.

La distance pour se rendre à l'église de St-Joseph était de plus de neuf milles.

On se souvient que de 1780 à 1790, lorsqu'il s'était agi de restaurer la vieille église de St-Joseph, grand nombre d'habitants demandèrent à avoir l'église au centre, et les colons résidant à l'ouest de l'Etchemin avaient favorisé ce plan. En 1795, les gens de Taniata et d'Etchemin avaient formellement fait une requête pour bâtir une église dans leur région. En 1801, on était revenu à la charge pour avoir l'église au centre ; dans cette nouvelle lutte qui fut très chaude, comme nous l'avons rapporté, les gens à l'ouest de l'Etchemin, après avoir

hésité, avaient, en grand nombre, voté pour avoir l'église au centre, c'est-à-dire plus près d'eux, quoique la difficulté de la traverse de la rivière fût toujours la même. Mais cette fois, il n'y avait plus moyen de se refuser à leur demande. Il y avait sur leur territoire, disaient-ils, 1200 âmes dont 500 communiants et les moulins de Sir John Caldwell et les chantiers de MM. Hamilton créaient un centre qui devenait de plus en plus considérable, et il devenait nécessaire d'y pourvoir au service religieux.

Nous allons suivre presque complètement le récit de l'histoire de la seigneurie de Lauzon ; (1) nous ne ferons qu'y ajouter quelques détails.

"Sur l'ordre de l'évêque Panet, le curé de St-Antoine de Tilly, M. Raby, se rendit donc au village de Beaulieu chez Abraham Lambert, afin de vérifier les allégués de la requête qui avait été présentée. Le rapport de ce délégué fut si favorable que, le 18 octobre de la même année, on demandait à l'évêque de construire sur le territoire en question, un presbytère dont le premier étage pourrait servir de chapelle.

On avait proposé au mois d'août précédent, comme nous l'avons déjà dit, de donner à cette nouvelle paroisse le nom de St-Jérôme, sans doute afin d'honorer le patron de l'abbé Jérôme Demers, enfant de St-Nicolas, qui était alors vicaire général, et supérieur du séminaire de Québec ; mais dans la requête du mois d'octobre, on remplaça ce titulaire par le nom de St-Jean-Chrysostôme. Ne fallait-il pas faire un peu la cour au seigneur de Lauzon, Sir John Caldwell, dont le père pouvait être considéré comme le véritable fondateur de cet établissement ?

Le 5 novembre, l'évêque Signay se rendit au village de Beaulieu et y fixait la place de l'église future de la

(1) V. chap. 2ème.

paroisse de St-Jean-Chrysostôme, sur la terre d'Abraham Lambert, entre les terres d'Etienne Cantin au nord-est, et de Louis Demers au sud-ouest. Il décrétait en même temps la construction d'un presbytère de 73 pieds de largeur sur 32 pieds de profondeur dont le premier étage devait servir de chapelle provisoire.

La cérémonie de la plantation de la croix eut lieu en présence de Sir John Caldwell, seigneur de Lauzon, de Mr Masse, curé de St-Joseph de la Pointe-Lévy, qui se montrait bien sympatique aux pétitionnaires de la nouvelle paroisse, de M. LaCasse curé de St-Henri et d'un grand nombre d'habitants.

Tout le monde semblait se réjouir de la démarche de l'évêque et de ce que l'on pouvait voir enfin s'élever cette église si longtemps désirée. Mais on avait compté sans les petites jalousies de village à village, et l'on ne se souvenait plus évidemment des vers du bon fabuliste :

" La déesse Discorde ayant brouillé les dieux,
" Et fait un grand procès là-haut pour une pomme,
" On la fit déloger des cieux,
" Chez l'animal qu'on appelle homme,
" Qui la reçut à bras ouverts.

A peine l'évêque avait-il mis les pieds dans la barque qui le ramenait à Québec, que déjà on faisait circuler des requêtes pour se plaindre de l'endroit qui avait été choisi. Il n'y a ni pierres ni sable, dans le village de Beaulieu, disait-on ; c'est au village de Taniata, sur la terre de Joachim Cantin qu'il faut que cette église soit placée. (1)

Les habitants de la Maringouinière, de Terrebonne, de Belair, de St-Romain, se plaignaient que l'endroit proposé n'était point central et qu'il faudrait faire une

(1) Requête du 6, 7 et 8 novembre 1828.

nouvelle enquête. Enfin les gens de Penin et plusieurs de Belair, qui relevaient auparavant de la paroisse de St-Henri, trouvaient à redire sur la longueur du chemin qu'ils auraient à parcourir pour se rendre à la nouvelle église. (1) Une autre requête du 23 janvier 1829, explique qu'il y a 150 arpents entre les deux rivières et que l'endroit fixé chez Abraham Lambert est à 102 arpents de l'Etchemin et à 48 arpents de la Chaudière. Le 15 mars 1829, les habitants se plaignaient encore, dans une nouvelle requête, que l'endroit n'était pas central.

L'évêque lança toujours le décret canonique constituant la nouvelle paroisse sous le nom de St-Jean-Chrysostôme, sauf à décider plus tard sur les nombreuses suppliques qui s'amoncelaient devant lui.

Cette paroisse, d'après le décret canonique du 25 novembre 1828, " comprend un territoire de forme irrégulière d'environ six milles de front dans la plus grande largeur et d'environ sept milles et demi de profondeur, borné au nord-est par la rivière Etchemin jusqu'au chemin du roi dans la concession Terrebonne, située au sud-ouest de la rivière Etchemin, passant à travers les terres de Jean Dumas et de Joseph Leclerc, et allant au moulin banal qui sert de borne jusqu'à la profondeur des terres de Jean Dumas et de Joseph Leclerc, de là au sud-est, par le front des terres de la concession de la rivière à Penin, de là par la profondeur des terres de la concession du Bras jusqu'à la concession Belair, de là par une ligne coupant les terres de Germain Gosselin et de Terence Maguire, cette ligne s'étendant jusqu'à la ligne qui divise la concession de Beauséjour de celle de St-Patrice ; au sud par la ligne sud de Beauséjour jusqu'à la Chaudière, au sud-ouest par la rivière Chaudière dans

(1) Lettre du curé Lacasse de St-Henri, 27 novembre 1828.

toutes ses sinuosités et comprenant les îles qui peuvent se trouver dans la dite rivière Chaudière vis-à-vis ces bornes."

Le décret de reconnaissance civile ne fut signé par Lord Aylmer, que le 12 mai 1835. (1)

Dans l'été de 1829, le 1er juillet, l'évêque Signay se rendait de nouveau à St-Jean-Chrysostôme, et après avoir bien pesé les raisons de chacun, décida que le site de la future église, au lieu d'être dans le village de Beaulieu sur la terre d'Abraham Lambert, ainsi qu'il avait été arrêté d'abord, serait fixé au village de Taniata, sur un terrain de onze arpents de superficie, appartenant partie à Joachim Cantin et partie à Ambroise Carrier ; c'était à la fourche des quatre chemins dont nous avons déjà parlé. Il fut décreté en même temps qu'il y serait bâti un presbytère en pierres de 85 pieds de longueur sur 41 pieds de largeur qui servirait de chapelle provisoire. Cette décision, prise en présence du seigneur Caldwell et des mêmes personnages qui avaient assisté à la cérémonie de l'année précédente, fut approuvée par l'évêque Panet, le 28 juillet de la même année.

Le curé Masse, de St-Joseph, à raison des grands travaux de son ministère, ne put se charger de diriger la construction du presbytère. Ce fut le curé de St-Nicolas, M. Dufresne, qui s'en chargea. Ce zélé missionnaire avait, les années précédentes, travaillé à l'organisation de ces paroisses qui s'échelonnent le long de la rivière Beaurivage, depuis St-Nicolas jusqu'à Leeds. Il desservit la nouvelle paroisse, sans cependant y tenir des registres. M. Dufresne ne fut que desservant non résidant de St-Jean-Chrysostôme (1829-1830).

---

(1) Le 6 février 1857, une partie de la paroisse de St-Henri, du côté sud-ouest de l'Etchemin, fut annexée à St-Jean-Chrysostôme.

Les syndics nommés pour activer les travaux de la chapelle provisoire furent : Julien Demers, capitaine de milice d'Etchemin, Jean Gosselin, François Gosselin, Ambroise Carrier et Ambroise Cantin.

Le 27 septembre 1830, les habitants sur le point d'achever leur chapelle, demandèrent par requête contresignée par le curé Masse, de St-Joseph, un curé résidant dans la paroisse. Dans une visite qu'il fit à St-Jean-Chrysostôme, le 26 octobre 1831, l'évêque Signay fit rapport qu'il avait trouvé le logement du curé convenable et qu'il y avait aussi une bonne salle pour les habitants. Dès le commencement de novembre 1830, M. François-Xavier Leduc, né à Vaudreuil, le 25 novembre 1791 et ci-devant curé à St-François de la Beauce, avait été appelé à occuper le poste de premier curé résidant de St-Jean-Chrysostôme. Il ouvrit les registres de la nouvelle paroisse, le 4 novembre 1830.

M. Leduc demeura à St-Jean-Chrysostôme jusqu'à la fin de septembre 1831, à peu près onze mois en tout. Il fut remplacé, au premier octobre 1831, par M. Jean-Baptiste Daveluy qui était né à Ste-Anne d'Yamachiche, le 17 juillet 1789, et avait été curé de Ste-Croix et de Lotbinière.

En 1834, M. Daveluy, qui était occupé à faire charroyer la pierre destinée à la future église, demandait instamment à l'évêque d'en venir fixer la place. (1) Car la chapelle provisoire était déjà trop petite pour contenir les paroissiens de St.Jean. L'évêque Signay se rendit à cette demande et, le 11 novembre, il décidait que cette église serait placée, à 70 pieds au nord-ouest du presbytère qui existait alors et que son portail ferait face au chemin qui conduit au village de Belair. Là-dessus les

(1) Lettres du 5 oct. et 11 nov. 1834.

habitants se récrièrent que le vent de nord-est détruirait sûrement le portail, si on le plaçait dans cette direction. Que faire contre le vent de nord-est ? Les opérations furent suspendues de nouveau jusqu'à ce qu'il fut trouvé un moyen de l'apaiser. Le 20 mars 1835, le vent paraissant se calmer un peu, l'évêque arrêta de nouveau l'endroit où l'église devait être placée. Le 12 juin de la même année, il approuvait les dimensions du nouveau temple d'après les plans de l'architecte Thomas Baillargé. Il devait avoir 122 pieds de longueur sur 47 pieds de largeur, avec deux chapelles latérales et une sacristie de 38 pieds par 26.

Mais le vent du nord-est se mit à souffler en tempête sur la paroisse et il fut jugé plus prudent de ne pas aller plus loin pour le moment.

A toutes ces misères, à tous ces tiraillements, vint s'ajouter un nouveau sujet d'ennui.

Plusieurs familles irlandaises étaient établies à Etchemin ; quelques autres, récemment converties au catholicisme, habitaient les villages de Belair et de Taniata ; dans ces derniers endroits, le groupe des irlandais comprenait les familles des Maguire, des Powell, des Purcel, des Parry, etc. En 1830, on pouvait compter 37 familles de cette nationalité, dans Etchemin et Belair.

" La petite chapelle de St-Jean-Chrysostôme, dit l'histoire de la seigneurie de Lauzon, n'était pas encore construite que les irlandais catholiques de cette région s'étaient empressés de demander à l'évêque un curé sachant la langue anglaise. (1)

" M. Dufresne, curé de St-Nicolas, qui avait d'abord desservi cette mission, puis M. Leduc qui fut le premier curé, parlaient cette langue, mais M. Daveluy qui leur

(1) Requête du 30 mars 1830.

succéda l'ignorait complètement. Aussi les irlandais se plaignaient-ils amèrement de ne pouvoir accomplir leurs devoirs religieux et d'être négligés par les autorités. D'après leur requête du 14 juin 1832, ils disaient compter alors dans la paroisse, 87 chefs de familles, ou un total de 207 âmes. Les protestants, ajoutaient-ils encore, essayent de nous amener à leur église, et ils insinuaient qu'ils pourraient bien se laisser tenter, si on ne prêtait pas attention à leurs exigences. C'est ainsi que ces nouveaux arrivés qui ne formaient encore qu'une infime minorité dans la paroisse, parlaient haut et fort, ajoutant les menaces à l'arrogance.

" L'évêque, qui avait déjà de la difficulté à recruter des prêtres en nombre suffisant pour subvenir aux besoins du culte dans les anciennes paroisses, aurait pu répondre, comme on le fait aujourd'hui à nos nationaux au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse et dans les états de la Nouvelle-Angleterre : " Mais apprenez la langue de la majorité. Les écoles et les séminaires de la province de Québec, où les prêtres sont formés, ont été fondés par les Français. Ils sont dûs à leurs sacrifices et à leur esprit de charité. Vous parlez comme si vous en étiez les maîtres quand vous n'y avez contribué pour rien. De quelle droit voulez-vous que j'en dépouille les nationaux français à votre profit ? "

" Cette réponse, si raisonnable au point de vue humain, les évêques français de Québec ne voulurent jamais la faire. Ils mirent leur cœur et leur pensée au-dessus des passions terrestres pour ne plus se souvenir que l'Eglise doit tendre ses bras à tous. Avec un esprit large et tolérant, ils recommandèrent à leurs prêtres, les sujets irlandais manquant, de s'armer doublement pour

(1) Requête du 24 septembre 1824.

l'exercice du ministère et leur firent apprendre la langue des nouveaux venus.

" Quel bel exemple l'on donna alors à ceux qui, de nos jours, croient encore que dans ce pays l'éducation de l'homme peut être complète si elle se limite à une seule langue. (1) "

En 1837, M. Daveluy, le deuxième curé de St-Jean Chrysostôme, fut appelé à la cure de St-Pierre de la Rivière du Sud, où il mourut, le 9 mars 1838, six mois à peine après son départ de la paroisse où il avait beaucoup travaillé pendant six ans. Il voulut que ses restes reposassent à l'ombre de la croix du cimetière de St-Jean, près de la petite chapelle qui lui avait donné beaucoup de soucis. Au mois d'octobre 1848, eut lieu la translation de ses cendres dans l'église nouvelle qu'il avait désirée si ardemment. C'est là, sous le sanctuaire, qu'elles reposent en attendant la résurrection.

M. Pierre Beaumont, successeur de M. Daveluy, fut le troisième curé de St-Jean-Chrysostôme, depuis le 4 octobre 1837.

M. Beaumont, fils de Joseph Bonaventure Beaumont et de Charlotte Marois, était né à Québec, le 23 mai 1808. Ordonné prêtre, le 31 mars 1833, il avait été vicaire à Rimouski, avant d'être appelé à la cure de St-Jean-Chrysostôme.

Le nouveau curé connaissait heureusement la langue anglaise et il parvint si bien à calmer les récalcitrants irlandais et les autres paroissiens mécontents que le 4 mars 1841, M. Lacasse, archiprêtre, curé de St-Henri, put, sans trop déplaire, marquer de nouveau la place de l'église tel que l'évêque l'avait fixée au mois de mars 1835. En 1842 (10 janvier), les marguilliers furent au-

(1) Hist. S. L., V—40-41.

torisés à acheter le bois nécessaire à la nouvelle bâtisse, la pierre étant déjà rendue sur les lieux depuis plus de huit ans.

Ce ne fut pourtant que le 7 mai 1849, que fut bénie la première pierre de l'église de St-Jean-Chrysostôme par Mgr Pierre Flavien Turgeon, coadjuteur de l'archevêque de Québec. Cette première pierre fut bénie le jour de l'établissement de la société de tempérance prêchée par M. le grand vicaire Alexis Mailloux, au *moyen de la croix*. M. Beaumont ainsi que M. Dufresne étaient aussi des apôtres de la tempérance dans cette croisade qui avait été entreprise contre les ravages de l'ivrognerie. (1)

L'église de St-Jean-Chrysostôme, avec sa sacristie, a une longueur de 200 pieds et une largeur de 60 pieds. C'est un bel édifice en pierres taillées et d'assez belles proportions. L'intérieur est simple et convenable. Le portail du temple tourné vers l'ouest, se trouve à l'abri de ces vents du nord-est désastreux qui firent, pendant 20 ans, le cauchemar de l'habitant et troublèrent les commencements de cette paroisse. Nous ne cachons pas que si ce portail eut fait face au beau carré public qui avoisine l'église, la perspective eut été mieux observée. Le curé Beaumont était un énergique, un vaillant. Il attira à St-Jean plusieurs membres de sa famille qui y jouèrent un rôle important. Mentionnons entre autres, son neveu Pierre Giroux, marié à Louise Bourassa, qui devint un grand marchand de l'endroit, avec de plus une succursale, tenue depuis 1847, à Etchemin par Damase Roberge, son homme de confiance, et qui brigua plus tard les suffrages des électeurs du comté de Lévis; mentionnons aussi le notaire Ambroise Trudel, qui épousa,

(1) Voir le livre de M. Mailloux sur l'intempérance 107-108.

M. P. BEAUMONT
3e curé de St-Jean-Chrysostôme

EGLISE ST-JEAN-CHRYSOSTÔME.

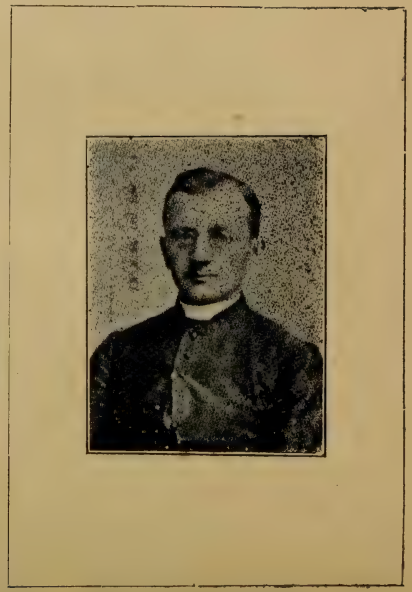

M. L. G. AUCLAIR
6e curé de St-Jean-Chrysostôme.

en 1845, Elise Giroux, une nièce du curé Beaumont et qui exerça de 1842 à 1858, dans la paroisse de St-Jean, où il fut aussi le premier secrétaire du conseil municipal en 1845. (1)

Ce fut le curé Beaumont, qui demanda au gouvernement, en 1843, qu'il fut bâti un moulin à farine dans sa paroisse. Dans l'été de 1847, il n'hésita pas à aller, à la demande de son évêque, au secours des émigrés irlandais cantonnés à la Grosse Ile et en proie à l'épidémie du typhus.

Quand il eut mené à bonne fin la construction de l'église de St-Jean-Chrysostôme, au milieu des obstacles de tout genre mis sur le travers de la route, voyant que les habitants ne se souciaient pas de lui donner un presbytère convenable, il en fit bâtir un à ses frais, quitte à règler plus tard avec la paroisse. Ce ne fut que le 20 avril 1856, qu'il parvint à obtenir que l'ancienne chapelle provisoire serait convertie en école et que la paroisse acheterait le presbytère qu'il avait lui-même fait construire. Afin d'arriver à un arrangement à l'amiable, il accorda à la fabrique des termes de paiement à longue échéance. (2)

Le curé Beaumont eut la douleur, en 1854, de voir ses paroissiens d'Etchemin se séparer de lui, peu de temps après que l'église de St-Jean fut complètement terminée, pour se réunir, sous la houlette d'un autre curé, et former eux aussi une nouvelle paroisse.

M. Pierre Beaumont devait garder la cure de St-Jean pendant trente-trois ans, soit depuis 1837 jusqu'en 1870, où il fut appelé à exercer aux Ecureuils. C'est dans ce

---

(1) Voir Hist. S. L. au chap. cité.

(2) Voir Greffe L'Ecuyer, 5 jan. 1857.

dernier endroit qu'il décéda, le 24 septembre 1879, à l'âge de 71 ans et 4 mois.

Il n'entre pas dans notre cadre de parler des successeurs de M. Beaumont dans la cure de cette paroisse. Mais les paroissiens de St-Romuald qui les ont connus aimeront à se rappeler leurs noms.

Le quatrième curé de St-Jean fut M. Joseph-Stanislas Martel, de 1870 à 1876. En 1871, le presbytère construit par M. Beaumont fut détruit par un incendie. On décida de le rebâtir, à la place de l'ancienne chapelle qui fut démolie et dont les pierres servirent à la construction du nouveau presbytère. M. Martel est mort, curé des Grondines, en 1894.

Le cinquième curé de St-Jean a été un ancien directeur du séminaire de Québec, M. Pierre Victor Légaré. Il était le frère de Mgr Légaré, grand-vicaire de l'archidiocèse de Québec et de M. Adolphe Légaré, curé de Beauport et ancien procureur du séminaire de Québec. Il resta à St-Jean de 1876 à 1898, soit pendant vingt-deux ans. Il mourut subitement le 20 juillet, à l'âge de 62 ans.

Son successeur, le sixième curé de St-Jean, est M. Louis-Grégoire Auclair—le curé actuel,—né le 13 mars 1854, à St-Roch de Québec, comme ses trois prédécesseurs immédiats, MM. Beaumont, Martel, et Légaré. Il est fils de Jacques Auclair et de Marie-Thècle Sirois. Prêtre depuis 1879, M. Auclair a pendant trois ans enseigné au collége de Lévis, et il a quitté la cure du Sacré-Cœur de Marie, dans le comté de Beauce, qu'il tenait depuis 1882, pour venir en 1898, à St-Jean, exercer son zèle apostolique pour le plus grand bien des âmes.

"LE FRONTENAC" A SON QUAI.

CHAPITRE QUATORZIÈME

ETCHEMIN DE 1830 A 1854.

De l'instruction à Etchemin.—Les premières écoles.— Le choléra de 1832—La disette dans les paroisses de la seigneurie.— L'ivrognerie.—Progrès des communications fluviales avec Québec.— Les derniers efforts de Sir John Caldwell.—Augmentation des familles à Etchemin.

L'auteur de l'histoire de la seigneurie de Lauzon (1) affirme que les premiers colons venus de France dans Lauzon possédaient en général, une bonne instruction élémentaire et que, ceux qui ne savaient ni lire ni écrire formaient l'infime exception. La génération qui succéda à ces pionniers possédait, elle aussi, une instruction convenable, quoiqu'il n'y eut aucun couvent tenu par les sœurs de la Congrégation, comme à la Pointe aux Trembles et à la Ste-Famille, I. O., ni aucune de ces écoles tenues par les frères Charron. L'instruction se puisait dans les familles pendant les soirées d'hiver, ou bien chez les voisins qui savaient lire et écrire. Mais, depuis la conquête du pays, il semble que les habitants de Lauzon ont oublié totalement l'art d'écrire. C'est à peine si, de temps en temps, un capitaine de milice ou un marguillier ose mettre la main à la plume pour signer son nom. Vers 1800, on aurait difficilement trouver cinq à six personnes capables d'exprimer leurs

(1) III.—242-243.

pensées par écrit et de faire les règles les plus communes de l'arithmétique. L'apathie semblait générale à Lauzon, comme aussi dans plusieurs endroits du pays.

Les évêques adressaient des lettres à leurs curés pour leur demander d'étudier chez les paroissiens, ceux d'entre les enfants qui auraient quelques dispositions à s'instruire. Les curés y mettaient toute la diligence possible, mais ils butaient toujours devant le même obstacle : la grande répugnance que les parents avaient de se séparer de leurs enfants et de les abandonner à la solitude du collège.

C'est ce qu'écrivait à son évêque le curé Berthiaume de St-Joseph de Lévy, en 1781. " De jeunes enfants qui sussent lire peut-être et écrire un peu, je crois qu'on pourrait trouver quelques-uns dans la Pointe-Lévy, mais qui voulussent se livrer aux inquiétudes et à la solitude du collège. je ne crois pas qu'on en put trouver un seul. J'ai déjà parlé de cela avec quelques-uns, qui m'ont répondu qu'ils le voudraient bien, mais que leurs enfants n'en avaient point l'idée." (1)

L'enfant canadien semblait avoir pour s'instruire la répugnance qu'éprouvait le sauvage : habitué lui aussi, à vivre au grand air des champs, il ne pouvait s'astreindre au régime scolaire et à apprendre des choses dont il ne voyait pas l'avantage immédiat. Aussi les curés se contentaient-ils généralement pour les besoins du culte, d'enseigner la lecture et l'écriture à quelques-uns, afin d'en former des enfants de chœur, des servants de messes ou des chantres au lutrin.

A Etchemin comme ailleurs, dans le temps, bien peu savaient lire et écrire, et les règles de l'arithmétique étaient peu connues ; on se contentait de certaines

(1) Hist. S. L., III.—221.

marques que l'on faisait avec un couteau sur le chambranle des portes, comme, par exemple, pour compter la quantité de minots de grain battu et vanné, afin de payer exactement le vingt sixième minot de la dîme due au curé. On rapporte cependant que, vers 1825, un maître d'école ambulant, du nom de Morneau, allait vendre sa science de porte en porte, dans Etchemin, à peu près comme les petits marchands qui courent les campagnes, pour vendre des boutons et des mouchoirs.

Le 8 avril 1801, la chambre d'assemblée du Bas-Canada adoptait une loi intitulée : " Acte pour l'établissement d'écoles gratuites et l'avancement des sciences dans nos paroisses. " (1) Ce premier effort tenté par le gouvernement, avait du bon, mais ne cachait-il pas un piège dans le fait que le gouverneur avait autorité exclusive dans le choix des syndics qui devaient la faire fonctionner et dans la nomination des maîtres d'écoles ? N'était-ce pas un moyen pris pour anglifier les canadiens ?

La paroisse de St-Joseph de Lévy se risqua à accepter les faveurs gouvernementales.

La pétition, en date du 25 juillet 1805, était faite par neuf citoyens dont *quatre* avaient pu signer et *cinq* avaient apposé leur marque.

Les commissaires nommés, le 20 septembre 1805, étaient John Caldwell, écuyer, et Louis Cantin, capitaine de milice, et l'école s'ouvrit la même année sous la direction de François Malherbe qui fut le premier magister de Lauzon. Il y tint l'école pendant quinze ans, jusqu'en 1820, où il fut remplacé par Pierre Romain.

Les paroisses de St-Nicolas et de St-Henri voulurent aussi avoir leurs écoles, et en 1829, on voit partout les écoles fonctionner dans la seigneurie de Lauzon.

---

(1) 41. Georges III ch. 17.

En 1829, le village d'Etchemin avait son maître d'école dans la personne de James Belcer. En 1830, Thimothé Amirault, fils de Pierre Amirault, marchand de Madawaska, y enseignait d'après le *système de Lancaster*. En 1831, dans une visite qu'il fit le 26 octobre, dans la nouvelle paroisse de St-Jean-Chrysostôme, l'évêque Signay y avait trouvé trois écoles fréquentées par 82 élèves ; les instituteurs étaient Augustin Samson, Thimothé Amirault et Henriette Amirault. En 1834, une école indépendante et gratuite était tenue par une Dame veuve Paradis dans la *concession du Saut ;* l'abbé Jacob Côté, un enfant de la paroisse, nous a dit avoir fréquenté cette école. Dans la même année, on voit aussi d'autres écoles fonctionner sous la direction de syndics nommés en vertu de l'acte des écoles de 1822, et choisis en assemblée présidée par Julien Demers d'Etchemin, qui était alors capitaine de milice. (1)

Parmi les maîtres et maîtresses qui ont enseigné à Etchemin jusqu'à l'année de la formation de la paroisse de St-Romuald, on nous a mentionné les noms de Thimothé Amirault, Brunet dit Dauphiné, Mitchel, Madame Alcock, les Delles Maguire, M. Allard, M. Tanguay etc. Depuis 1846, une commission des écoles avait été formée.

Avec les maîtres et maîtresses du temps, qui n'avaient pas tous des diplômes authentiques, les enfants ne devenaient pas tous des savants ; mais au moins ils apprenaient à lire, à écrire et à compter, en même temps qu'ils s'initiaient à la connaissance du cathéchisme préparatoire à leur première communion.

Pendant que les maîtres d'écoles enseignaient à leurs élèves attentifs, l'alphabet, la grammaire et l'arithméti-

(1) Papiers famille Demers

que, voilà que tout à coup, le 12 juin 1832, on annonce l'apparition, pour la première fois au Canada, de ce terrible fléau qui s'appelle le *choléra asiatique.* Un navire, le *Carrick*, ayant à son bord 133 passagers, était arrivé de Dublin et sur le nombre des passagers, 39 étaient morts pendant la traversée. On avait désinfecté le vaisseau et les bagages, et l'on ne redoutait plus aucun danger, quand huit des nouveaux immigrants tombaient victimes du fléau. L'épidémie se propaga si rapidement, qu'à trois heures de l'après-midi du même jour, on constata quinze autres cas, dont sept eurent un résultat fatal. (1)

L'épidémie fit des ravages à Québec et les environs, à Montréal, à Toronto et ailleurs. A la Pointe-Lévy, les décès furent au nombre de vingt-cinq ; nous ne pouvons dire quel fut le nombre à Etchemin. A St-Nicolas, il y eut 13 morts sur 234 cas Au 10 octobre, le fléau était disparu et les affaires reprenaient leur cours ordinaire.

Le fléau éclata de nouveau en 1834, parmi les immigrants arrivés à Montréal, et visita les villes d'Ontario. La ville de Québec fut aussi cruellement éprouvée qu'en 1832; mais l'épidémie fut de plus courte durée. A la quarantaine de la Grosse-Isle, le nombre des victimes était de 20 par jour parmi les immigrants.

Le fléau cessa à la fin d'août.

Aux ravages de l'épidémie, vinrent s'ajouter trois années de disette qui pesèrent lourdement sur les habitants de Lauzon. Laissons parler le député Jean Bouffard, qui appuyait les requêtes de ses électeurs, le 20 janvier 1834.

" Cet été, en faisant la visite des écoles du comté, j'ai vu des champs entièrement détruits par la grêle à

(1) Hist. S. L., V.—349.

St. Jean-Chrysostôme. Dans toutes ces paroisses (du comté), la récolte a manqué et plusieurs sont réduits à la plus grande misère. C'est la *troisième année* que l'on souffre d'une pareille disette. Cette année, la végétation a été retardée par une abondance de pluie si continuelle que les grains n'ont pu parvenir à maturité. Les premières gelées d'automne ont mis le comble à une détresse désolante. La récolte des patates a manqué dans une grande partie de ces paroisses. Avant la fin de l'hiver, une très grande partie des habitants manquera totalement de subsistance.... L'année dernière, les habitants ont dû hypothéquer leurs terres pour acheter la semence."

Les curés de St-Joseph, de St-Henri, de St-Jean Chrysostôme s'accordaient pour dire que leurs paroissiens ne pouvaient ensemencer leurs terres s'ils n'avaient pas de l'aide.

La chambre d'assemblée vota trois cents louis pour secourir ces pauvres gens. St-Henri reçut £100; St-Anselme : £70 ; St-Jean : £70 ; St-Joseph : £60. (1)

Mais un autre fléau, plus terrible encore que le choléra ou la grêle, ravageait encore les campagnes. Nous voulons parler de l'ivrognerie. Ce mal rongeur, enraciné dans la colonie dès son origine, avait pris dans ces dernières années, des proportions de plus en plus graves. La désolation était dans les familles, par suite du bon marché des boissons alcooliques, (on payait deux sous pour une roquille de rhum et quatre sous pour un demiard), et aussi à raison de la facilité avec laquelle on pouvait en obtenir.

Les Irlandais, nouvellement arrivés, étaient portés à s'enivrer pour le moins autant que les Canadiens.

---

(1) Voir Hist. S. L., V—359.

C'est alors que le clergé commença une croisade contre les désordres causés par l'abus des boissons enivrantes. M. Dufresne, curé de St-Nicolas, fut un des premiers et des plus vaillants apôtres de la tempérance. Dès le 14 décembre 1832, il poussait ses paroissiens à présenter une pétition à l'assemblée législative, pour diminuer le nombre des auberges et n'accorder des licences qu'à des aubergistes respectables, pour taxer fortement, sinon prohiber, la boisson qui rentre au pays, pour en défendre la vente le dimanche, pour infliger une amende à ceux qui s'enivrent, etc., etc. (1)

M M. Beaumont, curé de St-Jean Chrysostome, et Chiniquy, curé de Beauport, continuèrent la croisade dans leurs paroisses respectives en 1839 ; M. Benjamin Desrochers, curé du Château-Richer, suivit leur exemple en 1840.

M. Quertier, curé de St-Denis, prit la croix en mains en 1843, et la donna comme symbole divin à la société de tempérance qu'il organisa, avec toute l'énergie de son grand cœur et l'éloquence de son âme d'apôtre, dans un grand nombre de paroisses de Kamouraska et de l'Islet. M. le grand-vicaire Alexis Mailloux continua cette belle œuvre quelques années après, et écrivit un livre, dont le titre indique la thèse développée par l'illustre prédicateur dans ses sermons : " *L'ivrognerie est l'œuvre du démon, mais la sainte tempérance de la croix est l'œuvre de Dieu.*" (2)

Cette société de tempérance à fait beaucoup de bien dans le passé. Fasse le ciel qu'elle produise encore d'heureux fruits dans nos paroisses canadiennes !

---

(1) Hist. S. L., V—360.

(2) Québec, Typographie d'Augustin Côté & Cie. 1867 ; voir pages 110-111.

Pendant que les fléaux les plus désastreux semblaient vouloir se déchaîner sur la côte de Lauzon et ailleurs, on cherchait à améliorer la traverse entre Québec et la Pointe de Lévy, et aussi la voie de communication fluviale entre Québec et St-Nicolas et aussi le village d'Etchemin.

Dans les commencements, on s'était servi, comme nous l'avons déjà dit, du canot, de la chaloupe et de petits bateaux pour descendre à Québec ; le progrès ne demandait-il pas quelque chose de mieux ?

Entre Lévy et Québec, le seigneur Caldwell avait mis, en 1819, un bateau à vapeur le *Lauzon* pour faire la traverse. En 1828, James McKenzie, propriétaire de l'hôtel élevé par les soins de Caldwell à Lévy, remplaça le *Lauzon* par un autre bateau à vapeur, qu'il nomma le *New-Lauzon*. Depuis 1831, un bateau à vapeur faisait la traverse régulière entre Québec et St-Nicolas ; il s'appelait le *Lady Aylmer*. Mais depuis 1828, on voyait aussi entre Québec et Lévy, des bateaux *mus par des chevaux* (horse-boats). Charles Poiré en avait un, et la société de Augustin Bégin, Julien Chabot, Michel et Pierre Barras en eut un autre. En 1830, James McKenzie, propriétaire du *New-Lauzon*, ne voulant pas se laisser devancer par ses concurrents, fit construire à son tour un *horse-boat* qu'il mena de concert avec son bateau à vapeur, le *New-Lauzon*.

En 1831, un bateau traversier mû par des chevaux fut aussi lancé à St-Nicolas. Il avait été bâti par les habitants de cette paroisse.

Etchemin, où le commerce de bois se faisait en grand, ne pouvait-il pas suivre la voie du progrès et avoir au moins un *horse-boat* ? Oui certainement, et le nouveau bateau, construit par les deux frères, Laurent et Thomas

Roberge, de l'ancienne famille des Roberge d'Etchemin, commença vers 1831, à voyager entre Québec et Etchemin.

" Mais qu'était-ce qu'un *horse-boat ?* L'invention était des plus primitives. Que l'on s'imagine une barge flanquée de deux roues à aubes. Dans les flancs de la barge, deux, trois ou quatre chevaux bâtés faisant mouvoir une roue d'engrenage qui mettait à son tour toute la machine en marche. Dans les mauvais temps ou les forts courants, les passagers aidaient. (1) "

Entre Etchemin et Québec, on suivait toujours la marée, et on dit que quand les vagues étaient fortement soulevées par le vent, les chevaux tombaient à terre, et on avait beaucoup de peine à les faire relever.

Ce n'est que, vers 1843, que les *horse-boats*, vaincus enfin par la vapeur, disparurent de la scène de ce monde, pour la plus grande satisfaction des passagers et au grand soulagement des pauvres chevaux qui n'en pouvaient plus de ce métier de forçat.

En 1844, un habitant entreprenant de St-Nicolas, le capitaine Basile Demers fit bâtir un bateau à vapeur qu'il appela du nom de sa paroisse. Ce vaisseau fit son premier voyage, le 26 juin, entre St-Nicolas et Québec. Il faisait deux voyages par jour. Ce bateau ayant été incendié en 1847 (2) le capitaine Basile Demers le reconstruisit et continua à tenir la ligne entre Québec et St-Nicolas jusque vers 1864. Il arrêtait aussi à New-Liverpool en montant et en descendant, au quai de MM. Benson. Le *St-Nicolas* fut remplacé par le " James ", qui était la propriété de M. James Gaherty, un respectable citoyen d'Etchemin qui fut élu marguillier en

(1) Hist S. L. V. 367.

(2) Hist. S. L. V.—367.

1873, et qui tint la ligne de St-Romuald jusqu'à ce que son bateau se brisa, un dimanche de pélérinage, en 1883, sur une roche en face de la chûte Montmorency.

Depuis cette époque, les MM. Beaulieu de Lévis, qui organisèrent la *Compagnie Maritime et Industrielle de Lévis*, ont bâti un quai solide et confortable à la pointe Benson, et cette compagnie a toujours tenu, à la grande satisfaction de tous, la ligne entre St-Romuald et Québec, d'abord avec le bateau "*le Lévis*" et maintenant avec le splendide bateau "*le Frontenac.*"

Etchemin eut aussi sa navigation d'hiver avec Québec pendant longtemps, et jusque vers 1860. Ses canotiers, sans être célèbres comme ceux de la traverse entre Québec et la Pointe de Lévy, étaient cependant des gens habiles, pleins d'audace et en même temps très prudents sur leurs solides canots. Ils suivaient la marée, et transportaient des passagers et surtout des effets destinés aux marchands d'Etchemin. Il nous plaisait, quand nous étions jeunes, d'assister au départ et à l'arrivée de ces canots. Nous nous rappelons y avoir vu alors, dans le mois de janvier, de belles charges de dindes, de poulets et d'oies que les commerçants allaient acheter dans le comté de Lotbinière et dirigeaient sur le marché de Québec.

Mais, en 1836, où en était rendu le procès commencé depuis 1823, dans la chambre d'assemblée, contre le défalcataire Caldwell? Disons de suite que ce procès, au milieu des nombreux griefs dont les députés canadiens avaient à se plaindre contre le gouvernement, passionna fortement les esprits. Les représentants du peuple montrèrent dans cette affaire une grande énergie et réussirent à vaincre toutes les résistances. De son côté Caldwell se déclarait vaincu. Victime d'une situation qu'il n'avait

pas créée mais qu'il avait aggravée sans doute, héritier d'un père coupable, le receveur-genéral en avait accepté les responsabilités onéreuses. Il avait courageusement fait face à l'orage et de plus en plus il s'était enfoncé dans l'abîme.

La chambre allait voter une loi pour vendre à l'enchère la seigneurie de Lauzon, quand un brusque ajournement des chambres, en 1836, arrêta toute l'affaire et permit au haut et puissant seigneur de Lauzon de jouir encore quelque temps de cette belle propriété. Nous ne pouvons nous empêcher d'enregistrer ici le jugement que porte sur ces temps troublés des annales de notre pays, l'auteur de l'histoire de la seigneurie de Lauzon :

" Il faut, dit-il, avoir suivi au jour le jour et à la trace pour ainsi dire, les correspondances échangées entre les officiers coloniaux et ceux de la métropole, comme nous l'avons fait, pour bien comprendre *le cynisme avec lequel ces gens en place se moquaient du public et des réclamations de la chambre d'assemblée.* Et dire que l'affaire de Caldwell n'était *qu'un anneau dans la longue chaîne des iniquités que l'on reprochait alors au gouvernement.*

" Un jour viendra sans doute, où un historien impartial reprendra en sous œuvre, la liste des griefs formulés en 1834, pour les étudier un par un et en faire ressortir tous les détails. Celui-là, s'écartant des voies insuffisamment ébauchées par les Garneau et les Kingsford, mettant un frein au patriotisme outré des uns et au fanatisme grossier des autres, ne palliant ni l'impatience de l'assemblée, ni les fourberies des gouvernants, ni les excès de Papineau, saura sans doute faire ressortir en pleine lumière les faits tels qu'ils sont, dans toute leur nudité, et cela en sera assez pour la *justification d'un peuple si longtemps opprimé* auquel on ne peut reprocher

qu'une chose, *une révolte insensée*, au moment où il était sur le point de vaincre par la seule force du raisonnement et par le seul exemple de sa longue et généreuse obéissance, l'obstination du peuple anglais. " (1)

Mais nous avons anticipé ; remontons quelques années en arrière, et voyons comment Sir John Cadwell résista à l'orage déchaîné contre lui.

En prévision d'un catastrophe possible, il se mit à retirer les arrérages des rentes dues par les censitaires de Lauzon, fit faire un nouveau terrier de la seigneurie, passa des *titres nouvels* aux censitaires et consentit des baux à ceux qui avaient bâti des moulins et éclusé les rivières pour faire tourner des moulanges. Il vendit, en 1825, à son fils Henry John, toute l'embouchure de la rivière Chaudière avec une pièce de terrain en montant, sur la rive ouest, de 42 arpents en superficie ; il céda en 1828, à sa fille Ann, toute cette étendue de terre qui s'étend sur les grèves, depuis l'embouchure de la rivière Etchemin jusqu'en plein centre de St-Romuald. En même temps il encourageait tous ceux qu'il croyait dignes de sa protection. C'est ainsi qu'il assistait aux cérémonies de la plantation de la croix et de la fixation du site des églises de St-Anselme et de St-Jean Chrysostôme, et que, de son siège au conseil législatif en 1831, il demandait au gouvernement un aide pour la construction du collège de Ste-Anne de la Pocatière que M. Painchaud, curé de Ste-Anne, venait de fonder. (1)

De plus il résolut de frapper un grand coup et de refaire sa fortune en donnant à son commerce de bois une extension beaucoup plus grande.

L'occasion était favorable ; son beau-frère John

(1) Hist. S. L. V—489-490.
(1) Voir Hist. S. L., V, 134-147.

Davidson venait d'être nommé à l'emploi de surintendant des forêts appartenant à la Couronne, depuis le St-Laurent jusqu'aux monts Alleganys, et traversées par les rivières Chaudière et Etchemin. "On voit d'ici, dit l'auteur de l'histoire de la seigneurie de Lauzon, (2) l'admirable combinaison, et comme les deux beaux-frères, ainsi que deux joyeux compères, durent s'en promettre et s'en donner.

" La forêt fut donc mise en coupe, et ce fut une coupe fantastique, extravagante, une véritable ronde de sabbat. Une armée de travailleurs pénétra jusqu'aux points les plus reculés de cette région. Torrents, précipices, rapides, rochers abruptes, aucun obstacle ne les effraya. Une grande partie de la jeunesse s'enrola dans ce régiment de *coupeurs*, de *scieurs*, d'*équarisseurs*, de *charretiers*. Les premiers défricheurs sur les bords du lac Etchemin, à plus de dix-huit lieues du fleuve, trouvaient encore, il y a trente ans, les traces de son terrible passage. Sur des milles et des milles de distance, on ne pouvait plus voir un seul arbre de pin. Tout avait été abattu, jeté à la rivière, trainé au fleuve, scié par les machines de Caldwell.

" Cette exploitation effrénée, poussée à outrance, devait cependant consommer la ruine de Cadwell. Les marchés furent envahis, il y eut dépréciation de valeur dans la marchandise et pour mettre le comble à tout cela, l'Angleterre, en 1830, abattit les barrières qui avaient été élevées jadis devant les bois de la Baltique et de la Norvège."

Dans tous les cas, cette activité extraordinaire avait éveillé les esprits et attiré les regards d'un grand nombre sur Etchemin où étaient les moulins de Cadwell et

(2) V—148-149.

sur le *crique* de New-Liverpool, où étaient les chantiers de MM. Hamilton et Benson et où venaient charger les bâtiments qui transportaient les bois en Angleteare. Plusieurs habitants des concessions d'en arrière abandonnaient la culture de leurs terres aux soins de leurs femmes et de leur enfants et venaient faire de l'argent à Etchemin pendant l'été, et souvent finissaient par y faire descendre leurs familles. Beaucoup de familles irlandaises, en arrivant à Québec, entendaient parler de New-Liverpool, et venaient aussi y tenter fortune.

Parmi les familles nouvelles, venant de la verte Erin, qui vinrent prendre place, de 1830 à 1854, à côté des anciennes familles irlandaises dont nous avons déjà parlé, nous devons mentionner les noms des familles McReady, Stanton, Fitzgerald, McKenzie et Wilson.

M. HENRY McREADY était marié à Amelia Casey dont il eut plusieurs enfants : *Marie-Louise*, mariée en 1842, à James Gibson de Hadlow ; *Emélie*, mariée, vers 1860, à Eusèbe Pelletier, marchand de St-Romuald, *Robert*, *Henry et Johnny* McReady qui furent des respectables citoyens de St-Romuald. Madame veuve Henry McReady a tenu un magasin important à New-Liverpool, pendant longtemps.

M. JOHN STANTON, marié à Suzanne Maguire, a tenu aussi un magasin, là où réside aujourd'hui M. le Docteur Villeneuve, en face de l'ancienne maison du lieutenant-colonel Pierre Lambert. Il a été marguillier à l'église de St-Romuald et donateur d'une cloche, comme nous le dirons plus tard.

Le Docteur JAMES MAURICE FITZGERALD, a été pendant longtemps le seul médecin de St-Romuald.

Nous en parlerons dans la liste des médecins de la paroisse.

M. JOHN McKENZIE, qui était protestant et d'origine écossaise, était marié à une catholique, Jessie Slater, décédée le 27 avril 1906. Il a tenu magasin pendant plusieurs années à la pointe Benson, au côté ouest. Une de ses filles, Clara, est mariée à M. George Marois, marchand de St-Romuald, et frère de Mgr. C. A. Marois, vicaire-général de l'archidiocèse de Québec. M. John McKenzie s'est depuis converti à la religion catholique. Il demeure maintenant à St-Romuald, après avoir séjourné à Montréal pendant plusieurs années. Il a été maire de St-Romuald, de 1872 à 1874, et juge de paix pendant quelques années.

M. THOMAS WILSON, marié à Mary McCarthy, était mesureur de bois (culler). Il a été marguillier à l'église de St-Romuald en 1861 et il a laissé une famille nombreuse et respectable.

Les familles anglaises qui appartenaient à la religion protestante étaient assez nombreuses vers 1850, pour avoir une église qu'ils bâtirent sur la *Côte-Rouge*, en face de l'anse de New Liverpool ; un ministre protestant venait de Lévis faire l'office dans cette église ; plus tard le ministre protestant résida dans les environs de l'église.

Pendant un quart de siècle, la population canadienne et irlandaise *du bord de l'eau* resta sous la houlette des curés de St-Jean-Chrysostôme. La distance depuis le pied de la route Taniata jusqu'à l'église, est de quatre milles, et beaucoup plus, si l'on compte à partir du haut de New-Liverpool ou de la concession du Saut.

Les curés de St-Jean descendaient administrer les malades et visiter leurs paroissiens sur les bords du

fleuve et ceux-ci étaient tenus de monter à l'église de St-Jean pour y assister aux offices, pour y faire les Pâques, pour la célébration des baptêmes, des mariages et pour la cérémonie des sépultures.

Les cultivateurs seuls avaient des voitures ; les autres familles n'en avaient point. Nous nous rappelons bien avoir vu, par les belles journées d'été, le chemin rempli de paroissiens et de paroissiennes montant du bord de l'eau à l'église St-Jean ; au retour surtout, la joie était grande parmi les garçons et les filles qui descendaient par groupes. Quand le temps ne permettait pas d'assister à la messe dite à l'église, nous nous rappelons encore une bien pieuse coutume établie à Etchemin. A dix heures, on entendait tout-à-coup, vers le temps le plus précieux de la messe, la voix de la mère de famille, retentissante comme une clochette d'église, crier : " Allons les enfants, la prière ! " et tous les membres de la famille, ainsi que les étrangers qui pouvaient se trouver dans les environs, se mettaient à genoux pour dire le chapelet.

Cependant, il faut bien l'avouer, la population du bord de l'eau commençait à se fatiguer d'avoir à franchir la distance qui la séparait de l'église St-Jean. Le nombre des familles à Etchemin, qui était de cinquante, lors de la formation de la paroisse de St-Jean, dépassait maintenant le chiffre de deux cents. Et il y avait encore apparence d'augmentation. La ligne du chemin de fer du Grand-Tronc de Lévis à Richmond, était commencée, et les contracteurs de cette ligne avaient bâti sur la propriété de Benjamin Demers, une grande maison pouvant recevoir une dizaine de familles. On commençait à New-Liverpool la construction des bâtiments en bois. Le choléra qui avait de nouveau fait son apparition au

Canada, en 1849 et en 1852, (1) n'avait fait que peu de victimes à Etchemin, et de nouvelles maisons étaient en construction sur le chemin du roi ; une rue nouvelle et parallèle à la route Taniata au pied de la côte, s'ouvrait sur la propriété de Benjamin Demers, et plus loin, au chantier Benson, l'œil du voyageur passant sur le fleuve pouvait contempler avec curiosité une maison démesurément longue, percée de portes et de fenêtres, et pouvant loger une cinquantaine de familles.

La population était mélangée de canadiens et d'irlandais, et souvent de sérieuses altercations éclataient entre les deux races ; ça et là, sur les chemins et dans les chantiers on entendait parler le français et l'anglais, et l'on voyait passer, par groupes, les joyeux matelots des vaisseaux ancrés à New-Liverpool qui allaient chez l'habitant, boire un bol de lait ou chez l'aubergiste, un verre de whiskey.

Un curé, résidant non pas à quatre ou cinq milles, mais au milieu de cette population mixte composée de deux races aux mœurs et aux coutumes différentes, ne serait-il pas appelé à faire beaucoup de bien et à prévenir, par ses conseils, beaucoup de désordres ? Cette question agitait les esprits à Etchemin depuis quelques années ; elle devait être résolue en leur faveur en 1854.

---

(1) A Québec et ailleurs, le choléra de 1849, fit 1185 victimes ; celui de 1851, 288 victimes ; celui de 1852, 144 victimes ; celui de 1854, en fit 803. (Voir le Bulletin des Recherches Historiques).

L'Hôtel de Ville de St-Romuald.

CHAPITRE QUINZIÈME

FORMATION DE LA PAROISSE DE ST-ROMUALD D'ETCHEMIN (1854-1865).

Décret d'érection.—M. P. T. Sax, premier curé.—La chapelle provisoire.—Construction du presbytère et de l'église.—Bénédiction de l'église (1856).—Répression des désordres.—Les moulins de Caldwell passent à M. Henry Atkinson.—Augmentation des familles.—Caractère du curé Sax.

Nous sommes rendus à l'année 1854 qui fait époque dans les annales d'Etchemin. Cette année méritait, comme on l'a fait d'ailleurs, d'être inscrite, en lettres d'or, au fronton de cette église construite en pierres solides, que nous nous plaisons à considérer comme une borne monumentale entre le passé et l'avenir, dans les annales de la place.

En cette année 1854, si nous jetons un regard en arrière, nous voyons que le territoire d'Etchemin, "entre les deux rivières," a été desservi d'abord pendant cent cinquante ans (1679-1829), par les curés de St-Joseph de la pointe de Lévy et pendant vingt-cinq ans (1829-1854), par les curés de St-Jean-Chrysostôme. Désormais ce territoire, organisé en paroisse, va avoir son autonomie, c'est-à-dire son gouvernement propre, au point de vue religieux comme au point de vue civil. En d'autres termes, Etchemin va avoir son église, et avec l'église, un homme chargé d'une mission spéciale et venant d'en haut, qui s'appellera *le curé*.

Le curé, ministre de Dieu, résidera au milieu des paroissiens qui s'appelleront ses ouailles ; il n'aura pas de famille, mais il sera de la famille de tout le monde. Il sera appelé dans tous les principaux actes de la vie, comme témoin, comme conseil, comme agent reconnu d'une institution fondée par le Christ, au nom duquel, il baptisera, prêchera, pardonnera les fautes aux pécheurs repentants, bénira le berceau, l'anneau nuptial et la tombe. Il sera le consolateur des affligés, le canal dispensateur des biens du riche envers les pauvres et le dépositaire des secrets les plus intimes et des douleurs de son peuple dont il sèchera les larmes. Il parlera haut et ferme pour le bien des âmes et de la religion, dont il est le représentant, envoyé par l'évêque chargé de régir le diocèse qui a été confié à ses soins.

Etchemin va avoir aussi son conseil municipal chargé de veiller sur les affaires temporelles de la paroisse, de pourvoir à l'entretien des rues, de maintenir le bon ordre, etc., des commissaires d'écoles qui devront choisir des maîtres capables de former l'intelligence et le cœur des enfants et de leur inculquer les connaissances indispensables pour devenir des citoyens utiles et des chrétiens sincères.

Considérée à ce double point de vue, la formation de la paroisse en 1854, est un fait important qui annonce une ère nouvelle.

Mais comment arriva-t-on à obtenir la permission de commencer les fondations d'une église ?

Dès le 10 novembre 1847, les habitants d'Etchemin sollicitaient, par requête à l'évêque, en l'accompagnant d'un magnifique plan fait par l'arpenteur P. Lambert, la permission de bâtir une église sur la propriété de Joseph Lambert qui se trouvait au centre de la popula-

tion. M. W. Benson, le propriétaire protestant du chantier de ce nom, appuyant cette demande, offrait, le 22 novembre, un terrain de cinq acres en superficie, pour l'église, avec réserve d'un chemin et de plus il mentionnait une souscription personnelle de $200.00.

Mais cette demande ne fut pas agréée, et les habitants d'Etchemin furent englobés dans la cotisation homologuée pour la construction de l'église de St-Jean-Chrysostôme, dont la première pierre fut bénie en 1849, comme nous l'avons déjà dit.

En 1853, les gens d'Etchemin, canadiens et irlandais, revinrent à la charge et dans leur requête du 27 septembre, (1) ils alléguaient entre autres choses, à peu près comme dans leur requête de 1847, qu'entre les deux rivières, il y avait 47 terres, 81 emplacements et que plusieurs familles logeaient avec d'autres familles. La population était, disaient-ils, de 1631 âmes, dont 1051 communiants et 580 enfants, et elle augmentait rapidement. La distance pour se rendre à l'église de St-Jean Chrysostôme était de quatre milles et plus ; la grande majorité des familles n'avaient pas de voitures, et les chemins en général étaient mauvais ; en sorte que le plus grand nombre n'avait aucune instruction religieuse. La requête terminait en demandant à l'évêque de fixer une place pour la construction d'une église.

Le 26 octobre, le curé Beaumont de St-Jean et ses paroissiens, au nombre de 130, filèrent une opposition au projet. "On vient de terminer l'église, disaient-ils, et beaucoup de familles du *bord de l'eau* n'ont pas encore payé, pour cette église, ce que la loi les oblige de payer. L'année dernière, on a déjà détaché une partie

(1) Les signataires étaient au nombre de 380. Voir cette requête avec les noms des signataires, en appendice.

du rang de St-Augustin, pour l'annexer à la nouvelle paroisse de St-Lambert. Si maintenant on enlève à St-Jean les familles d'Etchemin, comment le curé pourra-il vivre ? comment la fabrique pourra-t-elle payer ses dettes ? "

M. le grand-vicaire C. F. Cazeau fut député par l'évêque pour aller vérifier les allégués des requêtes des demandeurs et des opposants.

M. le grand-vicaire se rendit sur les lieux, le 27 octobre, pour remplir la mission qui lui était confiée. Il tint l'assemblée dans la maison de Edouard Lagueux sur le grand chemin, entendit le pour et le contre, puis, suivi de toutes les personnes présentes, il monta sur la côte, pour visiter le terrain qui était offert par trois citoyens. Là, il planta une croix, à droite de la route Taniata, à l'endroit du maître autel d'une église que l'on pourrait y bâtir, et il s'en retourna à Québec faire rapport à l'évêque.

M. le grand-vicaire ne s'était point compromis ; seulement, le fait d'avoir planté une croix fit répandre le bruit que le bord de l'eau aurait son église. C'est alors, que les marguilliers de la fabrique de St-Jean firent, le 16 novembre 1853, une nouvelle protestation, au nom des intérêts de leur fabrique qui devait, disaient-ils, la somme de £1735, et ils demandaient à l'évêque de vouloir attendre à l'été suivant, lors de sa visite pastorale, pour voir par lui-même, avant de se prononcer sur la question en litige.

Deux jours après cette nouvelle protestation, le 18 novembre 1853, l'évêque lançait son décret canonique érigeant en paroisse, sous le vocable de St-Romuald, abbé, le territoire borné au nord-ouest par le fleuve St-Laurent, au sud-ouest par la rivière Chaudière; au sud-

est par les concessions Hêtrière, St-Jean et Taniata, au nord-est par la rivière Etchemin, et comprenant quatre milles de front sur un mille et demi de profondeur. (1)

L'église devait être bâtie en pierres, ainsi que la sacristie y attenante, à l'endroit où M. le grand-vicaire avait planté la croix.

Les gens d'Etchemin qui devaient encore à l'église de St-Jean, n'étaient point exemptés de l'obligation contractée et imposée suivant la loi.

St-Romuald, le patron de la nouvelle paroisse, dont on célèbre la fête, le 7 février, appartenait à une famille noble de Ravenne. Entré en religion à l'âge de vingt ans, il y passa un siècle dans les plus grandes austérités. Il réforma plusieurs ordres religieux de St-Benoit, fonda l'ordre nouveau des Camaldules, fut doué du don des miracles et des prophéties, et mourut à l'âge de 120 ans, nous dit le bréviaire romain.

Le 14 décembre 1853, le curé Beaumont de St-Jean vint présider, dans l'école d'Etchemin, une assemblée des nouveaux paroissiens, pour élire des syndics qui devaient agrandir l'école, pour la transformer en chapelle provisoire et commencer le presbytère destiné à recevoir un curé. Les syndics élus furent Edouard Lagueux, écuier, Pierre Lambert, écuier, John Stanton, Léon Côté, Edouard Horion. Les autres personnes qui signèrent le document d'élection, furent : P. Beaumont, curé, Elisée Legendre, Pierre Bourassa, Antoine Hallé, John McNaughton, Jean-Bte Vachon, Thomas Wilson, Etienne Gauvreau, Pierre Lagueux, Edouard Croteau, Xavier Guay et Augustin Simoneau.

Les syndics avaient mission de faire tous les

(1) Voir, à l'archevêché de Québec, les documents ci-dessus dans les cartables de la paroisse de St-Romuald.

ouvrages qu'on leur demandait, avant l'organisation d'un corps de fabrique, par le moyen de *souscriptions volontaires*, et sans recourir à aucune cotisation légale.

On s'occupa aussitôt de faire reconnaître au civil le décret canonique de l'évêque, et le décret d'érection civile de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin porte la date du 24 mars 1854.

L'hiver et l'été de 1854 se passèrent dans l'expectation. Les syndics firent marcher leurs travaux et dans les premiers jours d'octobre, le curé, nommé par l'évêque, arriva. Il s'appelait PIERRE-TELESPHORE SAX. Américain par son père et canadien par sa mère il parlait le français et l'anglais. Il était né à Québec, le 11 novembre 1822. Son père élevé aux Etats-Unis, s'appelait William Sax et exerçait à Québec les fonctions d'arpenteur du gouvernement ; sa mère, native de Lacadie, dans la Province de Québec, se nommait Osithe Tremblay ; c'était comme quelqu'un l'a dit, une femme extraordinaire, riche de mérites et de vertus, dont Québec n'a pas perdu le souvenir.

Le jeune Pierre fit ses études au petit séminaire de Québec, en même temps que son frère William, qui fut moissonné à la fleur de l'âge, alors qu'il était ecclésiastique au grand séminaire de Québec, et qui donnait les plus grandes espérances. Il se fit remarquer dès lors par ses talents supérieurs, sa vive intelligence, sa riche mémoire et par un goût prononcé pour la lecture des ouvrages sérieux et instructifs.

Il fut ordonné prêtre, le premier d'octobre 1846.

Nommé vicaire à la cathédrale de Québec, il fut appelé, comme plusieurs autres prêtres, à assister les malheureux émigrés irlandais malades à la Grosse Isle en 1847, et il contracta la terrible fièvre typhoïde qui

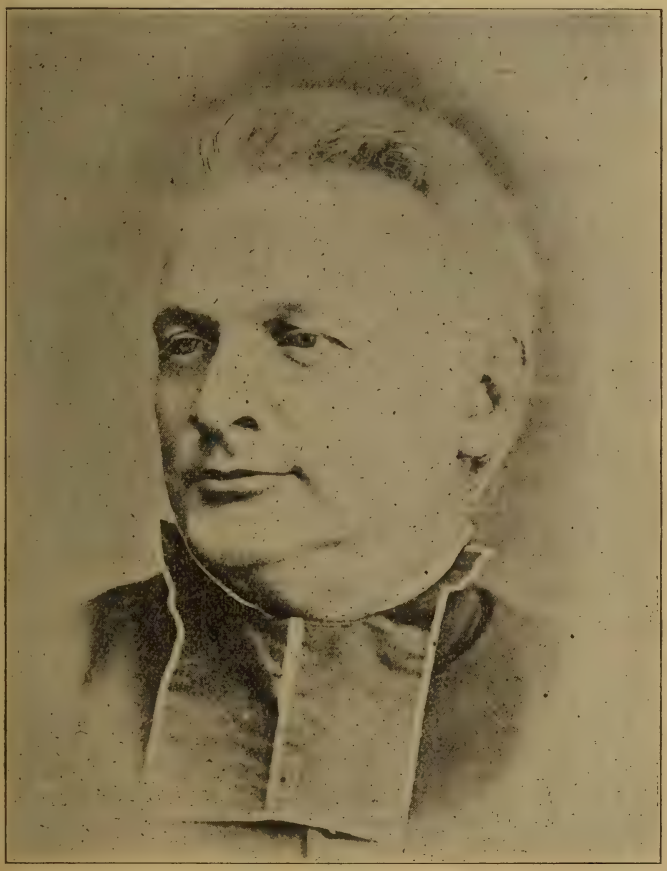

M. P. T. SAX, PREMIER CURÉ.

mit ses jours en danger. Député à Rome en septembre 1850, auprès de M. le grand vicaire C. F. Baillargeon, il assista à la consécration épiscopale de ce dernier, comme évêque de Tloa et coadjuteur de l'archevêque de Québec· Il revint avec lui au Canada, et pendant quelques mois, il demeura à l'archevêché de Québec.

M. Sax fut ensuite envoyé à la desserte de Laval où il demeura trois ans.

Il faisait son entrée dans la nouvelle cure de St-Romuald, au commencement d'octobre 1854, et c'est là, dans cette paroisse dont il devait être le fondateur, que la Providence voulait qu'il fit briller dans tout leur éclat, les qualités de sa belle intelligence et de son esprit vraiment large et judicieux.

Tout y était à faire et à organiser ; les ressources étaient modiques, mais le nouveau curé était fermement décidé de mener à bonne fin l'entreprise qui lui était confiée. D'ailleurs, nul plus que lui ne semblait avoir les capacités nécessaires pour cela. Dès les premières paroles qu'il adressa à ses paroissiens, le 8 octobre, dans la chapelle improvisée où l'on se trouvait un peu à l'étroit, il leur demanda trois choses : *du courage*, *de la générosité et de la bonne volonté*. Du courage, il en fallait pour bâtir un presbytère et une église en rapport avec les besoins présents et futurs de la nouvelle paroisse ; de la générosité, il en fallait pour arriver, avec de faibles ressources, à faire face à des dépenses considérables ; enfin de la bonne volonté, il en fallait aussi pour renverser les difficultés, conserver la bonne harmonie entre tous et diriger toutes les forces vers le même but.

Au sortir de la chapelle, après le sermon d'entrée que le curé avait donné en français et en anglais avec

une égale facilité, et aussi avec un accent tout à la fois naturel, clair et précis, un vénérable vieillard prononçait ces paroles vraiment prophétiques que nous avons entendues : " Nous avons là le curé qu'il nous faut ! "

Le curé Sax devait trouver dans ses paroissiens ce qu'il leur avait demandé. Lui-même d'ailleurs devait donner l'exemple ; son courage ne devait jamais faiblir ; il devait sacrifier généreusement son temps et son travail et montrer en tout temps non seulement une bonne volonté mais une volonté ferme et inébranlable qui, secondée par une capacité supérieure et une habilité peu commune pour la gestion des affaires, devait réussir à opérer de grandes choses.

La fabrique fut organisée et les premiers marguilliers avaient été élus le 9 juillet 1854, sous la présidence du curé Beaumont. Leurs noms étaient : MM. Edouard Lagueux, Léon Côté et Edouard Horion, marguilliers du banc, et Benjamin Côté, Joseph Forcade, Antoine Hallé, Etienne Roberge père, et Julien Lambert, anciens marguilliers. Le terrain appartenant à la fabrique avait été généreusement donné par trois citoyens qui étaient voisins : MM. Narcisse Cantin, Edouard Lagueux et Benjamin Demers. Ce terrain comprenait une superficie d'environ sept arpents et demi.

L'église que nous avons vue s'élever majestueusement sur la côte et qui était une merveille pour nous qui n'avions pas entendu parler des *sept merveilles* de la Grèce, était bâtie sur le terrain de M. Lagueux. Le cimetière fut organisé à l'est de la route Taniata, sur le terrain de M. Demers, et le presbytère fut construit à l'ouest de l'église, sur le terrain de M. Lagueux qui prit en compensation, le terrain de M. N. Cantin.

Les travaux de l'église furent commencés dès le

M. BENJAMIN DEMERS

M. EDOUARD LAGUEUX

M. NARCISSE CANTIN

LES TROIS DONATEURS DU TERRAIN DE L'EGLISE

printemps suivant, d'après contrat passé, en janvier 1855, avec M. Gaboury. L'église avait une longueur de 150 pieds et une largeur de 65 pieds (1) avec une sacristie de 45 sur 30 pieds. Les pierres qui devaient être taillées, furent prises au petit cap où était la chapelle provisoire, et aussi près du bassin de la Chaudière.

Le presbytère, construit aussi en pierres, et commencé en 1854, avait 40 pieds sur 30, avec allonge pour cuisine. Il fut prêt à recevoir le curé qui logeait en attendant dans une maison, en bas de la côte quelques jours après un incendie qui dévora, le 17 mai 1855, sept ou huit maisons, de chaque côté, de la route Taniata depuis le chemin du roi en montant, avec aussi une grange appartenant à M. Narcisse Cantin, quelques arpents plus loin.

Avec les notes que le curé Sax a laissées dans le premier registre de St-Romuald, on peut suivre les progrès des travaux de construction de l'église en 1855 et 1856. Ces notes sont très claires et n'ont pas besoin de commentaires ; nous les reproduisons textuellement :

Travaux à l'église en 1855.

—Le 15 avril, on a commencé à creuser les fondations de l'église.

—Le 20 avril, a été posée la première pierre des fondations, à l'angle sud-ouest de la tour, par Joseph Bittner, maçon. (2)

—Le 20 juillet, le comble était placé sur la sacristie.

---

(1) Le décret canonique avait été amendé de manière à lui donner cette grandeur.

(2) M. Bittner venait de Beauport ; il s'est établi à St-Romuald avec sa famille, depuis cette époque.

—Le 25 août, la maçonnerie du chœur ainsi que la charpente étaient terminées.

—Le 15 septembre, les maçons ont failli.

—Le 20 septembre, les travaux furent repris par la fabrique.

—Le 25 octobre, la charpente du comble était terminée.

Le Presbytère

Le 15 novembre, le froid intense et subit arrêta les travaux des maçons. Il reste encore le pignon du portail à faire.

Le 25 décembre, les ouvriers en fer-blanc ont fini de couvrir l'église et la sacristie. "

A la Noël donc de 1855, les paroissiens de St-Romuald, pouvaient voir où en étaient rendus les travaux

de l'église commencés au printemps, et ils avaient la douce espérance de pouvoir se dire que de bonne heure, au printemps suivant, ils laisseraient leur chapelle provisoire bien trop petite pour contenir toute la population d'Etchemin.

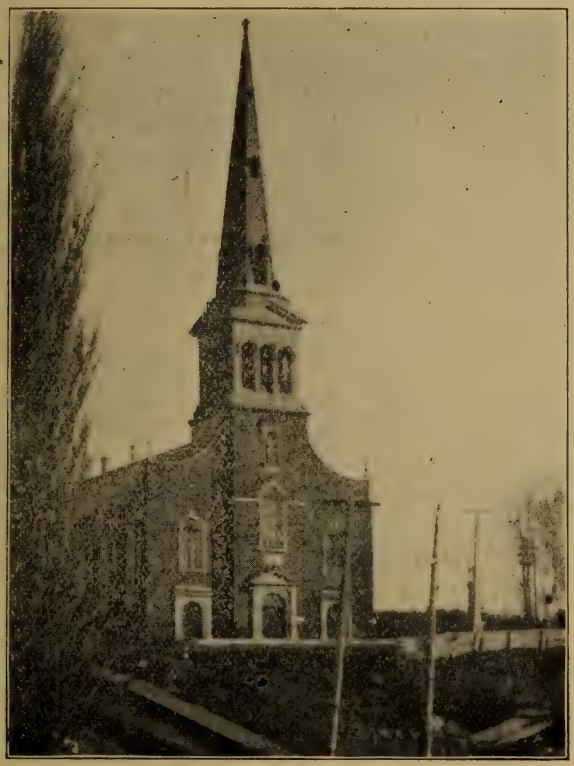

EGLISE DE ST-ROMUALD

TRAVAUX A L'ÉGLISE EN 1856.

15 février.—La sacristie était terminée et la messe y était dite sur semaine jusqu'à la bénédiction de l'église.

3 avril.—L'église a été bénie par Mgr Baillargeon.

Le sermon a été donné (1) par M. Baillargeon curé de St-Nicolas,—la grand'messe, chantée par M. Antoine Racine, chapelain de l'église St-Jean de Québec.

Ont assisté messieurs Joseph Auclair, curé de Québec, J. Déziel, curé de N.-D. de Lévis, N. F. Fortier, curé de St-Michel, J. B. Bernier, curé de St-Anselme, E. Langevin, secrétaire du diocèse, G. Drolet (2) et D. Racine, vicaires de Québec, Ed. Bonneau, asst-chapelain de St-Patrice, L. Bolduc, de St-Roch, P. Harkin, curé de St-Colomban et plusieurs autres.

10 avril. -L'ouvrage en maçonnerie du portail a été repris et terminé le 5 juin.

6 juillet.—Le clocher a été commencé et les ouvriers ne l'ont terminé que le 15 novembre.

20 novembre.—La première couche d'enduits sur la voûte a été posée et les échafauds disparus.

" Pour la fête de Noël, les autels étaient placés, la crêche ornée, et la statue de la Ste Vierge exposée dans sa chapelle.—La messe de minuit fut chantée par M. Horan, prêtre, principal de l'Ecole Normale, et c'est à cette messe qu'ont servi pour la première fois, le calice, le ciboire, les burettes, les parures des autels et les ornements arrivés de France dans le cours de l'été."

D'aprés ces notes du curé Sax, on voit que les travaux ont marché assez rondement. Il n'y eut qu'un accident qui coûta la vie à l'un des ouvriers de l'église. Cet ouvrier nommé Achille Vallée, de St-Thomas de Montmagny, tomba le 9 juin 1856, du haut d'un échafaud dans le chœur de l'église, et se brisa les membres ; il mourut peu de temps après.

---

(1) En français.

(2) M. G. Drolet donna aussi ce jour là, un sermon en anglais (note de l'auteur.)

La chapelle provisoire revint à sa destination primitive, après la bénédiction de l'église. Le terrain avait été cédé, le 8 août 1829, par Julien Demers, aux commissaires d'écoles pour y tenir l'école du village. L'école y fut installée de nouveau après avoir été tenue pendant près de deux ans, dans une maison de M. Edouard Lagueux, sur le chemin du roi. Pendant plusieurs années, elle fit bon ménage avec la cour des commissaires et le conseil municipal qui tenaient leurs séances au bout sud-ouest de la maison. Notons en passant que, dans le temps, le chemin Taniata ne passait qu'au nord-est de la maison d'école, en faisant une courbe ; le chemin qui descend tout droit aujourd'hui, au sud-ouest de la maison d'école, n'a été ouvert que vers 1885.

Mais où a-t-on puisé les fonds pour bâtir l'église et le presbytère de St-Romuald ? Il est évident que, dans une paroisse comme l'était celle de St-Romuald, où grand nombre de familles n'étaient pas propriétaires, on ne pouvait recourir à une cotisation légale imposée sur les propriétés, au *pro rata* de leur valeur ; cette cotisation aurait été trop onéreuse pour ceux qui possédaient quelque propriété. Il fallut donc escompter l'avenir, c'est-à-dire emprunter, et travailler avec économie à payer l'intérêt et un amortissement sur le capital emprunté, au moyen du casuel, du revenu des bancs, des souscriptions généreuses des paroissiens et des profits de bazar ou de loterie.

A St-Romuald, l'emprunt de $20,000.00 que la municipalité de la paroisse avait obtenu du gouvernement pour la construction d'un quai et que la municipalité, passa à la fabrique, avec l'assentiment général, le 18 octobre 1857, permit à celle-ci de marcher d'une manière

plus aisée, et de faire payer plus tard, aux descendants des premiers citoyens de la paroisse leur quote-part dans la dette contractée pour la construction de l'église et du presbytère. Cet emprunt municipal, réduit à $15,000.00, fut remboursé au gouvernement de Québec, trente-un ans plus tard, en 1888, par la fabrique qui avait assumé les charges et obligations de la municipalité. A cette fin, la fabrique emprunta de M. Edouard Couture de Lévis, la somme de $15,000.00, avec obligation de payer annuellement une somme de $1,000.00 pendant 28 ans, pour rembourser capital et intérêts. Cette somme de $1,000.00 est maintenant payable jusqu'en l'année 1916 inclusivement, au collège de Lévis, auquel M. Edouard Couture a transporté cette créance.

La fabrique de St-Romuald a toujours été en position de faire honneur à ses affaires, grâce au revenu du casuel et du loyer des bancs, grâce aussi à la grande économie pratiquée par le curé Sax et ses successeurs à la cure de St-Romuald.

Ce revenu, gonflé suivant les circonstances, des dons et des souscriptions des paroissiens et du produit de quelques bazars, a toujours permis de faire des travaux de réparations même assez considérables, sans recourir à la taxe directe d'une cotisation imposée sur les propriétés ; chose qui occasionne presque toujours des tempêtes dans les paroisses, comme nous l'avons vu à St-Joseph de la Pointe Lévy, au temps des curés Berthiaume (1780-1790) et Masse (1801-1803), et comme on le voit, surtout dans les vieillesparoisses où les bancs donnent un revenu insignifiant, parce qu'ils se vendent encore, au *capital pour la vie*, avec une petite rente annuelle d'un demi dollar ou d'un dollar au plus.

Mais revenons au curé Sax qui a mis le pied dans

la nouvelle paroisse en octobre 1854, et qui doit en garder la direction pendant vingt-quatre ans : seize ans et neuf mois seul, et sept ans et trois mois, avec l'aide d'un vicaire (1870-1878).

En même temps qu'il construisait le presbytère et l'église, il s'appliquait à former des clercs pour servir aux offices de l'église et des chantres pour réhausser la beauté des cérémonies du culte. Le groupe de chantres auxquels il enseigna lui-même le plein chant, faisait déjà bonne figure, au jour de la bénédiction de l'église. Il voulut avoir un orgue en 1865, dans son église non encore finie à l'intérieur. Cet orgue, fabriqué par M. Mitchell de Montréal, fut remplacé plus tard par un autre plus considérable qui existe encore.

Laissons-le à ses offices, à sa prédication, à ses catéchismes, à l'administration des sacrements, à toutes ces œuvres curiales que tout curé remplit avec zèle (1).

Jetons un coup d'œil rapide sur le premier rapport que le curé Sax envoya à son évêque en 1856.

Ce rapport nous dit que la paroisse de St-Romuald d'Etchemin comprenait alors 24 familles cultivant la terre ; toutes les autres vivaient autrement que par la culture de la terre en travaillant dans les moulins, dans les chantiers, ou en faisant quelque commerce. Ces dernières familles étaient au nombre de plus de deux cent cinquante.

La population catholique était de 1500 âmes ; la population protestante était de 150 âmes.

Il y avait environ 1000 communiants, dont 750 canadiens et 250 irlandais. Il constate une diminution

---

(1) Le curé Sax organisa la Confrérie du Scapulaire du Mont Carmel en 1857.

dans le nombre des irlandais,depuis que la ligne du Grand-Tronc de Québec à Richmond était terminée. Ces irlandais émigrent ailleurs où ils peuvent trouver l'ouvrage qui leur plaît. Mais il y a augmentation dans le nombre des familles canadiennes depuis que l'église a été construite.

Il y a aussi une population *mouvante* ; ainsi 300 ou 400 jeunes gens venant des paroisses environnantes viennent passer quelque temps à Etchemin pendant l'été et s'en retournent à l'automne dans leurs familles ou vont dans les chantiers.

Dans la première année de l'existence de la paroisse (1855), il y a eu 109 baptêmes, 53 sépultures et 10 mariages.

Il y avait trois écoles en opération dans la paroisse: elles étaient tenues, l'une par un maître et les deux autres par deux maîtresses.

L'église et le presbytère avaient coûté dans les $30,000,00.

La tempérance, prêchée en 1849 à St-Jean-Chrysostôme, était bien observée par ceux qui alors avaient pris la croix ; cependant il y avait des désordres causés par la boisson que l'on se procurait dans des maisons qui en vendaient en cachette. Il y avait aussi des désordres parmi les protestants ; ne pouvant y remédier, il n'avait pas autre chose à faire qu'à les déplorer. Les matelots, passant dans les chemins, ne se gênaient pas aussi pour prendre ce qui leur tombait sous la main ; on appelait cela le *crimping* des matelots.

Le revenu du curé était de $800.00 environ, provenant 1° de la dîme de 80 minots d'avoine, 10 minots de blé et 1 minot de pois ; 2° du supplément d'un écu (50 cts) par communiant ; 3° d'un supplément *spécial*

de $300.00 que les principales familles s'étaient engagées à payer pendant cinq ans et 4° du casuel.

Le curé Sax fut obligé, pendant une dizaine d'années, d'assumer, pour maintenir la paix et de la concorde dans sa paroisse, les rôles d'*officier de police* et de *procureur* de Sa Majesté la Reine.

Comme il vient de le dire, les désordres causés par les boissons enivrantes étaient assez nombreux et assez fréquents, dans les deux races qui habitaient la paroisse et auxquelles venaient se joindre beaucoup d'étrangers, pendant la saison d'été.

Aucune police n'était organisée pour arrêter les rixes et punir les délinquants. Seulement, à raison des circonstances du lieu exposé à des troubles sérieux, le magistrat de la place était armé de *pouvoirs spéciaux* que lui avait conférés le gouvernement.

Alors, lorsqu'une chicane s'élevait ou qu'une bataille en règle allait commencer, on courait vite avertir le curé Sax. Le curé arrivait, donnait ordre aux enfants et aux femmes de rentrer dans leurs maisons, faisait sa semonce aux délinquants et priait les parents et les amis de ces batailleurs, de s'en charger pour la nuit, en veillant sur eux et en les baillonnant même s'ils ne cessaient de blasphémer. "Demain à 10 heures, vous devrez vous rendre chez le magistrat," ajoutait-il. Et il allait ensuite chez le représentant de la justice qui était un des premiers marguilliers de la paroisse, M. Edouard Lagueux, faire sa déposition et donner les noms des témoins.

Le lendemain, un constable menait facilement à la cour les batailleurs qui étaient alors complètement *dégrisés*. Le curé Sax exposait en deux mots la cause, et les accusés plaidaient presque toujours *coupables*, en sorte que le procès était généralement court. Ce qui

quelquefois était le plus long, c'était le sermon du respectable magistrat, avant de prononcer la sentence de la Cour.

L'autorité du curé était reconnue et acceptée de tous. Les coupables étaient souvent les premiers à reconnaître la justesse de sa sévérité à leur égard.

C'est par ce moyen extraordinaire, un peu connu d'ailleurs de la race irlandaise fixée à St-Romuald, que le curé Sax arriva à maintenir l'ordre dans la paroisse, jusqu'à ce que les autorités municipales furent en état de se servir des pouvoirs que leur accordait le code municipal.

Le 22 juin 1857, les paroissiens de St-Romuald furent les témoins, quoique un peu éloignés, de l'incendie du bateau à vapeur, le "Montréal," qui était parti de Québec vers 4.30 heures, pour Montréal. Ils virent la fumée qui s'échappait du vaisseau en flammes, près du Cap-Rouge. Une panique s'était emparée des passagers et plus de deux cents personnes périrent.

Cependant la population de la paroisse augmentait tous les ans. Le haut clocher de la nouvelle église bâtie sur la côte, dominant toutes les maisons construites en bas, sur les bords du fleuve, attirait les regards et semblait inviter les familles canadiennes des vieilles paroisses à venir s'y fixer. Le pont sur l'Etchemin tenait bon depuis 1831, et rendait facile la communication avec la Pointe Lévy et aussi avec Québec ; malheureusement, au bassin de la Chaudière, on avait été obligé de démolir le pont en 1852, et l'on en était revenu à la traverse irrégulière et souvent périlleuse du *bac* d'avant 1830. Le chemin du roi se bordait, de plus en plus de maisons confortables des deux côtés, depuis la rivière Etchemin jusqu'à New-Liverpool. Les chantiers

de Benson et d'Hamilton étaient en pleine activité et employaient beaucoup d'ouvriers ; les bâtiments venaient en grand nombre prendre des chargements à New-Liverpool et nous nous rappelons que, vers 1860, la rade de Québec jusqu'à New-Liverpool était littéralement couverte, au printemps, de vaisseaux à voile qui venaient prendre les bois du pays pour les transporter en Angleterre. Seuls les moulins de Caldwell avaient perdu leur activité d'autrefois. On sait pourquoi ; nous l'avons déjà dit. Le drame du procès de Sir John Caldwell avait été interrompu en 1836 par un brusque ajournement des chambres et avait été suivi d'un entr'acte sanglant en 1837-38, dans lequel plusieurs des nôtres montèrent sur l'échafaud ou furent obligés de prendre le chemin de l'exil. La catastrophe arriva en 1864, pour Sir John Caldwell qui dût s'en aller mourir sur la terre étrangère. On en lira les détails dans le sixième volume (en préparation) de l'histoire de la seigneurie de Lauzon.

La seigneurie passa entre les mains du gouvernement du Canada qui garda la perception des rentes et vendit les principales propriétés, comme les moulins, à des particuliers.

Les moulins de St-Henri et ceux d'Etchemin devinrent en 1856 la propriété de M. Henry Atkinson, richissime propriétaire de Spencer Wood, dont le château avait été pendant longtemps le rendez-vous de la société élégante de Québec, et dont les serres, les parcs et la galerie de peintures attiraient pendant la belle saison, grand nombre de curieux et de virtuoses. M. Henry Atkinson remit les moulins en pleine activité ; il se construisit à l'ouest du grand moulin, au centre des opérations, une grande maison qui servait de logement et dans laquelle il tenait aussi ses bureaux. Ses moulins

passèrent, vers 1862, entre les mains de M. Henry Atkinson, son neveu, qui continua, pendant plus de quarante ans, à les faire fonctionner jusqu'à sa mort arrivée le 21 mai 1906. Au chapitre dix-neuvième de ce livre, nous donnerons une notice biographique de ce digne citoyen.

N'oublions pas de mentionner ici, avec reconnaissance, que les deux tableaux suspendus aujourd'hui dans la sacristie de l'église de St-Romuald, l'un représentant *le mariage mystique de Ste-Catherine de Sienne*, et l'autre, *représentant le grand prêtre Jaddus expliquant à Alexandre le Grand, la prophétie qui le concerne dans l'Ancien-Testament*, ont été présentés à M. Sax, par cet ami des beaux arts qui s'appelait M. Henry Atkinson, l'oncle, châtelain de Spencer-Wood.

Ces deux tableaux, malheureusement non signés, ont dû avoir été achetés comme bien d'autres, pendant la révolution française, et transportés en Angleterre. Ce sont, dans tous les cas, deux tableaux excellents qui de plus témoignent hautement des bonnes relations, que le curé Sax a entretenues avec les MM. Atkinson, oncle et neveu, qui ont fait leur marque à Etchemin. Nous devons en dire autant de ses relations avec les autres protestants influents de la paroisse, entre autres, les MM. Benson de New-Liverpool qui, dit-on, aimaient à le consulter dans certaines affaires importantes.

Lors de la construction de l'église, plusieurs marchands de bois de St-Romuald fournirent généreusement grand nombre de matériaux importants.

S'il nous est permis de donner ici notre témoignage personnel, nous affirmerons hautement que nous avons toujours admiré le tact et l'habilité que le curé Sax déployait dans ses relations avec tout le monde ;

avec les grands comme avec les petits, avec les riches comme avec les pauvres, avec les bourgeois comme avec journaliers, avec les protestants comme avec les catholiques, avec les gens instruits comme avec ceux qui ne l'étaient pas, avec ceux qui occupaient une place officielle dans la paroisse comme avec ceux qui gagnaient leur vie au lavage des madriers chez MM. Hamilton. Autoritaire comme il était, il savait cependant user d'une *souplesse vraiment étonnante*, pour traiter chacun suivant son rang, son caractère, ses goûts et même ses prétentions. Selon les personnes, il était tantôt fin diplomate et plein de déférence, tantôt poli à l'extrême et très aimable, tantôt joyeux et fin causeur, tantôt ironique et sarcastique même, tantôt rigide et sévère. Les irlandais comme les canadiens respectaient son autorité : il était le père et le conseiller de tous.

D'après notre connaissance personnelle, quand il s'agissait d'affaires, il faisait la correspondance d'un grand nombre de ses paroissiens et autres. Un jour un curé voulait avoir pour son église une cloche d'un poids assez respectable et ne savait comment y arriver. " Je vais arranger votre affaire," dit le curé Sax. Il se met à son bureau, donne une commande à la compagnie de Mears & Stainbank, fondeurs de cloches de Londres, et il dit au curé : " Préparez votre bénédiction de cloches pour le mois de juin prochain ; votre cloche arrivera à Québec par les premiers bateaux de mai. Quand il s'agira de payer la note, veuillez m'apporter l'argent et je règlerai avec les manufacturiers. " Et le bon curé qui voulait une cloche, était émerveillé de voir que, en un quart d'heure, toute l'affaire était bâclée par le curé Sax.

N'oublions pas de dire aussi que le curé Sax était grand amateur des fleurs les plus belles et les plus choi-

sies : au mois d'août de chaque année, son jardin etait ravissant à voir, et les étrangers venaient, en grand nombre, y faire une visite.

La serre qu'il avait construite contenait aussi une belle variété de raisins. En automne, c'était au presbytère de St-Romuald que les prêtres de l'arrondissement, se réunissaient en *conférence* qu'ils tiennent quatre fois par année, pour discuter des questions de théologie ou de discipline ecclésiastique. C'était alors ce qu'ils aimaient à appeler, la *conférence aux raisins.*

CHAPITRE SEIZIÈME

LA PAROISSE DE ST-ROMUALD DE 1865 A 1878.

Travaux à l'intérieur de l'église.—Cloches.—Les écoles.—Construction du couvent.—Chaussée de M. Hall.—Recensement de 1878.—Démission du curé Sax en 1878.—Départ du vicaire Bergeron.—Mort de M. Sax.

L'église bâtie par M. Sax et livrée au culte, le 3 avril 1856, n'était pas finie à l'intérieur. Tout naturellement les paroissiens désiraient ardemment voir l'église présenter au dedans une apparence au moins aussi belle qu'elle avait au dehors. Mais le curé Sax, roi et maître dans son petit royaume, attendait ! Il étudiait ses plans et calculait les dépenses nouvelles à faire. L'emprunt municipal qu'il faudrait peut-être rembourser à quelques mois d'avis, était suspendu sur la fabrique comme une épée de Damoclès ; il était sage et prudent de bien prendre tous les points et toutes les mesures, avant de commencer l'ouvrage.

Ce n'est qu'en 1868, douze ans après la bénédiction de l'église, que le curé Sax se décida de *finir à fresque* l'intérieur de l'église. C'était un genre nouveau et un peu risqué dans notre pays où le climat nous apporte des extrêmes de froid en hiver et des extrêmes de chaleur en été. Le genre de peinture à fresque avait été adopté cependant depuis quelques années à l'église du *Gesu* à Montréal et semblait donner satisfaction.

Dans un voyage qu'il fit aux Etats-Unis, M. Sax

alla consulter les Bénédictins qui se connaissent en *arts*, et ceux-ci lui donnèrent le nom de W. Lampreckt, jeune artiste de Munich et grand prix de sa célèbre école de peinture, et ils le lui recommandèrent comme l'un des meilleurs peintres résidant alors aux Etats-Unis. M. Sax s'aboucha avec lui et passa un contrat pour la décoration à fresque de l'intérieur de son église.

L'ouvrage fut fait en 1868.

Les magnifiques tableaux qui ornent le chœur et les longs pans de la nef de l'église sont dus au pinceau de M. Lampreckt. Voici comment ces tableaux sont distribués :

1° Dans la chœur, les trois grands mystères de la vie de Notre-Seigneur : la *Nativité*, la *Rédemption sur la Croix* (au maître-autel) et la *Résurrection.*

2° Dans la chapelle de la Ste Vierge : l'*Annonciation*, la *Visitation*, la *Visite des trois rois mages*, la *Présentation*, l'*Assomption.*

3° Dans la chapelle de St-Joseph : *Le mariage de St-Joseph et de la Ste-Vierge*, *la fuite en Egypte*, *la sainte famille à Nazareth*, *Jésus au milieu des docteurs*, *la mort de St-Joseph.*

Tous ces tableaux dénotent, au dire des connaisseurs, une haute capacité artistique chez l'artiste qui les a exécutés ; la pose des personnages est naturelle, le coloris est riche et brillant et l'idéalisme mystique qui s'en dégage est propre à élever l'esprit et à favoriser la piété.

4° Dans la voûte, huit tableaux, malheureusement un peu trop dans l'ombre pour être bien appréciés, et signés par " Lang ", un autre peintre allemand résidant alors aux Etats-Unis, déroulent à nos regards les différentes étapes de la vie de St-Romuald, patron de l'église ;

a. Entrée de Romuald au monastère de Classe.

b. Romuald passe quelques années en hermitage avec le moine Marin, sur les confins de la Vénétie,

c. Conversion du doge de Venise par Romuald et son compagnon Marin.

d. L'empereur Othon charge Romuald de réformer les ordres de St-Benoit.

e. Fondation de l'ordre des Camaldules par Romuald.

f. Vision de Romuald, dans laquelle il voit, comme dans l'échelle de Jacob, ses religieux monter au ciel et et en descendre.

g. Mort de Romuald, au milieu de ses religieux.

h. Son apothéose au ciel.

Ce dernier tableau, placé dans le rond point au-dessus du grand autel, nous apparaît vraiment riche et splendide, aux clartés de la lumière électrique. Au centre, est assis le Christ qui a ouvert les portes du ciel par sa mort sur la croix. Il se tient assis et une guirlande dorée fait encadrement à sa divine personne.

A gauche du Christ, apparaît saint Romuald, accompagné de quelques religieux et présenté au Christ par le précurseur saint Jean-Baptiste qui fut un des premiers anachorètes.

A droite, on voit la Mère du Christ assise et ayant les mains jointes.

A la droite de la sainte Vierge et un peu en avant d'elle, on aperçoit Abraham avec son fils Isaac sur le bûcher, ainsi que le grand prêtre Melchisédech qui offrait le vin et l'eau, aux jours de l'ancien testament : ces personnages figurent deux des sacrifices de l'ancienne loi.

Enfin au pied du Christ, on lit l'inscription suivante :

" *Tu es sacerdos in æternum.* "

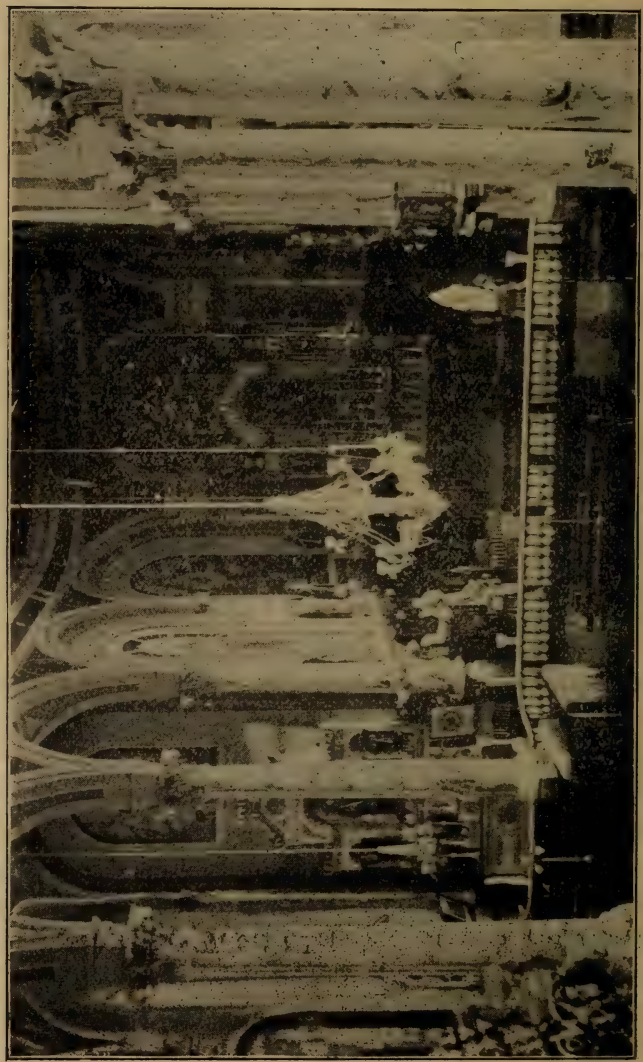

INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE

5° Seize médaillons sur fond d'or, au-dessus des colonnes, nous donnent l'histoire de l'Eglise dans les figures de St-Pierre et St-Paul, des quatre évangélistes, de cinq Docteurs de l'église orientale et de cinq Docteurs de l'église occidentale.

6° Les ornements des voûtes latérales sont des allégories des litanies de la Ste. Vierge, comme *Turris Davidica*, *Rosa mystica*, *Sedes Sapientiæ*, etc.

7° Les décorations des murs et de la voûte qui servent comme d'encadrement aux tableaux, sont l'œuvre de M. Thien, un autre peintre allemand des Etats-Unis.

8° Les trois autels de l'église ont été exécutés d'après des plans fournis par M. Schneider, un des premiers architectes de Munich. Ils ont été faits par M. Ferdinand Villeneuve, un sculpteur canadien, natif de Charlesbourg, et venant de St-Isidore de Dorchester, qui a toujours depuis, demeuré à St-Romuald avec sa famille. M. Villeneuve a été maire de la paroisse en 1879.

9° Les statues que nous voyons autour du chœur sont toutes en bois, sculptées par Rüdmiller de Munich et copiées sur des modèles en terre glaise par des artistes de la même ville ; elles ont été données par les citoyens de la paroisse dont les noms sont inscrits sur les piédestaux.

10° Les fenêtres furent coloriées pour les mettre en rapport avec l'intérieur de l'église, les bancs furent peinturés et vernis etc., etc.

Quand tous les travaux furent terminés, l'église de St-Romuald était comme une bible ouverte, largement illustrée, et parlant aux yeux de ceux qui ne savent pas lire ; mais aux yeux de ceux qui ont étudié et qui peuvent juger, l'église proclamait hautement l'intelligence

du curé qui en avait conçu l'idée générale et aussi l'habileté des artistes qui avaient exécuté les plans.

Des quêtes abondantes faites tous les dimanches dans l'église et un bazar qui réalisa plus de $2,500.00 dans l'été de 1868, servirent à payer une partie des dépenses du parachèvement de l'église. La balance resta à la charge de la fabrique qui s'en acquitta honorablement.

Il ne restait plus, pour mettre tout au complet à l'église, qu'à faire monter des cloches dans le clocher solide, mais un peu massif qui la couronne. Elles arrivèrent en 1873, et venaient de la manufacture de Mears & Stainbank de Londres. Elles étaient au nombre de quatre et elles furent bénies, le 6 octobre 1873, par Sa Grandeur Mgr E. A. Taschereau, Archevêque de Québec, au milieu d'un concours extraordinaire de peuple venu de Québec et des paroisses environnantes. Le sermon fut donné en français et en anglais par l'abbé L. H. Pâquet, Docteur en théologie, du séminaire de Québec. Les trois premières cloches étaient dues à la générosité 1° de M. John Stanton, ancien marguillier et

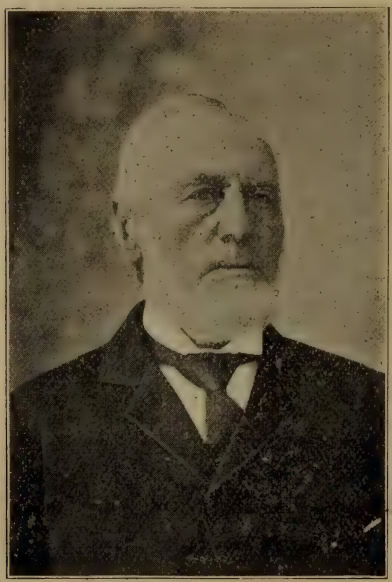

M. François Leclerc, donateur d'une cloche de l'église. (1)

ancien marchand de St-Romuald, alors résidant dans le district de Trois-Rivières, 2° de M. François Leclerc, marchand de St-Romuald, aujourd'hui juge de paix et rentier, et 3° de M. Damase Roberge, autrefois gérant du magasin de M. Pierre Giroux à St-Romuald et maintenant rentier bien connu par ses bonnes œuvres et ses aumônes. La quatrième était donnée par les paroissiens.

A la vue du sanctuaire matériel consacré à Dieu dans la paroisse et apparaissant alors dans toute sa beauté, on aurait pu croire que le curé Sax avait pris pour devise cette parole des livres saints : " J'ai aimé la splendeur de votre maison," et que là s'arrêtait son affection, mais il est un autre sanctuaire que le curé Sax a aussi aimé : c'est le sanctuaire de la science et de l'éducation.

La question de l'instruction élémentaire et supérieure de la jeunesse eut une large part dans la vie de M. Sax. Studieux lui-même et très instruit, il connaissait l'importance de l'étude et de l'éducation. En chaire ou ailleurs, il faisait connaître ses idées sur ce point et il disait à peu près dans les mêmes termes que Viard : " L'instruction est le premier besoin de l'homme social ; elle est au moral ce que la respiration est au physique, c'est elle qui forme la base des sociétés, les liens les plus doux entre les hommes.....

" On n'est point obligé d'être savant dans toute l'étendue du mot, mais tout le monde peut et doit avoir quelque instruction, et il n'est plus permis aujourd'hui, même aux ouvriers et aux cultivateurs les plus pauvres, de ne pas savoir lire, écrire et compter."

Et cette instruction, il voulait qu'elle fut pratique et souverainement religieuse. Il proclamait comme

---

(r) Nous regrettons de n'avoir pû nous procurer les photographies des deux autres donateurs de cloches.

parfaitement vraie, cette parole de Guizot " qu'il faut que l'éducation populaire soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse et que les impressions et les habitudes de la religion pénètrent de toutes parts. "

Il surveillait lui-même les écoles de la paroisse qui étaient au nombre de trois : à Etchemin près de l'église, à New-Liverpool et dans la concession du Saut. Ces écoles étaient régies par une commission des écoles qui datait de 1846 et qui se renouvelait partiellement tous les ans.

Dans les commencements de la paroisse, il nous fait plaisir de mentionner, à l'école d'Etchemin, les noms de M. Tanguay instituteur, des Demoiselles Ouellet, Beaudry, Chamberland, Horion, etc.

Le curé Sax s'astreignait lui-même quelquefois à faire la classe à quelques élèves, comme beaucoup d'anciens curés l'ont fait, et celui qui écrit ces lignes se plaît à dire que les premières notions du latin lui ont été données par le premier curé de St-Romuald.

Avant 1869, on le voyait aller à chaque examen trimestriel des élèves de l'Hôpital-Général de Québec prêter son concours à son ami, M. Plante, chapelain de cette institution. On lit dans l'histoire de l'Hôpital-Général, que M. Sax y passait alors plusieurs jours au milieu des enfants, encourageant leurs efforts, examinant leurs devoirs et jusqu'à leurs travaux à l'aiguille et autres. (1)

En même temps qu'il conseillait fortement à ses paroissiens qui avaient quelque aisance, d'envoyer leurs enfants dans les maisons d'éducation supérieure, il favorisait, dans la paroisse, l'établissement d'écoles indépen-

---

(1) Page 575.

dantes qui ont été successivement tenues par MM. Smith, Michael Ahern, John Ahern et par les Dames Launière, Lemoine, etc. Dans ces écoles indépendantes les enfants apprenaient le français, l'anglais, la tenue des livres, etc.

Cependant depuis quelques années le besoin de quelque chose de nouveau, de quelque chose de plus stable, pour l'éducation des enfants se faisait sentir. Le curé le comprenait plus que tout autre. Aussi en 1873, après avoir mûri son projet, il réussit à donner à l'éducation une impulsion considérable et ardemment désirée par tous. Il avait obtenu la faveur de posséder un rameau de cet arbre vigoureux planté à Montréal il y a plus de deux cents ans, par la sœur Bourgeoys (1) et il le plaça à côté de la magnifique église qu'il avait bâtie. Ce fut le 2 septembre 1873, que la translation joyeuse et solennelle du rameau béni eut lieu. La population de la paroisse était sur pied, la voix du canon retentissait au loin et un *Te Deum* solennel chanté à l'église annonçait que, ce jour là, huit religieuses, filles de la sœur Bourgeoys et conduites par la mère assistante St-Bernard, venaient prendre possession du couvent commencé en 1871.

Les huit religieuses fondatrices du couvent étaient les sœurs Des Séraphins, supérieure, Ste-Célanie, Ste-Hildegarde, Ste-Marie Godfroi, St-Jean de Canty, Ste-Bernadine, St-Prosper et St-Sylvestre.

Le couvent était en briques, à trois étages avec toit français ; il avait une longueur de cent pieds et une largeur de 45 pieds.

Le couvent était bâti sur l'emplacement du cimetière et comprenait de plus un terrain appartenant à la

(1) Le couvent de la congrégation de Notre-Dame fut fondée en 1657.

fabrique du côté nord-est de la route et une nouvelle lisière de trois quarts d'arpent achetée du voisin Benjamen Demers.

Le Couvent

Le cimetière avait été transporté sur la grande côte et organisé sur un terrain de quatre arpents en superficie acheté de Benjamin Demers.

Désormais, grâce à l'initiative du curé, grâce aussi à la générosité des paroissiens, l'éducation des filles dans la paroisse de St-Romuald ne devait plus rien laisser à désirer.

Mais à part des filles qu'il est important de préparer, par une éducation solide et chrétienne, à remplir dignement leur mission dans la vie, il est une autre portion non moins intéressante du genre humain dont il est aussi souverainement important de ne point négliger l'éducation ; ce sont les garçons, gente un peu turbu-

Le Cimetière

lente qui donnera à la société de grands saints ou de grands scélérats suivant qu'elle sera bien ou mal dirigée. M. Sax s'occupa de cette question de l'éducation des garçons aussitôt après qu'il eut organisé son couvent. On croit qu'il rencontra des difficultés impossibles à surmonter, puisqu'un jour de dimanche, il anonça à ses paroissiens, au sujet d'une grande école pour les garçons,

qu'il n'avait point trouvé ce qu'il voulait avoir. Il devait laisser à ses successeurs le soin d'accomplir cette tâche importante et difficile.

Cependant des changements s'étaient opérés dans la paroisse depuis quelques années. En 1862, un décret canonique avait annexé à St-Romuald une partie de Notre-Dame de Lévis, comprise en bas des côtes, entre la rivière Etchemin et le chantier Price inclusivement. En 1870, le nombre des communiants était de 2174 Mais quatre ans plus tard, en 1874, la paroisse avait considérablement augmenté et comptait 2600 communiants. M. Hall avait construit une chaussée en haut du pont du chemin de fer sur l'Etchemin, afin d'ouvrir des manufactures de haches et d'allumettes, (1) et dans le haut de New-Liverpool, à peu de distance du bassin, les MM. Ritchie avaient organisé une scierie importante mue par un engin à vapeur. A la pointe Benson, un autre moulin à scie mû par la vapeur devait aussi fonctionner pendant quelques années. Les demandes d'emplacement devenaient de plus en plus nombreuses au pied de la côte de l'église, sur les terres de Benjamin Demers et de Pierre Lagueux, à tel point que, en 1871, Benjamin Demers fut obligé de transporter sa grange, son étable et toutes ses dépendances sur la côte, près du couvent, où il se bâtit une nouvelle maison afin de laisser le terrain en bas, libre pour aligner des rues nouvelles et concéder des emplacements.

L'érection des paroisses de St-David et de St-Télesphore en 1875, contribua nécessairement à diminuer le nombre des familles à St-Romuald ; cependant en 1878,

---

(1) La manufacture de haches de MM. Baillargeon et Boivin ne se maintint que quelques années. Celle d'allumettes fonctionne encore.

la paroisse compte encore 2300 communiants, en sorte que depuis la fondation de la paroisse en 1854, jusqu'à cette année de 1878, c'est-à-dire pendant 24 ans, la paroisse avait augmenté de 1300 communiants. La paroisse comptait alors près de 700 familles canadiennes, 40 familles irlandaises et 30 familles protestantes.

C'est en cette année 1878, que le curé Sax, accablé par un rhumatisme articulaire qui le faisait grandement souffrir, jugea à propos de donner sa démission. Ce fut un jour de tristesse et de deuil pour tous et de larmes pour un grand nombre, que le jour où le premier curé de St-Romuald, après vingt-quatre ans de travail dans la paroisse, fit ses adieux à ses ouailles assemblées en foule considérable à la porte de cette église qu'ils avaient ensemble élevée à la gloire de Dieu et qui leur rappelait à tous de beaux souvenirs. Une adresse lui fut présentée au nom de tous ; elle est remplie des sentiments de gratitude qui débordaient dans l'âme des paroissiens.

Après avoir rappelé les travaux entrepris depuis 1854, les difficultés surmontées, la bonne entente et l'harmonie qui avaient toujours existé, l'adresse disait : " Ce temple splendide, l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord, sera toujours votre œuvre à vous, monsieur le curé ; toujours il sera considéré comme un monument de votre zèle et de votre bienveillance pour les paroissiens de St-Romuald. Jamais, à l'étranger, on ne lui donnera d'autre nom que celui qu'il porte déjà : l'église de M. Sax ! "

Puis soulevant le voile qui cachait bien des secrets de la vie intime de curé, l'adresse continuait :

" Permettez, monsieur le curé, que nous fassions ici mention de l'intérêt tout paternel que vous prenez à nos

affaires temporelles. Que de succès, que d'entreprises menés à bonne fin par vos sages avis ! Notre confiance en vous a toujours été illimitée. Aussi quelqu'un avait-il une affaire importante à régler, quelque projet dont la réussite l'inquiétait, immédiatement il allait vous faire part de ses craintes, et de ses espérances et toujours vos sages avis lui permettaient d'espérer. Que de fois vous êtes venu généreusement en aide à vos paroissiens quand le malheur les avait frappés et plus d'un parmi nous vous doit une éternelle reconnaissance pour l'avoir relevé dans l'infortune et l'avoir conduit dans les sentiers voisins de l'opulence."

La réponse du pasteur fut pleine d'émotion et ses adieux furent ceux d'un père à ses enfants. En souvenir des bons rapports qu'il avait toujours eus avec ses paroissiens, il déclara qu'il n'avait pas voulu se fixer ailleurs et qu'il voulait passer le reste de ses jours au milieu d'eux.

M. F. A. BERGERON, vicaire.

Un autre prêtre faisait aussi le même jour ses adieux à la paroisse dans laquelle il avait été pendant sept ans et trois mois, le fidèle et discret coadjuteur du curé Sax : c'était M. François Alfred Bergeron.

La paroisse avait eu le temps d'apprécier son riche caractère et les belles qualités de son esprit et de son cœur et, lors de son départ, elle ne manqua pas de lui offrir un témoignage substantiel de son affection et de sa reconnaissance. M. Bergeron a été depuis, curé à St-Antonin (1879), à St-Raymond (1881), à St-Gervais (1899-1906.) Il est aujourd'hui retiré à St-Raymond, où il avait passé dix-huit des plus belles années de sa vie.

M. Sax se retira à St-Romuald dans l'ancienne maison occupée successivement par MM. J. Stanton et Ed. Horion, non loin de la rivière Etchemin.

En 1870, il put entreprendre un voyage en Europe ; mais la maladie qui devait l'emporter faisait des progrès visibles, et l'on prévoyait qu'il serait bientôt enlevé à l'affection de ses amis et de ses anciens paroissiens.

Il mourut d'une attaque d'apoplexie dans la soirée du 19 décembre 1881, à l'âge de 59 ans.

Trois jours après, ses funérailles avaient lieu dans l'église de St-Romuald, où ses restes mortels furent inhumés. Sa Grandeur Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec, chanta le service et présida à l'inhumation. M. le grand-vicaire Ths-Et. Hamel, supérieur du séminaire de Québec, prononça l'oraison funèbre du défunt et fut vraiment inspiré en prenant pour texte cette parole de la sainte écriture : "J'ai aimé la splendeur de votre maison."

Dans la sacristie de St-Romuald, on voit un portrait en peinture du curé Sax fait en 1868, par l'artiste W. Lampreckt qui avait décoré l'église. C'est bien lui tel que nous l'avons connu. avec sa belle figure, ses yeux vifs et perçants, son sourire un peu moqueur. Il porte le rabat qui n'est disparu dans le diocèse de Québec

qu'en 1875, et l'index de sa main droite tient fixé sur une table, un plan de cette église de St-Romuald que les gens ont appelé "l'église de M. Sax."

En terminant, relisons ensemble l'inscription gravée sur une plaque de marbre près de la porte d'entrée dans l'église de St-Romuald : ce sera un excellent résumé de ce que nous avons dit relativement au curé Sax.

D. O. M.

IN MEMORIAM

Reverendi Domini Petri Telesphori Sax,
Qui, die undecimâ novembris 1822 natus,
Die autem primâ octobris 1846 sacerdotio initiatus,
Postquam per tres annos Sanctæ Brigittæ de Laval,
Deinde quatuor et vigenti per annos Sancti Romualdi
parœciam rexerat,
Hoc etiam splendidum templum omnipotenti Deo
ædificaverat,
Animarum zelo, pietate nec non doctrinâ insignis,
Operibus dum vivens, mortuus vero largitate,
Magnificus juventutis educator,
Obiit die decimâ nonâ decembris 1881 ;
Quem in memoriâ atque intimo corde præfixum,
Pii gratique hujusce parœciæ fideles
Perpetuo recordentur.
R. I. P.

(*Traduction*)

D. O. M.

A LA MEMOIRE

Du Révérend Messire Pierre Télesphore Sax,
Né le onze novembre 1822,
Et ordonné prêtre le premier octobre 1846 :

Après avoir régi pendant trois ans la paroisse de
Sainte-Brigitte de Laval,
Et pendant vingt-quatre ans, celle de St-Romuald,
Où il a élevé à la gloire de Dieu
Ce temple splendide,
Plein de zèle pour les âmes, remarquable par sa piété
Comme par sa science,
Généreux bienfaiteur de la jeunesse,
Par des œuvres pendant sa vie et des legs à sa mort,
Il est décédé le 19 décembre 1881.
Son souvenir sera éternellement gravé
Dans la mémoire et le cœur
Des devoués et reconnaissants fidèles de cette paroisse.

R. I. P.

Cette belle inscription ci-dessus, nous espérons qu'un jour on pourra la lire aussi sur la base d'une statue élevée, sur la côte, et représentant le fondateur de la paroisse, tenant d'une main les plans de son église et, de l'autre, montrant cette église qui fut l'orgueil de sa vie et qui est la gloire de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin.

Une vue de St-Romuald

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

LA PAROISSE DE ST-ROMUALD DE 1878 A 1889

M. Antoine A. Gauvreau, second curé (1878-1882.)—Arrivée des Frères du Sacré-Cœur.—Oeuvres pastorales du curé.—M. Adolphe Godbout, troisième curé (1882-1889).—Un pèlerinage manqué.—Construction du collège.—Travaux divers du curé.—Recensement de 1885.—Les Frères du Sacré-Cœur laissent la paroisse.—Bazars.—

I

Avec les curés qui ont succédé au fondateur de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin, nous tombons en pleine histoire contemporaine, puisque tous ces distingués personnages, aujourd'hui pleins de vie, promettent de fournir encore une longue carrière. Il est de notre devoir cependant, de relater les principaux événements qui se sont passés dans la paroisse, pendant la durée de leur administration respective et de dire la part que chacun d'eux y a prise.

Mais il est bien entendu que nous laisserons aux historiens futurs la tâche d'apprécier, comme ils méritent de l'être, ces actes dont nous nous contenterons de donner le récit pur et simple .D'ailleurs pour juger les hommes et les choses, il est toujours bon d'attendre que le temps et la discussion aient éclairci les grandes lignes des événements, à la lumière des documents écrits et conservés dans les archives, plutôt que sur les appréciations verbales, souvent intéressées, des contemporains.

Quand on veut admirer la beauté d'un ruisseau, ce n'est pas à sa source, souvent marécageuse et troublée, qu'il faut aller, mais c'est dans la prairie verdoyante où le ruisseau coule clair, tranquille et à plein bord, après avoir secoué ses ondes dans les rapides et les avoir ensuite purifiées sur les sables du fond. Il en est ainsi de l'histoire de bien des hommes et surtout de celle des curés, qui apparait toujours plus belle, après le cours des années, que dans les temps souvent troublés où cette histoire a pris sa source.

M. Ant. Gauvreau, deuxième curé.

Le second curé de St-Romuald a été M. ANTOINE-ADOLPHE GAUVREAU.

Né à St-Germain de Rimouski, le 22 septembre 1841, et fils de Pierre Gauvreau et d'Elisabeth Dubergès, il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière pour lequel il a toujours conservé une affection tendre et généreuse. Ordonné prêtre, le 2 octobre 1864 il fut envoyé à la Rivière-au-Renard, comme vicaire, pour y commencer sa carrière évangelique.

En 1866, il devenait aumônier de l'archevêché de Québec. En 1870, il était nommé à la cure de St-Nicolas, et en 1875 à celle de Ste-Anne de Beaupré. Dans l'automne de 1878, il laissa la cure de la Bonne Ste-

Anne et son célèbre pélerinage aux Pères Rédemptoristes qui en avaient été chargés par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec, pour s'installer dans la cure de St-Romuald laissée vacante par la démission du premier curé, M. Sax.

M. Gauvreau arrivait dans la nouvelle paroisse avec la réputation d'un prêtre extraordinairement zélé pour toutes les œuvres de piété et de dévotion, d'un prédicateur à la parole abondante, vive et convaincante, d'un travailleur infatigable pour le bien de la religion et la sanctification des âmes.

Le fondateur de la paroisse avait tracé les grandes lignes, en construisant une église complètement finie, un presbytère convenable, un beau et grand couvent et en organisant un grand cimetière pour les besoins de la population. Le successeur avait à s'occuper d'une école pour les garçons de la paroisse et à pénétrer de plus en plus dans les détails de la vie chrétienne, en inculquant dans l'âme des paroissiens un grand esprit de foi et la pratique des vertus chrétiennes, par une prédication suivie et pleinement nourrie comme il était capable de le faire, et par l'organisation de ces sociétés pieuses que l'église a mises à la disposition des curés pour faire le plus de bien possible.

Deux ans après son arrivée dans la paroisse, il avait le bonheur d'annoncer à ses paroissiens l'arrivée de cinq Frères du Sacré-Cœur qui avaient consenti à venir se consacrer, dans la paroisse de St-Romuald, à l'enseignement de la petite jeunesse. Le curé avait fait bien des démarches à droite et à gauche ; il avait essuyé des refus en certains endroits, et nous croyons véritablement qu'il était alors beaucoup plus difficile qu'aujourd'hui, à raison du manque de sujets sans doute, de passer contrat avec

une communauté enseignante, pour lui donner charge de l'enseignement des garçons. Il avait fini par trouver ce qu'il désirait dans une communauté établie depuis quelques années à Arthabaskaville et importée du beau pays de nos ancêtres. Cette communauté remontait à 1822 et devait son origine à l'abbé Coïndre qui fut aussi le fondateur des Dames Religieuses de Jésus-Marie. Son but était l'enseignement ; elle soumettait ses religieux à une règle qui en même temps qu'elle leur permettait de se sanctifier dans la pratique des vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, leur donnait le temps de se dévouer à l'éducation intellectuelle et morale de la jeunesse et de l'enfance.

En attendant la construction d'un collège, les Frères qui avaient pour directeur le Frère Justin, occupèrent une maison au pied de la côte, et, donnèrent l'enseignement dans l'ancienne chapelle provisoire redevenue une école. Dès la première année, ils avaient 220 petits garçons sous leurs soins.

Comme on le voit, on fut obligé par les circonstances d'adopter un système bien différent de celui que l'on avait pris pour mettre l'éducation des filles entre les mains des religieuses. On avait alors bâti le couvent avant de faire venir les religieuses ; la cage avant la venue des oiseaux ! Cette fois les oiseaux arrivaient avant d'avoir la cage ! Les oiseaux ne seraient-ils pas exposés à s'envoler ailleurs avant que la cage fut construite ?

Le curé cependant avait grande espérance, tout en se demandant : où bâtir le collége ?

Dans l'été de 1881, un grand bazar pour l'œuvre du collège, fut tenu, sous la direction du curé, dans une grande bâtisse construite temporairement en face de l'église, et la recette abondante prouva que l'on tenait à

la belle œuvre de l'éducation des garçons dans cette paroisse.

C'est pendant ce bazar que, à la date du 16 août 1881, il nous fut donné de faire une conférence sur " La paroisse de St-Romuald d'Etchemin, avant et depuis son érection," (1) le même sujet que nous traitons dans le présent ouvrage. Seulement à cette époque, nous étions loin de posséder les renseignements que nous avons en mains aujourd'hui. Un résumé de cette conférence fut publié, à notre insu, avec plusieurs erreurs de dates et de détails, dans le *Canadien* du 17 août 1881. Cette conférence, nous la donnons aujourd'hui, revue, corrigée et, comme on le voit, considérablement augmentée dans le volume que le lecteur a actuellement sous les yeux.

Mais où bâtir le collège ? Il fallait de toute nécessité le construire à proximité de l'église. Au sommet de la côte où étaient déjà le couvent, l'église et le presbytère, tous montraient du doigt un terrain vacant, à l'ouest du presbytère, et parfaitement convenable à tous les points de vue pour la construction d'un semblable édifice. Ce terrain, appartenant autrefois à feu Edouard Lagueux qui avait donné une partie du terrain de l'église, était maintenant la propriété de M. le Notaire Simard, gendre de M. Edouard Lagueux. M. Simard consentirait-il à se départir de ce terrain par lequel le haut de sa terre était en communication avec le bas ?

En attendant la réponse de ce respectable citoyen de St-Romuald qui occupe alors la place d'assistant greffier de l'assemblée législative de Québec, laissons les chers Frères, travailler avec zèle et patience, sous l'aimable direction du curé qui leur donne ses sympathies

(1) Le texte original de cette conférence est à la cure de St-Romuald.

et ses conseils, à la formation intellectuelle et morale de la jeunesse intelligente mais quelque peu tapageuse de la paroisse; laissons aussi les bonnes religieuses continuer de leur côté la belle œuvre qu'elles ont commencée depuis 1873 pour l'éducation des filles et dans laquelle, au jugement de tous, elles réussissent parfaitement bien.

Voyons le curé dans l'exercice de ses fonctions pastorales. Sa prédication, ardente comme celle d'un apôtre, et coulant toujours avec abondance, attire les paroissiens et leur fait connaître les vertus chrétiennes qu'ils doivent pratiquer, les vices qu'ils doivent éviter et les désordres dont ils ne doivent pas se rendre coupables.

Au temps des quarante-heures et des neuvaines, les appels à la pénitence et au repentir redoublent et alors le curé-confesseur a la joie de voir tomber les gros poissons de race masculine dans les filets qui ont été tendus en chaire par le curé-prédicateur. Sans négliger les autres catégories de personnes, il a cette spécialité d'attirer à son confessionnal les hommes, les jeunes gens. C'est avec l'intention de maintenir les hommes dans le sentier du devoir chrétien et de leur donner les moyens d'y persévérer, qu'il fonda, le 5 mars 1880, la congrégation de la Ste. Vierge pour les hommes.

Tous les ans, il ne manquait pas aussi de mener ses paroissiens en pèlerinage à l'église de la Bonne Ste. Anne où pendant trois ans, il avait prêché à de grands pèlerinages organisés et entendu la confession d'un grand nombre de pécheurs endurcis depuis longtemps et miraculeusement convertis par l'intercession de la Bonne Ste. Anne.

Tout en contribuant à donner à l'église tout ce qu'il fallait pour rehausser la beauté des cérémonies, il tenait les comptes de la fabrique avec la plus grande ré-

gularité, et pratiquait la plus stricte économie dans les dépenses de l'église. Dès son arrivée, il avait fait une amélioration importante dans la sacristie, par l'agrandissement qu'il lui donna, en faisant tomber une cloison qui la séparait du chœur de l'église.

Il obtint en 1879, un diplôme pour organiser une congrégation d'enfants de Marie parmi les jeunes filles de la paroisse, et en 1880, il jeta les bases de la pieuse association du Rosaire Vivant. (1)

Comme nous l'avons déjà dit, la paroisse de St-Télesphore avait été érigée canoniquement le 20 décembre 1875, et civilement le 26 avril 1876, à peu près dans le même temps que celle de St-David de l'Auberivière. Comme cette paroisse de St-Télespore n'avait ni église ni prêtre, en 1880, elle fut démembrée par décret de sa grandeur Mgr l'archevêque publié en cette année-là et, le 30 décembre 1880, le curé Gauvreau, de St-Romuald, recevait des lettres de curé de cette *partie de St-Télesphore comprise entre la rivière Etchemin et la ligne entre la terre de Pierre Cantin et celle du domaine* (à l'endroit du pont sur le chemin de fer). L'autre partie jusqu'à la paroisse de St-David était placée sous la juridiction du curé de St-David. Comme les curés se trouvèrent alors chargés d'un surcroît d'obligations à raison des deux paroisses que chacun avait à diriger, un nouveau décret du 15 février 1881, annexait à la paroisse de St-Romuald, pour toutes les fins religieuses, la partie depuis la rivière Etchemin jusqu'à la ligne entre la terre de Pierre Cantin et celle du domaine, et l'autre partie, pour les mêmes fins religieuses, à la paroisse de St-David. La paroisse *canonique* de St-Télesphore se trouva alors

(1) Voir archives de la cure de St-Romuald, passim.

anéantie, mais la paroisse *civile* continua à subsister avec son maire et ses conseillers.

Il en est encore ainsi aujourd'hui en l'an de grâce 1906.

Tout allait pour le mieux, dans la meilleure des paroisses,—excepté toutefois la construction du collège qui n'avançait pas parceque le propriétaire du terrain convoité ne se pressait pas de se rendre aux désirs des gens,—quand tout à coup, le 25 juin 1882, on annonce le décès de Mgr J. D. Déziel, le fondateur de la paroisse de Notre-Dame de Lévis et de toutes ces grandes institutions qui s'appellent le collège, le couvent et l'hospice de la ville progressive de Lévis. La voix publique désigna aussitôt le curé Gauvreau à la succession du curé Déziel, et le 1er juillet 1882, le curé Gauvreau, officiellement nommé par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec, laissait la cure de St-Romuald pour aller sur un théâtre plus vaste exercer son zèle pour le bien des âmes, emportant avec lui les regrets de tous, avec aussi le murmure accentué de quelques-uns des paroissiens de St-Romuald où il n'était resté que trois ans et neuf mois.

M. Gauvreau devait demeurer à Notre-Dame de Lévis pendant treize années.

En 1895, il fut appelé sur un théâtre encore plus important, quoique moins étendu, à cet endroit que le journal des Jésuites de 1646 (1) désigne du nom bien prosaïque de "la Vacherie", et qui est aujourd'hui la grande, la populeuse, la commerciale et industrieuse paroisse de St-Roch de Québec.

Depuis le 24 juin 1906, le curé Gauvreau, qui a été

(1) Voir pages 51-54-55-58 et 59.

fait *Prélat Domestique* du pape Pie X, s'appelle maintenant MGR ANT. GAUVREAU, P. D.

Ses vicaires à St-Romuald avaient été : M M. Lactance Mayrand (1878-1879) Alphonse-Andromique Beaudet (1879-1882).

II

M. ADOLPHE GODBOUT fut le troisième curé de St-Romuald.

Il était né à St-Anselme, le 5 avril 1842, et était fils de Joseph Godbout et de Adélaïde Fortier. Ordonné prêtre à Québec, le 6 juin 1868, il fut attaché pendant trois ans au Séminaire de Québec où il avait fait son cours d'études. En 1871, il fut appelé au vicariat de Notre-Dame de Québec où il demeura sept ans. En 1878, il était nommé chapelain de Notre-Dame de la Garde où l'on venait d'organiser une desserte. Au premier juillet 1882, il venait prendre possession de la cure de St-Romuald et succédait au curé Gauvreau.

M. Ad. Godbout, 3ème curé.

M. Godbout apportait avec lui à St-Romuald le même zèle, la même activité, le même esprit de charité que l'on s'était plû à reconnaître en lui dans la paroisse

de Notre-Dame de Québec et dans la desserte de Notre-Dame de la Garde.

D'une humeur très plaisante, toujours *pressé* pour faire le bien tant au spirituel qu'au temporel, la main toujours ouverte pour secourir l'indigent, il devait donner à ses ouailles l'exemple de toutes les vertus chrétiennes qu'il ne cessait de prêcher du haut de la chaire de vérité.

Pendant sept ans et trois mois, le curé Godbout a été constamment à l'œuvre, pour construire, restaurer, améliorer, administrer les consolations de la religion et faire entendre du haut de la chaire les vérités évangéliques, conjointement avec les vicaires qui se succédèrent dans la paroisse, à savoir MM. Peter O'Leary (1882-1883), Charles-Allyre Collet (1883-1884), Clément Leclerc (1884), Victor-Odilon Marois (1884-1886), et Joseph-Ed.-Ant. Lavoie (1886-1889).

A peine avait-il mis le pied dans la paroisse que déjà il faisait construire une jolie chapelle dans le cimetière, et un second jubé dans l'église, au-dessus du grand jubé pour y installer les chers Frères avec leurs élèves. (1)

Il organisa avec ses paroissiens deux pèlerinages à la Bonne Ste-Anne en 1883. Le premier pèlerinage se fit heureusement ; mais il n'en fut pas ainsi du second qu'il fit, le 16 septembre 1883, avec son vicaire M. O'Leary. Ce second pèlerinage faillit être des plus désastreux. Deux bateaux à vapeur, le "James" et le "Brothers" attachés ensemble, transportaient les pèlerins qui avaient laissé le quai de St-Romuald vers 6 heures du matin. Tout alla bien jusqu'au saut Montmorency. Là, une brume épaisse vint entraver la marche des bateaux qui cependant s'obstinèrent à vouloir descendre

(1) Voir archives de la cure de St Romuald.

le fleuve quand même. Tout à coup, un craquement se fait entendre. Le "James" était arrêté sur un caillou en face de la chûte. On peut imaginer la panique qui se produisit parmi les pèlerins : tous, hommes et femmes se crurent perdus. Les cris, les lamentations, les invocations à la Bonne Ste-Anne retentissaient au loin. Le curé et son vicaire, bravant le danger qu'ils redoutaient comme tout le monde, essayaient de calmer les esprits et récitaient le chapelet, pendant que les femmes s'arrachaient les "life preservers" du bateau, pour se préparer à une baignade probable. Heureusement que le "James," solidement ancré sur le roc, ne bougeait pas. On parvint à détacher le "Brothers" et à l'aide de ce bateau, on réussit à transporter sur le quai le plus voisin, un certain nombre de pèlerins qui reprirent à pied le chemin de St-Romuald. Les autres retournèrent dans leurs familles par le "Brothers."

Quant au bateau le "James," sa carrière de traversier entre Québec et St-Romuald était finie. Quand on fut venu à bout de le décrocher du rocher où il était, il devint un humble remorqueur de bâtiments (tow-boat).

Au prône du curé le dimanche suivant, nous aurions aimé à lire les *observations* qu'il fit sur ce pèlerinage célèbre dans les annales de la paroisse ; mais il n'a laissé dans son livre de prône que quelques notes par lesquelles on voit cependant, qu'il n'avait pas intention de recommencer ce pélerinage la même année et que l'on devait une bonne grosse chandelle à la Bonne Ste-Anne pour n'avoir pas à déplorer un plus grand désastre.

Quelque temps après, une nouvelle épreuve attendait le curé ; sa grange était détruite complètement par un incendie, le 6 octobre 1883. Il lui fallut prendre les moyens de la reconstruire.

Mais la grande œuvre qui s'imposait au zèle du curé, c'est la construction du collège dont on parlait depuis 1880. Les chers Frères du Sacré-Cœur, introduits par le curé Gauvreau, continuaient toujours avec courage l'œuvre d'éducation qu'ils avaient commencée, et ils désiraient plus que tout autre, voir s'élever un édifice assez spacieux pour y tenir leurs classes et y avoir leur logement. Mais le curé Godbout vint se heurter à la difficulté qui avait arrêté son prédécesseur : où bâtir ?

LE COLLÉGE.

Le curé, les commissaires d'écoles et les citoyens en général ne voyaient aucun terrain propice comme celui qui était sur la côte, à l'ouest du presbytère et qui appartenait à M. Etienne Simard. Mais celui-ci déclarait formellement qu'il ne pouvait faire le sacrifice de ce morceau de terre qui lui était nécessaire pour communiquer avec le haut de sa propriété.

Que faire ?

D'un commun accord entre le curé et les commissaires d'écoles, il fut décidé que la commission des écoles entreprendrait, pour des fins d'utilité publique, la lutte devant les tribunaux civils pour obtenir une expropriation du terrain appartenant à M. Simard. La lutte fut chaude et l'on passa par toutes les phases de la procédure usitée en pareil cas. Jugement fut finalement rendu en faveur de la commission des écoles. Des experts furent nommés ; le terrain fut exproprié et payé au propriétaire. Les commissaires se mirent à l'œuvre pour bâtir un édifice en pierres de trois étages avec toit plat, de quatre-vingt pieds de longeur sur quarante de largeur.

Le nouveau collège était prêt en 1884 et les Chers Frères s'y installèrent aussitôt.

Cependant le curé qui s'était beaucoup dépensé pour mener à bonne fin l'oeuvre qu'il avait entreprise, n'était pas au bout de ses fatigues. La souscription de la fabrique et celle de plusieurs citoyens, les revenus des bazars et des pélerinages, tout cela avait aidé. Mais la balance de la note à payer était assez ronde.

" Ça coûte cher de bâtir un collège, après avoir plaidé à grands frais pour obtenir le terrain, et de plus il va falloir payer cinq frères à l'année dans ce collège. Comment va-t-on arriver ? "

C'est ainsi qu'un certain nombre de personnes exhalaient leurs plaintes et leurs lamentations.

Ces lamentations parvenaient facilement aux oreilles des Chers Frères qui étaient grandement ennuyés d'avance des tiraillements pénibles dont ils avaient été les témoins avant et pendant la construction du collège. N'étant aucunement responsables de la situation financière du collège et comprenant qu'une politique d'éco-

nomie s'imposait aux commissaires pendant quelques années, au moins, pour le plus grand bien de tous, un bon matin, ils plièrent bagage et s'en allèrent à Arthabaskaville, se remettre à la disposition de leur supérieur général (1886).

Il fallut alors, dans ce beau collège qui avait coûté tant de peines lors de sa construction, recourir à un autre ministère que celui des Frères pour l'éducation des garçons. Les religieuses du couvent consentirent jusqu'en 1889, pour obliger monsieur le curé, à prendre la direction de l'école des garçons qu'elles firent fonctionner avec des maîtresses diplomées qui leur étaient fournies par la commission des écoles. En 1889, les maîtresses restèrent seules, comme autrefois, en charge de l'école. Nous verrons plus tard comment finit le règne des maîtresses d'écoles, pendant l'administration de son successeur.

En 1885, le curé Godbout entreprit de grandes réparations bien nécessaires à l'église et au presbytère : il fit restaurer et peinturer les couvertures, ajouter un plancher neuf en merisier dans l'église et il refit complètement en bois le perron de l'église, sans compter beaucoup d'autres travaux utiles pour le chauffage, etc. Le presbytère reçut aussi une nouvelle toilette. Un plancher nouveau fut fait et l'on glissa, au milieu des travaux, plusieurs améliorations modernes que l'esprit d'économie du curé Sax avait négligé d'y introduire. (1)

Le curé avait alors, en la personne de M. Marois, un vicaire aussi actif que lui, mais encore plus amateur du beau et du progrès qu'il l'était lui-même.

C'est M. le vicaire Marois qui entreprit, en cette même année de 1885, de faire un recensement aussi

(1) Voir archives de la cure de St-Romuald.

complet que possible des familles de la paroisse, dans lequel sont inscrits les noms des pères, mères et enfants avec l'âge de chacun, la profession ou le métier exercé par le chef de famille et souvent aussi, avec l'année du mariage des époux et le lieu d'origine du père de la famille.

Il y avait, en 1885, dans la paroisse, 2560 communiants et 1222 non-communiants, formant en tout une population catholique de 3782 âmes. La paroisse comptait 718 familles canadiennes et irlandaises, avec, en outre, 11 familles protestantes renfermant une population de 54 âmes.

Ce recensement sera un document important à consulter dans cinquante ou cent ans ; il est conservé dans les archives de la cure de St-Romuald.

Le curé Godbout établit en 1887, l'utile association de l'*Union de Prières*, sur le modèle de celle qui existe à l'église St-Jean-Baptiste de Québec depuis 1868, et d'après laquelle, en payant annuellement la somme de 25 cts. ou de 50 cts., un associé a droit, lors de sa mort, à un service de $9.00 ou de $18.00.

Il favorisa grandement l'établissement d'un corps de musique dans la paroisse (1882), et il s'intéressa beaucoup aux travaux d'un aqueduc commencé vers 1886 par M. Joseph Lachapelle et continué plus tard par son gendre M. J.-A. Marier, ainsi qu'à l'ouverture du chemin, dans la côte de l'église, à l'ouest de la maison d'école.

Il réussit à régler en 1888, la question de l'emprunt municipal de $20,000.00 fait en 1857, et déposé à la fabrique. Nous avons déjà dit que ce règlement fut effectué pour la somme de $15,000.00, et que la fabrique

emprunta de M. Edouard Couture, de Lévis, le dit montant remboursable avec intérêt en 28 ans.

En 1888, il fit réparer et peinturer le clocher de l'église qui, étant couvert en fer blanc, commençait à être mangé par la rouille (1).

C'est pendant ces réparations que l'on vît un jour sur les échafauds, un homme en soutane monter, d'échelon en échelon, jusqu'au sommet du clocher ; après avoir baisé dévotement le pied de la croix, il redescendit en bas bien tranquillement. On fut bien surpris d'apprendre que c'était le pieux et zélé vicaire d'alors, M. Joseph Lavoie, qui avait tenté ce coup d'audace assez rare pour un membre du clergé. Comme on lui demandait s'il avait l'intention d'ouvrir une nouvelle voie mystique pour monter au ciel, il répondit qu'il avait voulu se rendre jusqu'à la croix du clocher, pour soutenir l'honneur du clergé et montrer qu'il y avait des prêtres capables de monter aussi haut que les ouvriers.

En 1889, le curé Godbout était à installer quarante bergères dans l'église, quand il reçut de l'archevêque l'offre d'un poste important,—qui n'était point une cure, mais aussi qui était loin d'être une sinécure,—le poste d'aumônier dans la populeuse maison des Sœurs de la Charité de Québec.

Il hésita beaucoup !

Ses œuvres n'étaient point terminées. Il avait présidé à plusieurs bazars ; un autre venait de s'ouvrir pour la belle œuvre du couvent. Il était en pourparlers pour introduire les Frères des écoles chrétiennes dans la paroisse. Il avait été généreux pour toutes les œuvres et de plus il avait souvent prêté *à fonds perdu*, à plusieurs, dans des moments bien pressants. En examinant sa cas-

(1) Voir archives de la cure de St-Romuald.

sette personnelle, il voyait qu'il y avait fait une brèche assez grande, et qu'il n'était plus nécessaire de la tenir sous clef. "Peut-être, pensait-il, qu'en restant encore ici, dans cette cure pendant quelques années je pourrai refaire ma cassette." A l'âge de près de 50 ans, il espérait se réformer !

Il résolut donc de décliner l'offre qui lui était faite ; mais il ajoutait qu'il ne laisserait la paroisse que sur un ordre formel de son supérieur.—" Eh bien ! dit l'archevêque, cet ordre, je vous le donne : vous irez chez les Sœurs de la Charité. "

C'est alors que les paroissiens apprirent avec grand regret le départ de leur estimé et dévoué curé.

Au jour des adieux, le dernier dimanche de septembre 1889, les paroissiens qui avaient connu la bonté de son cœur et ses largesses multipliées, lui donnèrent une bien douce consolation en lui aidant à réparer complètement la brèche qui avait été faite à sa cassette personnelle.

Le curé Godbout, devenu aumônier, devait occuper son nouveau poste pendant seize ans (1889-1905). Depuis 1905, il prend quelque repos à la villa Mastaï qui appartient aux Sœurs de la Charité.

Au départ du curé Godbout en 1889, les moulins de MM. Ritchie dans le haut de New-Liverpool étaient fermés ; mais la construction de chemin de fer des MM. Breakey pour descendre le bois du moulin de St-Augustin donnait beaucoup d'activité sur les hauteurs du bassin de la Chaudière. Le chantier Benson avait été remplacé, dans l'anse de New-Liverpool, par les chantiers de M. McArthur dirigés par M. Wade.

Le nombre des bâtiments qui venaient y charger les bois de commerce avait grandement diminué. Le chan-

tier de madriers de MM. Hamilton se fermait et les quais Hamilton devaient disparaître avant longtemps. Les moulins Atkinson étaient toujours en opération, et une grande quantité de bois, venant des moulins de Scott, était déposée sur les quais et chargée sur les bâtiments. Aux bords de l'Etchemin, la manufacture d'allumettes de M. Fitch était en pleine opération ainsi que celle de M. Howard, un peu plus loin. Les moulins Gravel, ouverts en 1882, donnaient aussi de l'emploi à plusieurs familles.

La population de la paroisse, qui comprenait au-delà de 700 familles, trouvait encore facilement ce qu'il fallait pour se nourrir, se loger, se vêtir et même pour prendre de temps en temps un verre de bière ou de whiskey.

Depuis le mois de février 1885, la paroisse de St-Romuald avait l'honneur de posséder, en la personne du docteur Pierre-Malcolm Guay, le représentant du comté de Lévis, à la chambre fédérale d'Ottawa. Au chapître dix-neuvième de ce livre, nous donnerons une courte notice biographique de ce zélé et actif député.

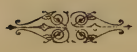

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

LA PAROISSE DE ST-ROMUALD DE 1889 À 1906.

M. Philéas Lessard, quatrième curé (1889-1898).—Il prend soin des affaires de la fabrique.— Travaux divers.—Installation des lustres et de la lumière acétylène dans l'église.—Les commissaires font venir les Frères Maristes.—Incendie du collége.—Départ du curé Lessard.—M. Charles-P. Richard, cinquième curé (1898).—Bénédiction de la première pierre du nouveau collège.—Travaux considérables à l'église.—Nouvelle sacristie.—Restauration des fresques de l'église.—Tramway électrique.—Construction du pont en fer sur le St-Laurent et d'un chemin de fer pour y arriver.—Hôtel-de ville, aqueduc et banque.—Fondation du monastère des Trappistines (1903).

I

Le quatrième curé de St-Romuald-d'Etchemin, qui fut appelé à remplacer M. Godbout, était M. PHILÉAS LESSARD. Né le 4 septembre 1841, à St-Joachim, il était fils de Jean-Baptiste Lessard et de Marie-Louise Caron. Il avait fait son cours d'études au séminaire de Québec et avait été ordonné à Québec le 11 juin 1870. Vicaire à St-Roch de Québec de 1870 à 1882, il avait été aussi en même temps, desservant de la congrégation de St-Roch dans les six dernières années. En 1882, il fut appelé au poste de desservant de Notre-Dame de la Garde, où il prit le titre de premier curé en 1885.

Au premier octobre 1889, il venait prendre possession de la cure de St-Romuald, après avoir acquis une grande expérience du ministère dans la populeuse pa-

roisse de St-Roch de Québec et dans celle de Notre-Dame de la Garde.

Les curés qui se succèdent dans les paroisses prêchent tous la même doctrine et administrent tous, les mêmes sacrements ; cependant chacun d'eux, en ayant pour but de travailler au salut des âmes, apparaît aux regards des paroissiens avec une physionomie à part, un caractère spécial, des goûts particuliers, et un mode d'action qui n'est pas le même que celui du prédécesseur. Le bon Dieu sans doute l'a voulu ainsi pour donner satisfaction à tous les goûts et à tous les caractères des paroissiens qui, de leur côté, sont loin de se ressembler.

M. Phileas Lessard, 4ème curé.

Ainsi à St-Romuald, le curé Sax,—fondateur de la paroisse,—nous est représenté avec un caractère autoritaire qui s'impose par sa haute intelligence des affaires, sa vive perspicacité, et son habilité à conduire les hommes et les choses. Le curé Gauvreau se montre avec l'âme ardente d'un apôtre prêchant les vérités évangeliques, convertissant les pécheurs et indiquant de la voix et du geste le chemin qui mène au ciel. Le curé Godbout a une activité dévorante pour tous les travaux

de construction et de réparation qui se présentent et pour porter les consolations à tous ceux qui souffrent. Le curé Lessard sera regardé par ses paroissiens comme un comptable éminent dans les affaires financières de la fabrique et des autres œuvres qu'il aura à diriger. Ses comptes seront en ordre parfait. Ce n'est pas lui qui oubliera de faire une entrée dans la colonne de la recette ou dans celle de la dépense du journal ; sou par sou, tout sera marqué, additionné et collationné.

A part des autres œuvres qui incombent à tout curé et auxquelles il s'adonnera avec zèle, le curé Lessard sera, pendant les années qu'il doit occuper la cure de St-Romuald, l'homme de la finance. Et cette réputation qu'il aura méritée, ses paroissiens se plairont à la lui reconnaître et les marguilliers, comme nous le verrons plus tard, en enregistreront le souvenir dans les archives de leur fabrique, lors de son départ.

Le curé Lessard, en arrivant à St-Romuald, comprit, au premier coup d'œil, que, à part des dépenses ordinaires qui restaient les mêmes, la fabrique avait de plus à payer annuellement, pendant 28 ans, depuis 1888, la somme de $1000.00 pour libérer ce que l'on appelait l'*emprunt municipal.* La fabrique par conséquent n'avait rien à perdre de ses revenus et même, s'il était possible, il fallait en augmenter la source.

Voyant qu'il y avait certains arrérages en souffrance pour des services, pour la rente de bancs, il s'appliqua à les faire rentrer à la fabrique. De plus, dans l'intérêt de cette fabrique, il édicta un règlement qui ne souffrait d'exception pour personne, par lequel tout devait se payer *comptant* et *d'avance.* Dans cette paroisse où la majeure partie des paroissiens avaient été à l'école du

curé Sax, personne ne regimba contre ce règlement et le curé réussit à le mettre à exécution.

En même temps, on peut croire que le curé Lessard ne négligea pas les quêtes, les souscriptions, les soirées payantes dans la salle du collège, non plus que les bazars qui avaient été commencés par ses prédécesseurs. Les bazars, surtout dans une paroisse comme celle de St-Romuald, ont toujours été une bonne source de revenu pour les oeuvres paroissiales. On y donne volontiers en s'amusant.

Il continua aussi les pélerinages à la Bonne Ste-Anne.

Par tous ces moyens, il réussit amplement à faire face à toutes les dépenses. Il procura à l'église tous les ornements dont elle pouvait avoir besoin pour la beauté du culte ; il fit poser sur la balustrade du choeur, une couverture en marbre sur toute la largeur de l'église et il installa plusieurs belles statues, bien propres à exciter la piété des fidèles, et généreusement données par des paroissiens : MM. Damase Roberge, Michel Boivin et Joseph St-Hilaire. Au devant de l'église, sur le bord de la côte, il fit ériger, sur un piédestal en granit, une magnifique statue du Sacré-Cœur de Jésus. Cette statue, qui était le don des jeunes gens de la ligue du Sacré-Cœur, fut bénie solennellement le 3 octobre 1897.

A part des sociétés religieuses qui existaient avant lui et qu'il encouragea de son mieux, il fonda (1896) la confrérie des " Dames de Ste-Anne " pour les femmes de la paroisse ; il institua dans la paroisse une *conférence* de cette belle société de St-Vincent de Paul dont il avait connu à Québec les heureux résultats en faveur des pauvres, et, à côté de l'*Union de Prières* déjà établie par le curé Godbout, il jeta les bases de l'association des

"*frais funéraires*" qui en était comme le complément (1896).

Il fut aidé dans l'administration de la paroisse par trois vicaires qui vinrent sccessivement comme suit : M. Clovis Arsenault (1889-1890), M. Marie Joseph-Cléophas Picher (1890-1897), et M. Ovide Godbout (1897-1898).

Qu'il nous soit permis de mentionner d'une manière toute spéciale le nom de M. le vicaire Cléophas Picher qui est demeuré à St-Romuald pendant près de sept ans et dont le souvenir sera précieusement gardé par les jeunes gens auxquels il a fait beaucoup de bien. M. Picher, nommé premier curé de la paroisse de l'Enfant-Jésus dans la Beauce, en janvier 1898, s'est éteint le 20 septembre 1899 et il a été inhumé dans l'église de l'Enfant-Jésus qu'il avait bâtie.

En 1896, le curé Lessard voulut opérer dans l'église une réforme importante. On s'était servi jusque là des anciennes lampes à l'huile de pétrole ; le progrès demandait quelque chose de mieux ! Il acheta de magnifiques lustres fabriqués par M. Adam, de Québec, sur le modèle de ceux qui sont dans l'église de St-Roch de Québec, et il les installa dans son église, avec aussi un système de gaz acétylène alors très en vogue. L'appareil générateur était déposé chez M. Roberge à quelques cent pieds de la sacristie.

Malheusement, dans le tenps, cette innovation ne fut pas du goût d'un grand nombre. On parlait alors assez fortement de l'arrivée prochaine de la lumière électrique. Une compagnie importante se formait pour utiliser le pouvoir d'eau de la chute de la Chaudière, et ériger des dynamos qui fourniraient la lumière électrique à St-Romuald et à Notre-Dame de Lévis et aussi des moteurs électriques capables de faire marcher des tramways.

Déjà l'on voyait toute la côte illuminée des feux de la lumière électrique et les chars, mus par l'électricité, sillonner en tout sens le beau comté de Lévis. Déjà aussi on voyait d'avance les magnifiques peintures à fresque de l'église rayonner sous les mille feux de la lumière nouvelle. Et alors il n'était pas étonnant d'entendre dire par plusieurs. " C'est la lumière électrique qu'il nous faudra dans un an ou deux ; pourquoi alors tant se presser d'introduire la lumière acétylène ? "

L'opposition, suscitée par l'espoir de la lumière électrique, fut cause que le curé Lessard parvint difficilement à rentrer dans ses fonds déboursés pour l'installation de la lumière acétylène.

Une autre question plus irritante agitait en même temps les paroissiens du village d'Etchemin et devait grandement ennuyer le curé Lessard. Depuis le départ du curé Godbout, comme nous l'avons déjà dit, l'école des garçons dans le collège bâti sur la côte, était complètement entre les mains de maîtresses diplômées, bien qualifiées d'ailleurs, et enseignant sous le contrôle des commissaires qui siégeaient alors sous la présidence du curé Lessard lui-même (1892-1896).

Tout avait bien marché pendant plusieurs années.

Cependant un certain nombre de commissaires et avec eux plusieurs citoyens de l'arrondissement, en jetant les yeux sur le collège, ne pouvaient s'empêcher de dire entre eux : " Pourtant ce collège a été bâti pour y maintenir des Frères et non des maîtresses. Des Frères qui sont des religieux consacrés à l'œuvre de l'éducation des enfants, devraient faire plus de bien que les maîtresses, même les plus capables. Ils auraient plus d'autorité pour gouverner les enfants et plus de poids pour

leur inculquer les connaissances qui leur sont indispensables."

Les commissaires qui, depuis 1896, avaient pour président, M. Edouard Côté, soumirent leur plan au curé qui fut loin de l'approuver. " Quoi, disait-il, des Frères au collège ! Mais, vous en avez déjà eu et ils sont partis parceque vous ne pouviez pas les payer. Tout ce que vous pouvez faire, c'est de garder les maîtresses actuelles. Vous n'êtes pas capables de payer le double à des frères que vous ferez venir ! "

" Les temps sont changés, répondaient les commissaires, la dette du collège n'est plus la même ; par conséquent ce qui ne pouvait se faire autrefois, se peut aujourd'hui. D'ailleurs, les intéressés sont prêts à faire tous les sacrifices nécessaires pour maintenir des Frères "

Au milieu de la discussion soulevée dans la paroisse sur cette question qui intéressait grand nombre de personnes, les commissaires jugèrent à propos, en attendant d'avoir ce qu'ils désiraient, d'appeler deux maîtres laïques qu'ils placèrent dans la maison d'école qu'ils possédaient au pied de la côte et d'y réunir un certain nombre d'enfants parmi les plus âgés, pendant que les maîtresses continuèrent à enseigner dans le collège.

L'affaire se compliquait, et la dépense naturellement devait augmenter.

De part et d'autre on ne paraissait vouloir céder ; les commissaires désirant toujours avoir des Frères pour donner à l'école des garçons, une poussée dans la voie du progrès, et le curé plaidant toujours incapacité de la part des contribuables, pour rencontrer les dépenses d'une école tenue par les Frères.

Encouragés par un grand nombre et forts de la valeur de leur cause, surtout au point de vue religieux,

les commissaires résolurent de ne pas abattre pavillon. Ils prirent eux-mêmes l'affaire en mains et se mirent à la recherche d'une communauté de Frères qui consentirait à se charger de leur école des garçons. Après bien des démarches, ils finirent par passer un contrat, en 1897 (1er juillet), avec la communauté des Chers Frères Maristes qui avaient une maison-mère à Iberville, dans la province de Québec.

Ce contrat avait nécessairement reçu la sanction de l'autorité épiscopale de l'archidiocèse, (1) qui n'avait pu s'empêcher de bénir les bonnes dispositions des commissaires.

La communauté des Frères Maristes, fondée en 1817 à Laval (Loire) en France par le vénérable Joseph Benoit Marcellin Champagnat, avait plusieurs maisons dans les diocèses de Montréal, de Québec, de Chicoutimi et aussi dans les Etats-Unis. Comme les Frères du Sacré-Cœur, ils étaient liés par les vœux de religion et se consacraient à l'enseignement de la jeunesse. Les Frères Maristes arrivaient à St-Romuald, dans l'été de 1897, sous la direction du cher Frère Héribert. Au mois de septembre, ils ouvraient leurs classes dans le collège laissé vacant par le départ des maîtresses.

Tout semblait maintenant présager une nouvelle ère de paix et de calme dans la paroisse, pour le plus grand bien de tous, et les enfants, dociles à leurs nouveaux maîtres, promettaient de faire des progrès dans toutes les branches des connaissances en rapport avec leur âge et leur capacité.

Tout-à-coup, dans la nuit du 19 septembre 1898, un cri se fait entendre : le feu au collége ! En moins de deux

(1) Voir archevêché : lettre de Mgr C. A. Marois donnant son approbation, au nom de Mgr l'archevêque de Québec (1er juillet 1897).

heures, ce pauvre collège qui avait été l'objet inconsciant de tant de chicanes, n'était plus qu'un monceau de ruines.

Tout était à recommencer ! Les Frères Maristes prirent leur logement en bas de la côte et installèrent, comme on l'avait autrefois, leurs classes dans l'ancienne maison d'école et dans une autre maison, en attendant la reconstruction du collège que les commissaires voulaient relever le plus tôt possible de ses ruines.

Huit jours après, une nouvelle importante circulait dans la paroisse. Le curé Lessard laissait le siège curial de St-Romuald pour aller prendre celui de M. Charles P. Richard, curé de St-Gervais de Bellechasse, et M. Charles P. Richard venait prendre le siège curial de M. Lessard.

Le curé Lessard ne laissa pas sans regret la cure de St-Romuald, où il avait passé neuf des plus belles années de sa vie sacerdotale.

Lors de son départ, les marguilliers qui avaient connu son zèle pour les affaires de la fabrique, ne purent s'empêcher de lui voter la somme de $200.00 qui, avec ce que les sociétés religieuses de la paroisse donnaient, devait complètement payer les déboursés faits par le curé, lors de l'installation de la lumière acétylène.

Les marguilliers lui remirent en mains une résolution adoptée par eux et se lisant comme suit :

" Que les remerciements les plus sincères soient votés au Révd. M. Lessard pour la manière habile avec laquelle il a conduit les affaires de notre fabrique et pour le zèle qu'il a déployé pour le plus grand bien des ouailles qui lui avaient été confiées." (1)

Cette résolution était signée par les marguilliers suivants : L. J. Demers, Paul Gagnon, Michael Esmond,

---

(1) Voir régistre des délibérations dé la fabriquè (1898).

Dr. P. E. Lemieux, Augustin Simoneau et Edouard Leclerc.

M. Lessard ne demeura qu'un an à St-Gervais (1898-1899). Après avoir passé quelque temps chez M. le curé de Notre-Dame de Lévis, il fut nommé à la cure de St-Alban de Portneuf (1902-1904) et à celle de St-Ambroise de la Jeune Lorette qu'il occupe encore depuis 1904, et où il doit trouver un vaste champ pour exercer ses grandes qualités de financier, pour le plus grand bien de cette paroisse.

II

M. CHARLES PHILIPPE RICHARD, le cinquième curé de St-Romuald, était né à Ste-Anne de la Pocatière le 25 avril 1851 ; il était fils de François Richard et de Octavie Roy. Il avait été ordonné prêtre à Québec, le 23 mai 1875, après avoir fait ses études classiques et théologiques au collège de Ste-Anne, dans sa paroisse natale. Jusqu'en 1886, il demeura au collège dans lequel il occupa les charges de Directeur, de Préfet des études et de professeur.

En 1886, il se rendait à Rome pour y perfectionner ses études théologiques. De retour au pays, il fut nommé curé à Notre-Dame de la Garde, (1889-1893), puis à St-Gervais de Bellechasse (1893-1898). Au mois d'octobre 1898, il était appelé à remplacer le curé Lessard dans la cure de St-Romuald.

Le nouveau curé appartient à une famille qui compte plusieurs prêtres. Un de ses oncles, M. Edouard Richard, est mort curé du Château-Richer, en 1871. Un autre de ses oncles, M. Charles Stanislas Richard, est curé à Ste-Sophie d'Halifax. Trois de ses frères sont

prêtres : M. Joseph Richard, professeur à l'école d'agriculture de Ste-Anne ; M. Edouard Richard, professeur au collège de Ste-Anne et M. Salluste Richard, curé à St-Paul de Montminy.

M. Chs. P. Richard, 5ième curé

Le curé Richard est un studieux et un amateur des bons livres qui traitent de théologie, d'histoire ecclésiastique et de questions sociales. Il a toujours conservé le goût des études sérieuses qu'il a puisé au collége Ste-Anne et aussi dans la ville éternelle. Pendant les loisirs

que lui ménageaient plus facilement qu'à St-Romuald, le ministère de Notre-Dame de la Garde et celui de St-Gervais, on le voyait plongé dans les chers livres de sa belle bibliothèque et savourant avec délices les riches connaissances que l'on trouve dans les œuvres des grands écrivains catholiques. Il aime à enrichir continuellement sa bibliothèque de toutes les primeurs intellectuelles qu'il n'est pas lent à se procurer.

Il ne sera donc pas étonnant de voir cet ami de l'étude favoriser par tous les moyens possibles, même par des sacrifices personnels, la cause de l'éducation dans le couvent et dans le collège de sa nouvelle paroisse.

Aussi, le jour de la fête de St-Charles, patron du digne pasteur, sera toujours un jour de joie pour les élèves et de grandes émotions pour le cher et dévoué curé qui s'intéresse tant aux progrès intellectuel et moral de l'enfance.

A son arrivée à St-Romuald, le collège n'existait plus ; huit jours auparavant un incendie l'avait détruit. Il fallait le reconstruire.

Un mois à peine après son arrivée, le 30 octobre 1898, les commissaires d'écoles en faisaient bénir la première pierre. Ce fut un jour de joie et d'espérance pour la paroisse. Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec, voulant encourager l'œuvre des commissaires, avait accepté l'invitation de faire cette bénédiction solennelle. Le sermon fut très goûté ; il était donné par celui qui fut le second curé de St-Romuald, le curé Gauvreau. Ses anciens paroissiens aimaient à entendre encore une fois sa parole vive et pénétrante qui avait tant de fois auparavant touché leurs cœurs. Mais en ce jour, ce qui fit aussi grand plaisir aux parois-

siens de St-Romuald, ce fut d'apprendre qu'un beau chèque de $100.00 avait été donné pour le collège par leur nouveau curé qui de plus s'engageait à le renouveler tous les ans.

Le collége était reconstruit sur le même site que l'ancien, et de même grandeur ; il était en briques blanches, avec rez-de-chaussé en pierres et toit plat avec clocher. La cloche qui s'y fait entendre est le don généreux de M. Joseph Garant, marchand de bois de St-Romuald.

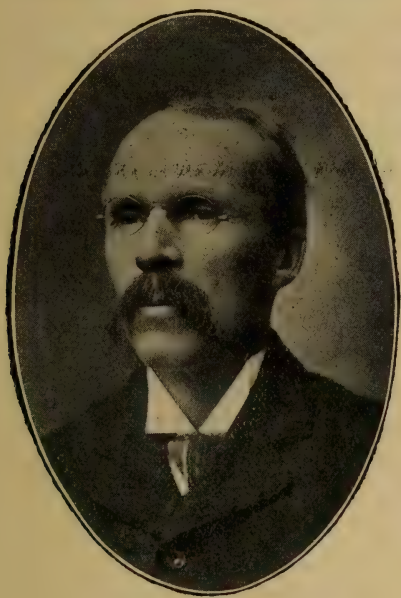

M. Jos. Garant

Le collège était prêt en avril 1900, à recevoir les 230 élèves de l'arrondissement, avec les chers Frères Maristes qui ont toujours continué depuis à y donner l'enseignement. Ce nouveau collége avait coûté $13,000.00. Une grande salle y est aménagée pour des séances publiques.

Le curé Richard se donna tout entier aux œuvres multiples de son ministère paroissial avec l'assistance des vicaires qui se sont succédés jusqu'à ce jour comme suit : M. Louis Gosselin (1898-1903), M. Uldéric E. Boilard (1903-1905), et M. Joseph-Alexis Guillot (depuis 1905).

Dès les premières années, pendant qu'il distribuait avec sa parole facile et attrayante le pain substantiel de

la doctrine chrétienne, le curé ne pouvait s'empêcher de jeter les yeux sur la voûte et les murs de son église qui demandaient de grandes réparations. L'humidité du climat et la défectuosité du système de chauffage, avaient, depuis trente ans, noirci les peintures et les fresques de l'église, et même défiguré certains tableaux dans la voûte. Il fallait faire un perron neuf, refaire les couvertures, poser des bancs nouveaux, installer un nouveau calorifère, donner à la sacristie un agrandissement qui était désiré depuis longtemps, etc., etc.

C'est en 1901 que tous ces travaux qui s'imposaient et qui devaient coûter dans les $20,000.00, furent entrepris et exécutés par M. Joseph St-Hilaire, entrepreneur de St-Romuald, à part le travail de restauration des tableaux et des fresques qui fut fait par M. Weidenbach, un allemand, aidé d'un peintre nommé Vasa Pacirski.

Au printemps de 1902, quand l'église apparut aux regards des paroissiens, toute illuminée à la lumière électrique qui avait aisément détrôné la lumière acétylène du curé Lessard, elle était vraiment belle avec son clocher et ses couvertures en tôle galvanisée, son perron en pierres et en béton, ses trois statues au portail, en bois revêtu de métal doré, représentant au centre saint Romuald et sur les côtés, les apôtres Pierre et Paul, et offertes par M. Joseph Garant, le généreux donateur dont nous avons déjà parlé ; belle avec sa sacristie élégante à l'extérieur, vaste et jolie à l'intérieur, ses bancs neufs, et son plancher relevé dans le chœur ; belle avec ses fresques rafraîchies sur un ton plus clair qu'autrefois, avec ses deux vitreaux du chœur donné l'un par les amis de feu le Docteur P.-M. Guay, M. P., et l'autre par la famille Demers ; confortable enfin avec son calorifère moderne,

à la vapeur pour l'église et à l'eau chaude pour la sacristie.

Lors de ces travaux, les gens de la paroisse s'attendaient à ce que, comme autrefois, on ferait à leur générosité des appels pressants et réitérés. Mais le curé Richard, qui semble avoir une sainte horreur des quêtes et des bazars, a voulu les laisser reposer pendant quelque temps. La fabrique a emprunté le montant nécessaire et, en attendant, le curé pratique l'économie et paye les intérêts sur le capital que l'on devra rembourser plus tard. Mais quand le temps *du repos* sera écoulé, nous croyons qu'il y aura une explosion extraordinaire de générosité de la part des paroissiens, surtout lorsqu'il s'agira de refaire le presbytère.

Nous avons mentionné l'apparition de la lumière électrique â l'église de St-Romuald. En effet une compagnie organisée sous le nom de "*Canadian Electric Company*" avait barré la rivière Chaudière, au moyen d'une solide et dispendieuse chaussée, au-dessus du *saut* et avait installé, au bas, des puissants dynamos qui donnaient la lumière sur le bord du fleuve, jusqu'à St-Joseph de Lévis et même, en partie du moins, à la ville de Québec. Elle fournissait aussi la force motrice à une autre compagnie, appelée la "*Levis County Railway Company*" qui avait établi une ligne de tramways depuis St-Joseph et les hauteurs de Notre-Dame de Lévis jusqu'au débarcadère de St-Romuald, en passant la rivière Echemin sur un pont en fer avec piliers en granit. On commençait aussi en 1903, les piliers du fameux pont sur le St-Laurent, en haut de la Chaudière, et l'on construisait un chemin de fer ,pour relier ce pontau chemin de fer de l'Intercolonial, en traversant la Chaudière sur un pont en fer assez élevé, un peu au-dessus du bassin, à l'endroit

où les rives sont escarpées et le sol tourmenté par des bouleversements primitifs.

La municipalité de St-Romuald d'Etchemin ne devait pas rester en arrière dans la marche du proprès matériel qui se faisait sentir partout. Elle avait voulu construire un superbe hôtel de ville, organiser un département du feu avec pompe à vapeur, substituer un aqueduc en fer à celui en bois qui avait été construit vers 1888 par M. Joseph Lachapelle, et appeler dans la paroisse une succursale de la banque de Québec qui tient ses bureaux dans l'hôtel de ville.

Au milieu de l'effervescence générale produite par les travaux entrepris dans la paroisse, au nom du progrès moderne, on ne fut pas peu surpris d'apprendre l'arrivée à St-Romuald d'un essaim de religieuses françaises qui, sous la direction de la révérende mère Marie Lutgarde, prieure des Cisterciennes de Bonneval (Aveyron) France, venaient y faire une fondation.

Ces religieuses, que l'on appelle communément les *Trappistines*, étaient au nombre de dix et appartenaient à l'une des deux branches de la famille Cistercienne dont les Trappistes, bien connus en Canada depuis longtemps, forment l'autre branche.

La supérieure de la colonie nouvelle était la révérende mère Marie Joseph Fabre.

La propriété des Trappistines comprend, sur la rive ouest de la rivière Etchemin, une étendue considérable de terre, de forme irrégulière à raison d'une courbe faite par la rivière, et avait appartenu autrefois à M. John Thompson, secrétaire de Sir John Caldwell, de même qu'une autre partie qui fut vendue par les héritiers de M. Thompson à MM. Hall et Ritchie. Les propriétaires les plus récents avaient été M. Eusèbe Pelletier puis M.

William Wells qui la passa par contrat anx Trappistines.

En attendant la construction du monastère commencé en 1902 et qui ne devait être prêt qu'en automne de 1903, les dix Trappistines se logèrent dans une maison appartenant à M. Wells et que celui-ci s'était réservé dans l'acte de vente.

Monastère des Trappistines

La Révérende Mère Prieure des Cisterciennes de Bonneval retourna en France, le 20 décembre 1902, laissant ses religieuses sous la sage direction du Révérendissime Dom Antoine, abbé d'Oka, qui leur donna pour chapelain un de ses religieux, le révérend Père Cléophas, accompagné d'un frère du même ordre.

La révérende Mère Prieure, Ste-Lutgarde, revint au Canada en juillet 1903, pour mettre la dernière main à la fondation du monastère.

La bénédiction solennelle du monastère eut lieu le 9 août 1903. Elle fut présidée par Mgr C.-A. Marois, Protonotaire Apostolique, Vicaire Général de l'archidiocèse de Québec, et suivie de la messe chantée par le Révérendissime Dom Antoine, abbé d'Oka, P. Q.

Le sermon qui a été publié en une plaquette (brochure) de 16 pages, fut donné par l'abbé Ths.-G. Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval de Québec. L'éloquent prédicateur nous fait voir, en s'adressant aux Cisterciennes, comment elles ont obéi à la voix de Dieu qui les a appelées, comme autrefois Abraham, à sortir de leur pays et de leur famille.

" Sœurs vénérées, dit-il, vous avez cru à la parole divine, vous avez quitté ce *doulx* sol de France, pleurant sur votre patrie malheureuse, comme autrefois Jésus-Christ sur l'ingrate Jérusalem.... Vous n'avez pas craint d'affronter les dangers d'un océan immense et fécond en tempêtes. Comme Abraham, vous avez oscillé à droite et à gauche, cherchant ce coin béni où vous pouviez faire fleurir dans la solitude, les vertus apostoliques. Guidées par l'invitation généreuse d'un pontife (1) qui ne demande qu'à semer le bien sur ses pas, et par les conseils d'un supérieur (2) dont la sagesse n'a d'égale que sa piété, vous avez reconnu ce plateau si pittoresque qui domine le majestueux St-Laurent et touche à l'une de nos plus belles rivières, comme la terre choisie par Dieu pour que vous y éleviez non seulement un autel, à l'instar du Père des Croyants, mais un monastère magnifique où votre famille spirituelle puisse s'accroître en sécurité et donner à un centre industriel des plus

(1) Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec.

(2) Le Révérendissime Dom Antoine, abbé d'Oka.

importants, l'exemple du travail transfiguré par la prière et la mortification chrétienne."

Après avoir imploré les bénédictions du ciel sur " le vénérable pontife à qui nous devons cette nouvelle floraison luxuriante de la vie religieuse dans notre diocèse ", l'orateur nous enlève sur les hauteurs mystiques où ses études en St-Thomas lui permettent de planer et il proclame hautement que les monastères des deux branches de la famille Cistercienne " sont des sanctuaires où s'opèrent constamment et, par une série d'actes héroïques les trois grandes immolations.. que Jésus-Christ a réalisées parfaitement dans chaque action de sa vie. C'est le sacrifice de ce qui fait tout l'homme : l'intelligence, le corps et le cœur."

Le prédicateur développe ensuite ces trois points que nous résumons :

a. "Les yeux tournés vers Dieu, les Cisterciennes immolent leur intelligence par une soumission parfaite à une discipline dont l'extrême rigueur nous effraye, sacrifiant ainsi leurs plus légitimes aspirations, leurs désirs les plus innocents, leurs volontés les plus louables..

b. " Elles doivent immoler chaque jour leur propre corps sous l'action incessante d'une pauvreté, d'un dénument indescriptibles et d'une pénitence qui refuse à la chair tout ce qu'elle peut lui soustraire sans la faire succomber.....

c. Enfin, " les Cisterciennes font vœu de n'aimer que Dieu. Elles immolent toutes leurs affections les plus honorables, les plus naturelles, les plus légitimes, même les plus saintes pour les chrétiens ordinaires. Elles élèvent entre elles et le monde une muraille spirituelle plus durable que les murs de pierre ou d'airain.....

Et si quelquefois la nature se réveille et livre à leur âme une lutte terrible, alors, "les Cisterciennes se vouent à une prière plus fervente, à une mortification plus acharnée ; il faut qu'elles remportent la victoire, car le cloître est fermé à tout jamais aux choses de la terre : il n'a d'issue que sur le ciel."

Mais emporté par les hautes considérations d'après lesquelles le brillant orateur nous fait connaître les Cisterciennes ou les Trappistines qui " vouent complètement à Dieu, dans le silence le plus absolu et la prière la plus incessante, leur cœur virginal et mènent ici-bas une vie semblable à celle des anges," il a complètement oublié de nous dire le genre de leur " travail transfiguré par la prière et la mortification chrétienne."

Après tout, les Trappistines touchent, comme nous, à cette terre de misères qui produit des ronces et des épines, et sur laquelle il faut travailler à la sueur de notre front pour gagner le pain de chaque jour et par là, arriver à nous sanctifier.

Il ne nous est pas permis de pénétrer dans le cloître du monastère pour connaître le travail des Trappistines. Mais nous savons qu'elles confectionnent des ornements d'église et qu'elles ont la spécialité de fabriquer un chocolat délicieux qui rivalise avec les chocolats Fry et Menier. Nous savons qu'elles cultivent une ferme de plus de 200 acres, fournissant en grande quantité les légumes qui sont la base principale de leur nourriture. Elles ont des chevaux, des vaches, des jeunes veaux aux allures fringantes, des tendres agneaux et des nourrituraux bien soignés : *un attaché au monastère* va vendre aux familles d'Etchemin, le lait, les légumes et les autres produits de la ferme. Nous savons aussi que les Trappistines possèdent une " tricoteuse " qui leur permet de

fabriquer des bas pour l'usage de tous, qu'elles rentrent le bois nécessaire pour le chauffage, pendant notre rude hiver canadien qu'elles doivent trouver bien dur comparativement à celui du *doux* pays de France, et qu'elles font le travail des champs et des prairies. Une vignette ci-jointe sur laquelle nous pouvons jeter nos regards indiscrets, nous les représente travaillant, avec le rateau à cheval, les rateaux ordinaires et la charrette, *à la rentrée des foins.*

Aussi, grâce à ce travail vivifiant fait au grand air, on ne doit pas s'attendre à rencontrer chez les Trappistines des figures amaigries et anémiques comme on en voit quelquefois dans les hospices ou dans les communautés de religieuses enseignantes.

Le 18 octobre 1903, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec bénissait la première cloche du monastère, due à la générosité de l'abbé Ths.-G. Rouleau, Principal de l'Ecole Normale, qui n'est pas seulement un prédicateur éloquent, mais qui est aussi un bienfaiteur insigne d'un grand nombre de bonnes œuvres.

Enfin, le 24 octobre 1903, au crépuscule du soir, les Trappistines, précédées du St-Sacrement et ayant à leur tête la Révérende Mère Prieure qui devait repartir pour l'Europe quatre jours après, prenaient possession définitivement de leur monastère, placé sous le vocable de *Notre-Dame du Bon-Conseil.*

Jusqu'à cette année de 1906, la communauté compte 14 recrues dont 8 novices, 4 postulantes et 2 sœurs tourières. Une seule de ces recrues vient de France, toutes les autres appartiennent à notre province de Québec.

Avec la grâce de Dieu et malgré l'austérité du genre de vie des Trappistines, il y a apparence que ce monas-

tère de Notre-Dame du Bon-Conseil se maintiendra en procurant la sanctification personnelle de ses religieuses et aussi, en étant pour tous "le propitiatoire fait d'un or très-pur du haut duquel Dieu nous fera entendre des oracles de miséricorde," suivant les paroles du sermon de M. l'abbé Rouleau.

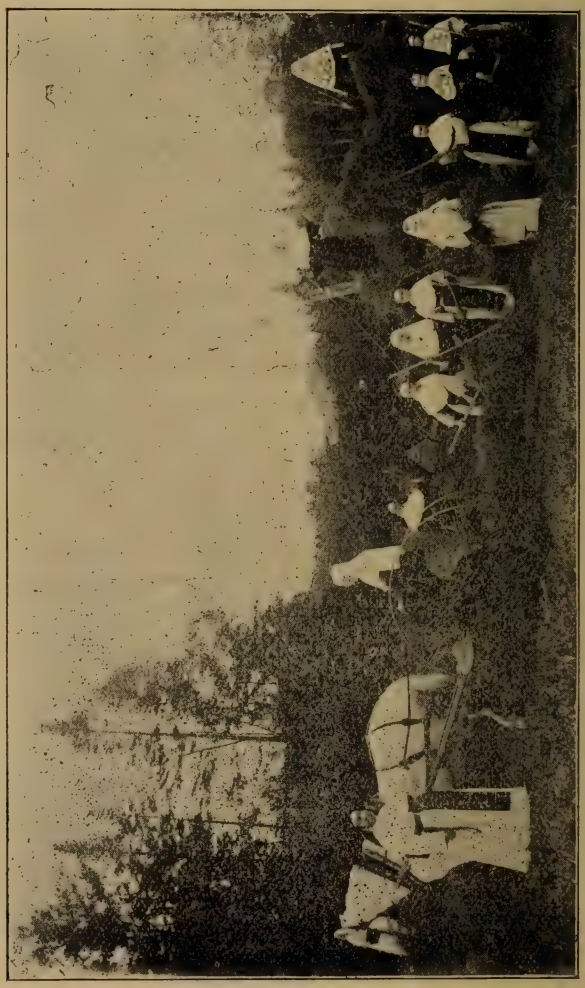

LES TRAPPISTINES RENTRANT LES FOINS

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

LES PRÊTRES, LES RELIGIEUSES, LES HOMMES DE PROFESSION ET AUTRES DE ST-ROMUALD.

Dans le cours de cette monographie de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin, nous avons déjà nommé grand nombre de personnages importants qui ont eu une certaine influence dans la paroisse. En appendice, on pourra lire de plus les noms des citoyens canadiens et irlandais qui ont signé, en 1853, la requête demandant une paroisse au bord de l'eau, avec aussi la liste des marguilliers de l'église depuis 1854, celle des maires de la municipalité depuis son érection en 1855 et celle des présidents des commissions scolaires depuis leur établissement. En appendice encore on trouvera les noms de plusieurs citoyens qui sont établis à St-Romuald et qui y font affaires en 1906. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est de ne pouvoir mentionner les noms de tous les vivants et de tous les morts.

Nous voulons ici donner les noms des prêtres, des religieux ou des religieuses, enfants de la paroisse, ainsi que les noms des hommes de profession qui sont nés sur le sol d'Etchemin ou qui y ont exercé leur profession pendant un certain temps et de quelques autres qui y ont occupé une position de quelque importance. Par là, nous achèverons de mettre en lumière tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont fait leur marque à St-Romuald.

I.—LES PRÊTRES DE LA PAROISSE.

1°

M. JACOB (JACQUES) COTÉ est né le 5 avril 1829 à Etchemin, alors desservi par le curé de St-Joseph de la Pointe de Lévy ; il était fils de Benjamin Côté et de Suzanne Cantin. Il fut le premier prêtre ordonné, le 8 juin 1856, dans la nouvelle église de St-Romuald. Après avoir été successivement vicaire à St-Germain de Rimouski, à la Rivière du Loup et premier curé de St-Antonin, il s'en alla, en 1859, exercer successivement les fonctions de missionnaire à Kankakee (Illinois), de curé de l'église française de Chicago (1866-1884), et d'Aurora, dans le diocèse de Chicago, Illinois (1884-1896). Après trente-sept ans de séjour aux Etats-Unis, il prenait sa retraite et venait se reposer en Canada. Il est retiré aujourd'hui à l'hospice de St-Joseph de la Délivrance à Lévis, P. Q. M. Jacob Côté a célébré, le 8 juin 1906, ses noces d'or sacerdotales.

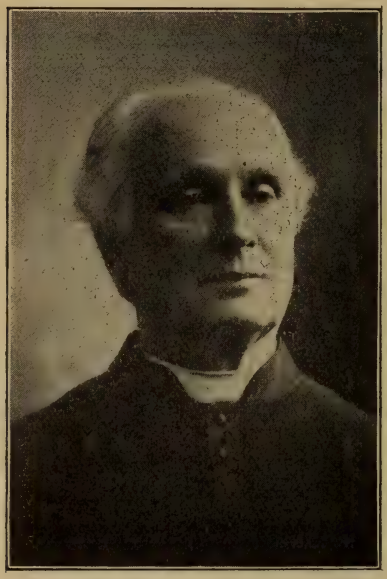

M. JACOB CÔTÉ.
ancien curé de N. D. de Chicago.

2°

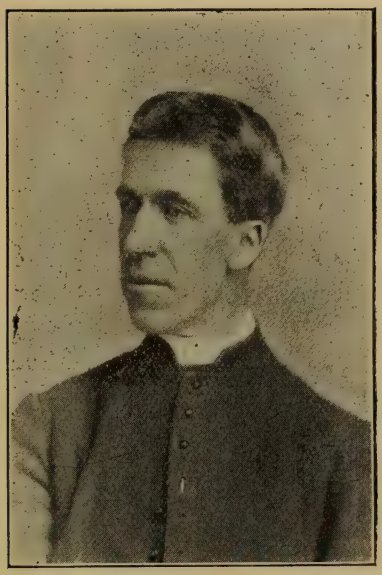

M. JACOB GUAY, curé de Ripon.

M. JEAN JACOB GUAY, né le 20 août 1843, à Etchemin alors desservi par St-Jean Chrysostôme, était fils de François-Xavier Guay et d'Adélaïde Côté. Il est le neveu de M. Jacob Côté. Il a été ordonné prêtre à Ottawa, le 21 mai 1870, pour le diocèse d'Ottawa. Après avoir été vicaire à Ste-Cécile de Masham, il devenait, en 1871, curé de St-Jacques d'Embrun. Depuis 1875, il est curé de St-Casimir de Ripon qu'il dessert avec un zèle vraiment apostolique.

3°

M. BENJAMIN DEMERS, l'auteur du présent ouvage sur la paroisse de St-Romuald d'Etchemin, est né le 4 octobre 1848, à Etchemin alors attaché à la paroisse de St-Jean-Chrysostôme et il est fils de Benjamin Demers et de Félicité Carrier. Après avoir fait ses études au séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre, le 7 décembre 1873, dans la cathédrale de Québec. Depuis 1873 jusqu'à 1880, il fut appelé à occuper les postes de vicaire à St-Raymond (1873), de Préfet des études au collège de Lévis (1874), de vicaire à la Pointe-aux-Trembles (1875), de vicaire à la Baie St-Paul (1876), de vicaire à St-Denis de Kamouraska (1877,) de chapelain à la Grosse-Isle et de vicaire à St-Elzéar de la Beauce (1879). En 1880, il était nommé à la cure de St-Gilles de Lotbinière ; en 1886, à celle de St-François de Beauce ; en 1892, à celle de St-Louis de Lotbinière, et en 1894 (1 juillet), à celle de St-Jean Baptiste de Québec où il résida onze ans et quinze jours. Depuis le 15 juillet 1905, il est retiré de l'exercice du ministère et

M. BENJAMIN DEMERS
ancien curé de St-Jean-Bte. de Québec

il réside actuellement au pensionnat de St-Louis de Gonzague appartenant aux RR. Sœurs de la Charité de Québec. (1)

4°

M. ROBERT LAGUEUX, né le 28 août 1866, à St-Romuald d'Etchemin, est fils de Pierre Lagueux et de Marie Guay. Après avoir fait ses études au Collège de Lévis, il partit pour Rome où il fut ordonné, le 8 avril 1890, à St-Jean de Latran, et prit le titre de *docteur en théologie.* A son retour de Rome, il enseigna la théologie à l'Université Laval jusqu'en 1899. Il fut alors nommé premier curé de St-Louis de Pintendre (1899-1903) et aujourd'hui il est curé de Berthier depuis 1903.

M. Robert Lagueux,
curé de Berthier.

(1) Voir notice dans "la famille Demers d'Etchemin P. Q."

5°

Le Révérend Père JOS. EDMOND-SILFRID GARANT, de l'ordre des Rédemptoristes, est né à St-Romuald, le 25 septembre 1878, du mariage de Joseph Garant et de Sophie Boivin. Après avoir fait ses études classiques au séminaire de Québec, il demanda son entrée dans l'ordre des Rédemptoristes et fut envoyé au noviciat de St-Trond (Belgique), où il entrait le 10 juillet 1897. Il fit sa profession religieuse, le 10 juillet 1898, et après avoir fait ses études théologiques au Studendat de Beauplateau en Ardennes (Belgique), il y fut ordonné prêtre, le 5 octobre 1902. De retour au Canada en 1903, il a été employé comme professeur à la maison de Ste-Anne de Beaupré puis comme missionnaire à Ste-Anne de Beaupré et à Ste-Anne de Montréal.

Rév. Père J.-S. Garant, C. SS. R.

6°

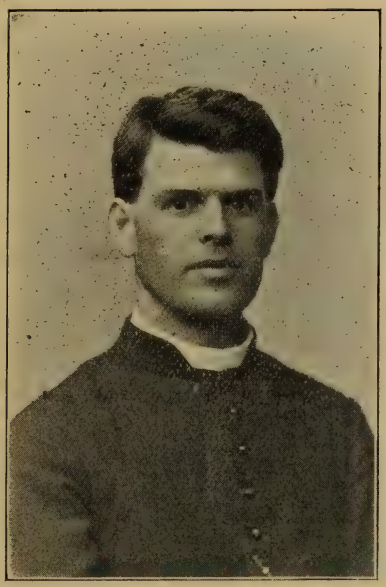

M. Alph. Tremblay, Vicaire.

M. E.-G. ALPHONSE TREMBLAY, fils de Elzéar-Hubert Tremblay, notaire, et de M.-Léocadie-Rebecca Delisle, est né, le 14 février 1876, à St-Romuald d'Etchemin. Il a fait ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec. Ordonné prêtre à Québec, le 21 mai 1905, il est aujourd'hui vicaire à Frampton, comté de Dorchester, P. Q.

7°

M. ULRIC MARTEL, ordonné prêtre dans la Basilique de Notre-Dame de Québec, le 13 mai 1906, est né à St-Romuald d'Etchemin, le 10 septembre 1879. Il est fils de Jean-Baptiste Martel et de Mathilde Chartré.

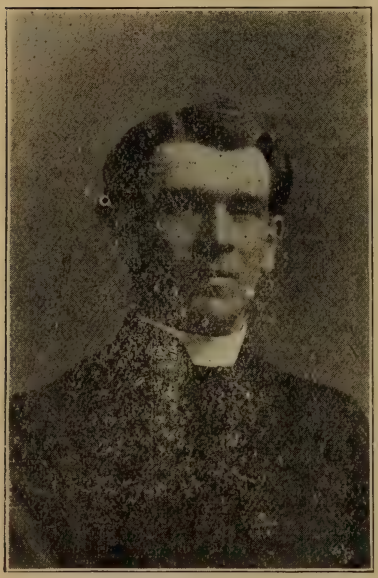

M. Ulric Martel

Il a fait ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec.

Son père, M. Jean-Baptiste Martel, est établi depuis 1878, à St-Romuald, où il tient une pharmacie.

II.—Les religieuses de la paroisse.

1° Sœur DARIA SAVARD, dite SAINT-PHILIPPE, fille de Laurent Savard et de Anastasie Lecours, née en 1867, entrée à la Congrégation de Notre-Dame en 1888, a fait sa profession religieuse en 1890.

2° Sœur ODILE BOIVIN, dite SAINTE-MARIE D'EPHESE, fille de Michel Boivin et de Delphine Filteau, née le 13 février 1863, entrée à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal le 19 août 1883, a fait sa profession religieuse le 26 août 1885.

3° Sœur MARIE-CELANIRE LAMBERT, dite SAINT-ELOI, fille de Louis Lambert et de Humbéline Boilard, née le 7 juin 1874, entrée à la Congrégation de Notre-Dame le 15 août 1885, a fait sa profession religieuse le 16 février 1898.

4° Sœur MARIE-VITALINE LABBÉ, dite SAINT-ROMUALD, fille de François Labbé et de Délina Simoneau, née le 17 juin 1874, entrée à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal le 27 décembre 1896, a fait sa paofession religieuse le 23 mai 1899.

5° Sœur LYDIA BEAULIEU, dite SAINTE-MARIE DU BON SECOURS, fille de Louis Beaulieu et de Marie Savard, née en 1879, entrée à la Congrégation de Notre-Dame en 1900, a fait sa profession religieuse en 1902.

6° Sœur EMMA BITTNER, dite SAINTE-ARTEMIE, fille de Joseph-Godfroi Bittner et de Domitilde Joncas, née le 14 octobre 1860, entrée à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal le 12 août 1881, a fait sa profession religieuse le 12 septembre 1883.

7° Sœur ANGELINA BITTNER, dite SAINT-GABRIEL ARCHANGE, fille de Joseph-Godfroi Bittner et de Domitilde Joncas, née le 31 janvier 1877, entrée à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal le 1er novembre 1897, a fait sa profession religieuse le 16 février 1900.

8° Sœur MARIE JULIE LECLERC, dite SAINTE-MARIE de la GARDE, fille de François Leclerc et de Bibiane Ouellet, née le 14 février 1858, entrée à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal le 21 mai 1877, afait sa profession religieuse le 9 octobre 1879.

9° Sœur MARIE-LOUISE EMMA MARTEL,

dite SAINTE-MATHILDE, fille de Jean-Baptiste Martel et de Mathilde Chartré, née le 31 mars 1871, entrée à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal le 28 septembre 1892, a fait sa profession religieuse le 5 mars 1895.

10° Sœur MARIE ELIZABETH SAMSON, dite SAINTE-ANTHIME, fille de Louis Samson et de Marie Délina Lapierre, née le 2 janvier 1877, entrée à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal le 30 octobre 1895, a fait sa profession religieuse le 17 février 1898.

11° Sœur PHILOMÈNE SAVARD, dite SAINTE HILARIE, fille de Laurent Savard et de Anastasie Lecours, née en 1864. Elle a fait sa profession religieuse chez les Sœurs de la Charité de Québec le 10 mai 1891.

12° Sœur ELMÉRINA BEAULIEU, dite SAINTE-MARTINIENNE, fille de Louis Beaulieu et de Marie Savard, née le 19 octobre 1875. Elle a fait sa profession religieuse chez les Sœurs de la Charité de Québec, le 21 septembre 1891.

13° Sœur JOSÉPHINE VACHON, dite SAINTE-CAMILLE, fille de Jean-Baptiste Vachon et de Camille Roberge, née en 1878. Elle a fait sa profession religieuse chez les Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours de St-Damien de Bellechasse, le 12 juillet 1900.

14° Sœur MARIE-LOUISE CANTIN, dite Mère MARIE DE L'INCARNATION, fille de Germain Cantin et de Rosalie Roberge, née en 1879. Elle a fait sa profession religieuse chez les Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 novembre 1903.

15° Sœur AGLAÉ GAGNON, dite SAINTE-ANASTASIE, fille de Zéphirin Gagnon et de Léontine

Fontaine, née en 1874. Elle a fait sa profession religieuse, sur son lit de mort, chez les Franciscaines Missionnaires de Marie de Québec. Décédée le 9 novembre 1904 et inhumée à Ste-Anne de Beaupré.

III.—Les médecins de la paroisse.

1°

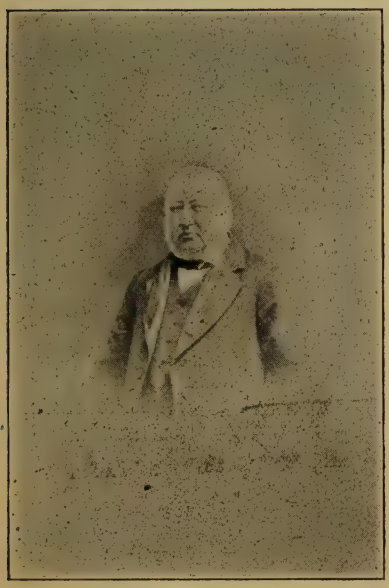

Dr J. M. Fitzgerald

Nous avons déjà dit que le premier médecin qui résida à Etchemin fut le docteur JAMES MAURICE FITZGERALD. Il était né à Dublin, Irlande, le 10 novembre 1812, et était marié à Mary Lord. Il demeura à St-Romuald pendant une trentaine d'années. Il mourut dans sa résidence de *Mount Desmond*, à St-Romuald, le 22 août 1874, à l'âge de 62 ans. Sa femme retourna en Irlande.

2°

Dr Ar. Dr Martigny

Le docteur ADALSTAN DE MARTIGNY marié à Marie-Louise-Adèle Lemoine de Martigny, et venant de Montréal, arriva à St-Romuald vers 1860. Il devait y pratiquer la médecine pendant plus de vingt ans. Il retourna à Montréal où il avait accepté du gouvernement de Québec la charge d'inspecteur des prisons.

3°

Le docteur MICHÆL JOSEPH AHERN, né à Québec, le 19 mars 1844, avait fait son cours d'études à l'Ecole-Normale de Québec. A la demande du curé Sax, il était venu à St-Romuald, tenir une école indépendante de 1862 à 1865.

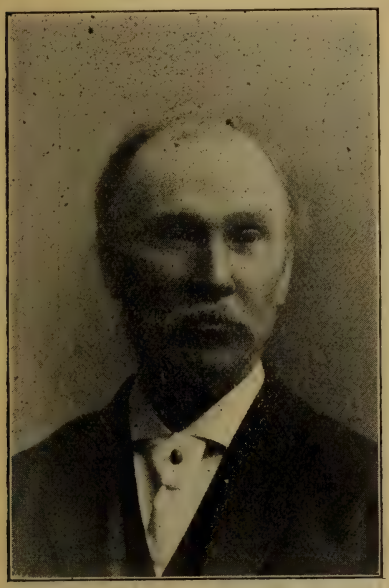

Dr M. J. AHERN

Un jour le curé Sax qui était charmé de son esprit vif et original, et de ses saillies remplies de sel celtique (irish wit), ne put s'empêcher de lui demander s'il avait l'intention de passer toute sa vie à faire l'école. "Il le faut bien, répondit le professeur, je n'ai pas les moyens d'aspirer à faire plus." — "Qu'est-ce que vous auriez aimé à faire de préférence à la classe ? demande le curé : —"J'aurais préféré étudier la médecine, répond aussitôt le jeune Ahern.— "Eh bien, dit le curé, allez à l'Université et dans quelques années vous serez médecin !"

Les paroles du curé avaient changé la vocation du professeur.

Après de fortes études médicales à l'Université Laval, le jeune Michael Ahern revenait, avec le titre de Docteur en médecine, se fixer à St-Romuald où il devait pratiquer pendant quatre ans. (1868-1872).

Il retourna alors à sa ville natale, où il devint pro-

fesseur à l'Université Laval et l'un des chirurgiens les plus célèbres de la ville.

Le curé Sax l'avait marié à Québec en 1877, avec M.-Gorgiana Marcotte qu'il eut le malheur de perdre le 6 avril 1896.

4°

P.-M. Guay, M. D., M. P.

Le docteur PIERRE-MALCOLM GUAY était fils de François-Xavier Guay et de M. Adelaïde Côté, et il était né en 1848 à Etchemin, alors desservi par St-Jean Chrysostôme. Il fit ses études au Séminaire de Québec

et fut reçu médecin en 1872 après le stage ordinaire d'études médicales à l'Université Laval.

Depuis 1883, il ne cessa d'être l'un des gouverneurs du collège des médecins et chirurgiens.

Il fut élu maire de St-Romuald puis, en février 1885, député du comté de Lévis aux communes, et réélu ensuite à chaque élection subséquente jusqu'à sa mort, le 19 février 1899.

Le docteur Guay avait épousé en 1874 Marie Louise Antoinette Roy, fille de feu M. J. E. Roy, en son vivant, sergent d'armes de l'assemblée législative de Québec. Il avait eu deux fils : *Edgar*, aujourd'hui employé à la douane de Québec, né le 14 mars 1875, et marié à Amarilda Dussault, et *Jules*, décédé le 24 mars 1902, à l'âge de 24 ans.

5°

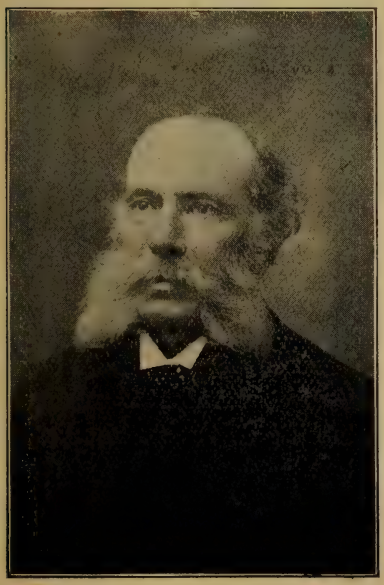

Dr. P. E. LEMIEUX.

Le docteur PIERRE EDOUARD LEMIEUX né à Etchemin, le 27 janvier 1849, est fils de Gabriel Lemieux et de Marie Forcade. Il fit ses études au Séminaire de Québec et au collège de Ste-Anne. Admis à la pratique de la médecine en 1874, il alla passer quelque temps aux Etats-Unis avant de se fixer définitivement à St-Romuald où il réside encore.

Il est marié à Marie Elise Lamontagne.

6°

Dr. THS. LAMBERT.

Le docteur THOMAS LAMBERT, fils de Julien Lambert et de Suzanne Roberge était né à St-Romuald le 4 novembre 1854. Après avoir fait ses études classiques au Séminaire de Québec et ses études médicales à l'Université Laval, il s'établit à St-Romuald en 1878. Il est décédé le 22 août 1893.

7°

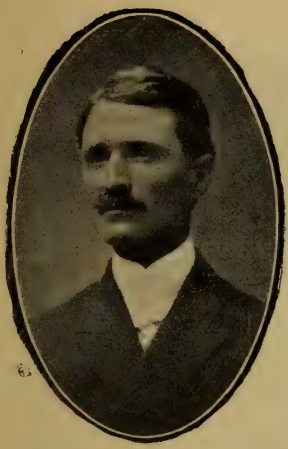

DR. J. A. VILLENEUVE

Le docteur JOSEPH-ALPHONSE VILLENEUVE est né le 15 avril 1865, et il est fils de Ferdinand Villeneuve et de Odile Morin. Il a fait ses études médicales à l'Université Laval et il pratique à St-Romuald depuis 1893.

8°

Le docteur MICHEL P. LAMBERT est né le premier novembre 1860, à St-Romuald et il est fils de Julien Lambert et de Suzanne Roberge. Après avoir fait ses études classiques au séminaire de Québec, il alla étudier la médecine à Montréal.

Etabli à St-Romuald depuis 1893, il s'est marié le 22 février 1893, avec Blanche Richard, de St-Romuald.

DR. M. P. LAMBERT

9°

Dr. NARCISSE CANTIN.

Le docteur NARCISSE CANTIN, fils de Narcisse Cantin et de Euphrosine Bégin, est né à St-Romuald le 11 mars 1863.

Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec et au collège de Ste-Anne, et il a suivi les cours de médecine à l'Université-Laval.

Admis à la pratique en 1893, il est établi à St-Côme de Kennébec où il a épousé Mary Ellen Donovan, le 6 août 1900.

Il est coroner-conjoint du district de Beauce.

10°

P. LAGUEUX, M. D.

Le docteur PIERRE LAGUEUX né à St-Romuald, le 3 octobre 1881, est fils de Pierre Lagueux et de Marie Guay. Après avoir fait ses études classiques au Collège de Lévis et ses études médicales à l'Université Laval il a été admis à la pratique de la médecine en 1905.

Il est actuellement médecin interne à l'Hôtel-Dieu de Québec, et il a, dit-on, intention d'aller pratiquer dans la ville de Lévis.

V.—Les avocats de la paroisse.

1°

Pierre Cantin, avocat.

PIERRE CANTIN, fils de Narcisse Cantin et de Euphrosine Bégin est né à St-Romuald le 24 juillet 1868.

Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec et il a étudié le droit à l'Université-Laval.

Admis au barreau de Québec le 17 janvier 1896, il est aujourd'hui membre de la société Lane & Cantin, avocats au barreau de Québec.

Il est marié avec Hozanna Veilleux, fille de Pierre Veilleux de St-David de l'Auberivière. Jusqu'à présent, M. Pierre Cantin est le seul avocat né dans la paroisse.

VI.—Les notaires de la paroisse.

1°

Etienne Simard N. P.

Nous avons déjà parlé du notaire ETIENNE SIMARD, (1) qui fut le premier notaire établi à St-Romuald, dès 1855. Il était natif de Ste-Anne de Beaupré et il se maria avec Célanire Lagueux, fille de Edouard Lagueux. Il a été maire de St-Romuald et de plus il a rempli les fonctions d'assistant greffier de la chambre des députés de Québec. Il est à sa retraite depuis plusieurs années.

---

(1) Chapitre XII.

2°

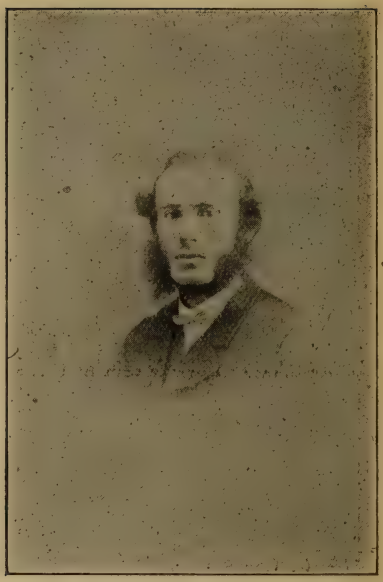

L. LALIBERTÉ, N. P.

Le notaire LÉONIDAS LALIBERTÉ, marié, en 1869, à M.-Julie Bilodeau, de Ste-Marie de la Beauce, était à St-Romuald, exerçant sa profession, de 1868 à 1870. Il alla se fixer ensuite à Ste-Marie de la Beauce, puis à Thetford Mines où il est décédé le 28 septembre 1903. Il a été inhumé à Ste-Marie de la Beauce le 1er octobre 1903, à l'âge de 61 ans.

Le notaire Léonidas Laliberté était né à Ste-Croix de Lotbinière, le 28 janvier 1843.

3°

E. H. Tremblay, N. P.

Le notaire ELZÉAR HUBERT TREMBLAY né à St-Jean, I. O. le 27 septembre 1848 a été admis à la pratique du notariat en 1873. Il se maria avec M.-Léocadie-Rebecca Delisle.

Le notaire E. H. Tremblay, a pratiqué à St-Romuald (1872-1878), à St-Agapit (1878-1890) et finalement à Shawenegan où il est décédé le 28 octobre 1900, à l'âge de 52 ans. Un de ses fils est prêtre, et vicaire à Frampton, comme nous l'avons déjà dit.

4°

N. D. LÉGARÉ N. P.

Le notaire NARCISSE DAMIEN LÉGARÉ venant de Québec où il avait été admis à la pratique du notariat, a résidé à St-Romuald de 1870 à 1880. Il s'y maria, le 21 avril 1873, avec Suzanne Lambert fille de Julien Lambert.

Il est décédé à Charlesbourg P. Q. le 18 mars 1904, à l'âge de 75 ans et 6 mois.

5°

Jos. Boutin dit Bourassa, N. P.

Le notaire JOSEPH BOUTIN DIT BOURASSA est né à St-Romuald, le 13 novembre 1854. Il a étudié au Collège de Lévis, au Séminaire de Québec et au Collège de Ste-Anne où il a terminé son cours classique en juin 1876.

Il a fait son cours de droit à l'Université Laval.

Admis à la pratique du notariat en 1880, il s'est fixé dans sa paroisse natale où il a toujours pratiqué.

Il s'est marié, le 14 juin 1882, avec Ursule Cantin, fille de Narcisse Cantin de St-Romuald.

6°

J.-T. Lemieux, N. P.

Le notaire JEAN-THÉOPHILE LEMIEUX est né à Notre-Dame de Lévis (aujourd'hui St-Télesphore) le 5 mars 1857. Il est fils de Benjamin Lemieux et de Marie-Louise Dussault. Il a fait ses études au Collège de Lévis et à l'Ecole-Normale de Québec.

Admis à la pratique du notariat en mai 1886, il a fixé sa résidence à St-Romuald depuis cette époque.

Il est marié à Elmina Moreau.

7°

Jos. Lagueux, N. P.

Le notaire JOSEPH LAGUEUX fils de Pierre Lagueux et de Marie Guay est né à St-Romuald, le 15 février 1875. Il a fait ses études classiques au collège de Lévis et son cours de droit à l'Université Laval.

Il est notaire depuis 1899 et pratique à St-Joseph de Lévis, où il s'est marié avec Donalda Lamontagne.

8°

M. Raoul Demers, clerc-notaire.

RAOUL DENERS, fils de Louis Julien Demers, M. P. et de Elmina Giroux, est né à St-Romuald le 7 août 1883. Il a fait son cours classique au collège de Lévis et son cours de droit à l'Université Laval. Il est clerc-notaire et doit être admis à la pratique en 1906.

VII.—Autres personnages de la paroisse.

1°

M. LOUIS-JULIEN DEMERS, fils de Benjamin Demers et de Félicité Carrier, est né à Etchemin le 9 décembre 1849. Après avoir complété ses études commerciales au Collège de Lévis, il fut employé comme commis chez M. J.-Bte Michaud, de Lévis.

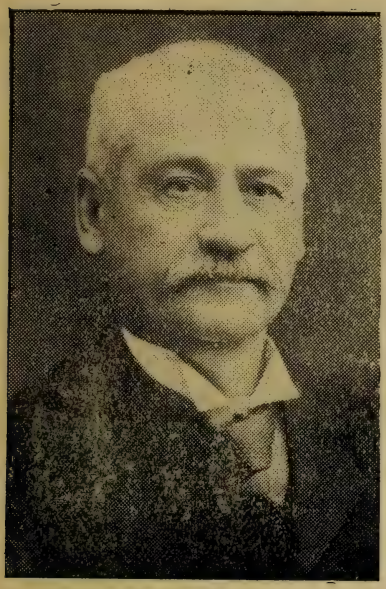

L.-J. Demers, M. P.

Il ouvrit un magasin de marchandises sèches à St-Romuald en 1880 et se maria en 1882 avec Elmina Giroux, fille de Pierre Giroux, de St-Jean-Chrysostôme. Il fut élu successivement, commissaire d'écoles, conseiller, maire et marguillier de sa paroisse. Il se retirait du commerce en 1897, et il fut appelé à prendre la succession du Dr. P.-M. Guay, dans la Chambre Fédérale d'Ottawa, comme membre pour le comté de Lévis. Il fut élu par acclamation en 1899 et en 1900 et 1904, par de grandes majorités.

Il est décédé à St-Romuald, le 29 avril 1905, laissant cinq enfants vivants.

2°

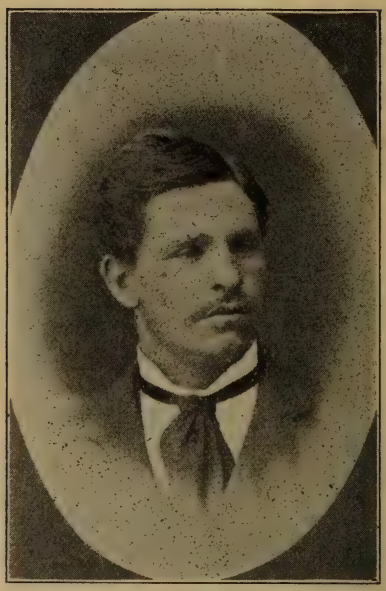

M. Geo. N. Guay

GEORGES-NAPOLÉON GUAY, fils de François-Xavier Guay et de Adélaïde Côté est né à St-Romuald, le 14 avril 1855.

Il a fait son cours commercial au collège de Lévis.

Il était employé civil du gouvernement fédéral à Québec où il exerçait les fonctions d'*inspecteur des poids et mesures.*

Marié depuis le 15 janvier 1879, à Marie Célina Demers, il est décédé à St-Romuald le 19 mai 1904, à l'âge de 49 ans.

Il a été commissaire d'écoles. Oscar Guay, un de ses enfants, est marchand à St-Romuald.

3°

M. Henri Lagueux

JOSEPH-HENRI LAGUEUX est né à St-Romuald le 16 janvier 1870.

Après avoir suivi le cours commercial du collège de Lévis et celui du collège de Ste-Marie de la Beauce, il s'est établi à St-Romuald sur les propriétés de son père, qu'il a considérablement augmentées.

Il est juge de paix et conseiller de la paroisse.

Il s'est marié en première noce avec Eva Villeneuve et en seconde noce avec Amanda Gagnon.

4°

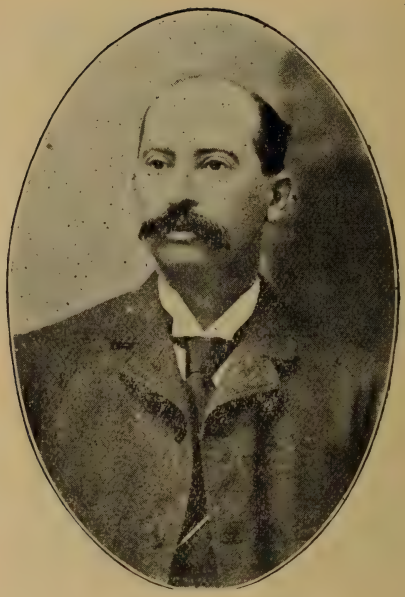

M. Louis Roberge maire.

M. LOUIS ROBERGE, fils de Hubert Roberge et de Philomène Lecours de New-Liverpool, est maire de St-Romuald depuis 1897. Il est aussi président des écoles de l'arrondissement de New-Liverpool.

Il est opérateur de télégraphe et marié à Maggie SinJohn. C'est un digne représentant de l'ancienne famille des Roberge d'Etchemin.

5°

M. Jos. St-Hilaire entrepreneur.

M. JOSEPH ST-HILAIRE, fils de Louis St-Hilaire, et marié, le 14 février 1887, à Maggie Bergeron est un entrepreneur actif de St-Romuald. C'est lui qui a conduit à bonne fin les travaux de réparation entrepris en 1901, à l'église de St-Romuald. Il a aussi entrepris ailleurs plusieurs travaux d'église.

Il a fait don à l'église de St-Romuald de quelques statues, entre autres celles de Ste.Anne et de Notre-Dame de Pitié.

6°

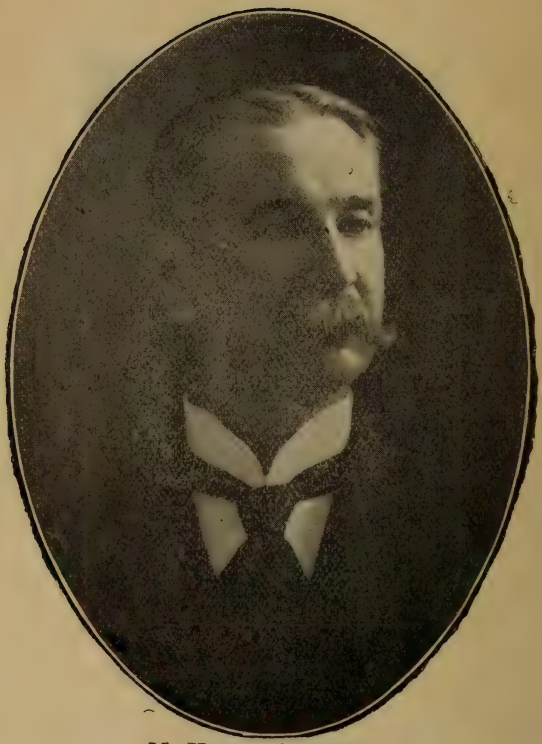

M. Henry Atkinson.

M. HENRY ATKINSON était né à Québec en 1832, et il était fils de M. Edward Atkinson qui avait encore quatre autres enfants : William Atkinson, Annie Atkinson (Mme D. C. Thompson), Harriett Atkinson (épouse de Sir James Lemoine), et Jessie Atkinson.

A la mort de M. Edward Atkinson qui périt victime de son zèle, pendant le grand choléra de Québec, M. Henry Atkinson, son frère, qui était le grand propriétaire de Spencer-Wood, se chargea des enfants.

Le jeune Henry Atkinson fit ses études à l'école du Dr. Wilkie de Québec et peu à peu il s'initia aux secrets du commerce de bois dans lequel il devait passer sa vie, aux moulins d'Etchemin qui étaient devenus la propriété de son oncle, M. Henry Atkinson, et auquel il devait succéder.

M. Henry Atkinson se maria en 1867, en Angleterre, avec Dame Celina Crawford, fille du Dr. Crawford, un chirurgien de la marine anglaise, et qui lui donna quatre garçons et trois filles.

Pendant plus de quarante ans, M. Henry Atkinson est demeuré dans la paroisse de St-Romuald dont il a été maire en 1880, et où la population a pu admirer ses brillantes qualités d'homme d'affaires et de digne citoyen.

M. Henry Atkinson est décédé, le 21 mai 1906, à Denver, Colorado, où il était allé, pour rétablir sa santé, en compagnie de madame Atkinson et de ses trois filles. Il était âgé de 63 ans 9 mois (1).

---

(1) Voir *Chronicle de Québec*, numéro du 26 mai 1906.

CHAPITRE VINGTIÈME

FONDATION DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL SECOURS DE CHARNY.

D'où vient son nom ?—La concession de l'Hêtrière.—La chute de la Chaudière.—La première messe à N.-D. de Charny par M. Célestin Lemieux.—M. H. Fortier, second desservant.—Construction de l'église.—M. O. Poirier, curé.—Bénédiction de l'église.—Presbytère.—Augmentation des familles.

En terminant cette monographie de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin, dans laquelle nous avons été amenés à faire aussi le récit de la fondation de la paroisse de St-Jean-Chrysostôme, nous ne pouvons nous empêcher de faire une courte excursion sur le territoire de cette petite et jolie paroisse, démembrée, depuis 1902, de St-Jean-Chrysostôme et située sur les bords de la Chaudière, aux confins de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin.

Cet endroit portait autrefois le nom très sentimental de " Belles Amours ", à raison sans doute de l'éloignement et de la tranquilité des bords escarpés et pittoresques de la chute de la Chaudière, où les étrangers aimaient, en grand nombre, à faire des promenades agréables. Plus tard, on l'a désigné sous le nom de " *Chaudière Curve.*"

Aujourd'hui la nouvelle paroisse est sous le vocable de " Notre Dame du Perpétuel Secours " auquel on a accolé le nom de " Charny " en souvenir de M. de Charny

Lauzon dont nous avons déjà parlé, (1) qui avait administré les biens de son frère, le grand sénéchal Jean de Lauzon, troisième seigneur de Lauzon, et qui avait été aussi gouverneur intérimaire de Québec.

M. de Charny avait toujours eu beaucoup de piété. Après la mort de sa femme, (2) il se détacha entièrement du monde pour se donner parfaitement à Dieu. (3) Le 24 février 1657, on voit qu'il fut nommé le premier préfet des Congréganistes de Notre-Dame, société religieuse que les Jésuites venaient de fonder à Québec. (4) Le 18 septembre de la même année, il abandonnait son gouvernement intérimaire à M. d'Ailleboust et s'embarquait pour la France avec le Père Poncet....Rendu dans sa patrie, il s'y fit ordonné prêtre et, le 16 juin 1659, il revenait à Québec sur le vaisseau qui emmenait l'évêque de Laval, le Père Lallemand et les prêtres de Bernières, Jean Torcapel et Philippe Pellerin....Mgr de Laval se l'attacha et le fit official puis Grand Vicaire.(5)

D'après les apparences, le nom populaire de la paroisse sera toujours " Notre-Dame de Charny" tout court.

La paroisse nouvelle a peu d'étendue ; elle ne comprend actuellement que les terres situées depuis la Chaudière jusqu'à la propriété de Jean Cantin inclusivement, dans cette concession de l'*Hêtrière*, où nous avons vu les Ducas, les Déjadon, les Créquis, commencer des défrichements en 1752 et les Michel Lemieux, les Claude Lemieux, habitants de la Pointe Lévy, prendre des terres en 1766.

Elle est traversée par deux lignes de chemin de fer,

---

(1). Chapitre III.
(2) Louis Giffard décédée le 30 octobre 1656.
(3) Hist. de l'Hôtel-Dieu p. 109.
(4) Journal des Jésuites p. 206.
(5) Hist. S. L., I—142.

l'une venant de la Rivière-du-Loup et l'autre venant de Lévis, qui se réunissent d'abord par une courbe (curve), non loin de l'église nouvelle, et finissent par s'unir complètement, en formant un angle aigu, près du pont de la Chaudière, construit vers 1850 par le *Grand-Tronc*. Elle est aussi à proximité de cette autre ligne de chemin de fer, passant dans la *concession du Saut* et devant relier l'*Intercolonial et le Grand-Tronc* au grand *pont* du St-Laurent.

Non loin de l'église de Notre-Dame de Charny (à environ 10 arpents), sur un terrain appartenant encore à la paroisse de St-Romuald d'Etchemin, se trouve la célèbre chute de la Chaudière dont nous avons déjà donné une description, dans les temps primitifs, (1) et au sujet de laquelle il nous plaît de citer encore l'histoire de la seigneurie de Lauzon. (2)

" Ce n'est ni le volume d'eau qui s'y jette, ni la hauteur d'où elle s'abat qui a rendu la chute de la Chaudière célèbre. Elle n'est pas de moitié aussi haute que celle de Montmorency et il s'en faut que la masse de ses eaux soit aussi considérable. Si au printemps, à la fonte des neiges, elle prend des proportions grandioses, au milieu de la saison d'été, son lit se dessèche et elle n'est plus qu'une cascatelle pittoresque.

" Ce qui en fait le charme principal, c'est la beauté du paysage qui l'encadre, c'est la forme gracieuse de ses colonnes d'eau, c'est l'aspect étrange des rochers contre lesquels elle vient se briser, c'est la solitude et le calme décors au milieu desquels elle roule ses flots tourmentés. Rien de plus pittoresque que cette nature agreste, rien de saisissant comme le contraste de cette tranquilité et de

---

(1) Chapitre I.
(2) Introduction XXIV-XXV.

cette paix parfaite à côté de cette clameur assourdissante.

" Le grandiose spectacle de la chute Montmorency étonne et surprend l'œil, la nature attrayante du saut de la Chaudière le réjouit. . . ."

Aujourd'hui l'industrie électrique est venue s'emparer de cette force superbe d'énergie, en construisant une immense chaussée sur le haut de la chute ; cependant, comme il n'y a encore du côté est, ni maisons ni usines, la tranquilité des lieux environnants est toujours la même et rien ne semble gâter le tableau.

" La chute de la rivière Chaudière, si peu visitée aujourd'hui, était autrefois fort recherchée des touristes. Plusieurs en ont laissé de belles descriptions dans le récit de leurs voyages. L'explorateur anglais Isaac Weld s'y rendit en 1796, et il ne peut taire le plaisir qu'il eut à contempler cette belle scène de la nature. Avant lui, madame Frances Brooke, célèbre romancière qui vécut plusieurs années en Canada, peu de temps après la cession du pays à l'Angleterre, en avait parlé en termes pleins d'admiration, dans son roman d'*Emely Montague* et dans l'histoire de *Lady Julia Mandeville.*

" Au mois d'août 1807, un autre voyageur anglais, John Lambert, y allait à son tour en compagnie de M. Hawdon, garde magasin genéral du département des sauvages, et du lieutenant Burke du 100ème régiment. Il déclare que le spectacle qu'il y vit était plus beau encore que celui de la chute Montmorency. C'est lui qui raconte que les bois qui environnaient la chute étaient tellement épais qu'un capitaine de vaisseau s'y égara un jour. Le malheureux avait erré en vain à travers la solitude dans l'espoir de rejoindre ses compagnons. Il était mort de faim et d'épuisement. Son

cadavre fut retrouvé deux mois après, à près de deux milles du sentier. (1)

" En 1822, le touriste Hodgson visitait la Chaudière et s'émerveillait de sa beauté, même après avoir vu le Niagara.

" On voit de cette cataracte une très jolie gravure prise d'une esquisse qu'en fit le fameux dessinateur anglais, W. H. Bartlett. (2)

" On en trouve aussi un dessin à *la sepia* dans les œuvres de George Heriot."(3)

Ce dernier dessin est en la possession de M. Jos. Edmond Roy, l'auteur de l'histoire de la seigneurie de Lauzon.

Mais comment est-on parvenu à obtenir l'érection de la paroisse de Notre-Dame de Charny ?

La population de l'*Hêtrière* ou de *Chaudière Curve* appartenait à la paroisse de St-Jean-Chrysostôme, et les familles qui en majorité y cultivaient la terre, prenaient volontiers le chemin de l'église de St-Jean, avec leurs chevaux et voitures, et franchissaient une distance d'environ cinq milles, soit par le chemin de l'Hétrière et de Taniata, soit par le chemin qui longe la rivière et par la route de Beaulieu. Les résidants qui n'avaient point de voitures faisaient un trajet plus court en prenant, à pied, la ligne de l'*Intercolonial* ; quelque fois ils avaient l'usage d'un *char à bras* (hand-car).

Mais avec le temps, par suite des travaux qui augmentaient de plus en plus dans les hangards (sheds) de *l'Intercolonial*, la population s'était accrue, et grand nombre de personnes, surtout parmi les femmes et les

---

(1) Travels through Lower-Canada, etc., I—419-428.
(2) Canadian Scenery de Willis, I, 121.
(3) Hist. S. L., loco citato.

enfants, se trouvaient dans la quasi impossibilité de remplir leurs devoirs religieux.

Le pieux et zélé M. Auclair, curé de St-Jean Chrysostôme, comprenant la position de ces familles qui n'avaient point de voitures pour se rendre à l'église, venait souvent, le dimanche après-midi, à l'école de l'endroit, faire le catéchisme aux enfants et donner des exercices de dévotion.

Cédant aux instances réitérées des familles de *Chaudière Curve* qui ne cultivaient point la terre, et un peu contre les désirs des paroissiens de St-Jean Chrysostôme naturellement opposés à un démembrement, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec permit l'installation d'une chapelle temporaire dans l'ancienne salle à diner de la gare de l'*Intercolonial* et chargea M. Célestin Lemieux, du collège de Lévis, d'aller y faire les offices, le dimanche, et y donner des instructions.

M. Lemieux recevait sa lettre de desservant, le 27 juin 1902, et deux jours après, le 29 juin, fête de St-Pierre et St-Paul, grâce au travail généreux des citoyens de l'endroit, il pouvait dire la messe dans le local improvisé et bien trop étroit pour contenir toute la population.

Il fut alors question de placer la nouvelle mission sous le vocable de *St-Célestin*, patron du premier desservant, mais les citoyens ayant manifesté le désir d'être mis sous la protection de la Ste-Vierge, vû qu'ils étaient continuellement exposés à des dangers dans leurs travaux sur les chemins de fer, on la plaça, sous le vocable de *Notre-Dame du Perpétuel Secours*, comme nous l'avons dit, avec le titre *civil* de Charny.

M. Célestin Lemieux d'ailleurs ne devait rester à Charny que peu de temps. Il devait retourner à son

cher collège de Lévis, où il a fait beaucoup de bien depuis qu'il est prêtre.

Le 20 juillet 1902, M. Hilaire Fortier, un autre prêtre du collège de Lévis, allait prendre charge de cette desserte où il devait, pendant un an, se dévouer avec zèle et courage à tous les travaux nécessaires pour organiser la nouvelle paroisse. M. Hilaire Fortier est né à Ste-Claire, le 2 mars 1865, et il est prêtre depuis le 20 mai 1894.

Le 19 février 1903, Mgr. H. Têtu, aumônier de l'archevêché de Québec, député par Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Québec, présidait une assemblée des paroissiens de Notre-Dame de Charny, pour y vérifier les allégués d'une requête, en date du 9 janvier précédent, demandant une érection canonique de la nouvelle paroisse.

Le décret canonique porte la date du 2 mars 1903, et celui de l'érection civile, la date du 29 juin 1903.

Le premier acte inscrit dans les régistres est l'acte de baptême de Joseph Désiré Patrice, un enfant de Adélard Demers ; il est daté du 22 mars 1903.

Le 12 juillet 1903, la paroisse faisait sa première élection de marguilliers, comme suit : MM. Ferdinand Demers père, Jean Cantin. Edouard Fontaine, marguilliers du banc d'œuvre et MM. Pierre Morneau, J.-Bte. Lemieux, Gabriel Lemieux, Joseph Fontaine, Georges Fontaine, anciens marguilliers.

Depuis l'érection canonique et civile de la paroisse de *Notre-Dame du Perpétuel Secours de Charny*, M. Hilaire Fortier, le second desservant, en était devenu *effectivement* le premier curé, sans avoir reçu aucune nomination officielle.

Dans la même année, la municipalité rurale ainsi

que la commission des écoles furent organisées dans la paroisse de N.-D. de Charny.

En même temps, on n'oubliait pas la grande affaire de la construction d'une église et du choix d'un terrain pour un cimetière. Deux respectables citoyens de la nouvelle paroisse, MM. Jean-Baptiste Lemieux et Pierre Fontaine avaient généreusement cédé à la fabrique les terrains nécessaires, moyennant une légère redevance facile à rencontrer pour cette même fabrique. L'église et le presbytère furent construits sur le terrain venant de M. J.-Bte Lemieux et mesurant 60,250 pieds en superficie. Le cimetière a été organisé sur le terrain de M. Fontaine et mesurant 45,000 en superficie. (1)

L'église qui est en pierres et en briques d'Ecosse fut commencée au printemps de 1903, sous la direction de M. Joseph St-Hilaire, de St-Romuald. Elle a une longueur de 85 pieds sur une largeur de 55 pieds, et elle est susceptible d'agrandissement avec le temps.

La première pierre de l'église fut bénie le 7 juin 1903, par Mgr H. Têtu, aumonier de l'archevêché, à la générosité duquel l'église doit beaucoup de ses ornements, et le sermon fut donné par le Révérend Père Tamisier, S. J.

Les murs avançaient rapidement sur cette petite élévation où l'église apparait aujourd'hui dans toute sa beauté, et déjà on allait mettre le comble sur ces murs, quand M. H. Fortier, le pieux et digne curé de Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Charny, fut appelé par son archevêque, à se consacrer complètement à l'œuvre du Collège de Lévis où il devait rendre de grands services.

---

(1) Voir archives de N.-D. de Charny.

Ses paroissiens qui avaient apprécié ses qualités ne le virent pas partir sans regret.

Il était remplacé, le 29 juillet 1903, par M. Omer Poirier, originaire de St-Joseph de la Beauce, et né le 25 octobre 1866. Depuis son ordination, le 19 mai 1894, il avait été professeur au collège de Lévis, et vicaire à Notre-Dame de Lévis. M. Poirier se mit à l'œuvre immédiatement pour mener à bonne fin les travaux de l'église commencés par son prédécesseur.

Doué d'un caractère vif et entreprenant, et plein de zèle pour le progrès de sa chère paroisse, il ne devait pas avoir peur de faire des appels chaleureux à la générosité de ses paroissiens et autres, pour solder les dépenses considérables qu'il avait à rencontrer.

Il continua à dire la messe dans la *chapelle temporaire* de la gare de l'Intercolonial et il logea dans une maison non loin de la gare.

Enfin, le 15 novembre 1903, eut lieu la bénédiction de la nouvelle église. Ce fut un jour de joie extraordinaire pour les paroissiens. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec qui avait suivi avec grand intérêt les progrès de cette nouvelle mission, maintenant érigée en paroisse, voulut s'y rendre en personne pour faire cette bénédiction et y célébrer une grand'messe pontificale. Le sermon fut donné par M. C. E. Carrier, ancien supérieur du collège de Lévis.

Les pavillons en grand nombre flottaient au vent et le corps de musique de St-Romuald faisait retentir les airs des plus beaux morceaux de son répertoire.

Le curé Poirier dût ensuite travailler à la construction d'un presbytère qui fut placé à l'est de l'église. Les travaux commencèrent de bonne heure au printemps de 1904. Bâti en briques d'Ecosse, comme l'église, ce pres-

bytère, très élégant à l'extérieur et très comfortable à l'intérieur, a toutes les allures d'un joli *cottage.*

Cette jeune paroisse de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Charny grandira vite, si l'on en juge par les apparences.

En 1903, sa population ne comptait que 437 catholiques avec 8 protestants. En 1905 elle était de 596 catholiques avec 9 protestants. En cette année 1906, on nous assure que la population comptera au delà de 800 âmes.

Les travaux sur les chemins de fer du Grand Tronc, de l'Intercolonial et de la nouvelle ligne conduisant au grand pont en construction sur le St-Laurent devront attirer un grand nombre de nouvelles familles dans la nouvelle paroisse et contribuer à la faire marcher dans la voie du progrès.

Qui sait ? Peut-être qu'avant longtemps, la ligne *des tramways* du comté de Lévis se rendra dans la paroisse de N.-D. de Charny, jettera un pont sur la Chaudière, en face de la chute, construira nn parc dans les environs et créera, dans cette contrée vraiment pittoresque, des *attractions* qui la feront rivaliser avec la région du saut Montmorency.

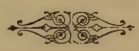

APPENDICE

A

LISTE DES MARGUILLIERS DE ST-JEAN CHRYSOSTOME (1830-1854)

1830	Michel Cantin	1843	Pierre Blanchette
*	Pierre Lagueux	1843	Louis Carrier
	Joseph Gosselin	1844	Louis Couture
1831	François Simoneau	1845*	Julien Lambert
1832	Augustin Couture fils	1846	Abraham Cantin
1833	Alexis Dumas	1847	Norbert Gosselin
1834	Abraham Bégin	1848	Pierre Lambert
1835*	François Couture	1849*	Antoine Hallé
1836	Jean Rouleau	1850	Benoni Gosselin
1838	Albert Bégin	1851	Joachim Paradis
1839*	Edouard Lagueux	1852*	Louis Roberge
1840	Jean-Bte. Tardif	1853	François Roberge
1841	Joachim Paradis	1854	Joachim Levasseur
1842*	Jean Marie Côté		

* indique ceux d'Etchemin.

B

LISTE DES PRESIDENTS DES COMMISSAIRES D'ECOLES DE ST-JEAN-CHRYSOSTOME (1846-1854).

1846—P. Beaumont, prêtre,
1847—Michel Couture
1848—Louis Gosselin
1849—Jean-Baptiste Vachon
1850—P. Beaumont, prêtre.

C

REQUÊTE DES HABITANTS D'ETCHEMIN DEMANDANT A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR PIERRE FLAVIEN TURGEON, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, LA CONSTRUCTION D'UNE ÉGLISE À ETCHEMIN.

Qu'il plaise à Votre Grandeur.

Les soussignés formant la majorité des habitants franc-tenanciers intéressés au démembrement de la paroisse de St-Jean-Chrysostôme de Lauzon (et) à la formation d'une nouvelle paroisse, tous propriétaires de terres formant le premier rang des concessions de la paroisse de Saint Jean-Chrysostôme de Lauzon, au nombre de quarante-sept, sur lesquelles terres se trouvent aussi quatre-vingt-un emplacements habités, sans y comprendre un grand nombre d'autres domiciliés, donnant ensemble mil cinquante et un communiants, et seize cent trente et une âmes, Vous représentent bien respectueusement que cette population toute catholique romaine augmente rapidement, que la distance moyenne est d'environ une lieue et demie pour aller à l'église, que souvent les chemins sont mauvais et que les trois quarts au moins des familles qui composent cette population, n'ont point les moyens d'avoir et d'entretenir des chevaux et voitures pour aller au service divin et sont privées des instructions religieuses.

Pour remède à un tel malaise, nous Vous demandons, en toute humilité et respect, de nous diviser de la paroisse de Saint Jean-Chrysostôme, si Vous le trouvez convenable, et de nous permettre de bâtir une *église*, sous l'invocation de tel saint ou sainte qu'il plaira à Votre Grandeur et que nous vous prions d'en marquer ou faire marquer la place au plus tôt sur un terrain d'en-

viron sept arpents et demi en superficie, situé assurément dans le plus bel endroit de la dite concession, que les Sieurs Benjamin Demers, Edouard Lagueux et Narcisse Cantin sont prêts à donner à Votre Grandeur pour cette fin.—Ce terrain est propre pour y ériger et construire presbytère, cimetière et toutes autres dépendances nécessaires, ainsi qu'il appert par le Plan ci-annexé (de) cette première concession suscitée et bornée comme suit : pardevant au nord-ouest au fleuve St-Laurent, par derrière au sud-est, partie par les concessions Taniata, St-Jean et l'Hêtrière, au côté nord-est à la rivière Etchemin, et au côté sud-ouest à la rivière *Bruyante* ou *Chaudière.*

Vos Pétitionnaires, persuadés que Votre Grandeur payera une dûe attention aux exposés ci-dessus, et confiants dans la bonté de leurs vues, osent se flatter que Votre Grandeur voudra bien décider et ordonner ce que dans sa Sagesse Elle trouvera juste et raisonnable aux fins de la présente ; et Vos Pétitionnaires, autant par devoir que par reconnaissance, ne cesseront de prier.

Saint-Jean Chrysostôme de Lauzon, le 25 septembre 1853.

(Signatures)

Ed. Lagueux	Damase Roberge
J.-B. Vachon	Benjamin Demers
John McNaughton	Gabriel Lemieux
Edouard Horion	L. Tanguay, inst.
Pierre Lagueux (fils)	Henry McReady
John McReady	Octave Bourgette
J.-B. Vachon (fils)	Widow Henry McReady
David Hardy	Robert McReady
Pierre Bourassa	Joseph Forcade

Mich. McAvoy
Etienne Gauvreau
Lawrence Moore
Edouard Croteau
Augustin Plaisance
Joseph Bergeron
Pierre Lagueux (père)
Thomas Hickey
Michel Gouette
Edmond Turgeon
Joseph Croteau
James Esmond
Lawrence Esmond
Edouard Bisson
Jean Vallière
Pierre Cammiry
Edward Cullin
Odilon Vachon
Agenus Vachon
George Vachon
Thomas Fecteaux
Donald Kennedy
Jean Fecteau
John McNaughton
Thos Callaghan
John Tearney
François Nolin
Magloire Pichet dit St-
Jean Samson [Hilaire
Angus Carrier
Joseph Gosselin
Louis Bolduc
David Carrier
Louis Roberge
Hubert Roberge
Magloire Roberge
Thomas Proulx
Laurent Savard
Thomas Joncas
Chrysologue Joncas
Antoine Joncas
Augustin Joncas.
Joseph Roberge
Eusèbe Pelletier
Jean Baillargeon
Etienne Nolin
Edouard Pelletier
Louis Cadoret
Jean Jolicœur
Romain Emond
Frederick Marcoux
Joseph Morency
John Menion
Jacques Labri
Richard Topping
Elisée Legendre
Ignace Côté
Laurent Bernier
Isaac Fontaine
Anthime Fréchet
J.-Bte Pelletier
Narcisse Auger
Casimir Vallières
L.-Hubert Roberge
Hubert Roberge
James McCew

Jean Falardeau
Jean Gauthier
Pierre Buisson
Louis Cadoret, père
Louis Cadoret, fils
Anthime Gongua
J.-Bte Huard
François Huard
Edouard Lavertu
Magloire Huard
Jacques Cadoret
Vincent Gagnon
Charles Roucelle
Albert Forcade
Frs Bélanger
Abraham Guay
Prudent Anctil
Jean Nadaux
Edward Carrigan
Baptiste Morin
J. W. Murphy
Léon Toussaint
Jan Tremblez
Théophile Nolin
Thimothy McNaghan
Isaac Vallière
Louis Fontaine
Amable Toussaint
S. D. Lepurgy (?)
Ths. Latulippe
George Toppen
Louis Bilodeau
Elie Hainse
François Martin
Augustin Beaulay
Pierre Cammiré
Louis Huard
Michel Carrière
George Cadorette
Léon Cadorette
Jean Lavertu
Benjamin Bourassa
Olivier Lavertu, père
Pierre Gonqua
John Cullin
Etienne Deni
Paschal Boucher
François Fecto
Napoléon Isabelle
François Breton
Pierre Rouleau fils
Etienne Genet
Louis Vermette fils
William Harding
Richard Healy
James Closton
Ferdinand Nolin
Edouard Nolin
Joseph DeVarennes
Antoine Toussaint
William Gallaghan
Thos. Gibbons
James Galogaly
André Bourassa
Nazaire Hainse
John McDerman

John McGuire
Edouard Bourassa
Zephirin Landry
William Hyland
W. Reynold
Julien Simoneau
François Arnos
Edward Arnos
Samuel Lemieux
Even. Rousseau
Patrick Shanghnessy
François Couture
Louis Demers
Michel Fontaine
Jack Cart
Louis Bouleau
Louis Lambert
Jean-Baptiste. St-Hilaire
Pierre Jelicare
Baptiste Jelicare
Isidore Barney
Isaac Tirarra
John Demers
Magloire Demers
Joseph Croteaux
Edward Jelicarue
Jos. S. McLaughlin
John Dougherty
Michael Egan
Pierre Buske
Jérémie Vasseur
William Cassol
James Neville

Felix Bourassa
Omer Morin
Terence O'Brien
Charles Samson
J. Bte Hamel
John McDonald
Antoine Lachance
Antoine Gagné
Cassimere Maurice
François Xav. Goslin
Pierre Landry
Fréderick Dunn
John St Hilaire
David Bonneau
Pierre St Pierre
Amable Roberge
George Aumond
Edward Burke
Modeste Falardeau
Jean Falardeau
Charles Bonneaux
Jack Demers
Julien Croteaux sen.
Julien Croteaux jun.
Germain Bresham
Elisée Carrier
Patrick Deegan
Ferdinand Allard
Joseph Goslin
Pierre Rollo
Joseph Lambert
Daniel O'Brien
Thos. O'Brien

John Shanhan
Louis Gelly
Edward Lavine
William Duggan
Xavier Guay
Joseph Forcade
Julien Lambert (père)
Remi Lambert
Julien Lambert (fils)
Joseph Lambert sén.
Joseph Lambert jun.
Julien Lambert
M. Neville
J. Mclean (?)
John B. Vallière
Louis Vallière
George Brown
David McNamea
Dennis Kelly
John O'Shea
Thimothy Kelly
Patrick O'Brien
Michael Shehan
Michael McHeough
John Cain
John Hartney
John Hartnet
Patrick Walsh
Harry Walsh
James Higgins
John Murray
James Nowlan
James Lynch

Benjamin Roberge
John Côté
John Bapt. Demers
Patrick Fitzgerald
Joseph Gagnon
Etienne Couture
Xavier Joncas
Edouard Paquet
Ferdina Joncas
George Bourassa
François Bourassa
John Mckenzie
Philippe Leclerc
Benjamin Valière
Xaxier Valière
Thomas Gagnon
John Mernin
Jeremiah O'Connell
James Smyth
Philip Smyth
James Smith
Thomas Rustuck
Thomas Moriarty
Thomas Caplice
Johney Crour
Mathew Crour
John Gearn
Patrick Gearn
John Mully
Rich'd Doraher
Rich'd Kelley
William Casey
Denis Gibbins

John Malrooney
Owen Flanaghan
Dennis Summers
James Smith
Philippe Smith
François St-Pierre
Pierre Dion
Louis Dion
William Kerr
François Simoneau
George Eward
François Buske
Joseph Gérard
Isaïe Bergeron
W. Roberts
Dennis Gaherty
James Smith
Louis Mariage
Henry Gear
Antoine Alé
James McInley
Thomas Roberge
Louis Curodeau
John Harding
Richard Heagher
Ignace Roberge
François Berton
J. Baptisse Paradis
Jean Bapt. Gauselin
Thomas Frichet
Patrick Gallahan
John Nagle
John Driscoll

Pratrick Connors
Patrick Collins
James Burns
James Smith
Flavien Laporte
Joseph Labrie
Edouard Gagnon
Antoine Lambert père
Antoine Lambert fils
Etienne Gagné
Celestin Gagné
Frs-Xav. Boucher
Benjamin Boucher
Procul St-Hilaire
James Thomson
James Sin John
Narcisse Cantin
Ralph Wilson
Thomas Rich
Henry Flagan
Pierre Gagnon
Joseph Huard
Alex. Falardeau
Thomas Wilson
Robert McNaughton
Pierre Cantin
Pierre Cantin fils
James Don
Barne Don
John Don
F. B. McNamie
Joseph Corriveau
William Murphy

James Sheehan
Hubert Lemieux
Michael Shannon
Pierre Roberge
Ferdinand Roberge
James Coyle
Slevan Bell
Jean Marie Côté
Abraham Cantin
Louis Forgues
Ignace Samson
Jos. Maurice Fitzgerald M.D.
Augustin Simoneau
Julien Demers
Chs. Gilchrist
Michel McCarthy
James Smith
George Hallé
Jeremias Sullivan
Edward McGuire
Andrew Thomson
William Fleming
Michael Connors
Michael Shamron
Léon Côté
Anthime Côté
Louis Paradis
France Samson
Louis Lemieux
Louis Paradis
Gabriel Lemieux
John Curran
John (?)
Antoine Hallé (fils)
François Hallé
Octave Hallé

Nous soussignés certifions que les signatures ci-dessus et aux autres parts et noms entrés *sous marque d'une croix* sont véritables.

St-Jean Chrysostôme, le 27 septembre 1853.

(Signé) Pierre Lambert
Donald Kennedy
John McReady
John Stanton.

D

LISTE DES MARGUILLIERS DE LA PAROISSE ST-ROMUALD D'ETCHEMIN DEPUIS 1854.

9 juillet 1854	Edouard Lagueux Léon Côté Edouard Horion	Marg. du banc.

	Benjamin Côté	Ancien Marguilliers
	Joseph Forcade	
	Antoine Hallé	
	Etienne Roberge père	
	Julien Lambert	
1854	John McNaughton	
1855	Benjamin Demers	
1856	Pierre Bourassa	
1857	Pierre Cantin	
	Louis Roberge	
	John Stanton	
1858	Joseph Lambert	
1859	Abraham Cantin	
1860	Hubert Roberge	
1861	Thomas Wilson	
1862	Narcisse Cantin	
1863	Louis Forgues	
1864	Joseph Girard	
1865	Robert McReady	
1866	Pierre Lagueux	
1867	Ignace Samson	
1868	Magloire Roberge	
1869	John McNaughton	
1870	Frs-Xavier Guay	
1871	Louis Roberge	
1872	Vincent Gagnon	
1873	James Gaherty	
1874	Frs-Xavier Joncas	
1875	Joseph Roberge	
1876	David Hardy	
1877	Edward McNaughton	
1878	Augustin Couture	
1878	Eusèbe Pelletier	
1879	Isaïe Bergeron	

1880 John McReady
1881 Pierre Pichette St-Hilaire
1882 Jean-Bte Vachon
1883 Damase Roberge
1884 James Kiely
1885 Anthime Côté
1886 Augustin Simoneau
1887 Albert Forcade
1888 Napoléon McReady
1889 Edouard Leclerc
1890 Rémi Lambert
1891 Casimir Roberge
1892 James Conroy
1893 Alcide Aubert
1894 Louis Julien Demers
1895 Paul Gagnon
1896 Michael Esmond
1897 Dr Pierre Ed. Lemieux
1898 Théophile Hallé
1899 Norbert Couture
1900 Peter William Wells
1901 Narcisse Gingras
1902 Rigobert Bégin
1903 Louis Demers
1904 Michael Nolan
1905 Edouard Toussaint

E

LISTES DES MAIRES DE LA PAROISSE DE ST-ROMUALD DEPUIS 1855

1855	Edouard Lagueux J. P.	maire
30 juillet	John McReady	conseiller
	F. X. Guay	do
	Narcisse Cantin	do
	Anthime Côté	do
	Thimothy Amiraux	do
	Pierre Lagueux fils	do
1858	Edouard Horion,	maire
1862	Pierre Lagueux	do
1872	John McKenzie	do
1874	Etienne Simard	do
1877	Pierre Lagueux	do
1878	Xavier Joncas	do
1879	Ferdinand Villeneuve	do
1880	Henry Atkinson	do
1881	Joseph Bittner	do
1882	Anthime Côté	do
1883	Pierre Lagueux	do
1885	Dr. P. M. Guay	do
1887	Albert Forcade	do
1889	Louis Julien Demers	do
1891	Jos. Boutin Bourassa	do
1897	Louis Roberge	do

F

1° LISTE DES PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE D'ETCHEMIN DEPUIS 1856.

1856	Laurent Savard
1757	Frs-Xavier Guay

1868 Narcisse Cantin
1873 Pierre Lagueux
1875 Narcisse Cantin
1879 E. H. Tremblay N. P.
1880 Rémi Lambert
1883 Pierre Lagueux
1890 Olivier Lambert
1891 Edouard Leclerc
1892 Rev. M. P. Lessard
1896 Edouard Côté
1900 George Bégin
1902 Edouard Nolin
1905 Louis Martineau

2° LISTE DES PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE NEW-LIVERPOOL, DEPUIS 1861

1861 Joseph Roberge
1866 Magloire Roberge
1869 Thomas Joncas
1874 Louis Diot
1875 Jean-Bte Vermette
1876 Jacques Cadorette
1879 Louis Lambert
1880 Paul Gagnon
1883 Norbert Couture
1885 Louis Demers
1888 Louis Nolin
1890 Casimir Roberge
1891 Louis Roberge
1892 Napoléon McReady
1893 Louis Demers
1894 Joseph Fréchette
1895 Honoré McReady

1897 Johnny McReady
1900 Louis Nolin
1901 Johnny Bourget
1903 Charles Demers
1904 Louis Roberge.

3°—Liste des Présidents de la Commission Scolaire *du Saut* depuis 1887.

1887 Jacob Cantin
1889 Joseph Curodeau
1891 Stanislas Boucher
1892 Norbert Couture
1895 Adjutor Cantin
1896 Olivier Roberge
1898 Ignace Couture
1899 Ignace Lambert
1901 Stanislas Boucher
1903 André Cantin
1904 Pierre Côté.

G

MEMORANDA DE L'ANNÉE 1906.

I.—Le cinquantenaire de l'église.

L'église de St-Romuald d'Etchemin ayant été bénie et livrée au culte le 3 avril 1856, se trouve à célébrer, en cette année 1906, ses premières *noces d'or*. Espérons qu'elle sera préservée de l'incendie et de tout autre accident et qu'elle pourra. dans l'avenir, célébrer encore plusieurs noces d'or. Puissent surtout ses célèbres peintures, dont nous avons donné la description, continuer encore longtemps à faire les délices des visiteurs intelligents et l'orgueil des paroissiens !

II.—La population de la paroisse.

La population, en 1906, d'après le dernier recensement du curé Richard, compte 3657 âmes dont 2568 *communiants* et 1089 *non-communiants*. Il y a 732 familles canadiennes et 20 familles irlandaises ; en tout : 752 familles catholiques.

La population protestante compte 10 familles renfermant environ 40 âmes.

Lors de la formation de la paroisse, d'après le premier rapport du curé Sax en 1856, la population catholique de la paroisse comprenait 1500 âmes, dont 1000 communiants et 500 non-communiants. Il y avait alors 185 familles canadiennes, 65 familles irlandaises, et environ 40 familles protestantes qui comptaient 150 âmes.

On voit, par là. que les familles canadiennes ont considérablement augmenté et que les familles irlandaises et protestantes ont beaucoup diminué.

III. Quelques noms sur le recensement du curé, en 1906.

Au presbytère :

M. Charles Philippe Richard, curé

M. Jos. Alexis Guillot, vicaire

Au monastère des Trappistines :

Revd. Père Cléophas, Trappiste, chapelain

Revde. mère Marie-Joseph Fabre, supérieure

9 religieuses françaises,—8 novices,—4 postulantes et 2 sœurs tourières.

Au couvent de la paroisse :

Les Sœurs de la congrégation de Notre-Dame.

Sœur Marie-Anne, supérieure
" St-Félix de Candalice, religieuse
" Ste-Eléonora do
" St-Louis du Rosaire do
" St-Alphonse de Rodriguez do
" Ste-Martine do
" St-Stanislas de Marie do
" Ste-Marie Philomène do
" Ste-Radagonde do

275 élèves, dont 40 pensionnaires et 235 externes.

Au Collège :

Les Chers Frères Maristes.

Frère Boniface. supérieur
" Dioscoride
" Marie-Philibert
" Charles-Etienne
" Jean-Gabriel
" Adrien-Auguste
" Ernest-Béatrix

230 élèves externes.—Pas de pensionnaires.

Au banc d'œuvre de la fabrique :

Rigobert Bégin, marguillier en exercice
Louis Demers, marguillier
Michael Nolan do
Edouard Toussaint do

Au Conseil municipal :

Louis Roberge, maire
Paul Gagnon, conseiller

Joseph Roberge do
Joseph Nolin do
Henri Lagueux do
Philéas Pâquet do
Octave Forgues do
J. T. Lemieux N. P. secrétaire.

Aux trois Commissions des écoles :

1° Etchemin :

Louis Martineau, président,
Léon Gagnon. commissaire,
Léon Dorval, do
Isaïe Morency, do
Edouard Gingras, do
Jos. Thomas Fournier, secrétaire.

2° New-Liverpool :

Louis Roberge, président,
James Pelletier, commissaire,
Achille Cadoret, do
Pierre Simoneau, do
Edouard Villers do
J. T. Lemieux, N. P., secrétaire.

3° Saut de la Chaudière :

Pierre Côté, président,
Octave Lemelin, commissaire,
Joseph Côté, do
Israel Couture do
Joseph Curodeau do
Arthur Cantin, secrétaire.

A la Commission de la Paix :

François Leclerc
Henri Lagueux
J. Bte Martel
Ferd. Villeneuve.

Aux bureaux de poste :

Edouard Roberge, (Etchemin)
Joseph Joncas, (Pont Etchemin)
Honoré McReady, (New Liverpool)
Augustin Couture, (Chaudière Bassin)

Pierre E. Lemieux, médecin
Michel P. Lambert, do
Alphonse Villeneuve, do
Etienne Simard (retiré), notaire
Jos. Boutin-Bourassa, do
J. T. Lemieux, do
Raoul Demers (clerc)- do
Pierre Cantin, avocat
J. Bte Martel, pharmacien
La pharmacie de St-Romuald

Marchands de bois :

Héritiers H. Atkinson MM. Breakey
H. C. Atkinson Louis Martineau
Ed. Harper Wade
H. C. Crawford, gérant des moulins d'Etchemin
The Gravel Lumber Company (St-Thélesphore)
The Edson Fitch Company (H. E. Peters, gérant)
Jos. Garant George Bégin
E. Benson

Rentiers :

Damase Roberge
Augustin Simoneau
Frs. Leclerc
Ferd. Roy
Edouard Grosleau
Joseph Demers
Michel Boivin

Banque :

La succursale de la Banque de Québec
(W. Crawford, gérant)

Marchands :

J. O. Gagnon & Cie (Siméon Bilodeau, gérant).
La Cie commerciale et industrielle de St-Romuald
(J. A. Marier, gérant).

Xavier Côté
Ths. Dechêne
G. Oscar Guay
Joseph Joncas
Jacques Labrie
Julien Lambert
Arthur Levasseur
Edm. Robitaille
Eusèbe Roberge
Calixte Roy
Ed. Toussaint
Alph. Toussaint
W. Wells
Léo Alain
Eugène Croteau
Augustin Couture
Jos. Dubuc
Ed. Gingras
Théophile Hardy
James Kiely
Joseph Landry
George Lee
Georges Marois
Joseph Nolin
Pierre Robitaille
Louis St-Hilaire
Geo. St-Hilaire
Alph. St-Hilaire
John McReady
Alfred Demers
Jos. Picard

Hôteliers :

Joseph Boulet
Eugène Nadeau
William Lee
Augustin Paradis

Charetiers :

Olivier Bélanger
Joseph Breton
Gaspard Cauchon
Baptiste Emond
Georges Emond
Jean Fradet
Naz. Gingras
P. Isabel
Joseph Lefebvre
Damase Nolet
Michel Paradis
Franc. Belleau
Jos. Couture
Jérémie Demers
Hon. Emond
Frs. Fecteau
Remi Giasson
Narcisse Goulet
Ferd. Joncas
Etienne Morin
Jean Robitaille
Noël Dubé.

Entrepreneurs :

Ferd. Villeneuve
Hon. Huard
Jos St-Hilaire
Jos. Villeneuve

Contre-Maîtres :

Ed. Leclerc
Arthur Aubert
Alcide Aubert
Théophile Morneau

Commis :

B. Anderson
Ed. Labrie
Alph. Bergeron
Jos· Bégin
Aristide Dumont
Alf. Joncas
Adjutor Labrie
Henri Beaudry
Jos. Ed. Fournier
J. N. Joncas

Forgerons :

Théophile Hallé
Amédée DeVarennes
Jules Hallé
Geo. Lambert
Frs. Ratté

Bouchers :

Ovide Bérubé — Louis Demers
Israël Guay — Hon. Tremblay
P. Bégin

Charrons :

Hect. Bertrand — Philéas Faucher
Michel Robitaille

Mesureurs de bois, (cullers) :

Télesphore Gagnon, — Paul Girard
J. B. H. Landry — John Lynch,
Amb. Vermette — Robert Wilson,
John Wilson, — Joseph Boulet,
Télesphore Gagnon.

Arrimeurs :

James Conroy, — Joseph Roberge

Embouteilleurs :

Alph. Giguère, — Louis Labrecque.

Agents :

Isaïe Bélanger, — J. A. Campeau,
Norbert Couture, — Alb. Thériault.
J. Bte Martel, fils.

Cultivateurs :

Louis Boucher — Amédée Cantin
Abraham Cantin, — Jacob Cantin
Adjutor Cantin, — Narcisse Cantin
Joseph Cantin — Polycarpe Cantin
Pierre Cantin — Anthime Côté

Onésiphore Cantin
Télesphore Cantin
Israel Couture
Frs-X. Joncas
Olivier Roberge
Arth. St-Hilaire
Octave Forgues
LeBreton de ville Landry
Louis Roberge
Ant. Samson
Georges Roberge
Pierre St-Hilaire, père
Hon. Robitaille.

Menuisiers :

Cyprien Béchard
Ed. Picard
Firmin Godreau
Jean-Bte Gosselin Snr.
Hon. Huard
Pierre Joncas
Théop. Montigny
Léon Lefrançois
Henri Lemelin
Narc. Nolin
Stanislas Boucher
Philippe Demers
J.-Bte. Gosselin Jr.
Lazare Grenier
Fort. Marcoux
Jos. Lacroix
Jos. Lavoie
J.-Bte. Nicol
Nap. Lord
Pierre St-Hilaire
Pierre St-Hilaire

Cordonniers :

Geo. Dechènes
Pierre Dorval

Boulangers :

Théod. Cauchon
Arthur Grosleau
Uldéric Leclerc
Frs. Grosleau
Alph. Huard
James Fréchette

Barbiers :

Ed. Lambert
Cyr. Vermette
Jos. Bois
Nap. Desroches

Bateliers :

Auguste Blais
Philéas Pâquet
Benjamin Bourassa
Théophile Hardy
Louis Hardy
Josaphat Charest
Léon Gagnon
Jos. Gendron
Arthur Roberge
Jos. Boucher
Benj. Pâquet
Victor Hardy
Jos. Hardy
Michel Hardy
Jos. Gagnon
Paul Gagnon
Xavier Lambert
Pantaléon Roberge

Divers :

Odilon Vallières, Horloger
J. P. Kiely do
Rigobert Bégin, tanneur
Napoléon Boutet, couvreur
Alex. Bardaux, jardinier
David Brochu, mécanicien
Pierre Carrier, charpentier
Jos. Déchêne, ferblantier
Nap. Desrochers, sellier
Théophile Dion, mécanicien
Etienne Dufresne, ingénieur
Patrick Esmond, plongeur
Sam. Fournier, peintre
Jos. Gendron. laitier
Fré. Goddard, ingénieur
Julien Gosselin, do
Ed. Labrie, do
Thom. Lafontaine, photographe
Théoph. Landry, maçon
Alfred Laperrière, sellier
Emile Lapierre, pâtissier

Ovide Leclerc, sacristain
Jos. Lessard, mécanicien
Adjutor Marcoux, commis-voyageur
Evence Guay, " "
Frank Martel, ingénieur
Allen McLaren, foreman
L. M. Maguire, do
Michael Nolan, employé civil
Achille Picard, meublier
Geo. Roberge, agent de station
Jos. Roberge, charpentier
Jos. St-Hilaire, tailleur
Oct. St-Hilaire, peintre
Léon Topping, maçon
Ernest Vachon, peintre

(Et grand nombre d'autres).

IV.—Un coup d'œil sur le St-Romuald d'aujourd'hui.

La paroisse de St-Romuald d'Etchemin est bornée au nord-ouest par le fleuve St-Laurent, au sud-ouest par la rivière Chaudière, au sud-est par les paroisses de Notre-Dame de Charny et de St-Jean-Chrysostôme et au nord-est par la rivière Etchemin. Il faut cependant y ajouter, depuis 1881, une étendue d'environ quarante-sept arpents en superficie, située au nord-est de la rivière Etchemin, dans la paroisse civile de St-Télesphore et annexée, pour les fins religieuses, à la paroisse de St-Romuald d'Etchemin.

La paroisse est divisée géographiquement en trois parties distinctes, comme suit :

1° La partie *d'Etchemin* depuis le pont qui traverse le chemin de fer au nord-est de la rivière Etchemin jusqu'à la pointe Benson ;

2° La partie du *New-Liverpool* qui s'étend, sur les bords du fleuve, depuis la pointe Benson jusqu'à la rivière Chaudière où est construit le *pont Garneau* ;

3° La partie *du Saut* qui commence sur les hauteurs de la *Côte Rouge* et finit aux limites de Notre-Dame de Charny.

Dans ces trois parties ou divisions de la paroisse, il y a deux églises : une dans la division d'Etchemin pour tous les catholiques romains de la paroisse, et une autre, sur le sommet de la *Côte Rouge*, pour tous les protestants.

Il n'y a qu'une municipalité rurale.

Mais il y a trois municipalités scolaires ayant chacune une commission scolaire avec écoles, à part d'une commission *dissidente* pour les protestants.

Nous jeterons un coup d'œil rapide sur ces trois divisions de la paroisse.

1° Etchemin.

Cette partie de la paroisse n'est plus recouverte d'une épaisse forêt de bois de toute sorte comme elle l'était dans les temps primitifs ; c'est à peine si l'on y voit quelques vieux ormes, sur les bords du fleuve, ou quelques arbres plantés pour servir d'embellissement. Mais la disposition du terrain en amphithéâtre est toujours la même.

Au bord du fleuve, depuis la rivière Etchemin jusqu'à la pointe Benson, l'espace est presque partout occupé par des édifices de toute sorte ; il n'y a des éclaircies que sur les propriétés de MM. Narcisse Cantin et Etienne Simard.

C'est dans cette partie que l'on trouve l'hôtel-de-ville, la banque, deux bureaux de poste, beaucoup de beaux magasins, des hôtelleries et un grand nombre de résidences privées parmi lesquelles il y en a de très jolies. C'est là que sont les moulins Atkinson, la manufacture Fitch, et un peu plus bas les moulins Gravel, dans St-Télesphore. C'est là que le tramway électrique venant de Lévis, transporte avec rapidité les passagers de St-Romuald à Lévis et à Québec, pendant, que à la pointe Benson, le bateau à vapeur " Le Frontenac," appartenant à la *Compagnie Maritime et Industrielle de Lévis*, voyage entre St-Romuald et Québec. C'est là que l'on a commencé en 1905, au nom de la compagnie du *crédit municipal*, un grand aqueduc en fer. C'est là aussi que les habitants des paroisses voisines viennent en grand nombre vendre leurs denrées aux familles nombreuses qui résident dans les maisons bâties sur le grand chemin ou sur les rues transversales. C'est là véritablement que se trouve le centre des affaires.

Sur le sommet de la première élévation, on aperçoit l'église, le presbytère, le collège, le couvent et un grand nombre de maisons, surtout aux approches de la rivière Etchemin. Une manufacture y est en construction. C'est sur cette élévation que passe le chemin de fer du Grand-Tronc, utilisé par l'Intercolonial ; une gare est construite à peu de distance de la rivière.

Sur toute cette étendue, il y a encore des terrains considérables qui sont très-propices pour la construction des maisons.

La seconde élévation, que l'on appelle la *grande côte*, ne contient aujourd'hui que le cimetière avec sa chapelle, et le monastère des Trappistines près de l'Etchemin.

Qui peut dire ce qui se passera à Etchemin dans les cinquante ans qui vont suivre ? Comme nous ne sommes pas prophète, nous ne pouvons pas prophétiser.

2° NEW-LIVERPOOL.

Cette partie de la paroisse a perdu de son ancienne splendeur. Peu de bâtiments viennent aujourd'hui y chercher les bois de commerce pour les transporter en Angleterre. Les moulins Benson et Ritchie sont disparus. Dans la belle anse de New-Liverpool, le chantier de M. Wade est loin d'avoir l'importance qu'avait celui de M. Benson. Les maisons demésurément longues que l'on y voyait autrefois ont fait place à d'autres bien moins considérables. Il y a une maison d'école dirigée des maîtresses diplômées, et, autour de cette maison d'école, il y a un groupe de résidences privées, un bureau de poste, des magasins, etc. Mais depuis la pointe Benson jusqu'au pont Garneau, il n'y a plus cette activité que le commerce de bois entretenait.

En sera-t-il toujours ainsi ? Nous le croyons pas. La vaste et splendide anse de New-Liverpool devra attirer un jour les regards des capitalistes qui viendront, comme autrefois, y amasser de grandes fortunes, non pas peut-être dans le commerce de bois, mais dans d'autres industries très-importantes.

3° LE SAUT.

La division du *saut* contient plusieurs familles qui cultivent la terre et plusieurs autres qui sont groupées dans un petit village, sur les hauteurs du bassin de la Chaudière où l'on voit des magasins, un bureau de poste, une école, etc. C'est au centre de ce village que vient aboutir le *chemin de fer Breakey* qui amène des moulins de St-Augustin , le bois que l'on lance dans de longues glissoires pour le descendre au bas du bassin et le charger ensuite sur les bateaux.

La construction actuelle du grand pont sur le St-Laurent a nécessité la construction d'un autre pont sur la Chaudière, en haut du bassin, et d'un chemin de fer pour relier ce grand pont à l'*Intercolonial* ou au *Grand-Tronc.*

Ces travaux ont donné beaucoup d'activité dans la concession *du saut.* On croit que lorsque le pont permettra aux compagnies de chemin de fer d'y passer leurs nombreux et puissants engins, cette activité devra augmenter considérablement. De nombreuses familles devront s'y fixer, et déjà plusieurs voient, dans un avenir peu éloigné, une église nouvelle s'élever, quelque part sur les hauteurs, à un endroit central et commode pour y réunir les familles de la divison de *New-Liverpool* et celles de la division *du Saut.*

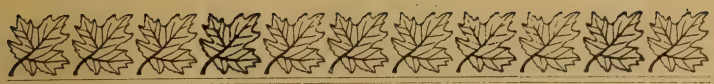

H

EPILOGUE.

Notre tâche est achevée.

Nous voulions raconter l'histoire de ce petit coin de terre situé *entre les deux rivières Etchemin et Chaudière*, à environ quatre milles de Québec, et devenu la paroisse de St-Romuald d'Etchemin.

Avec les documents que nous avions en mains, nous avons dit comment ce territoire a été organisé et comment il a été d'abord occupé par quelques familles canadiennes, cultivant la terre, auxquelles sont venues s'ajouter dans la suite d'autres familles canadiennes et étrangères qui y ont été attirées par le travail dans les moulins, les chantiers et d'autres industries.

Les familles de la paroisse,—peu nombreuses dans le commencement, comme nous l'avons vu—atteignent aujourd'hui le chiffre d'au delà 750. Nous regrettons beaucoup de n'avoir pu faire connaître l'histoire de chacune de ces familles. Cependant, à part des familles les plus anciennes et les plus importantes dont nous avons parlé plus longuement, nous ne croyons pas avoir omis de mentionner au moins les noms des autres familles.

Desservi pendant cent cinquante ans par les curés de St-Joseph de la pointe de Lévy et pendant vingt-cinq ans par les curés de St-Jean-Chrysostôme, le territoire d'Etchemin a eu son autonomie complète en 1854, alors qu'il fut organisé en paroisse sous le vocable de saint Romuald.

Pendant cette période de deux siècles et quart, nous avons salué avec respect les missionnaires, les curés, les vicaires, les marchands de bois, les hommes de profession et les principaux citoyens qui ont fait leur marque dans Etchemin et y ont donné de beaux exemples de vertus chrétiennes et civiques que leurs successeurs sont invités à imiter.

Le nombre des prêtres, des religieux ou des religieuses qui sont nés à Etchemin n'est pas considérable, comparativement au nombre des familles qui l'habitent.

Il y a eu, quelquefois, comme ailleurs, de grandes excitations dans certaines luttes *municipales* ou *politiques*. Il y a eu aussi des désordres, des rixes causés par l'abus des boissons enivrantes. Quelquefois aussi on a entendu parler de chicanes et de procès qui ne doivent pas nous étonner parmi les descendants de ces Normands, à réputation chicanière, qui s'étaient établis sur ce territoire d'Etchemin. Mais il nous est agréable de constater, que notre plume n'a pas eu à faire le récit d'aucun meurtre, ni d'aucun de ces crimes odieux qui défraient la chronique locale pendant toute une génération et qui laissent sur la réputation d'une paroisse des taches ineffaçables.

Nous avons aussi jeté un regard sur le présent.

Au point de vue religieux, la paroisse est parfaitement organisée avec sa belle église, son collège, son couvent et ses écoles catholiques, où se continue l'instruction religieuse commencée dans la chaire de l'église par le curé ; il y a même un monastère de Trappistines où les bonnes religieuses, tout en travaillant à leur propre sanctification, dans la pratique des *conseils évangéliques*, prient pour ceux qui oublient de prier.

Au point de vue civil, l'organisation municipale se

se perfectionne de plus en plus, aux fins d'améliorer les chemins publics, de donner toutes les commodités nécessitées par le progrès moderne et l'hygiène publique, de prévenir les incendies qui pourraient être désastreux au milieu des maisons nombreuses construites en bois et très près les unes des autres, de veiller au maintien du bon ordre et de la paix, et enfin d'appeler sur le sol de la paroisse, des industries nouvelles qui donneront aux familles, les moyens de vivre que l'on trouvait autrefois dans le travail des moulins et des chantiers.

A ce point de vue, la tâche des esprits dirigeants et des hommes d'affaires de la paroisse est de la plus haute importance.

Mais, tout en travaillant à atteindre ce noble but, les citoyens de la paroisse devront aimer à monter souvent sur cette côte où se trouve l'église qui est l'œuvre de leur générosité et de leur zèle religieux, afin d'y entendre la parole de Dieu qui leur fera connaître leurs devoirs envers Dieu et envers le prochain.

C'est à l'église en effet,—et non dans les grands journaux quotidiens,—qu'ils apprendront à se mettre en garde contre les habitudes de l'intempérance qui cause tant de désordres dans les familles, contre les excès de ce luxe *américain* qui envahit de plus en plus nos paroisses et qui fait oublier de régler les dépenses sur le revenu, contre les dangers d'un certain nombre de sociétés philanthropiques qui sont vraiment les filles de la franc-maçonnerie condamnée par l'Eglise, et contre toutes les occasions de perdition devenues si nombreuses aujourd'hui, à raison des facilités de communication.

C'est à l'église en un mot, que les paroissiens connaîtront les vertus de charité, de sobriété, de pureté,

d'honnêteté et de franchise qu'ils doivent pratiquer, comme chrétiens et comme citoyens.

Ce qui fait la beauté et la grandeur d'une famille, c'est la fidèle observance des lois contenues dans le décalogue et le saint évangile.

Or une paroisse n'est pas autre chose qu'une grande famille dont le pasteur, représentant l'église catholique, est le père. Si la loi promulguée par le Christ est mise en pratique, la paroisse y trouvera la source de son bonheur, de sa force et de sa grandeur.

La *fertilité des terres* d'une paroisse peut augmenter les richesses de ceux qui en sont les propriétaires ; mais ce n'est pas à l'*abondance des gerbes et des produits agricoles* que l'on mesure le vrai mérite d'une paroisse.

Le *grand nombre des usines à hautes cheminées* ou *des manufactures* d'un village peut donner l'abondance dans les familles ouvrières, mais ne sera jamais la source principale de sa vraie grandeur.

Le *site enchanteur d'une paroisse* pourra charmer le voyageur ou le touriste, mais n'imposera pas le respect et la confiance que les habitants n'inspirent pas, par la sagesse de leur conduite.

Les *vrais éléments* qui constituent la grandeur d'une paroisse sont les suivants :

1° La *docilité respectueuse* des paroissiens envers le pasteur qui est chargé de la direction morale et religieuse de la paroisse, comme le pilote est chargé de la conduite d'un navire sur les eaux de notre beau fleuve.

2° La *probité reconnue* des habitants dont la parole donnée vaut *un contrat.* Heureuse la paroisse où on peut dire : " Ici vous pouvez être tranquille dans vos ventes et vos achats ; tout le monde est honnête."

3° La *moralité générale et publique* de tous. C'est là un des plus beaux fleurons de la couronne d'une paroisse et qui lui donne au dehors une réputation enviable. Pour cela, les pères de familles et les autorités civiles doivent venir en aide au curé et éloigner toutes les causes d'immoralité, comme la vente des boissons enivrantes, l'entrée des romans ou des journaux corrupteurs, la présence des personnages ou des lieux dangereux ou suspects.

4° La *surveillance de l'enfance et de la jeunesse*, soit à l'école, soit dans la famille, soit dehors. Rien de plus honorable pour une paroisse quand la jeunesse y grandit dans le travail et la vertu et non dans la dissipation et l'esprit de révolte contre les parents !

5° L'*esprit de charité chrétienne* qui n'attaque pas la réputation du prochain, qui rend les gens complaisants, serviables, généreux les uns envers les autres, compatissants envers les pauvres et les éloigne des chicanes et des procès. (1)

6° La *généreuse émulation* qui pousse les citoyens à contribuer, suivant leur moyens, aux grandes œuvres de la paroisse, comme l'église, le couvent, le collège, les écoles, les institutions d'utilité publique. Cette émulation, si elle est bien comprise, fera aussi prendre à tous, les moyens de veiller à la santé générale, par l'éloignement de toute *nuisance publique*, et par l'entretien convenable des maisons, des cours, des égouts, etc.

C'est avec ce petit sermon, que nous prenons congé de la chère et belle paroisse de St-Romuald d'Etchemin, dont nous avons fait *passer devant nos yeux et notre cœur*, l'histoire vraiment instructive.

---

(1) Voir De Verdeney, *plans oratoires*, pages 545, 546.

Nous lui souhaitons, dans l'avenir, bonheur et succès, dans la voie du progrès *chrétien*, conformément aux enseignements de Notre Mère la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

TABLES DES MATIERES

Page

PRÉFACE 5

CHAPITRE PREMIER

ETCHEMIN EN 1651

Une pêcherie établie à Etchemin en 1651 par Eustache Lambert.—A cette occasion, on fait connaître la seigneurie de Lauzon et ses premiers colons,—la rivière au Loup-Marin ou Etchemin,—les sauvages Etchemins,—la topographie du sol entre les deux rivières,—les sauvages Abénaquis,—la rivière *Bruyante* ou Chaudière, avec son bassin et son saut 13

CHAPITRE SECOND

LES PREMIÈRES FAMILLES D'ETCHEMIN

I. Eustache Lambert et ses descendants.—II Jean Demers (Dumets) et ses descendants.—III Réné Leduc et son gendre, Joseph Roberge, qui fut la souche d'un grand nombre de familes Roberge, dans Lauzon 27

CHAPITRE TROISIÈME

LES PREMIÈRES FAMILLES D'ETCHEMIN (Suite)

Jean Adam.— Nicolas Massard.— Jean Guy.— François Bissot.—Jean Charpentier dit Lapaille.—André Bergeron.—Le Sieur Mouffle.—Adrien Leclerc.—Jean-Baptiste Ducas et son gendre, Charles Déjadon.—M. de la Martinière.—Louis Cantin. 47

CHAPITRE QUATRIÈME

LA VIE PRIMITIVE A ETCHEMIN

Difficultés et privations.—Le logement.—Les moyens de vivre : la chasse, la pêche, la culture de la terre.—Le canot.—Paroles de la mère de l'Incernation.—Le marché de Québec.—Une réunion de famille ou l'on fait connaître l'état d'Etchemin et les familles en 1681.—La carte de Catalogne vers 1700..... 59

CHAPITRE CINQUIÈME

L'AVEU ET DÉNOMBREMENT DE LA SEIGNEURIE DE LAUZON EN 1723

Noms des colons à Etchemin.—A Taniata.—A l'Hétrière.. 71

CHAPITRE SIXIÈME

LA DESSERTE RELIGIEUSE D'ETCHEMIN JUSQU'EN 1760

Etchemin à fait partie de la paroisse de Notre-Dame de Québec jusqu'en 1679.—Et de la paroisse de St-Joseph de Lévy, depuis 1679 jusqu'en 1829.—Les missionnaires: Thomas Jos. Morel, Georges Harel, Claude Volant de Saint-Claude, Germain Morin, Ambroise Pellerin, Jean Pinguet.—Les curés : I M. Philippe Boucher, II M. Montenon de la Rue. III M. Louis Jos. Mercereau. IV M. Youville-Dufost. 77

CHAPITRE SEPTIÈME

QUELQUES FAITS HISTORIQUES

I Les incursions des Iroquois.—II Un village Abénaquis à la Chaudière (1683-1700).—III Hivernement de 400 sauvages à Etchemin en 1747.—IV Perte du vaisseau du roi, *Le Caméléon*, au bassin de la Chaudière en 1753.—Etchemin au temps de la conquête (1759-1760)..... 89

CHAPITRE HUITIÈME

ETCHEMIN DE 1760 A 1800

Etat des esprits après la conquête.—Etienne Charest vend la seigneurie de Lauzon au gouverneur Murray (1765) et passe

en France.—Les censitaires donnent un *titre nouvel* au neuvième seigneur.—Route Taniata.—Nouveaux colons dans l'Hétrière.—Henry Caldwell afferme la seigneurie (1774).—Route dans Beaulieu.—Concession St-Augustin.—Route du Saut.—Emeutes au sujet des chemins 111

CHAPITRE NEUVIÈME

ETCHEMIN DE 1800 A 1830

Henry Caldwell, dixième seigneur de Lauzon (1801).—Commerce de bois.—Moulins d'Etchemin.—Manoir seigneurial.—Chemin de front de Taniata.—Travaux à St-Nicolas.—Les MM. Hamilton à New-Liverpool.—John Caldwell successeur de son père et onzième seigneur de Lauzon.—Etat d'Echemin et de New-Liverpool en 1815.—Immigration venant des vieux pays.—Catholiques et protestants.—La défalcation du receveur-général Caldwell connue en 1823.—Procès de Caldwell devant la chambre d'assemblée.—Le lieutenant-colonel P. Lambert.—Pont sur l'Etchemin en 1818.—Pont sur la Chaudière en 1830..... 121

CHAPITRE DIXIEME

LA VIE A ETCHEMIN VERS 1800

Une visite à Etchemin, où l'on fait connaître les usages,—les coutumes,—l'intérieur des maisons et des dépendances,—les meubles,—la vaisselle,—les industries domestiques,—les contrats de mariage,—les actes de donation,—l'instruction..... 137

CHAPITRE ONZIÈME

LA DESSERTE RELIGIEUSE D'ETCHEMIN DE 1760 A 1830

Les curés de St-Joseph de la Pointe-Lévy: 4ième M. Youville-Dufost (suite); 5ième, M. Augustin Hubert; 6ième, M. Jean-Jacques Berthiaume; 7ième, M. Michel Masse.—On demande l'érection d'une nouvelle paroisse.—D'autres veulent avoir l'église au centre..... 155

CHAPITRE DOUZIÈME

ETCHEMIN EN 1830

Les anciennes et les nouvelles familles canadiennes.—Les familles Lagueux et Cantin.—Les familles irlandaises.—Les familles protestantes.—Un coup d'œil sur les concessions en arrière d'Etchemin..... 177

CHAPITRE TREIZIÈME

LA DESSERTE RELIGIEUSE D'ETCHEMIN PAR ST-JEAN-CHRYSOSTOME (1830-1854)

Fondation de la paroisse de St-Jean-Chrysostôme.—Le desservant, M. Dufresne.—Les curés Leduc, Daveluy et Beaumont.— La chapelle.— Construction de l'église.—Les curés depuis 1854..... 195

CHAPITRE QUATORZIÈME

ETCHEMIN DE 1830 A 1854

De l'instruction à Etchemin.—Les premières écoles.—Le choléra de 1832.—La disette dans les paroisses de la seigneurie.—L'ivrognerie.—Progrès des communications fluviales avec Québec.—Les derniers efforts de sir John Caldwell.—Augmentation des familles à Etchemin..... 209

CHAPITRE QUINZIÈME

FORMATION DE LA PAROISSE DE ST-ROMUALD D'ETCHEMIN (1854-1865)

Décret d'érection.—M. P. T. Sax, premier curé.—La chapelle provisoire.—Construction du presbytère et de l'église.—Bénédiction de l'église (1856).—Repression des désordres.—Les moulins de Caldwell passent à M. Henry Atkinson.—Augmentation des familles.—Caractère du curé Sax..... 227

CHAPITRE SEIZIÈME

LA PAROISSE DE ST-ROMUALD DE 1865 A 1878

Travaux à l'intérieur de l'église.—Cloches.—Les écoles.—Construction du couvent.—Chaussée de M. Hall.—Recensement en 1878.—Démission du curé Sax (1878).—Départ du vicaire Bergeron.—Mort de M. Sax 251

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

LA PAROISSE DE ST-ROMUALD DE 1878 A 1889

M. Antoine A Gauvreau, second curé (1878-1882.—Arrivée des Frères du Sacré-Cœur.—Bazar.—Oeuvres pastorales du curé.—M. Adolphe Godbout, troisième curé (1882-1889).—Un pélérinage manqué —Construction du collège.—Travaux divers du curé.—Recensement de 1885.—Les Frères du Sacré Cœur laissent la paroisse.—Bazars 266

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

LA PAROISSE DE ST-ROMUALD DE 1889 A 1906

M. Philéas Lessard, quatrième curé (1889-1898).—Il prend soin des affaires de la fabrique.—Travaux divers.—Installation des lustres et de la lumière acétylène dans l'église.—Les commissaires font venir les frères Maristes.—Incendie du collège.—Départ du curé Lessard.—M. Charles P. Richard, cinquième curé (1898-——).—Bénédiction de la première pierre du nouveau collège.—Travaux considérables à l'église.—Nouvelle sacristie.—Restauration des fresques de l'église.—Tramway électrique.—Construction du pont en fer sur le St-Laurent et d'un chemin de fer pour y arriver.—Hôtel-de-Ville, aqueduc et banque.—Fondation du monastère des Trappistines (1903)..... 287

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

LES PRÊTRES, LES RELIGIEUSES, LES HOMMES DE PROFESSION ET AUTRES DE ST-ROMUALD.. 309

CHAPITRE VINGTIÈME

FONDATION DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL SECOURS DE CHARNY.

D'où vient son nom ?—La concession de l'Hêtrière.—La chute de la Chaudière.—La première messe à N.-D. de Charny par M. Célestin Lemieux.—M. H. Fortier, second desservant.—Construction de l'église.—M. O. Poirier, curé.—Bénédiction de l'église.—Presbytère.—Augmentation des familles..... 345

APPENDICE..... 355

A. Liste des marguilliers de St-Jean-Chrysostôme, (1830-1854) 355

B. Liste des présidents des commissaires d'écoles de St-Jean-Chrysostome, (1846-1854)..... 355

C. Requête des habitants d'Etchemin, le 25 septembre 1853, demandant une église. Signatures..... 356

D. Liste des marguilliers de St-Romuald depuis 1854..... 363

E. Liste des maires de St-Romuald depuis 1855..... 366

F. Liste des présidents des Commissions Scolaires depuis 1856..... 366

G. MEMORANDA DE L'ANNÉE 1906..... 368

I. Le cinquantenaire de l'église 368

II. La population de la paroisse..... 369

III. Noms d'un certain nombre de citoyens..... 369

IV. Coup d'œil sur le St-Romuald d'aujourd'hui.... 379

H. EPILOGUE..... 383

TABLE DES CARTES ET DES PHOTO-GRAVURES.

	Pages
Carte de St-Romuald et des environs	4
La Chute de la Chaudière	26
La pointe Benson	46
Vue de la rade de Québec	46
Vue d'Etchemin : le centre	58
" : le bas	88
Carte du siége de Québec en 1759	96
Vue des moulins d'Etchemin, etc.	110
Le Pont Garneau	135
Hôtel Boulet	136
La calèche en 1800	140
Les Broyeuses	145
Résidence de feu L. J. Demers, M. P.	176
M. John McKenzie	194
M. Pierre Lagueux II	194
M. Ferd. Villeneuve	194
Eglise St-Jean Chrysostôme	205
M. P. Beaumont, 3e curé S. J. C.	205
M. L. G. Auclair, 6e curé S. J. C.	205
" Le Frontenac " à son quai	208
L'Hôtel-de-Ville de St-Romuald	226
M. P. T. Sax, 1er curé de S. R.	233
M. Edouard Lagueux	236
M. Narcisse Cantin	336
M. Benjamin Demers	236
Le presbytère de St-Romuald	238
L'Eglise de St-Romuald	239
L'intérieur de l'église	254
M. Frs. Leclerc	256
Le Couvent	260
Le Cimetière	261
M. Bergeron, vicaire	264
Une vue de St-Romuald	268
M. Ant. Gauvreau, 2ème curé	270
M. Ad. Godbout, 3ème curé	277
Le Collège de St-Romuald	280
M. Philéas Lessard, 4ème curé	288
M. Chs. P. Richard, 5ème curé	297
M. Jos. Garant	299
Monastère des Trappistines	303

Les Trappistines rentrant les foins..... 308
M. Jacob Côté, prêtre..... 310
M. Jacob Guay, prêtre..... 311
M. Benj. Demers, prêtre..... 312
M. Robert Lagueux, prêtre..... 313
Rév. Père J. E. S. Garant, C. SS. R..... 314
M. Alph. Tremblay, prêtre..... 315
M. Ulric Martel, prêtre..... 316
Dr J. M. Fitzgerald..... 319
Dr Ad. De Martigny..... 320
Dr M. J. Ahern..... 321
Dr P. M. Guay, M. P..... 322
Dr P. E. Lemieux..... 323
Dr Ths. Lambert..... 324
Dr J. A. Villeneuve..... 325
Dr M. P. Lambert..... 325
Dr Narcisse Cantin..... 326
Dr Pierre Lagueux..... 327
Pierre Cantin, Ecr., avocat..... 328
Et. Simard, N. P..... 329
L. Laliberté, N. P..... 330
E. H. Tremblay, N. P..... 331
N. D. Légaré, N. P..... 332
Jos. Boutin dit Bourassa, N. P..... 333
J. T. Lemieux, N. P..... 334
Jos. Lagueux, N. P..... 335
Raoul Demers, clerc Notaire..... 336
L. J. Demers, M. P..... 337
M. Geo. N. Guay, I. P. et M..... 338
M. Henri Lagueux, J. P..... 339
M. Louis Roberge, Maire..... 340
M. Jos. St-Hilaire, entrepreneur..... 341
M. Henry Atkinson, marchand de bois..... 342

QUELQUES ERRATA

Page.	Ligne.	Au lieu de	Lisez :
14	6me	*Fance*	France
51	16me	*Sarbonne*	Sorbonne
81	25me	*1976*	1686
82	19me	*en était*	était
107	27me	*Sisonundi*	Sismondi
187	32me	*Jean-Baptiste Cantin* (b)	Jean-Baptiste Cantin
189	3me	*y fait*	y a fait
293	10me	*frères*	Frères
295	5me	*l'avait*	l'avait fait
303	15me	*Ste-Lutgarde*	Marie Lutgarde

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU